

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 561 — 28 PAGES — SAMEDI 13 JANVIER 1979

Le découvreur des cubistes

D.-H. Kahnweiler est mort

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La division du monde communiste après l'intervention au Cambodge

Un avertissement à Bucarest

Une fois encore, ce que les Yougoslaves appelaient naguère la « doctrine Brejnev de souveraineté limitée des Etats socialistes » divise les pays et les partis communistes. Un certain nombre de ceux qui, en 1968, désapprouvaient l'intervention à Prague des troupes du pacte de Varsovie pour y restaurer un régime de modèle soviétique, condamnent, sous le prétexte du respect des droits de l'homme, l'opération menée par les Vietnamiens à Phnom-Penh. Le Kremlin a-t-il le droit d'imposer sa loi par lui-même ou par ses alliés les plus proches ?

Les Yougoslaves et les Roumains s'inquiètent, comme il y a dix ans. Les Nord-Coréens se joignent au concert de protestations en dénonçant dans le journal de leur parti « la violation brutale de la loi internationale » par les Vietnamiens. En revanche, les Albanais, qui s'indignaient des ingérences étrangères en Tchécoslovaquie, ne trouvent rien à redire à l'opération menée au Kampuchéa soutenu par la Chine, leur nouvel ennemi. Quant au parti communiste français, loin de marquer sa réprobation, il ne veut voir dans le dénouement qu'une promesse d'amélioration dans un pays où les conditions d'existence étaient en effet insupportables.

Les alliés les plus fidèles de l'U.R.S.S. — tous les membres du pacte de Varsovie, sauf, naturellement, la Roumanie — ont reconnu sans tarder le nouveau régime cambodgien. Ils ont été imités par Cuba, l'Afghanistan, le Laos, l'Ethiopie et, cela va de soi, par le Vietnam. C'est donc dans les Balkans que l'Union soviétique fait face à la contestation la plus vigoureuse.

La position de M. Ceaucescu n'a rien d'inattendue : le soutien donné de l'extérieur à « des éléments qui se sont élevés contre la direction de leur pays » est inadmissible et « porte un coup sévère au socialisme ». Le gouvernement de Belgrade, après s'être donné un moment de réflexion, a adopté la même attitude, bien que, plus encore que des tensions à l'intérieur du camp socialiste, il se soucie de la cohésion du mouvement des non-alignés, auquel appartiennent en principe le Vietnam et le Cambodge.

Jusqu'à présent, les Yougoslaves observaient un silence prudent lorsque des tensions mettaient aux prises plusieurs membres du mouvement des non-alignés. Ils se sont gardés de prendre parti dans la guerre somalo-éthiopienne et lors des événements du Shaba. Ils ont pu aussi rester en bons termes avec tous les pays arabes. M. Kalezitch, porte-parole du ministère des affaires étrangères, vient de sortir de sa réserve. Ce qui s'est passé au Cambodge, a-t-il dit, risque d'avoir « des conséquences particulièrement graves pour la paix et la sécurité dans le Sud-Est asiatique, voire dans le monde entier ».

En appuyant le gouvernement chassé du pouvoir à Phnom-Penh, les Yougoslaves n'entendent pas le moins du monde justifier la politique intérieure de M. Pol Pot. Leur presse a publié naguère des reportages qui dressaient un sombre tableau. Mais, pour Belgrade, c'est le moment ou jamais de rappeler à ses partenaires non alignés et divisés une position de principe : le respect de l'indépendance de chacun est fondamental.

Face à la Roumanie et à la Yougoslavie, dont les derniers événements ont confirmé qu'elles étaient « peu sûres », la Bulgarie représente pour les Soviétiques le seul point d'appui solide dans les Balkans. Ce n'est sans doute pas un hasard si M. Brejnev a commencé un voyage qui va le conduire à Sofia. Dans le contexte actuel, la réaffirmation solennelle de la coopération entre Soviétiques et Bulgares prend figure d'avertissement à la Roumanie.

Belgrade et Pyongyang condamnent Hanoï

L'affaire cambodgienne accentue les divisions des pays communistes. Après la Roumanie, la Yougoslavie et la Corée du Nord viennent de condamner l'intervention vietnamienne contre le régime des Khmers rouges. Au Conseil de sécurité des Nations unies, où les débats se poursuivent ce vendredi 12 janvier, après l'audition du prince Sihanouk, l'U.R.S.S. et le Vietnam se trouvent sur la défensive.

Les nouveaux dirigeants de Phnom-Penh, qui ont proclamé la République populaire du Kampuchéa, commencent à s'installer, tandis que les combats se poursuivent, essentiellement à proximité de la frontière thaïlandaise. M. Pol Pot, ancien premier ministre, anime sur place la résistance, indique notre correspondant à Bangkok.

M. Khieu Samphan, pour sa part, est arrivé en Chine ce vendredi, *via* Hongkong. Il avait gagné la colonie britannique après avoir été évacué du Cambodge par un hélicoptère thaïlandais. Les raisons de l'attitude de la Thaïlande, qui a maintenant choisi son camp, seront probablement expliquées lors de la réunion à Bangkok, ouverte vendredi, des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). En se ralliant ouvertement aux thèses défendues par Pékin au sujet de l'affaire cambodgienne, le gouvernement de Bangkok peut espérer priver les maquis communistes thaïlandais de leur soutien chinois.

(Lire nos informations page 3.)

AU JOUR LE JOUR

GRAINS DE SEL

La consommation du sel, servant à dégager nos routes verglacées, a doublé par rapport à l'année dernière.

Pourtant, dans les rangs du R.P.R., c'est le dégel. A en croire M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., la bataille de Marnes-la-Coquette vient d'être remportée... à coups de boules de neige.

Si l'on constatait quelques grains de sable dans les rouages de l'appareil du parti, M. Claude Labbé nous a rassurés en affirmant que le climat est désormais au beau fixe.

Au moins, voilà des allégations qui ne manquent pas de sel.

PIERRE ZIMMER.

« LE MONDE... DEMAIN »

Lire pages 11 et 12, l'entretien avec Jacques Pomonti, secrétaire général de l'association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications.

Le rapport de la commission sur les grosses fortunes

• *Pas d'impôt annuel sur le capital*
• *Refonte des droits de succession*

Pas d'impôt annuel sur le capital, mais révision profonde des droits de succession. Telle est la conclusion à laquelle a abouti la commission d'étude créée en juillet 1978 pour examiner la possibilité d'un prélèvement sur les grosses fortunes. Les trois « sages » qui composent cette commission — MM. Ventejol, Blot et Méraud — estiment qu'un impôt annuel sur la fortune aurait beaucoup d'inconvénients, sans avoir l'avantage de réduire les inégalités sociales. Ils ajoutent que les droits de succession — revus et corrigés, c'est-à-dire sensiblement alourdis pour les gros patrimoines — jouerait exactement le même rôle qu'un impôt sur la fortune, la seule différence résidant dans le fait qu'il serait payé en moyenne tous les trente ans au lieu de l'être tous les ans.

Le rapport a été déposé, vendredi 12 janvier, au Parlement et c'est seulement à l'issue du débat qui aura lieu dans les Assemblées que le gouvernement prendra des décisions.

Sujet explosif, s'il en fut, l'impôt sur la fortune — ou plutôt le rapport qui vient d'être remis au premier ministre — aura été l'objet jusqu'au dernier moment d'un luxe de précautions, M. Barre craignant que des informations précoces ne déclenchent des attaques contre le franc. Les mésaventures de la réforme des droits de succession décidée il y a dix ans par M. Ortoli — c'était en 1968, — les déboires de M. Giscard d'Estaing avec la taxation des plus-values, ne sont pas près d'être oubliés...

Vendredi matin 12 janvier, le rapport des « trois sages » sur la fortune était donc toujours gardé secret. Il avait été remis dans la matinée au Parlement, avant d'être rendu public dans l'après-midi au cours d'une conférence de presse convoquée quelques heures plus tôt seulement. M. Barre avait tenu à remercier personnellement MM. Ventejol, Blot et Meraud, pour le travail considérable qu'ils avaient accompli ainsi que pour la clarté et la précision de leurs analyses et recommandations.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 26.)

LE C.N.P.F. RAJEUNIT SON ÉTAT-MAJOR

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) tiendra, mardi 16 janvier à Paris, son assemblée générale. Cette réunion revêt cette année une importance particulière. Comme tous les trois ans, en effet, les délégués procéderont à l'élection des membres du conseil exécutif de l'organisation patronale. Ce devrait être l'occasion d'un sensible rajeunissement de l'état-major du C.N.P.F.

M. Alain Chevalier, administrateur-directeur général de Moët-Hennessy, pourrait prendre la présidence de la commission de politique générale abandonnée par M. Jacques Ferry. Il devrait être entouré par MM. Roger Fauroux (administrateur-directeur général de Saint-Gobain Pont-à-Mousson)), Olivier Lecerf (P.-D.G. des Ciments Lafarge), et Laurent Boix-Vives (P.-D.G. des skis Rossignol). D'autre part, M. Bernard Boisson, président du Centre des jeunes dirigeants, qui, il y a quelques jours, avait vigoureusement dénoncé l'attentisme social du patronat, ferait son entrée à la commission sociale du C.N.P.F., ainsi que M. Roland Koch (P.-D.G. de la Compagnie électro-mécanique).

(LIRE PAGE 25 L'ARTICLE DE JACQUELINE GRAPIN.)

Point de vue

Contre la résignation

Le onzième congrès du parti socialiste unifié, qui se réunit du vendredi 12 au dimanche 14 janvier, à Saint-Etienne, est placé sous le signe du renouvellement de l'équipe dirigeante. M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, principal animateur et porte-parole du P.S.U., ne demande pas la prolongation de son mandat. Les congressistes devraient approuver son remplacement par Mme Huguette Bouchardeau, précédemment responsable du secteur « femmes ».

Le retrait de M. Mousel ne signifie pas qu'il soit en désaccord avec la ligne politique que préconise la direction sortante, et qu'il nous expose lui-même ci-dessous.

Il est vrai qu'en période de désunion de la gauche le P.S.U. paraît retrouver sa raison d'être, qui est d'être l'instrument d'une reconstruction de l'unité. Telle est du moins la conviction de M. Mousel pour qui l'affirmation d'un troisième courant au sein de la gauche, celui du « socialisme autogestionnaire », est la condition « sine qua non » d'un nouveau départ de la gauche.

par MICHEL MOUSEL (*)

La gauche française, si timorée en bien des matières, est pourtant frappée de « jusqu'au-boutisme » dans un domaine : une défaite ne lui suffisant pas, il lui faut s'acharner à en préparer d'autres. Consolider l'échec, telle est sa devise.

Passe encore qu'à peu près aucune analyse sérieuse n'ait été produite de ce qui est arrivé entre mars 1977 et mars 1978 : on pourrait excuser le refus de regarder le passé si l'on se tournait résolument vers l'avenir. Mais la gauche s'est installée dans l'immédiat des préoccupations tacticiennes et manœuvrières des appareils et sous-appareils. Même dans ce cadre-là, elle fait preuve de la plus totale médiocrité : l'affrontement Mitterrand-Rocard prend les mêmes allures de bataille de chiffonniers que la querelle Chirac-Peyrefitte ; les élections européennes sont abordées avec un esprit de chef-lieu de canton, alors que derrière elles c'est le futur paysage économique et politique qui va se dessiner ; quant aux élections présidentielles, elles sont traitées au niveau du sondage de popularité sans que s'affirment des projets politiques explicites.

De projet politique, la gauche n'en a plus. Qui soit de gauche en tout cas. Certes, le défunt programme commun faisait illusion — sur son caractère « commun » et sur son adaptation, en tant que programme, à la réalité.

(Lire la suite page 8.)

(*) Membre du secrétariat national du P.S.U.

La mobilisation de la Lorraine pour la défense de l'emploi

La grève générale est très suivie

La grève générale de vingt-quatre heures, organisée par les syndicats vendredi 12 janvier, en Lorraine, était très suivie dans la plupart des usines de la sidérurgie, les houillères (100 % de grévistes), les P.T.T. (50 %), les mines de fer, les transports en commun et l'enseignement. Peu avant 9 heures, des militants C.F.D.T. ont bloqué, en gare de Hagondange, l'express Luxembourg-Paris jusqu'à 11 heures. Dans le bassin sidérurgique, des manifestants ont également bloqué les voies d'accès de plusieurs villes (Hayange, Rombas).

Plusieurs milliers de Lorrains devaient participer, vendredi après-midi, à une manifestation à Metz à l'initiative de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, auxquels se sont ralliés les syndicats F.O., C.F.T.C. et C.G.C, et de nombreuses associations. L'objectif de cette journée est de « s'opposer à toutes les mesures visant à liquider le potentiel sidérurgique de la Lorraine et d'exiger l'ouverture de négociations tripartites : gouvernement, patronat, syndicats ».

De notre envoyé spécial

Hayange. — « *La Lorraine n'est pas socialiste et le gouvernement n'a pas d'élections à affronter avant longtemps. Elle ne possède aucun homme politique de poids capable d'influer sur les choix de Paris. Sans culture ni dialecte propre, au contraire de l'Alsace, de la Bretagne ou de la Corse, elle n'a pas de visées autonomistes, loin s'en faut. Les Lorrains sont des gens travailleurs et calmes. C'est beaucoup de handicap pour une seule région. L'Etat peut donc nous abandonner.* » Cette analyse, pleine d'amertume, certes partagée par des élus politiques ou syndicaux, par des hauts fonctionnaires et des notables, est surtout celle du Lorrain moyen : des jeunes, des ouvriers, des petits commerçants, des employés, des prêtres, que nous avons interrogés.

C'est d'abord le sentiment d'avoir été trompés qui domine ici. Le 25 novembre 1976, M. Giscard d'Estaing déclarait à Metz : « *La Lorraine ne doit pas se sentir abandonnée. L'Etat lui apportera tous les concours utiles.* » La sidérurgie était déjà en pleine crise. Non seulement rien de positif n'est venu de Paris, mais, deux ans plus tard, quatorze mille licenciements étaient annoncés d'ici à 1980. Un coup de massue, car, même si elle avait été vaguement préparée à l'annonce de cette hécatombe, « *la Lorraine*, dit un abbé, *croit encore plus à la solidité de ses usines qu'à la solidité de la foi* ».

Dans toutes ces cités en « ange » — Hagondange, Hackange, Hettange, Talange, etc., — qui sont en proie au démon du chômage (1), le discours politique a perdu toute crédibilité. L'étude d'un « plan lorrain » a surtout été ressentie comme la menace d'une nouvelle duperie du pouvoir central.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 26.)

(1) Selon une communication de M. Jean Brenas, préfet de la région Lorraine et préfet de la Moselle, faite le 6 janvier, le taux de chômage par rapport à la population active est de 8,9 % dans le pays haut (bassin de Longwy), 6,68 % dans la région Metz-Thionville, et 5,83 % pour l'ensemble de la Lorraine. La moyenne nationale est de 5,60 %. Selon M. Brenas, 60 % des demandeurs d'emploi sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Moyenne nationale : 45 %. On note, dans les zones du bassin lorrain les plus touchées, une recrudescence de la délinquance juvénile. Et même si la volonté d'attenter à ses jours a toujours des causes multiples, cent soixante jeunes ont été, en 1978, admis au seul hôpital d'Hayange pour tentative de suicide.

CINÉMA POLITIQUE AU PROCHE-ORIENT

Youssef Chahine ce gêneur...

A cinquante-deux ans, et avec vingt-cinq films à son actif, l'Egyptien Youssef Chahine n'est pas seulement l'unique cinéaste arabe de stature internationale, il est aussi le seul dont les œuvres font grimacer les régimes arabes — quelle qu'soit leur orientation politique — avant même d'être terminées !

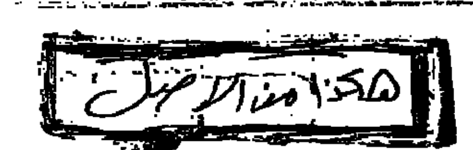
En 1978, alors qu'il tournait *Alexandrie, pourquoi ?*, film conçu plus d'un an avant le voyage du raïs à Jérusalem, et dont l'action se situe durant la seconde guerre mondiale, les autorités syriennes ayant entendu dire que le scénario contenait, entre autres situations, les amours d'un musulman et d'une juive, y virent une exaltation symbolique de la « *politique de trahison* » d'Anouar El Sadate et interdirent en bloc, et sans autre forme de procès, tous les films réalisés ou produits par Youssef Chahine (1).

Cela n'empêcha pas les responsables égyptiens de froncer les sourcils dès qu'ils surent qu'*Alexandrie, pourquoi ?* faisait resurgir, en toile de fond de l'autobiographie du réalisateur, toute l'Egypte de la royauté déclinante : jeunes officiers nationalistes et comploteurs, pro-allemands parce que anti-britanniques, ressemblant étrangement à ceux qui devaient s'emparer du pouvoir en 1952 ; le fondateur sentencieux mais charismatique d'une organisation secrète islamique, dont les épigones pullulent aujourd'hui en Egypte ; une princesse protectrice des arts, qui, elle, n'a pas fait école, le ministère égyptien de la culture ayant même été supprimé en 1978.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 18.)

(1) Même mésaventure pour le scénariste syrien, Rafiq Sabban, installé au Caire. Dès que le bruit courut qu'il avait accepté d'écrire le canevas d'un film sur Anouar El Sadate, toutes les œuvres auxquelles il a collaboré ont été proscrites de Syrie « *tant que leur auteur n'aura pas fait la déclaration publique anti-Sadate* ».



idées

IRAN

Une clameur venue du fond des temps

par JACQUES MADAULE

L'IRAN, ce n'est pas seulement du pétrole qui contribue à faire tourner la machine industrielle du Japon, des Etats-Unis et de l'Europe ; ce n'est pas *seulement une armée de trois* cent cinquante mille hommes qui domine le golfe Persique et partage avec l'Arabie Saoudite la responsabilité du maintien de l'ordre (quel ordre ? c'est une autre question) dans cette région du monde.

C'est aussi un peuple, un peuple très ancien, qui a plusieurs fois perdu *son indépendance, mais l'a* chaque fois recouvrée par sa persévérance à s'affirmer lui-même contre ses provisoires vainqueurs. Ce qui se passe aujourd'hui n'est *que la répétition, dans le langage* et le contexte de notre époque, de ce qui s'y est produit plusieurs fois déjà au cours des siècles.

Le bastion iranien peut être attaqué de deux côtés : par l'ouest ou par le nord. A l'ouest, c'est une *civilisation différente* qui essaye de s'imposer aux Iraniens. Tel fut le caractère de la conquête d'Alexandre qui emportait dans ses bagages la culture grecque. Ce fut en quelque sorte une revanche des guerres médiques. A travers l'Iran et les hau*tes forteresses de* la Bactriane, le conquérant poussa jusqu'au-delà de l'Indus, semant *sur son* passage des Alexandries qui sont autant de cités grecques, de foyers d'hellénisme.

L'Iran ne s'est pourtant pas rendu, et les successeurs d'Alexandre ne purent s'y maintenir. Les Parthes venus du nord, de ces *grandes plaines parcourues par de* belliqueux pasteurs nomades, remplacèrent les Grecs tout en respectant leur apport culturel. Ils repoussèrent victorieusement l'assaut des Romains et le plateau iranien demeura jusqu'au bout la *frontière que l'on ne parvient pas* à franchir.

Une physionomie particulière

Les Sassanides, après les Parthes, prétendirent restaurer l'ancien empire perse, celui qu'avait détruit Alexandre. Ils dotèrent l'Iran d'une religion nationale qui résista *victorieusement* au *christianisme* et au manichéisme. Elle céda, il est vrai, devant l'islam. Mais non sans d'âpres combats. Dès le début du seizième siècle, les Séfévides unifièrent la Perse en la *faisant* chiite, c'est-à-dire en lui donnant une physionomie particulière dans l'ensemble islamique. Sans doute existe-t-il des chiites hors d'Iran ; dans l'Irak voisin, dans tout le Proche-Orient *et même dans le sud de* l'Algérie. Mais partout, sauf en Iran, les chiites sont des minorités souvent persécutées, comme on le voit, par exemple, au Liban *à cette* heure *même*. L'Iran est le seul pays où le chiisme soit majoritaire.

Voilà pourquoi il est aujourd'hui le drapeau de l'indépendance. On s'étonne vraiment que le chah et derrière lui les services *américains, si bien renseignés par* les experts de leurs universités, aient pu le méconnaître à ce point et s'imaginer qu'il serait possible d'exploiter à merci un peuple pauvre et fier en foulant aux pieds *ses croyances et ses traditions.* Mais, comme on dit, ceux que Jupiter veut perdre, il leur ôte l'esprit.

On ne fait pas n'importe quoi avec un peuple ardent et qui, si chacun de ses membres n'a pas une conscience claire et précise *de la totalité de son histoire*, la porte cependant en lui, comme nous portons nos *souvenirs* inconscients qui commandent parfois nos actes décisifs.

C'est cela qui gronde dans les rues des villes iraniennes devant les mitraillettes de l'armée, une clameur venue du fond des temps, celle d'un peuple qui refuse une *fois de plus la servitude, les* chaînes que lui apporte l'étranger. Il en reconnaît bien le tintamarre, le poids et l'odeur, qui est aujourd'hui celle du pétrole. Il entend être le maître de son destin et il croit que les chefs *de l'islam chiite ne le trahiront* pas.

Je ne sais ce qu'il en sera de cette espérance quand rôdent autour de lui, autour de son bastion, les grands fauves que tout le monde connaît, affamés de pétrole et de puissance, pour qui *l'Iran est une position stratégique* essentielle. Il n'est pas seulement fournisseur de pétrole. Il interdit aussi à l'Union soviétique l'accès aux mers chaudes qui fut *toujours* l'ambition majeure des peuples du Nord enfermés dans *leurs steppes. Et cela ne date* pas d'hier. Il n'y a pas si longtemps que l'Iran fut partagé de fait entre la Russie et l'Angleterre.

Que de pareils intérêts puissent être défiés en 1979 au cri de « *Dieu est grand* », les bras vous en tombent, n'est-ce pas ? Même ceux qui croient encore en Dieu n'en croient pas leurs oreilles. C'est à désespérer de la raison, du progrès, de tout *le* chemin que nous avons parcouru *depuis deux siècles* pour parvenir aux brillants résultats que chacun peut admirer aujourd'hui. Il faudra bien que ces ayatollahs et leur peuple se mettent à l'heure du siècle !

Ce qui, dans leur cas, inquiète les meilleurs esprits, les plus avancés en tout cas, ce n'est pas la justice évidente de la cause *du peuple iranien, mais* les conséquences de sa victoire sur tout ce que notre monde compte de sensé et de raisonnable. Par exemple : une révolution d'inspiration marxiste, celle que redoutaient les sbires de la SAVAK et leurs instructeurs américains eût été parfaitement concevable et dans l'ordre des choses. En essayant de l'empêcher, nos réalistes sont partis en guerre contre des moulins à vent. Ils ont fusillé, torturé à plaisir, pour rien !

Et ils se trouvent en présence de ce que personne n'avait ni *prévu ni voulu. Leur rage* s'exprime par les salves convulsives d'une armée qui est si bien intégrée au système qu'elle ne se conçoit plus hors de lui.

Mais qui sait, après tout, si la passion du peuple iranien, comme celle des fondateurs du chiisme, Ali et son fils Husayn, n'ouvre pas à l'humain les portes de *l'avenir* ?

Un chrétien doit poser une pareille question.

L'autel contre le trône

par GABRIEL MATZNEFF

MAHOMET n'a pas la cote en France, et les intellectuels français qui se passionnent pour l'islam — *un Vincent Monteil, un Pierre* Rossi, par exemple — ne trouvent guère d'écho dans le grand public. Ce nonobstant, l'impétueux ayatollah Khomeiny a *une chance singulière d'être* musulman, et non chrétien. Si un évêque orthodoxe russe, séjournant à Paris, se mettait soudain à lancer des anathèmes contre M. Brejnev et à inviter véhémentement son pays à se *soulever contre le régime soviétique*, ce serait un tollé général. La gauche traînerait dans la boue les popes barbus obscurantistes, et notre ministre de *l'intérieur prendrait* aussitôt des dispositions pour réduire l'in*tempestif prélat au silence.*

Dans notre société prétendue chrétienne, les prêtres ne sont acceptés que s'ils font entendre le *ronron* bien-pensant qui *ne gêne personne*, parce que personne ne l'écoute. Ayant *vécu ces dernières semaines* aux Philippines, j'ai pu lire à la une d'un journal de Manille ce titre en énormes caractères : « Le *pape a prié* pour la paix. » La *nouvelle ne m'a pas surpris* outre mesure. J'aurais sans doute été captivé davantage si le journal avait titré : « Le pape a prié pour la résistance armée. » Un tel titre, nous pouvons l'attendre longtemps.

L'attitude de l'ayatollah Khomeiny peut être, d'un point de vue politique, jugée de façons diverses. Mais, dans l'ordre religieux, elle est sans *conteste nécessaire et féconde.* Les autorités spirituelles d'un pays n'ont jamais intérêt à se livrer à des mômeries courtisanes envers l'Etat. Tout ce qui dans la conscience populaire tend à identifier la religion avec *le pouvoir politique compromet* et affaiblit cette religion. Qu'ils soient chrétiens, *musulmans*, juifs, bouddhistes, hindouistes, les chefs religieux devraient avoir pour lecture de chevet les pages que la comtesse de Boigne consacre, dans ses *Mémoires, au règne de Charles X*, à l'influence du « *parti prêtre* », *à l'alliance du trône* et de l'autel, et à leurs conséquences catastrophiques pour le catholicisme *français*.

Sous Ivan le Terrible — premier dictateur « moderne » et *inventeur de la police politique*, — l'Eglise russe était forte parce que aimée du peuple, proche du peuple, solidaire du peuple, *et c'était le métropolite Philippe* de Moscou qui incarnait la *résistance* au tyran. La décadence a commencé sous le règne de Pierre le Grand, avec *la suppression du patriarcat* — garant de l'indépendance spirituelle — et la *création* d'un Saint-Synode présidé par un fonctionnaire aux ordres du gouvernement. C'est cette identification du pouvoir civil et de *l'Eglise, du tsarisme et de l'orthodoxie*, qui explique le caractère antichrétien de la *révolution* de 1917.

La jeunesse et le rayonnement *du chiisme iranien sont dus à* son esprit de résistance aux abus et aux injustices de l'Etat. De même qu'en Grèce l'Eglise orthodoxe a incarné la lutte du peuple *contre* l'impérialisme turc et a été l'âme de la guerre *d'indépendance*, de même en Iran le chiisme soutient l'élan patriotique populaire et anime le combat contre l'impérialisme américain. Dans sa belle étude *sur l'islam chiite et persan* (1), Louis Massignon définit ainsi le génie *musagète du chiisme* : désir de justice temporelle et soif de vie éternelle. Si cette exigence et cette nostalgie résument l'essence du message spi*rituel du chiisme, nous devrions* tous, je l'espère, nous sentir un peu chiites.

(1) Louis Massignon, *Opera minora*, tome I, P.U.F., 1969.

Les vicissitudes de la géopolitique

par DANIEL RIBANT (*)

L'AVENIR de l'Iran s'est toujours conçu à Washington. Le peuple iranien en est conscient, lui qui considère les *élections présidentielles* américaines comme les seules susceptibles *d'améliorer son* sort. L'analyse de la vie politique ira*nienne confirme cette* présomption tant son rythme est calqué *sur celui des Etats-Unis, tant* ses principales phases correspondent aux *différentes présidences.*

La période Eisenhower s'est caractérisée par la militarisation *de la vie iranienne. Exploitant* à merveille l'anticommunisme occidental, il fut aisé à l'empereur de convaincre les Etats-Unis de la nécessité d'une aide massive et du bien-fondé d'une interven*tion directe dans* les affaires intérieures iraniennes pour chasser Mossadegh *et rétablir* l'Aryamehr sur son trône.

A différents égards, la période Kennedy ressemble à celle que nous connaissons actuellement. Dès son accession à la magistrature suprême, le président démocrate presse le souverain de libéraliser son régime, en reconnaissant le Front national, et de moderniser son économie. Ce sera la « Révolution blanche », très inspirée par l'esprit de la « Nouvelle Frontière ». L'insurrection de juin 1963, causée par le profond mécontentement à l'égard des mesures économiques (principalement agraires) prises par le gouvernement, sera matée dans le sang. Quinze années d'une répression impitoyable s'abattent alors sur l'Iran.

La débâcle américaine au Vietnam, ajoutée au *quadruplement* du prix du pétrole, engendre une *nouvelle stratégie tendant à faire* de l'Iran un « gendarme aux pieds et poings liés ». Le pays est doté d'une économie moderne mais dépendante et d'un potentiel militaire puissant *mais* totalement intégré au système de défense américain.

L'accession de Jimmy Carter à la Maison Blanche marque une étape décisive. En plaçant le thème des droits de l'homme au cœur de sa campagne, le croisé de Plains fait naître un immense espoir à travers tout l'Iran. A peine élu, une vague de protestations et de lettres ouvertes assaille le locataire de... Niavaran.

Des velléités essoufflées

Le mouvement est amorcé en mars 1977 par l'écrivain Sayed Djavadi — le « Sakharov » iranien, — qui adresse une lettre ouverte au chah. Elle est suivie deux mois plus tard par une autre signée par trois des principaux dirigeants du Front national demandant « *l'abandon de la dictature* ». Le mouvement culmine en décembre de la même année avec la création d'un comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme.

Les velléités humanitaires du président Carter s'essoufflent ra*pidement, démontrant que celles*-ci entraient exclusivement dans une *perspective Est-Ouest.* Il s'agissait de harceler le camp *soviétique, non d'affaiblir* ses propres alliés. Le président amé*ricain le confirme lors de sa vi*site à Téhéran en décembre 1977 en *affirmant que « le chah partage ses vues sur les droits de l'homme ».*

Libéré des scrupules de M. Carter, le chah peut à nouveau réprimer. Mais, cette fois, la contestation ne tombera pas car la situation est bien différente de celle existant en 1963. Plusieurs raisons l'expliquent :

— les méfaits de l' « *expansion mimétique (1)* » rassemblent les diverses couches de la population dans un même mécontentement ;

— la *présence d'un leader*, dont l'exil ajoute encore à la *puissance*. Son intransigeance pousse à la surenchère dans la *mesure* où il devient *impossible* aux leaders de l'opposition de composer avec l'empereur sous peine de se couper du peuple et donc de *risquer le suicide* politique ;

— l'union des principales forces d'opposition laïque et religieuse, cimentée par leur volonté de voir le chah abandonner le pouvoir.

L'embarras de l'administration Carter est visible. Les diverses tactiques expérimentées par le souverain iranien le prouvent à suffisance. D'ailleurs, dans le cas contraire, les proches du président ne se seraient pas sentis obligés de renouveler quotidiennement leur soutien au chah. Il est évident que cet appui n'allait pas davantage de soi. Les diplomates en poste à Téhéran étaient les premiers à s'en rendre compte. Une petite guerre se déroulait entre cette ambassade et l'administration de Washington, la C.I.A. jouant comme à son habitude le rôle d'écran. N'était-il pas pour le moins étrange que le président soit obligé d'envoyer trois universitaires réputés pour apprendre ce qui se passe réellement dans ce pays ?

La présence de quelques milliers de conseillers militaires, de spécialistes de la guérilla urbaine et de quelques centaines d'entre*prises permet aux Américains* de jouer un rôle sur le terrain. La *complicité internationale leur* laisse une certaine liberté dans le *choix de la tactique* à utiliser.

Certes, il est toujours de *mise de brandir la menace* soviétique. Loin de nous l'idée *de minimiser* ce *danger. Mais* il faut reconnaître que l'ap*provisionnement de l'U.R.S.S.* en gaz dépend de l'Iran. La fer*meté des propos tenus par Leonid* Brejnev à l'égard d'une éventuelle *intervention américaine concerne* en fait moins l'Iran que la partie *au sommet se jouant actuellement* entre les Etats-Unis, la Chine et l'U.R.S.S. *En outre*, il est quelque peu piquant d'entendre le Pre*mier soviétique parler de sécurité* du territoire national tout en feignant d'ignorer la présence de milliers de militaires américains en Iran *disposant d'un armement* qui, de par sa technicité, est à leur usage *exclusif*.

Devant cette collusion et cette inertie, on ne peut que remarquer le caractère exclusivement natio*nal de la lutte* du peuple iranien. A ce jour, aucun gouvernement ne lui a exprimé son appui, aucun comité de soutien (sauf en Italie) *ne s'est créé* pour marquer sa solidarité. Il faut bien l'admettre, l'Iran *dérange. Un peuple* qui lutte à l'abri des prétextes idéologiques, *sous la bannière d'une* religion contestataire, non, vraiment, cela n'a rien de très mobilisateur.

L'avenir de l'Iran sera lourd de significations. Si la révolution *aboutit, l'espérance aura retrouvé* ses droits. Il sera dit qu'en ce siècle la *voix du peuple peut* encore venir à bout des armements les plus *sophistiqués, des* soutiens les plus inconditionnels et des silences complices.

(1) Expression due à l'économiste iranien Khosrow Naragui.

(*) Universitaire belge.

Avec ou sans Carter

par le prince MOZAFFAR FIROUZ (*)

LE *président des Etats-Unis* a une morale bien à lui. Alors *que le peuple iranien* est unanime à exiger la prompte abdication du chah, M. Carter, par ses déclarations ambiguës et contradictoires, entretient l'équivoque, ne cessant de *répéter avec ses conseillers* que son pays ne tolérera aucune intervention soviétique dans les affaires intérieures de l'Iran.

M. Carter ne devrait pas oublier que depuis vingt-cinq ans, depuis la chute de Mossadegh, *l'intervention* américaine est flagrante en Iran. *Washington y a imposé un* despotisme à sa dévotion et y a envoyé quelque cinquante mille experts, techniciens militaires et agents de la C.I.A. L'Union soviétique ne l'ignore évidemment pas. Si elle a jusqu'à présent toléré cette intervention — qui va à *l'encontre du traité signé* en 1920 avec l'Iran, il faut croire *qu'elle l'arrangeait* ; à ses yeux, *rien* ne pouvait mieux pousser le peuple au désespoir. Le but est aujourd'hui atteint. Les avertissements répétés de l'agence Tass et des journaux soviétiques *montrent que Moscou ne* se contente plus de demeurer spec*tateur. Les Izvestia du 4 janvier* écrivent qu'on a affaire en Iran à *un « mouvement populaire pour la liberté, la démocratie et l'indépendance nationale contre les forces réactionnaires appuyées par l'impérialisme, et que ce mouvement atteint son point culminant ».*

Les Américains sont parvenus à la croisée des chemins. S'ils ne veulent pas que la situation *s'aggrave* au point de les *menacer* de tout *perdre, ils n'ont pas d'autre* choix que d'adapter dans les meilleurs *délais leur diplomatie* à la réalité iranienne et au nouvel équilibre des forces dans le monde. Les désertions se multiplient dans l'armée, tant parmi les *officiers* que dans les troupes de terre et de mer. L'ambassadeur Sullivan voudrait persuader le président des Etats-Unis de provoquer un coup d'Etat militaire et d'organiser une répression *féroce.* Mais M. Carter hésitera sans doute de suivre les conseils de celui qui fut responsable, il y a quelques *années*, de la faillite *diplomatique* américaine au Laos.

Loin de contribuer à la stabilité de la *région comme le prétendent*, ironiquement sans doute, certains conseillers du président, la présence du chah *et le maintien de son* régime constituent un facteur capital de déséquilibre. A la Guadeloupe, les alliés de M. Carter ne se sont pas gênés pour le lui faire com*prendre*.

Une *seule voie s'offre pour* sortir pacifiquement du drame et éviter une *guerre* civile qui, *autrement*, s'annoncerait inévitable :

1) Que, dans une déclaration *commune, les deux super-puissances* proclament solennellement leur intention de respecter la neutralité, l'intégrité territoriale et l'indépendance nationale de l'Iran ;

2) Qu'elles s'engagent à s'abstenir de toute ingérence *dans les affaires* intérieures de l'Iran ;

3) Qu'elles s'entendent pour recon*naître que le destin et le régime poli*tique de l'Iran relèvent *du seul peuple* iranien, décidant souverainement et en toute indépendance.

Après vingt-cinq années d'oppression qui l'ont réveillé, formé et mobilisé, le peuple iranien est à nouveau debout. Il a conscience de ses droits et de ses responsabilités. Il veut assumer pleinement son avenir dans son pays pacifié et *devenu une* Suisse à l'intersection des continents. L'hon*neur et le prestige des* super-puissances et des pays amis, particu*lièrement de la France, devraient* les amener à aider à la réalisation d'un tel dessein.

L'ancien président américain Woodrow Wilson a bien dit que « *la liberté ne vient jamais des gouvernements* » ; que « *l'histoire de la liberté se confond avec l'histoire de la résistance* ».

Le général de Gaulle, en son temps, a donné à cette formule tout le sens qu'elle méritait.

Voici qu'aujourd'hui, grâce à l'autorité et à *l'intégrité de l'ayatollah* Khomeiny, le peuple iranien uni vient d'entrer à son tour dans une résistance qui débouchera de gré ou de force sur la liberté et l'indépendance, restant ainsi fidèle aux enseignements du Dr Mossadegh, héros national et symbole de la libération de l'Iran de toute domination étrangère.

(*) *Ancien président du conseil* d'Iran, ancien ambassadeur à Moscou, auteur de *l'Iran et l'imposture de l'histoire* (L'Herne).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4297-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

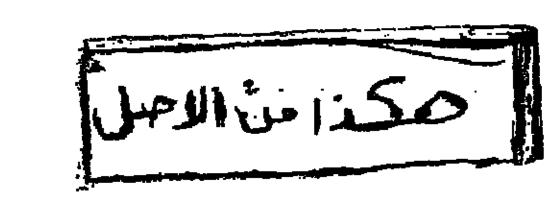
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977



LE CHANGEMENT DE RÉGIME AU CAMBODGE ET SES CONSÉQUENCES

ÉVACUÉ PAR UN HÉLICOPTÈRE THAILANDAIS

M. Ieng Sary s'est réfugié en Chine

Bangkok. — *Le numéro deux du régime khmer rouge, M. Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, a pris, jeudi 11 janvier, la route de l'exil alors que, selon des informations de sources militaires thaïlandaises, les troupes vietnamiennes et leurs alliés du FUNSK progressent vers l'ouest cambodgien et la région de la frontière thaïlandaise.*

M. Ieng Sary, qui avait obtenu une autorisation de transit du gouvernement de Bangkok, a été évacué avec une dizaine de Khmers, parmi lesquels des femmes et des enfants, par deux hélicoptères militaires thaïlandais qui sont allés les chercher en territoire cambodgien, dans la ville frontière de Poïpet. Immédiatement transférés à l'aéroport international de la capitale, ce groupe a embarqué dans le premier avion pour Hongkong. M. Ieng Sary a franchi en voiture la frontière chinoise vendredi matin.

Les autorités thaïlandaises avaient aussi accordé un visa de transit au président du Kampuchéa démocratique, M. Khieu Samphan. Il semble qu'au dernier moment il ait choisi de demeurer au Cambodge et de renforcer, par sa présence, la continuité légale du régime khmer rouge. Il est probable, estiment ici les milieux diplomatiques, que M. Ieng Sary se rendra aux Nations unies pour épauler, en sa qualité de responsable des

De notre correspondant

affaires étrangères d'un gouvernement qui reste reconnu par la majorité des pays non communistes ainsi que par la Chine, l'offensive diplomatique antivietnamienne du prince Sihanouk.

Pour leur part, les nouveaux dirigeants de Phnom-Penh ont proclamé jeudi l'avènement de la « République populaire du Kampuchéa ». On est donc à nouveau en présence de deux Cambodge. Il faut s'attendre, comme ce fut le cas au début des années 70 entre les représentants de la République du maréchal Lon Nol et ceux du GRUNK (gouvernement royal d'union nationale) — dont M. Ieng Sary et le prince Sihanouk étaient déjà les diplomates les plus actifs, — à de vifs assauts verbaux et à des torrents d'accusations opposant les défenseurs du précédent régime, qui ont été contraints à prendre le maquis, et ceux qui ont occupé à Phnom-Penh leurs résidences officielles.

Cependant, aucune règle de droit international ne fait obligation à l'autorité légale de siéger dans la capitale. N'a-t-on pas vu pendant la guerre d'Indochine une fraction de la communauté internationale reconnaître des gouvernements réfugiés dans la jungle ? A partir du moment où, comme cela semble être le cas, MM. Pol Pot, premier ministre, et Khieu Samphan, président, continuent à résister à l'invasion vietnamienne sur une portion du territoire khmer, et alors que le ministre des affaires étrangères est en mesure d'assumer ses fonctions à l'extérieur du pays, un semblant de gouvernement et de souveraineté existe. Seules les forces armées de Hanoï peuvent, par la force, mettre un terme à cet imbroglio.

Selon des représentants khmers rouges qui demeurent quotidiennement en contact avec les autorités thaïlandaises à la frontière, M. Pol Pot, les restes de son administration et quelques troupes auraient constitué une zone de résistance dans le massif montagneux des Cardamomes, dans la région de Païlin, non loin de la frontière sud-est de la Thaïlande.

On affirme, des mêmes sources, que les combats se poursuivent dans l'Est cambodgien et les zones limitrophes du Vietnam et aux alentours de la capitale évacuée dimanche. Mais le ravitaillement les munitions des Khmers rouges seraient en voie d'épuisement.

Enfin, on indique de source autorisée au bureau des Nations unies à Bangkok que le secrétaire général, M. Waldheim, qui avait prévu d'effectuer une visite officielle dans six pays de la région, au nombre desquels se trouvent le Vietnam et le Cambodge, n'a pas modifié son projet.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES.

Le prince Sihanouk a été entendu comme représentant légal de Phnom-Penh

Nations-Unies (New-York). — Le prince Sihanouk estime qu'il a remporté *une victoire au cours du débat* du Conseil de sécurité sur le Cambodge, commencé jeudi 11 janvier. Il a pu prendre la parole dès la *première séance au titre de représentant légal du gouvernement cambodgien et avant même que la délégation rivale renvoyée par le nouveau régime de Phnom-Penh soit arrivée à New-York. En outre, les Vietnamiens ont pu mesurer leur isolement : seuls l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie* et Cuba ont parlé en leur faveur.

Le représentant de Hanoï, qui avait demandé à être entendu par le Conseil, en a lui-même « rajouté » inutilement en donnant la liste des onze pays qui ont reconnu à ce jour le nouveau régime de Phnom-Penh. En dehors de six pays du pacte de Varsovie (tous, sauf la Roumanie), du Vietnam, du Laos et de Cuba, les *seuls vrais amis sont l'Afghanistan et* l'Ethiopie, qui ont démontré ainsi le degré de leur alignement. Le discours de M. Ha Van Lau a été également *maladroit en laissant* complètement de côté les accusations lancées contre son pays sur son rôle dans l'invasion du Cambodge — *il n'a même pas pris la peine de les* démentir — et en choisissant ce curieux moment pour assurer ses

De notre envoyé spécial

autres voisins que le Vietnam souhaitait ouvrir une « nouvelle page » dans ses relations avec eux. Ces assurances sur le « *strict respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance du Cambodge* », qui auraient toujours inspiré les relations de son gouvernement avec Phnom-Penh, rappelaient les excès du même genre commis par la propagande soviétique pendant la crise tchécoslovaque en 1968. Le délégué chinois a, d'autre *part, causé un certain embarras en* démontrant que le télégramme attribué au nouveau gouvernement de Phnom-Penh et remis par la délégation vietnamienne au *secrétariat de* l'ONU n'avait pas été acheminé par la compagnie américaine R.C.A., comme l'assuraient les Vietnamiens, *ni par aucune autre compagnie télé*graphique. On admet du côté soviétique que les Vietnamiens ont commis *l'erreur de recopier ce télégramme sur un formulaire de la R.C.A., mais* que ce texte aurait été transmis « *par d'autres moyens* »...

Parlant en premier, le prince Sihanouk a placé le conflit dans son contexte historique national. Selon lui, le Vietnam rêve d'« avaler » le *Cambodge depuis le quinzième siècle*, et le Vietnam du Sud actuel était autrefois le Sud-Cambodge. Remarquant que vingt-trois jours seulement *s'étaient écoulés entre la création du* Front uni pour le salut national et le lancement d'une attaque générale par douze divisions au moins dotées de *matériel moderne, l'orateur a tourné* en dérision la version du « *soulèvement national* » mise en circulation par le camp soviétique.

Le silence occidental

L'ancien chef d'Etat, tout comme *ses amis chinois, a passé sous* silence les noms de Pol Pot et de Ieng Sary, dirigeants des Khmers rouges. Il n'a pas soulevé le pro*blème des exactions de l'ancien* régime dans son discours et il a paru quelque peu excédé, au cours d'une conférence de presse ultérieure, par les questions posées à ce *sujet*. Dans ces conditions, on a assisté au spectacle paradoxal de voir les représentants de l'U.R.S.S., du Vietnam et de *Cuba* parler des *droits de l'homme* avec plus d'ardeur que les autres participants à la réunion, Occidentaux compris. Le plus *violent a été le délégué de Cuba*, qui s'est lancé dans une diatribe franchement injurieuse contre le prince, qualifié de « *prince d'opérette* », d'« *amateur d'exil doré* » et de « *canard laqué* »... Il a quasiment reproché à l'ancien chef d'Etat cambodgien de ne s'être pas donné la mort comme les bonzes de Saigon, car « *le sang de deux millions de Kampuchéens vous étouffe* », a-t-il dit. Le prince *répondra sans doute à ces attaques* devant le Conseil vendredi. Il s'est borné à dire à la presse que, s'il est un prince d'opérette, alors « *Fidel Castro est un communiste d'opérette avec sa barbe et ses uniformes* ».

Les Soviétiques ont soigneusement esquivé, *pour leur part*, les polémiques de ce genre. Ils ont cherché à éviter les occasions, qui se présentaient en grand nombre, *d'étaler* leur isolement. Ils auraient pu empêcher le prince de parler en y « mettant le paquet », par exemple en demandant un vote pour que la question de sa participation soit considérée comme une affaire de fond et non de procédure — ce pourquoi ils pouvaient utiliser leur veto. *Mais, pour ne pas heurter* les pays du tiers-monde, ils ont *préféré* marquer chaque étape du débat par un baroud d'honneur, soucieux de ne pas transformer leur protestation en obstruction. Un seul vote de procédure a donc eu lieu pour savoir si, comme le demandait l'U.R.S.S., *le débat pouvait être ajourné* à lundi, dans l'attente de la délégation du nouveau régime de Phnom-Penh. Cette proposition n'a recueilli que les voix de l'U.R.S.S. et de la Tchécoslovaquie, les treize autres membres du Conseil votant pour la poursuite de la discussion. Les deux orateurs du tiers-monde (Koweït et Bangladesh) se sont prononcés avec insistance pour l'audition du prince.

En comparaison, les Occidentaux *ont été étrangement silencieux*. M. Young, représentant des Etats-Unis, a remarqué que la session était « *intéressante* », ce qui a choqué *quelques délégués du tiers-monde* (« *Toute l'affaire est plutôt tragique* », lui a répondu le représentant du Koweït). Le représentant français n'a pas encore *pris la parole*.

MICHEL TATU.

UN MANIFESTE DU FUNSK

Selon la S.P.K. (Agence de presse du front d'union nationale du Kampuchea pour le salut national), le conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea a publié le 10 janvier, à Phnom-Penh, un manifeste dont voici des extrait.

Après la *victoire remportée* dans la lutte contre l'agression américaine pour le salut national, notre pays *aurait pu jouir de l'indépendance* et de la liberté, et notre peuple, de la paix, pour édifier la prospérité et le *bonheur* pour la patrie, mais la clique Pol Pot-Ieng Sary a trahi les intérêts de la *nation*, s'est emparée des acquis de la révolution, a mis sur pied un régime dictatorial, cruel, jamais vu dans l'histoire transformé le Kampuchea en un enfer terrestre couvert de sang, de larmes (...).

Nous, conseil populaire révolutionnaire du Kampuchéa, nous déclarons solennellement, au nom de tout le peuple kampuchéen, abolir entièrement le régime dictatorial, *fasciste et de génocide* de la clique réactionnaire Pol Pot-Ieng Sary et fonder le régime de République populaire du Kampuchéa. (...)

La République populaire du Kampuchéa s'engage à *réaliser* une politique extérieure de paix, d'amitié et de non-alignement en vue de contribuer à la paix, à la stabilité et à la prospérité en Asie du sud-est. (...).

Le conseil populaire révolutionnaire (...) affirme solennellement son droit d'être l'unique représentant légitime et légal dans les relations internationales aux Nations unies, dans le mouvement des pays non-alignés et dans les autres organisations internationales auxquelles le Kampuchéa a adhéré, rejette toute activité de qui que ce soit agissant au nom du Kampuchéa. Il déclare maintenir toutes les relations diplomatiques existantes entre le Kampuchéa et les autres pays, être disposé à établir les relations diplomatiques avec les autres pays, suivant le principe de la coexistence pacifique, du respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. (...).

Selon un nouveau dirigeant

LES KHMERS ROUGES ONT TUÉ TROIS MILLIONS DE PERSONNES

A Hanoï, M. Rua Samay, secrétaire général du FUNSK, est apparu pour la première fois en public, au cours d'un meeting de « *solidarité* » organisé jeudi 11 janvier au théâtre municipal. Il a affirmé que trois millions de Cambodgiens avaient *été tués* depuis mai 1975 par la « *clique Pol Pot-Ieng Sary* », « *commando de choc de l'expansionnisme et de l'hégémonisme chinois* ». Il a mis l'accent sur la « *solidarité particulière* » unissant les peuples vietnamien et cambodgien. Expliquant la rapidité de l'effondrement du régime khmer rouge, il a dit : « *Plus de trois millions et demi de citadins ont été chassés vers les campagnes et enfermés dans des communes de type chinois, véritables camps de concentration, où ils mouraient de faim, de soif, de maladie et des suites des sévices subis. Le pays tout entier était réduit à néant.* (...) »

M. Vance condamne l'« invasion » du pays par les troupes de Hanoï

Le secrétaire d'Etat américain a lancé jeudi 11 janvier un appel à « *tous les pays souhaitant la paix et la stabilité en Asie pour qu'ils marquent clairement leur opposition à l'invasion du Cambodge* ». M. Vance a, lors d'une *conférence* de presse à Washington, rappelé la position américaine selon laquelle l'intervention vietnamienne au Cambodge « *menace la stabilité* [de l'Indochine] *et viole les principes internationaux sur le respect des frontières* ». Il a affirmé que tous les pays « *devraient agir pour le retrait des forces d'invasion et pour le respect de l'intégrité territoriale de tous les Etats de cette région* ». M. Vance a indiqué qu'il n'avait pas pu établir le rôle de l'U.R.S.S. dans cette affaire. Il a précisé que les rebelles khmers et les Vietnamiens avaient utilisé des armes américaines saisies au Vietnam du Sud après l'effondrement du régime de Saigon.

A Londres, on indique de source autorisée que la Grande-Bretagne coordonnera avec les autres pays de la C.E.E. son attitude sur le Cambodge aux Nations unies.

Jusqu'à présent, le Foreign Office s'est abstenu de condamner l'intervention vietnamienne, se bornant à exprimer son « *inquiétude* » devant l'évolution de la situation.

Tandis que M. Fidel Castro envoyait jeudi un message de soutien au nouveau régime cambodgien et annonçait la prochaine réouverture de l'ambassade cubaine à Phnom-Penh — fermée à la fin de l'année dernière, — la Corée du Nord a condamné *fermement* l'« *invasion* » du Cambodge, demandant que « *toutes les troupes vietnamiennes soient retirées immédiatement du territoire cambodgien* ».

La Chine, pour sa part, a lancé une offensive diplomatique pour rallier des soutiens à l'ancien régime khmer. Les représentants étrangers à Pékin, à l'exception de ceux dont le gouvernement a reconnu la nouvelle « *République populaire du Kampuchéa* », ont été reçus jeudi au ministère des affaires étrangères. Les Chinois ont insisté auprès de leurs interlocuteurs sur trois points : le gouvernement de M. Pol Pot demeure le représentant légal à l'ONU du Cambodge ; le *comportement* du Vietnam fait peser une menace sur la paix dans la région ; l'appel lancé par M. Pol Pot pour que toute aide à Hanoï soit suspendue doit être entendu.

Au cours d'un banquet organisé jeudi en l'honneur du vice-premier ministre thaïlandais, M. Gu Mu, vice-premier ministre chinois, a condamné la politique vietnamienne. Son hôte l'a approuvé, déclarant : « *Le gouvernement thaïlandais est très préoccupé par la situation au Kampuchéa. Je suis tout à fait d'accord avec M. Gu Mu quand il affirme que cet incident n'aurait pas pu se produire sans le soutien d'un pays important* », c'est-à-dire l'U.R.S.S.

Le sort de MM. Ieng Sary et Pol Pot

Le premier ministre thaïlandais aurait reçu un message du nouveau *chef du Cambodge, M. Heng* Samrin, qui lui aurait été remis par l'ambassadeur vietnamien à Bangkok, affirme un quotidien thaïlandais. Radio-Hanoï a affirmé, d'autre part, jeudi, que la chute de Phnom-Penh n'aurait aucune influence sur la « *politique de paix, d'amitié et de coopération* » du Vietnam avec les autres pays d'Asie du Sud-Est. L'inquiétude manifestée par ces pays, selon la radio, est due à un « *malentendu dont ont profité des éléments mal-intentionnés* ».

Enfin, dans l'avion qui le menait de Bangkok à Hongkong, M. Ieng Sary a fait des déclarations au *New York Times*. Le *vice-premier ministre du* « Kampuchéa démocratique » a affirmé qu'il quittait son pays temporairement pour une mission « *très délicate* » à Pékin. Il a déclaré que la lutte se poursuivait et que « *nous remporterons la victoire* ». De violents combats ont eu lieu à Phnom-Penh au moment de l'évacuation, a-t-il dit, et Mme Yun Yat, ministre de l'éducation et femme de M. Son Sen, vice-premier ministre chargé de la *défense, qui l'accompagnait*, a précisé qu'il y avait eu « *de nombreux morts* ». M. Pol Pot est vivant au Cambodge, a ajouté M. Ieng Sary, qui a dit l'avoir vu jeudi peu avant son départ. *Interrogé sur la fuite de son* gouvernement, qui a abandonné Phnom-Penh dimanche, il s'est *écrié : « Que voulez-vous ? Quand les chars arrivent avec des canons, pourquoi garder la ville ? Pourquoi rester ? Nous pensons qu'il est normal de faire retraite devant des chars. Mais les Vietnamiens n'ont pris que les villes* » et « *la haine des Cambodgiens pour les Vietnamiens est encore plus grande que celle qu'ils avaient pour les Américains* ». — (Reuter, A.F.P., A.P., U.P.I.)

BELGRADE : soutien au Kampuchéa démocratique.

(De notre correspondant.)

Belgrade. — M. Kalezitch, ambassadeur et porte-parole du secrétariat des affaires étrangères, a donné, jeudi 11 janvier, à sa conférence hebdomadaire de presse, la première réaction autorisée yougoslave sur le conflit entre le Kampuchéa et le Vietnam.

Il a affirmé que la demande adressée au Conseil de sécurité par le gouvernement du Kampuchéa était « *légitime* ». Il a souligné que le gouvernement yougoslave avait été, dès le début, en contact direct avec Phnom-Penh et Hanoï et que des messages avaient été échangés au niveau le plus élevé, les démarches yougoslaves ayant été conçues comme une contribution à la solution pacifique du conflit. Après avoir rendu un vibrant hommage au prince Sihanouk, « *éminent homme d'Etat de réputation mondiale, patriote et combattant pour la liberté de son pays et l'un des fondateurs du mouvement des non-alignés* », M. Kalezitch a déclaré : « *La Yougoslavie a toujours soutenu la politique d'indépendance et de non-alignement du peuple et du gouvernement du Kampuchéa et du prince Sihanouk.* » Il a réaffirmé la nécessité du respect absolu en toutes circonstances, de l'indépendance de chaque pays, de ses frontières et de non-ingérence dans ses affaires intérieures. — P. Y.

● *Le Comité du Cambodge neutre et indépendant* (45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris, tél. 380-34-27), organise, dimanche 14 janvier, à 9 heures, une manifestation à Paris, partant de la Maison de la Radio en direction de l'ambassade du Vietnam, pour « *condamner l'invasion du Cambodge par les troupes nord-vietnamiennes, ainsi que le régime sanguinaire de Pol Pot* ».

L'AGGRAVATION DU CONFLIT SINO-SOVIÉTIQUE

Moscou commence à distinguer « bons » et « mauvais » Chinois

Moscou. — M. Brejnev, accompagné de M. Tchernienko, *membre du bureau politique* et secrétaire du comité central du P.C. soviétique, a quitté Moscou jeudi 11 janvier par le train pour la Bulgarie, où il fera, annonce l'agence Tass, une « *brève visite d'amitié* », puis où il prendra quelques jours de repos.

Sur le trajet, le secrétaire général devrait en principe traverser la Roumanie, et on se *demande à Moscou s'il en profitera pour* rencontrer M. Ceausescu. Depuis quelques mois, le contentieux entre la Roumanie et l'Union soviétique s'est alourdi avec la visite à Bucarest de M. Hua Guofeng, le *refus de M. Ceausescu* d'accepter une augmentation des dépenses militaires du pacte de Varsovie, et la désapprobation de la Roumanie de l'intervention vietnamienne au Cambodge.

M. Brejnev pourrait aussi saisir l'occasion de *son séjour à Sofia* pour exalter la cohésion du camp socialiste — exercice ne présentant en Bulgarie aucun risque politique — à un moment où l'U.R.S.S. et ses alliés viennent de marquer un point en Asie et où la campagne anti-chinoise redouble de violence. Cependant, Moscou se demande si les « forces d'avant-garde en Chine » ne vont pas provoquer le « retour au socialisme ».

Avec l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington, les projets de ventes d'armes occidentales et la chute du gouvernement Pol Pot, la presse soviétique ne manque pas de prétextes pour attaquer la Chine, et elle n'en néglige aucun. La campagne antichinoise vient d'atteindre un nouveau sommet, entretenant chez les Soviétiques, même les moins enclins à prendre pour argent comptant les arguments officiels, la crainte d'une agression chinoise et d'une nouvelle guerre.

La Chine est présentée comme un facteur essentiel de déstabilisation dans le monde entier. En Europe, elle sape la détente en s'alliant avec « *les gros bonnets de l'OTAN* ». En Asie, elle multiplie les provocations contre le Vietnam, revendique les îles Spratly (en mer de Chine du Sud), masse ses troupes aux frontières de l'Inde, cherche un accès direct au port pakistanais de Karachi et réclame une base navale en Birmanie, sur le littoral de l'océan Indien. Dans tout le continent elle se sert des Chinois d'outre-mer comme d'une « *cinquième colonne* ». Au Proche-Orient, elle est prête à établir des relations diplomatiques avec Israël, faisant ainsi « *un nouveau pas dans la voie de la trahison des intérêts arabes* ». En Amérique latine, elle soutient Pinochet et, en Afrique, elle provoque des scissions au sein des mouvements révolutionnaires, faisant cause commune avec les racistes de Rhodésie et d'Afrique du Sud.

Moscou vient de découvrir un nouveau cheval de bataille : la Chine bafoue les droits de

De notre correspondant

l'homme. Exemples cités par la presse *soviétique* : la police a tiré à Changhaï sur des ouvriers réclamant des augmentations de *salaires ; on menace ceux qui* colle des *dazibaos* hostiles aux autorités. « *Maoïsme et droits de l'homme sont incompatibles quels que soient les efforts déployés par Pékin et Washington pour prouver le contraire.* »

Selon les Soviétiques, cette « incompatibilité » s'est manifestée crûment au Kampuchéa, où « *les maoïstes avaient transformé le peuple cambodgien en cobayes de leurs expériences sociales* ». Inspiré par les idées de Mao, le régime Pol Pot empruntait ses méthodes « *à l'arsenal du nazisme hitlérien, de l'époque médiévale en Asie* et *du racisme contemporain* ».

Si la violence de la polémique ne se dément donc pas, on discerne un infléchissement dans l'analyse présentée par les commentateurs soviétiques à propos de la politique intérieure chinoise. Après le onzième congrès du P.C. chinois, la conclusion des Soviétiques étai tdes plus sim-Soviétiques était des plus simd'acharne sur ses adversaires *sans pour* autant renoncer à la politique anti-soviétique et antipopulaire de Mao.

Or la *Literatournaya Gazeta vient de publier un article plus* circonstancié. Sans doute l'hebdomadaire de l'Union des écrivains soviétiques estime-t-il toujours que la direction chinoise « *manipule* » les colleurs d'affiches parce que Deng Xiaoping et son groupe « *comprennent le mécontentement croissant du peuple* » et veulent « *laisser sortir la vapeur* », mais il note l'apparition de thèmes nouveaux comme les appels au rétablissement de « *contacts amicaux avec le grand pays socialiste qu'est l'Union soviétique* ». Le journal estime que « *les forces actives du peuple chinois prennent au sérieux la lutte contre le despotisme, pour la démocratie socialiste, contre le culte de la personnalité, non seulement celui de Mao, mais aussi celui de Deng Xiaoping* ».

Selon la *Literatournaya Gazeta*, certains commencent en Chine à comprendre que la critique du maoïsme faite par l'Union soviétique dès le début des années 60 était pleinement justifiée. Certes, ils ne sont pas encore très nombreux et ils ne se recrutent pas parmi les dirigeants, mais « *cette vérité commence à faire son chemin* ». De plus, la politique des « *quatre modernisations* » menée par Deng Xiaoping va rapidement se heurter à une contradiction : *ou elle dégénérera en une* « *militarisation* » de la Chine ou il faudra bientôt se rendre compte que, « *si l'on prend au sérieux la modernisation dans un sens socialiste, les pays socialistes et non l'impérialisme doivent être les alliés naturels de la Chine* ».

Est-ce l'amorce d'un ton nouveau ? Une volonté de faire le tri entre les « *bons* » et les « *mauvais* » Chinois ? Il est encore trop tôt pour se prononcer, mais cet article témoigne de l'intérêt mêlé d'étonnement avec lequel l'Union soviétique observe les soubresauts de la politique intérieure chinoise.

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

LE PROJET DE TRAITÉ DE PAIX

Washington attend de l'Égypte et d'Israël des concessions substantielles avant de s'engager à nouveau

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement américain vient d'adresser un avertissement à l'Egypte et à Israël, tout en manifestant son mécontentement. Bien que les gouvernements de Jérusalem et du Caire aient affirmé, au début du mois, leur volonté de reprendre au plus tôt les négociations, le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, estime que ce moment, de cette relance, n'est pas encore venu. Il l'a indiqué très nettement, jeudi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, à Washington. M. Vance a ainsi signifié à Jérusalem et au Caire, qu'il ne fallait pas mettre la charrue devant les bœufs. Israéliens et Egyptiens doivent encore faire des progrès dans la recherche d'un compromis avant qu'une nouvelle rencontre tripartite puisse être envisagée, et qu'une date puisse être fixée. *Le secrétaire d'Etat a déclaré que* les contacts se poursuivaient pour le moment, au niveau des ambassadeurs.

Israéliens et Egyptiens avaient reconnu, ces derniers jours, que l'évolution de la situation, en Iran *et en Turqui, rendait encore plus* urgente et nécessaire la signature du traité de paix et annoncé un « assouplissement » de leurs positions respectives. Les déclarations de bonnes intentions du Caire et de Jérusalem n'étant pas accompagnées d'une initiative concrète, n'ont pas convaincu les Etats-Unis.

Echaudée par les précédents échecs, la diplomatie américaine ne veut pas accorder sa caution sans disposer d'assurances contre *de nouvelles déconvenues.*

Elle attend des Egyptiens et des Israéliens qu'il se disent claire*ment prêts à faire des concessions* sur l'essentiel et non sur certains aspects juridiques — et secondaires — du projet de traité.

C'est vraisemblablement ce langage qu'a tenu, dans la soirée du 9 janvier, M. Samuel Lewis, am*basadeur des Etats-Unis en Israël,* au cours d'une entrevue avec M. Begin. Durant cette rencontre, M. Lewis a fait connaître à son interlocuteur la teneur de la lettre récemment adressée à la Maison Blanche par le gouvernement égyptien. *Dans* les milieux proches du cabinet israélien, on assurait, mercredi, que les dirigeants de *Jérusalem,* estimaient *n'avoir constaté aucun* changement d'importance, dans la position égyptienne.

FRANCIS CORNU.

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE EN IRAN

M. Vance annonce que le chah a décidé de « prendre des vacances à l'étranger »

Un conseil de régence va être mis en place

« *Le chah a décidé* de quitter l'Iran pour prendre des vacances à l'étranger. Nous estimons que c'est une décision sage et nous l'approuvons. En vertu de la Constitution iranienne, il désignera un conseil de régence avant de partir. Je crois que ce conseil sera désigné dans quelques jours », a déclaré M. Cyrus Vance, au cours d'une conférence de presse à Washington, le jeudi 11 janvier.

Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il a été informé de cette décision par la voie diplomatique, mais il s'est refusé à préciser la date du départ du souverain *et* la durée de son *séjour* à l'étranger. Il a ensuite apporté son soutien au nouveau premier *ministre*. « *Nous estimons*, a-t-il dit, que le nouveau gouvernement doit bénéficier de toutes les possibilités d'apla*nir les divergences en Iran et de trouver* une solution pacifique politique ». Il a ensuite lancé un appel aux militaires et aux dirigeants politiques pour qu'ils « trouvent un moyen d'œuvrer ensemble ».

Cette réévaluation de la position américaine semble avoir *été* accélérée par la crainte d'un coup d'Etat militaire en Iran. « Ce serait un désastre », a confié un haut *fonctionnaire* américain en révélant que les Etats-Unis sont au courant de l'existence de plusieurs complots militaires en germe dans ce pays.

Des avions de l'armée de l'air américaine n'en continuent pas moins à acheminer des équipements *militaires* des*tinés aux troupes iraniennes*. Selon le Pentagone, ces fournitures, commandées il y a une semaine, ont une valeur de *10 millions* de *dollars.*

A Téhéran, signale notre envoyé spécial, les concessions faites par le chah n'ont *pas désarmé l'hostilité de l'opposition.* La radio a annoncé que des manifestations ont eu lieu dans la capitale et à Chiraz où les bâtiments de la Savak ont été incendiés jeudi et le consulat des Etats-Unis attaqué. La radio a également annoncé que l'université de Téhéran rouvrira ses portes samedi.

A Paris, l'ayatollah Khomeiny a reçu une nouvelle visite, mercredi, de deux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay (nos dernières éditions du 12 janvier). D'autre part, on laissait entendre jeudi soir dans l'*entourage du chef religieux* chiite que celui-ci pourrait regagner Téhéran dès que le souverain aurait quitté le pays.

A Tokyo, on annonce que les banques japonaises de commerce extérieur ont suspendu *leurs contrats à l'exportation* avec l'Iran, gelant ainsi tous les échanges avec ce pays. L'interruption du trafic *aérien et du courrier empêchait*, en effet, les maisons de commerce et les producteurs japonais de réclamer leurs créances.

Un coup d'épée dans l'eau ?

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Bien avant les déclarations du secrétaire d'Etat américain, les Iraniens étaient de plus en plus persuadés que le problème tant controversé du départ du chah avait été réglé et que, comme l'avait assuré le premier ministre à France-Inter, le voyage du souverain à l'étranger interviendrait *dans les « prochains jours » (le Monde* du 11 janvier). Aussi le discours de M. Bakhtiar, présentant au Majlis un programme dont les grandes lignes étaient déjà connues, avait quelque peu déçu, le premier ministre n'ayant fourni aucune nouvelle précision sur ce point. Tard dans la soirée, cependant, une visite inopinée de l'ambassadeur *des Etats-Unis*, M. William Sullivan, au palais de Niavaran, en compagnie du général Huyser, indiquait que l'épilogue était désormais proche.

M. Bakhtiar a donc gagné son pari, et il est maintenant certain que le Majlis ne lui chicanera pas son vote de confiance, qui interviendra probablement dimanche. D'ici là, devrait être *réglé le problème de la formation* du conseil de régence, qui, en l'absence du chah, assumera la responsabilité du pouvoir. Les consultations du *souverain* à ce sujet seraient déjà fort avancées.

Selon les milieux bien informés, le conseil, dont la composition serait rendue publique samedi, comprendrait, outre le premier ministre, le chef d'état-major des *forces armées*, le *général* Gharabaghi, le ministre de la cour impériale, M. Ardalan, le président du Majlis et celui du Sénat. M. Entezam, président de la NIOC (National Iranian Oil Company), ainsi que M. Siassi, personnalité considérée comme proche de l'opposition.

La « victoire » de M. Bakhtiar a cependant un léger goût d'amertume : *le fait que le départ* du chah ait été annoncée au monde par Washington — la radio iranienne n'avait toujours pas mentionné l'événement ce vendredi — semble donner raison à ceux qui affirment que *toute* l'entreprise n'est qu'une « *opération américaine* ». Le nouveau premier ministre a dû céder en *outre* sur le problème de savoir qui commandera effectivement *l'armée en l'absence du souverain.* Il paraît maintenant presque certain que c'est bien le refus du monarque d'accorder au ministre de la défense le droit de nommer les commandants des trois armes, qui avait dissuadé le général Djam d'*accepter ce portefeuille.*

Le général Chafarghat, nouveau titulaire de la défense, connu pour sa fidélité au chah, n'aura certainement pas les mêmes exigences. L'armée sera donc contrôlée par le conseil de régence *nommé par le roi*, ce qui, selon les milieux de l'opposition, limite singulièrement la portée de son prochain départ « *en vacances à l'étranger* ».

Nous recevant jeudi dans sa



(Dessin de CHENEZ.)

résidence de Chemnirane, M. Ali Amini nous avait assuré qu'il n'y avait plus de doute concernant le déplacement. S'agira-t-il d'un départ définitif ou d'une absence provisoire ? L'ancien premier ministre, qui aime rappeler qu'il avait été le premier à suggérer dans nos colonnes que le roi devrait « *s'éclipser pour un certain temps* » (*le Monde* du 12 septembre 1978) ne jure maintenant de rien. Faisant apparemment allusion aux pressions américaines, il affirme avec une certaine amertume « *Si le roi m'avait écouté il y a quelques mois, les choses se seraient déroulées autrement* », laissant ainsi entendre que le souverain pourrait bien partir sans retour.

Une solution par étapes

Qu'arrivera-t-il si le gouvernement Bakhtiar échoue ? M. Amini, qui admire le courage dont a fait preuve le nouveau premier ministre en acceptant d'assumer la responsabilité du pouvoir dans ces moments difficiles, n'exclut pas un échec dû à la faiblesse de l'équipe gouvernementale dont les membres ont été « *très mal choisis* ». Mais, affirme-t-il, le conseil de régence assurera la continuité du pouvoir et pourra éviter une crise en procédant à de vastes consultations avec tous les milieux *de l'opposition* en vue de dégager un « *consensus national* » et en essayant surtout de convaincre l'ayatollah Khomeiny d'*assouplir* ses positions.

M. Amini se déclare même prêt à se rendre à Neauphle-le-Château pour expliquer au chef spirituel chiite que, s'il s'oppose à tout compromis ou solution intermédiaire, il « *joue avec le sort du pays* ». Selon lui, les religieux seront « *débordés par les communistes* » s'ils n'agissent pas vite dans le sens de la modération, car ils ne sont ni organisés ni préparés à assumer les responsabilités du pouvoir. *L'opposition* religieuse, de concert avec l'opposition laïque, doit adopter, assure-t-il, une attitude « *sage* ». « *S'ils veulent tout chambarder, il y aura une révolution. Il faut qu'ils oublient leurs divergences s'ils souhaitent éviter une victoire communiste et une intervention de l'armée.* »

M. Amini estime qu'un coup de force militaire est exclu pour l'instant. La plupart des généraux, dit-il, sont convaincus de la nécessité du départ provisoire du roi et de l'urgence d'une solution civile. Mais, le souverain parti, l'armée, contrôlée par le conseil de régence, pourrait être tentée d'intervenir « *si le gouvernement de M. Bakhtiar échoue et si le chaos s'installe dans le pays* ». L'opposition a donc tout intérêt à être « *raisonnable* » pour ne pas mettre le conseil de régence dans une situation impossible. « *Si, en revanche, elle persiste à vouloir modifier de fond en comble le régime, le risque d'un coup d'Etat et d'un effondrement total du pays sera réel. L'armée ne comprend pas seulement des « durs », mais également des « modérés », et il ne faut rien faire qui puisse affaiblir ces derniers.* »

L'ancien premier ministre du chah ne cache pas qu'il compte sur M. Bazergan, chef du Mouvement de libération de l'Iran, et sur ses amis, qui, quoique très proches de l'ayatollah Khomeiny, dont ils partagent les convictions religieuses, sont partisans d'une « *solution par étapes de la crise iranienne pour ne pas inciter les militaires à intervenir* ».

Cet appel à la modération, lancé aussi bien à l'opposition qu'aux militaires, risque fort de ne pas être entendu. Certes, la neige, qui est tombée à gros flocons sur Téhéran, mardi et mercredi, a tempéré les ardeurs révolutionnaires, et la capitale présente un aspect plus pacifique. Les soldats de l'armée, qui stationnent *toujours* aux principaux carrefours stratégiques de la capitale, n'ont pratiquement pas tiré un seul coup de feu. Ce calme ne devrait toutefois pas faire illusion. Les esprits demeurent toujours aussi tendus. Il suffit de visiter le cimetière de Behechte-Zahra, au sud de Téhéran, pour se rendre compte que le simple départ du chah ne suffira pas à préparer *la réconciliation que* souhaite M. Amini.

Behechte Zahra est devenu une sorte de « *République islamique libre* », un forum politique où presque toute la semaine se succèdent *sans répit manifestations*, processions et meetings, sans que la police et l'armée, absentes des lieux, aient à intervenir. Jeudi, la foule y était particulièrement nombreuse et ardente : environ cinquante mille personnes venues en voitures et en autobus de tous les quartiers de Téhéran et des villes avoisinantes.

L'organisation est parfaite. Les lieux de rendez-vous sont fixés à l'avance et, en attendant que le cortège s'ébranle pour une ronde à travers le cimetière, les mollahs « chauffent » les fidèles en leur faisant scander des mots d'ordre politico-religieux ponctués d'*interminables « Allah Akhbar ! »* (« Dieu est le plus grand ! » et « *Marg bar chah !* » (« Mort au chah ! »).

Puis la procession, banderoles en tête, chante en vers rimés et rythmés sa haine du souverain et du régime : « *Chah, tu as voulu nous éparpiller pour nous laisser seuls dans le désert, mais c'est toi qui es demeuré isolé et sans pouvoir. Tu as détruit la terre de notre patrie !* »

Un étrange et fascinant dialogue chanté s'engage entre les hommes qui marchent à l'avant du cortège et les femmes en *tchador* qui les suivent : « *Tu as tué des milliers de jeunes* » ; « *Et tu les as mis dans des linceuls* » ; « *O toi, martyr de la liberté* » ; « *Je marche dans ta voie et le paradis sera ma maison.* »

Jeudi, les Moudjahidine Khalq Iran (les Combattants de la nation iranienne ») s'étaient donnés rendez-vous devant la tombe de Mehdi Rezai, tué par la SAVAK *il y a six ans. Au* cours des sept dernières années, le père du martyr, un boutiquier modeste, a perdu trois de ses fils et une fille tombés au champ d'honneur dans la lutte contre le régime (*le Monde* du 31 octobre). Monté sur un autocar, il exhorte près de deux mille sympathisants à continuer la lutte quel qu'en soit le prix. « *Le départ du chah*, dit-il, *ne règle rien. Il faut également extirper de notre pays la dynastie des Pahlevi, chasser l'impérialisme et combattre les intérêts américains.* »

Un peu plus loin, une vingtaine de mollahs haranguent la foule, qui, poing *tendu*, répète en chœur leurs mots d'ordre : « *Pourquoi as-tu tué les jeunes de ce pays ?* » ; « *Que ton héritier meure, chah cruel !* » « *Khomeyni a dit que tout le système royal devait disparaître* » ; « *Le chah américain doit être pendu ainsi que l'a demandé Khomeiny* » ; « *Nous ne voulons ni le chah ni Chahpour* (Bakhtiar), *mort à ces deux agents de l'impérialisme !* »

Le départ du chah pourrait-il désamorcer tant de haine ? Beaucoup en doutent et pensent qu'une fois de plus la concession faite par le palais arrive trop tard. Un an de politique absurde et de répression sanglante ont tellement radicalisé les positions qu'un simple départ en vacances du souverain risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau.

JEAN GUEYRAS.

● *Le Secours populaire français* a lancé récemment, à Paris, un appel à tous les méde[cins] et institutions médicales qui peuvent, sous quelque forme que ce soit, « *aider à sauver les vies humaines en Iran* ». Le Secours popul[ai]re français déclare avoir pris connaissance avec émotion du « texte dramatique » des médecins iraniens de la ville de Meched (*le Monde* du 2 janvier). Dans ce texte, les médecins iraniens déclaraient notamment « *être confrontés à un vaste massacre, de la part de l'armée, non seulement des manifestants politiques, mais aussi des simples gens dans les rues* ».

Les dons en espèces, antibiotiques, analgésiques, pansements, petit matériel chirurgical, peuvent être adressés aux comités du Secours populaire français dans les départements, ou au comité national, 9, rue Froissard, 75003 Paris C.C.P. 654-37.

LES ADEPTES DE LA RELIGION BAHA'I CRAIGNENT UNE PERSÉCUTION

L'assemblée spirituelle nationale des Baha'is de France s'inquiète du sort réservé en Iran aux nombreux adeptes de cette religion fondée en Perse en 1853 par Baha'U'llah, succédant au Bab, fusillé en 1850 à Tabriz.

« *Les événements actuels d'Iran sont l'occasion d'attiser de nouveau le fanatisme religieux et la haine de la population envers les minorités religieuses et notamment les baha'is, plus vulnérables, car non reconnus par la Constitution*, indique l'assemblée. *Dans de nombreuses localités d'Iran, des baha'is ont déjà été attaqués, leurs maisons pillées et incendiées, leurs lieux saints profanés. Par ailleurs, pour discréditer les baha'is, une campagne est en cours pour faire croire à l'opinion iranienne et mondiale que des baha'is iraniens avaient eu des responsabilités politiques dans le gouvernement, citant en particulier M. Hoveida. (...) Ni M. Hoveida (sous le gouvernement duquel l'accès de l'administration fut fermé aux baha'is) ni aucun autre homme politique, qu'il soit intègre ou corrompu, n'a été ou n'est baha'i. La foi baha'i est apolitique, pacifiste, neutre. Elle proscrit formellement — sous peine d'exclusion — toute activité politique, même la simple adhésion à un parti.* »

Les baha'is sont partisans d'une confédération mondiale des nations. Leur communauté est établie, assurent-ils, dans quatre-vingt trois mille localités dans le monde entier ! Elle siège comme organisation non gouvernementale au Conseil économique et social de l'ONU et à l'UNICEF. Les baha'is ont été à plusieurs reprises victimes de persécutions dans certains pays musulmans.

★ Assemblée spirituelle des baha'is de France, 11, rue de la Pompe, 75016 Paris.

هكذا من الاصل

EUROPE

Tchécoslovaquie

M. Sabata est condamné à neuf mois de prison à régime sévère

Prague *(A.F.P.).* — En moins de quatre heures, le tribunal de *Trutnov a condamné à une peine* de neuf mois de prison (assortie d'un régime sévère) M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la *Charte 77, jugé pour « injures à agent de la force publique »* (1). Cet ancien haut fonctionnaire du P.C. tchécoslovaque en Moravie *du Sud avait été arrêté le 1er octobre* dernier, alors qu'il se rendait à une réunion à la frontière polono-tchécoslovaque avec des *représentants du Comité polonais* d'autodéfense sociale (KOR). Il avait été alors inculpé de *« voies de fait »*. Mais les témoignages au *cours de l'instruction* ont montré que c'était lui qui avait subi des *« voies de fait »* lorsqu'il s'était porté au secours d'un de ses amis *brutalisé par les policiers.*

Seuls les enfants de M. Sabata et Mme Denise Tominova, une amie intime de la famille, ont pu assister au procès, *« la salle étant pleine »* aux dires des autorités. M. Sabata avait déjà été condamné en 1972 à six ans de prison pour avoir distribué des tracts conseillant l'abstention aux élections générales. Il avait été libéré dix-huit mois avant l'expiration de sa peine.

A l'issue des débats et des plaidoiries, M. Sabata a répondu au procureur qui lui reprochait de *ne pas avoir su tirer la leçon* de sa précédente condamnation : *« Si, j'ai appris ma leçon, et je sais que je continuerai à parler bien haut comme je l'ai toujours fait. (...) L'être humain n'est pas un chien, l'être humain doit vivre libre. »* Le président, M. Jiri Grulich, juge unique, s'est aussitôt levé pour énoncer le verdict.

L'avocat de M. Sabata, Me Danisz, a pu plaider durant le procès malgré la demande de radiation présentée par le barreau de Prague : le conseil national des avocats, qui devait se prononcer a, en effet, temporisé en réclamant au barreau un complément d'information.

La veille, six Tchécoslovaques ont été condamnés par le tribunal de Hradec-Kralové à de très *lourdes peines de prison*, pour avoir menacé de faire sauter des ouvrages d'intérêt national si on ne les laissait pas quitter la Tchécoslovaquie. M. Rostislav Foltin, trente-six ans (condamné à quatorze ans de prison), et cinq autres personnes dont les identités *n'ont pas été révélées* (condamnées à vingt-huit ans et demi au total), avaient déposé, l'année dernière, à la gare de Hradec-Kralové, une lettre exigeant que le gouvernement mette à leur disposition un hélicoptère. Ils menaçaient de faire sauter d'importants *ouvrages* au cas où l'on n'accéderait pas à leur demande.

(1) A Paris, *l'Humanité* rapporte le verdict sous le titre « Une lourde condamnation ». Il y a deux mois, le P.C.F. avait refusé de recevoir le fils de M. Sabata, qui voulait demander l'aide des communistes français pour son père. — (N.D.L.R.)

Union soviétique

● *Victor Kortchnoï* a été déchu de sa citoyenneté en décembre dernier, a annoncé, le jeudi 11 janvier, l'ambassade d'Union soviétique à Berne. Cette mesure, a-t-il été indiqué, entérine le fait que le grand maître des échecs n'a pas fait usage de ses droits de citoyen depuis deux ans. Il avait sollicité, en 1976, l'asile politique aux Pays-Bas et réside en Suisse. — *(Reuter.)*

Turquie

Ankara espère une assistance financière et militaire accrue des Occidentaux

De notre correspondant

Ankara. — *M. Warren Christopher*, secrétaire d'Etat adjoint américain, quitte, ce vendredi 12 janvier, la capitale turque à destination *de Bonn, après une journée* d'entretien avec les dirigeants turcs. Cette visite, qui ouvre une *« ère nouvelle »*, selon *le premier ministre turc*, après la récente levée de l'embargo d'armes qui avait frappé la Turquie, avait surtout pour but de *« tâter le terrain » en* vue d'une *« coopération multiforme »* entre Ankara et Washington. M. Christopher, de son côté, a déclaré qu'il était venu *« avec l'espoir »* de relancer les relations turco-américaines, après la levée de l'embargo. Il aurait aussi transmis un message *du président* Carter, réaffirmant que les Etats-Unis participeront activement au plan international d'aide économique à Ankara.

L'éventualité d'une aide économique accrue, la préparation d'un nouvel accord de défense entre les deux pays qui prévoirait entre autres la coopération dans l'industrie nationale d'armement, ainsi que les problèmes de Chypre, ont été au centre des entretiens. Pour Ankara, les problèmes de défense ne pourront être dissociés des problèmes économiques. La nécessité d'une opération de sauvetage économique du pays a été évoquée lors du récent *sommet* de la Guadeloupe. Les quatre puissances occidentales, d'accord sur le principe d'une assistance, chercheraient les *moyens de fournir* une aide économique et militaire d'urgence à Ankara dont le montant n'a pas été précisé. Une réunion, à cet *effet*, entre hauts fonctionnaires américains, allemands, anglais et français aura lieu la semaine prochaine à Bonn.

Ankara espère recevoir dans les mois à venir un minimum de *500 millions* de dollars de crédit par le biais d'un consortium des *grandes banques occidentales.* Washington n'en conseillerait pas moins aux dirigeants turcs d'adopter enfin les mesures d'aus*térité économique — déjà recom*mandées par le Fonds monétaire international.

Les Etats-Unis promettent en*tre autres une* aide annuelle de 300 millions de dollars durant cinq ans à partir de 1980. Cette somme est supérieure annuelle*ment de 75 millions* de dollars aux propositions initiales.

Le nouvel accord de défense garantirait éventuellement le sta*tut des bases militaires américai*nes installées sur le sol turc. Les négociateurs qui le préparent se réuniront le 16 janvier à Ankara.

ARTUN UNSAL.

Autriche

Des élections législatives anticipées auront lieu le 6 mai

De notre correspondante

Vienne. — Des élections anticipées auront lieu le 6 mai prochain en Autriche. Cette décision, qui a été prise à l'unanimité par *la direction du parti* socialiste (S.P.Œ.), jeudi 11 janvier, était attendue depuis que le chancelier Kreisky avait laissé entendre qu'il n'excluait pas *d'y recourir (le Monde* daté 24-25 décembre). Les partis populiste (Œ.V.P.) et libéral (F.P.Œ.), actuellement dans l'opposition, se *sont eux* aussi déclarés favorables à l'avancement de la date du scrutin, initialement prévue pour le 7 octo*bre 1979. Ils devraient donc se* rallier à la proposition des socialistes de dissoudre l'Assemblée au début du mois de mars.

L'analyse diverge sensiblement d'une formation à l'autre, en revanche, quant aux motifs qui ont conduit le chancelier à faire adopter cette décision par son parti. Pour M. Kreisky, il s'agissait d'éviter au pays les inconvé*nients* d'une campagne électorale qui, lancée par les populistes voici déjà plusieurs mois, aurait, en dévinitive, duré près d'un an. De fait, le ton n'a cessé de monter, ces derniers temps, entre le S.P.Œ. et l'Œ.V.P. Mais les populistes et les libéraux réfutent cet argument : pour eux, la décision qui vient d'être prise montre que le gouvernement socialiste, en place depuis plus de huit ans, est en réalité *« à bout de souffle »*.

Ebranlé par son échec au *référendum nucléaire et affaibli par* des dissensions au sein de son propre parti, M. Kreisky va affronter, en tout cas, une tâche *qui ne s'annonce pas facile. Ob*tiendra-t-il, pour la troisième fois consécutive, une majorité absolue, ce qui constituerait un cas fort rare en *Europe occidentale ?*

Si, après les élections, les socialistes se trouvaient dans l'obligation de conclure une alliance gouvernementale avec *leurs rivaux* populistes, il a indiqué qu'il préférerait, quant à lui, passer la main à un homme plus jeune, car il estime ne pas pouvoir être le chancelier d'une telle coalition. Cette tactique du « tout ou rien » comporte des risques, mais on ne peut exclure qu'elle lui réussisse une fois de plus. Surtout si le parti socialiste, après un passage à vide, sait se ressaisir et mobiliser ses militants dans le combat électoral.

La rapidité avec laquelle le S.P.Œ. s'est résolu à avancer la date du scrutin est déjà un signe qu'une certaine reprise en main est en cours. D'autre part, le gouvernement a adopté, mercredi 10 janvier, des mesures de relance de l'économie, dont l'effet ne se fera, *certes*, sentir que dans plusieurs mois, mais qui peuvent priver les populistes de certains arguments. M. Josef Taus, le président de l'Œ.V.P., a d'ailleurs reconnu que ce plan était bon, même s'il a reproché au gouvernement d'avoir trop tardé à le proposer.

Les principales mesures envisagées par le gouvernement sont la suppression de la taxe sur les investissements, l'abaissement du *coût du crédit, une* aide au tourisme, à l'industrie et à l'exportation, le soutien des petites et moyennes entreprises, ainsi que *la restructuratio ndes secteurs du* textile et de la sidérurgie. Au total, il en coûtera 3,3 milliards de schillings (1 schilling vaut environ 31 centimes) à l'Etat autrichien en cinq ans, dont 3,7 milliards sont déjà prévus pour cette année.

ANITA RIND.

A travers le monde

Brunéi

● *BRUNEI ET LA GRANDE-BRETAGNE* ont signé le 8 janvier un accord qui prévoit l'indépendance de ce protec*torat situé au nord de l'île de* Bornéo en décembre 1983.

Espagne

● TROIS CENT VINGT MILLE OUVRIERS et employés des chemins de fer, de la métallurgie et du bâtiment ont fait grève, jeudi 11 janvier, po'ir demander des augmentations de salaires, ont annoncé les syndicats. Le patronat avance de son côté le chiffre de cent soixante-dix mille grévistes. — *(A.F.P.)*

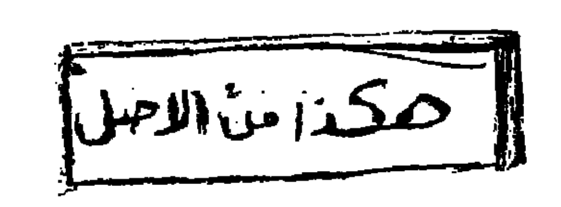
● LE GENERAL RAFAEL ALLENDE-SALAZAR URBINA a pris, jeudi 11 janvier, ses fonctions de gouverneur militaire de Madrid. Son prédécesseur, le général Constantino Ortin Gil, avait été assassiné le 3 janvier par un commando de l'organisation séparatiste basque ETA *(le Monde* du 5 janvier). Un policier municipal a d'autre part été tué ce vendredi matin à Madrid par des *inconnus qui ont réussi* à prendre la fuite. Huit personnes ont trouvé la mort depuis le début de l'année dans des attentats. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LA REVOLUTION ETHIOPIENNE a apporté le *« salut »* à la *communauté juive* des *« falachas »*, a indiqué jeudi 11 janvier l'agence d'information d'Addis-Abeba, en réac*tion aux accusations* de *« massacre »* portées par des ressortissants de cette communauté à Tel-Aviv *(le Monde* du 5 janvier). Tout en reconnaissant que les juifs d'Ethiopie ont été l'objet d'une discrimination systématique sous le règne d'Haïlé-Sélassié, l'agence ajoute que la révolution *« a reconnu aux juifs tous leurs droits »*. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● LE GENERAL HABYARIMANA, réélu président de la République pour cinq ans, le 24 décembre dernier, a *remanié*, jeudi 11 janvier, son gouvernement. Les principaux changements concernent les affaires étrangères, confiées à M. Ngarukiyintwali, ancien ambassadeur à Bonn, et l'intérieur, attribué à M. Habanabakize. Le président a également annoncé plusieurs réductions de peine en faveur de détenus politiques. — *(Reuter.)*



Le Monde

politique

LA « JOURNÉE DE RÉFLEXION » DES DÉPUTÉS R.P.R.

Les gaullistes mettent leurs divergences sous le boisseau

Miracle du gaullisme, mystère du compagnonnage, ou... nécessité fait loi ? Il aura suffi d'une petite journée de débats à huis clos, jeudi 11 janvier, dans le château de *Marnes-la-Coquette, au fond d'un parc* enneigé, pour que les députés R.P.R., au nombre de quelque cent vingt (sur cent *cinquante-cinq que compte le groupe*), et les membres du gouvernement issus de ce mouvement proclament leur unanimité.

Tous ont même voté un texte présenté par M. Claude Labbé, président du groupe, et préparé par M. Philippe Séguin, député des Vosges, qui assure M. Jacques Chirac de leur *« totale confiance dans l'unité et dans l'amitié »*, qui dénonce *« la dégradation de la situation de l'emploi et du climat social »*, qui appelle à une *« attitude vigilante, exigeante et résolue »* à l'égard de l'Europe, et qui annonce que les gaullistes défendront leurs *« conceptions »* lors de l'élection européenne du 10 juin.

Au terme de cette « grande journée pour le R.P.R. et pour les gaullistes », selon l'expression de M. Labbé, sont donc oubliés, pardonnés, ou même niés les excès de langage de M. Chirac comme les insinuations irrévérencieuses de M. Peyrefitte, les exclusives des uns et les exclusions des autres, la condamnation des « conseillers occultes » comme les *solidarités* contraintes des ministres, les alarmes des uns comme les procès d'intention des autres, les accusations lancées contre M. Chirac de vouloir ouvrir une *crise comme les* soupçons adressés aux autres de pratiquer un légitimisme intéressé, les appels à la révolte populaire *de M.* Debré comme l'allégeance giscardienne de M. Guichard. Chacun ayant pu s'exprimer largement à cette réunion, c'est un peu l'acte — ni le premier ni le dernier, — d'un psychodrame que les députés se sont joués à eux-mêmes.

Les députés, qui ne s'étaient pas retrouvés *en groupe depuis le 19 décembre*, ont semblé considérer toute cette agitation, à laquelle peu d'entre eux avaient participé, *comme de « l'écume au dessus des profondeurs »* pour parler comme de Gaulle.

Plusieurs raisons peuvent, il est vrai, expliquer ce *surprenant revirement*.

L'instinct de rassemblement *est* chez les gaullistes une sorte de réflexe qui joue aussi bien face aux attaques de l'extérieur que face aux dangers d'éclatement venant de l'intérieur. L'histoire de leur mouvement est jalonnée d'épisodes comparables et de tourmentes dans lesquelles celui-ci a en définitive subi assez peu de pertes. En gage de conciliation, l'affaire Peyrefitte a été peu évoquée, le garde des sceaux n'a pas pris la parole et M. Devaquet, secrétaire général, a indiqué que la procédure d'exclusion de six mois engagée contre lui serait conduite « sans hâte et dans la sérénité ». Les ministres, par la voix de M. Yvon Bourges, ont justifié leur présence au gouvernement en assurant qu'ils n'avaient pas le sentiment d'y faillir au gaullisme, ce qui a semblé à beaucoup comme une sorte d'excuse et une demande d'absolution.

Accentuer la pression

Revenus d'un séjour dans leurs circonscriptions, les députés R.P.R. ont recueilli l'écho *grandissant* des insatisfactions, des déceptions et des revendications devant la *« dégradation »* de la situation *économique et sociale. Ils sont convaincus* qu'ils doivent accentuer leurs critiques, leurs pressions et leurs propositions face *à l'action du gouvernement.*

Puisque, dans leur grande majorité, les députés gaullistes ne souhaitent pas ouvrir une crise politique dans un avenir *proche, il leur a semblé nécessaire de* rappeler, par une manifestation d'unanimité, leur force numérique et électorale *dans la majorité. Beaucoup se sont plaints* de la façon dont le chef de l'Etat et le gouvernement traitent les élus R.P.R., ce qui a permis à MM. Messmer et Couve de Murville d'être approuvés dans leurs appels à la cohésion. M. Labbé a pu d'autant plus facilement dire *« qu'on ne tire pas sur un gouvernement qui affronte des difficultés »* que, dès le 19 décembre, M. Chirac rassurait M. Barre en lui promettant par lettre de ne pas le renverser (*le Monde* du 20 décembre).

En ce qui concerne l'Europe, à propos de laquelle, la veille encore étaient apparues *des divergences profondes, le maître-mot* de *« vigilance »* a été trouvé pour réaliser sinon l'unanimité du moins la *synthèse. Et chacun s'est bien gardé* d'évoquer « le parti de l'étranger » mis en accusation par M. Chirac dans son *appel du 6 décembre et qui avait*, il y a un mois, provoqué de vertueuses indignations. Bien que M. Labbé ait affirmé que *« tous sont d'accord sur la ligne gaulliste d'une conception européenne qui correspond parfaitement à celle tracée par Jacques Chirac »*, des nuances se sont exprimées quant au degré de vigilance qu'il conviendrait d'exercer pour que l'Europe ne devienne pas supranationale. C'est en définitive une confiance *restrictive ou sous condition résolutoire* que les gaullistes accordent du bout des lèvres au chef de l'Etat. Toutefois *personne n'a remis en cause le fond de* l'attitude européenne exprimée par M. Chirac dans son appel du 6 décembre ; *personne n'a de nouveau évoqué la constitution* d'une liste unique de la majorité qu'avait naguère avancée M. Guichard *ni d'une liste d'union souhaitée par* M. Giscard d'Estaing. Tous ont admis, avec plus ou moins d'enthousiasme, qu'une *liste particulière* devrait représenter la sensibilité gaulliste et refléter, si possible, ses nuances diverses.

Enfin la contestation à l'égard de M. Jacques Chirac *ne s'est pas organisée en une* force cohérente.

M. Chaban-Delmas, bien qu'il entretienne au cours de fréquents déjeuners la flamme des « anti-chiraquiens », a joué les conciliateurs. Il a demandé que « l'on ne fasse pas la guerre au pouvoir » ; il a considéré comme une « fumisterie » l'idée d'une majorité de rechange ; il a souhaité que la position gaulliste fasse des « convertis » et a partagé les craintes de M. Debré. M. Guichard est intervenu brièvement, *M. Peyrefitte est demeuré* silencieux et les ministres, dont certains avaient discrètement fait savoir à *M. Chirac qu'ils partageaient ses vues*, ont semblé apprécier de se retremper dans le « compagnonnage ».

M. Chirac a reçu les hommages parfois inattendus de parlementaires naguère critiques à son égard, comme Mme Missoffe. Beaucoup ont reconnu, en effet, que c'est grâce à lui que le gaullisme compte toujours le groupe le plus important de *l'Assemblée nationale ; ils en ont conclu* que M. Chirac est encore irremplaçable à la tête du mouvement.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chaban-Delmas : ne pas faire la guerre au pouvoir

Rendant compte de la réunion, M. Claude Labbé, président du groupe, a notamment déclaré : *« Ce fut une grande journée pour le R.P.R. et pour les gaullistes. Ce fut peut-être la plus importante réunion tenue depuis longtemps. Après ces dernières semaines agitées de fin de session, on pouvait s'attendre au pire : or, nous avons trouvé le meilleur et c'est là l'une des caractéristiques du mouvement gaulliste. C'est au moment où l'on attend notre déchirement que l'on nous retrouve plus unis que jamais.*

» Aucune tendance ne s'est manifestée, pas plus qu'on ne peut parler de « contributions » diverses comme dans certains partis que vous connaissez. A propos de l'Europe, il y a eu une véritable consultation, un véritable sondage de l'ensemble des membres du groupe, même si certains ont pu regretter des prises de position publiques plutôt qu'un débat intérieur, comme celles d'Olivier Guichard et de Michel Debré. Nous avons pu constater que ce qui nous divisait sur l'Europe était seulement une idée plus aiguë de la vigilance qui apparaissait moindre pour d'autres. Nous avons tous été d'accord sur une ligne gaulliste d'une conception européenne qui correspond parfaitement à celle qui a été tracée par Jacques Chirac.

» A propos de la situation économique et sociale, le groupe a souhaité être plus entendu et mieux écouté, car le gouvernement n'a pas encore pris toutes les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes.

» Enfin, en ce qui concerne l'organisation du Mouvement et du groupe et les relations entre eux, les problèmes de personnes n'ont pas été évoqués. Des décisions seront prises pour établir des relations plus fréquentes et mieux organisées. »

M. Labbé a indiqué qu'une trentaine de députés avaient pris la parole et que tous les membres R.P.R. du gouvernement étaient venus en tant que « compagnons ». Il a répété à propos de l'Europe : *« Les nuances ne portent pas sur le fond, mais révèlent une crainte plus ou moins affirmée, et l'appel de Jacques Chirac du 6 décembre n'a pas été remis en cause sur le fond. »*

M. COUVE DE MURVILLE : n'ayons pas de complexes.

Parmi les intervenants, M. Maurice Couve de Murville, très applaudi, a déclaré : *« N'ayons pas de complexes. Nous sommes la formation la plus importante de la majorité. Si nous affirmons sans faiblesse notre personnalité et nos positions nous n'aurons pas à craindre de déviations de la part du gouvernement. Il faut être vigilant, mais ne pas faire de procès d'intention. Tenons-nous-en aux faits, à ce qui est dit, à la réalité des choses. Soyons fermes et cohérents et nous serons forts pour défendre les intérêts nationaux. »*

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a indiqué : *« Ce qu'a fait Jacques Chirac me paraît très gaulliste. Il ne m'a jamais été difficile de voter pour le gouvernement, mais je n'hésiterais pas, s'il y avait une déviation, à me rebeller totalement. Avoir de bons rapports avec le gouvernement, c'est bien, mais pour cela, encore faut-il être deux. La plus grande liberté d'expression doit être préservée au sein du groupe, car c'est un facteur d'unité. Que ferions-nous si nous n'avions pas Jacques Chirac à la tête du mouvement ? »*.

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, parlant au nom des autres membres du gouvernement, a assuré : *« Ce que je fais au gouvernement n'est pas contraire à l'esprit gaulliste. »*

M. Michel Debré a surtout insisté sur la décision de la Cour de justice européenne relative à l'Euratom (*le Monde* du 11 janvier). M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré : *« Nous sommes gaullistes et cela se sent beaucoup au cours de cette réunion. »* Après avoir approuvé MM. Couve de Murville et Debré, il a ajouté : *« Il ne faut pas faire la guerre au pouvoir. L'idée d'une majorité de rechange est une fumisterie. Mais, si au cours de la campagne, on note des prises de position se rapprochant des nôtres, il faudra les accueillir favorablement et s'en féliciter. Nous nous armerons de ces conversions. »*

M. Olivier Guichard, qui a rappelé qu'il fallait aussi être vigilant à propos de l'Europe, s'est étonné d'apprendre que le comité fédéral de son département, la Loire-Atlantique, ait été réuni le jour même à Nantes.

M. Antoine Rufenacht, député de Seine-Maritime, ayant évoqué la situation de M. Peyrefitte, M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., a justifié les demandes de sanctions déposées contre lui et ajouté que la procédure se poursuivrait *« dans le calme, la sérénité et sans hâte »*.

M. Michel Cointat, député d'Ille-et-Vilaine, a lui aussi admis *qu'une certaine vigilance* s'imposait en politique européenne alors que M. Robert Poujade, député de la Côte-d'Or, estimait nécessaire de prendre quelques précautions et que M. Jacques Sourdille, député des Ardennes, demandait que cessent les attaques contre le président de la République. Mme Missoffe a rappelé ce que le R.P.R. devait à l'action de M. Jacques Chirac, tant au niveau national que parisien. MM. Comiti, député des Bouches-du-Rhône, Neuwirth, député de la Loire, Guéna, député de la Dordogne, Kaspereit et Tiberi, députés de Paris, se sont également exprimés.

Au cours de l'interruption du déjeuner, certains jeunes députés se sont amusés à se lancer des boules de neige dans le parc du château. Un projectile, lancé par M. Lataillade, député de la Gironde, a atteint M. Peyrefitte, garde des sceaux, au visage. Le ministre riant de l'incident s'est exclamé : *« Il n'y a pas de justice ! »* alors que pour s'excuser, l'agresseur facétieux ou maladroit estimait *« ce n'est pas une question de justice, mais d'adresse : j'avais visé entre les deux oreilles »*.

M. GUICHARD DÉSAVOUÉ PAR LE COMITÉ DE SON DÉPARTEMENT

Le comité fédéral R.P.R. de Loire-Atlantique, réuni jeudi soir à Nantes a adopté une motion dans laquelle, il *« désavoue formellement les positions d'Olivier Guichard publiées dans* le Monde *du 10 janvier, regrette qu'il accuse sans objet Jacques Chirac de porter atteinte aux institutions, s'étonne qu'il fasse référence au général de Gaulle pour défendre une position européenne qui se confond avec celle de M. Jean Lecanuet »*.

Le comité affirme qu'*« il n'y a nulle contradiction entre les positions du congrès R.P.R. du 12 novembre et l'appel de Jacques Chirac et renouvelle solennellement son soutien fidèle et chaleureux à Jacques Chirac »*.

Le comité départemental a élu un nouveau président, M. Benoît Macquet, ancien député, en remplacement de M. Michel Rabreau, suppléant de M. Olivier Guichard, qui venait de démissionner de ce poste.

Le texte adopté

Le texte adopté à l'unanimité indique notamment que le groupe R.P.R.

« — Confirme son inquiétude devant la dégradation de la situation de l'emploi et du climat social et sa résolution d'user de tous moyens pour obtenir une meilleure concordance entre la politique gouvernementale, l'urgence des mesures à prendre et les aspiration des Français ;

» — Rappelle que la nécessaire participation d'une France libre à la construction d'une Europe indépendante ne saurait être l'expression d'une résignation mais impose une attitude vigilante, exigeante et résolue ainsi que le renforcement de l'influence politique et de la capacité économique du pays ;

» — Participera au combat pour le succès de ces conceptions conformément à la leçon du général de Gaulle et à l'intérêt supérieur de la nation, notamment à l'occasion de la prochaine élection des représentants français à l'Assemblée des communautés ;

» — Réaffirme son attachement à l'unité du mouvement et à la liberté de discussion en son sein, souhaite que soit respecté le principe « ni exclusion ni exclusive » ;

» — Annonce que, conscient du rôle privilégié qui lui revient, il prendra prochainement toutes initiatives qui seront de nature à renforcer l'efficacité de ses actions et leur cohérence avec celles du mouvement ;

» — Renouvelle l'expression de sa totale confiance dans l'unité et l'amitié, à Jacques Chirac. »

M. DILIGENT : déjà, en 1958, M. Debré demandait aux Français de se préparer à l'insurrection.

M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, évoque, dans le bulletin intérieur de son parti (*C.D.S.-Actualités*, numéro du 11 janvier), les récentes prises de position de M. Michel Debré sur la politique européenne de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 11 janvier). Il écrit :

« Il y a un mois, le président du R.P.R. dénonçait, derrière la politique du président de la République, la mainmise du parti de l'étranger. Poursuivant l'escalade, Michel Debré agite maintenant la menace d'une révolte populaire.

» Voilà des mots qui me rappellent des souvenirs terribles. Au début de l'année 58, le développement du drame algérien nous bouleversait tous. Je croyais à l'Algérie algérienne. Michel Debré se battait, lui, pour l'Algérie française et, dans les colonnes du Courrier de la colère, *il demandait déjà aux Français d'être prêts à l'insurrection. J'ai connu alors des jeunes que ces accents passionnés ont conduit à s'engager sans retour.*

» Quatre ans plus tard, certains se sont retrouvés soldats perdus, voués aux tribunaux d'exception, à la prison, à la dégradation. Dans leur immense désarroi, ils attendaient au moins un mot, un geste de celui qui avait déchaîné leur passion. Frappé d'amnésie, il préférera leur tourner le dos.

» Le chant de l'Algérie française avait conduit à son terme la politique de l'indépendance algérienne. Quand on a châtié les révoltés après avoir provoqué les révoltes, il y a des mots et des passions qu'il faut avoir la pudeur de retenir. »

● *M. Raymond Barre*, qui recevait, le 11 janvier, à l'hôtel Matignon, M. Etienne Dailly (Gauche démocratique), vice-président du Sénat, a confirmé la volonté du gouvernement d'améliorer l'organisation du travail parlementaire afin que la prochaine session ne se tienne pas dans les mêmes conditions que la dernière. Le premier ministre, qui s'était déjà entretenu à ce sujet avec M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 10 janvier), a notamment indiqué que le recours à la procédure d'urgence — un seul examen des textes dans chacune des deux Assemblées — serait, à l'avenir, limité.

M. Dailly a indiqué que la solution qui consisterait à allonger la durée des sessions, et à laquelle il est personnellement favorable, n'avait guère de chances d'être retenue.

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a affirmé jeudi 11 janvier que l'entrée de M. Michel Poniatowski au conseil de l'U.D.F. marque la volonté de faire de ce mouvement *« le courant politique majeur »* de la France. Il a souligné à l'issue de la réunion du bureau politique du P.R. que *« dans la mesure où l'U.D.F. se développe, il est normal que son conseil s'élargisse avec un membre supplémentaire pour chaque formation la composant »*. Il a ajouté : *« J'ai désigné M. Michel Poniatowski, et le bureau politique du parti républicain s'est félicité unanimement de ce choix qui démontre à mes yeux que le P.R., dans son renouvellement permanent, sait à la fois permettre à des hommes nouveaux de prendre des responsabilités et reconnaître l'action de ceux qui ont fondé et développé notre formation »*.

● *M. Michel Poniatowski*, président d'honneur du parti républicain, membre du conseil national de l'U.D.F., a déclaré, le 11 janvier, à Fréjus : *« Je serai candidat aux prochaines élections européennes, mais il reviendra à l'U.D.F. d'entériner cette candidature, car il nous faudra déterminer s'il y aura lieu de présenter une liste unique de la majorité ou si chacune de ses formations présentera une liste séparée. »*

● *M. Bernard Stasi*, vice-président et porte-parole du C.D.S., a déclaré, jeudi 11 janvier, devant la presse à propos du congrès que l'U.D.F. réunira les 17 et 18 février à Paris : *« Ce congrès ne doit pas être une grand-messe de l'inconditionnalité au président de la République (...). Le soutien des composantes de l'U.D.F. au chef de l'Etat ne doit pas avoir un caractère inconditionnel. Ce n'est ni l'intérêt du chef de l'Etat ni celui de la majorité. »*

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a estimé que la querelle à l'intérieur du R.P.R. est surtout due à l'absence provisoire de M. Jacques Chirac. Il a déclaré, jeudi 11 janvier, au lendemain de la réunion du bureau politique de son mouvement : *« La position politique du R.P.R. ne lui permet pas de s'offrir le luxe d'un clash. (...) Sur l'Europe, les gaullistes font un baroud d'honneur, mais les cartes du président de la République sont les meilleures. »*

M. HARDY (R.P.R.) EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE POITOU-CHARENTES

Le conseil régional de Poitou-Charentes a réélu, le 11 janvier, à sa présidence M. Francis Hardy, *député* R.P.R. de Cognac (Charente) par vingt-quatre voix contre vingt-deux qui se sont portées sur le nom de M. Michel Boucher, maire socialiste de Pisany (Charente-Maritime).

M. Hardy remplira donc un deuxième mandat d'une année conformément à l'accord passé entre les partis de la majorité qui prévoit l'attribution de la présidence, pour deux ans et à tour de rôle, à l'un des quatre départements de la région.

Le sénateur Lucien Grand (gauche démocratique) avait assumé la présidence en 1974 et 1975 en tant qu'élu de la Charente-Maritime. M. Jacques Fouchier, député C.N.I. des Deux-Sèvres, lui avait succédé en 1976 et 1977. M. Hardy devrait céder, l'an prochain, son fauteuil à un élu de la Vienne.

POLITIQUE

LA SITUATION AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

Cinquante-deux parlementaires signent un appel en faveur du premier secrétaire

Dans le cadre de la préparation du congrès du P.S., qui siègera à Metz du 6 au 8 avril, les partisans de M. François Mitterrand ont publié un « appel » dans lequel ils écrivent :

» Depuis mars dernier, la politique du parti et François Mitterrand font l'objet de vives attaques. Chaque militant doit être conscient qu'à cette offensive de la droite il convient d'opposer une action unie et résolue.

» Nous qui avons adhéré à la ligne d'Epinay, source du renouveau et de la vitalité du socialisme français.

» Nous qui, solidaires de François Mitterrand, sommes comptables, à tous les échelons du parti, de ses progrès, de ses insuffisances et de ses succès.

» Nous refusons le changement de ligne auquel on veut nous contraindre.

» Nous voulons porter plus loin la stratégie d'Epinay, l'enrichir pour tenir compte de l'évolution de la situation nationale et internationale, mais en restant fidèle au double engagement qu'elle comporte :

» 1) L'union des forces populaires fondée sur le front de classe qui est la seule alliance possible :

» 2) La lutte pour le socialisme autogestionnaire, lutte d'aujourd'hui et non espérance pour après-demain.

» Tourner le dos, si peu que ce soit, à cet engagement, ferait à coup sûr le jeu de la droite et nous enfermerait dans la logique économique du pouvoir.

» Tel est à nos yeux l'enjeu de la période qui s'ouvre : ou bien nous serons capables, tous ensemble, de prendre un nouveau départ ; ou bien nous assiterons à la balkanisation du parti, facteur de division et d'impuissance.

» Notre parti, depuis sept ans, est le symbole de l'union et de l'avenir. Faisons en sorte, sans exclusive ni sectarisme, qu'il réponde encore mieux aux aspirations profondes du peuple de la gauche ».

Ce texte, qui a déjà été signé par plus de cinq cents responsables du P.S., est notamment approuvé par trente-neuf des cent quatre députés socialistes et treize des soixante-deux sénateurs. Quarante-cinq membres du comité directeur figurent en outre parmi les signataires. Comme nous l'avions fait pour la « contribution » déposée par MM. Mauroy et Rocard (*le Monde* du 11 janvier), qui est déjà approuvé par cinquante-cinq membres du comité directeur, trente-neuf députés et dix sénateurs, nous publions ci-dessous le nom des parlementaires, des membres du comité directeur et des premiers secrétaires fédéraux. Parmi les autres signataires, on peut relever les noms des écrivains Claude Manceron et Yves Navarre, et ceux de MM. Jack Lang et Alain Bombard,

AISNE : MM. Robert Aumont, député ; Daniel Poulet, premier secrétaire.

ALLIER : M. Albert Chaubard, premier secrétaire.

ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE : M. Guy Reymond, premier secrétaire.

HAUTES-ALPES : M. Robert Isnard, premier secrétaire.

ALPES-MARITIMES : M. Jean de Bengy, membre du comité directeur, premier secrétaire.

ARDECHE : M. André Vianès, membre du comité directeur.

ARDENNES : M. Jean-Paul Bachy, membre du comité directeur.

AUBE : M. Guy Charpentier, premier secrétaire.

AVEYRON : M. Bernard Ferrand, premier secrétaire.

CALVADOS : MM. André Ledran, premier secrétaire ; Henri Delisle, membre du comité directeur ; Louis Mexandeau, député.

CANTAL : M. Yves Debord, premier secrétaire.

CHARENTE : M. Jean Ferrand, premier secrétaire.

CHARENTE - MARITIME : MM. Francis Fontaine, premier secrétaire ; Philippe Marchand, député.

CORSE - DU - SUD : M. Ange Pantaloni, premier secrétaire.

COTE-D'OR : Mme Marie-Thérèse Mutin, premier secrétaire ; M. Pierre Palau, membre du comité directeur.

COTES-DU-NORD : M. Didier Chouat, premier secrétaire.

DORDOGNE : M. Gérard Jaquet, membre du comité directeur.

DOUBS : M. Guy Bèche, député, premier secrétaire.

DROME : M. Georges Fillioud, membre du bureau exécutif, et Henri Michel, députés ; Maurice Pic, sénateur ; Lucien Dupuy, premier secrétaire.

ESSONNE : Mme Colette Audry et M. Claude Germon, maire de Massy, membres du comité directeur.

EURE : M. Robert Breton, premier secrétaire ; Claude Michel, député.

EURE-ET-LOIR : M. Georges Lemoine, député, membre du comité directeur, premier secrétaire.

GARD : M. Edgar Tailhades, sénateur.

HAUTE - GARONNE : MM. Gérard Bapt et Alex Raymond, députés ; Léon Eeckhoutte et André Méric, sénateurs ; Henry Saby et Luc Soubré, membres du comité directeur ; Tony Briançon, premier secrétaire.

GERS : M. André Cellard, député.

GIRONDE : MM. Michel Sainte-Marie, premier secrétaire, membre du comité directeur ; Henri Deschamps, Pierre Lagorce, Bernard et Philippe Madrelle, députés.

HAUTS-DE-SEINE : M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat.

HERAULT : M. Gérard Delfau, membre du secrétariat ; Raoul Bayou et Gilbert Sénès, députés ; Adolphe Benamour, premier secrétaire.

INDRE : M. André Laignel, premier secrétaire, membre du comité directeur.

INDRE - ET - LOIRE : M. Paul Lussault, premier secrétaire, et Mme Christiane Mora, membres du comité directeur.

ISERE : MM. Louis Mermaz, maire de Vienne, membre du secrétariat, premier secrétaire fédéral, et Christian Nucci, députés ; Paul Mistral, sénateur.

JURA : M. Michel Vernus, premier secrétaire.

LANDES : MM. Roger Duroure et Henri Emmanuelli, députés ; Henri Sconamiglio, premier secrétaire ; René Labat, membre du comité directeur.

LOIRE : M. Jean Auroux, député, maire de Roanne.

HAUTE - LOIRE : M. Louis Eyraud, premier secrétaire, maire de Brioude.

LOIRE-ATLANTIQUE : M. Xavier Prou, premier secrétaire.

LOT : MM. Martin Malvy, député ; Marc Baldy, premier secrétaire.

LOT - ET - GARONNE : MM. Christian Laurissergues, député ; André Guérard, premier secrétaire.

LOZERE : M. Jacques Gasperain, premier secrétaire.

MANCHE : M. Louis Darinot, député.

HAUTE - MARNE : M. Guy Baillet, membre du comité directeur.

MAYENNE : M. Roger Buard, membre du comité directeur.

MOSELLE : M. Serge Barcellini, premier secrétaire.

NIEVRE : MM. Daniel Benoist et Jacques Huyghues des Etages, députés ; Noël Berrier et Robert Guillaume, sénateurs ; Eugène Teisseire, premier secrétaire.

OISE : M. Michel Françaix, premier secrétaire.

ORNE : M. Pierre Pavis, premier secrétaire.

PAS-DE-CALAIS : MM. Lucien Pignion et Claude Wilquin, députés.

PUY-DE-DOME : M. André Girard, premier secrétaire.

BAS-RHIN : M. Jean Œhler, premier secrétaire.

RHONE : MM. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, et Jean Poperen, membre du secrétariat, députés ; Mme Yvette Roudy, membre du secrétariat ; MM. Roland Bernard, premier secrétaire, tous membres du comité directeur.

SAONE-ET-LOIRE : M. Pierre Joxe, membre du bureau exécutif, et M. André Billardon, députés ; M. André Lotte, premier secrétaire.

SARTHE : M. Raymond Douyère, premier secrétaire.

SAVOIE : M. Roger Rinchet, sénateur.

HAUTE-SAVOIE : M. Jean-Louis Bossavit, premier secrétaire.

PARIS : MM. Claude Estier, Lionel Jospin, membres du secrétariat ; Georges Dayan, sénateur ; Jacques Attali, Maurice Benassayag, Jean-Claude Colliard, Jean-Marie Le Guen, Mme Françoise Seligmann, membres du comité directeur ; M. Paul Quilès, député.

SEINE-MARITIME : MM. Laurent Fabius, député, membre du comité directeur ; Tony Larue, sénateur ; Marc Massion, premier secrétaire ; Michel Bérégovoy, membre du comité directeur.

SEINE-ET-MARNE : Mme Paulette Girard, membre du comité directeur ; M. Yannick Bodin, premier secrétaire.

SEINE - SAINT - DENIS : MM. Marcel Debarge, membre du comité directeur, et Claude Fuzier, maire de Bondy, sénateurs ; Mmes Françoise Farre, premier secrétaire, et Jeanne Cherel, membre du comité directeur.

SOMME : Mme Françoise Carle, membre du comité directeur ; M. Pierre Corigliano, premier secrétaire.

TARN : MM. André Billoux, député ; Jules-Louis Clermont, premier secrétaire.

VAL-DE-MARNE : M. Joseph Franceschi, député.

VAR : M. Christian Goux, membre du comité directeur.

VENDEE : M. Philippe Puaud, premier secrétaire.

VIENNE : Mme Edith Cresson, membre du secrétariat ; MM. Jacques Santrot, maire de Poitiers, député ; Jacques Pacaud, premier secrétaire.

HAUTE-VIENNE : M. Louis Longequeue, maire de Limoges, sénateur.

YONNE : M. Jean-Marcel Bichat, premier secrétaire, membre du comité directeur.

● *M. Marc Véron*, qui a signé la « contribution » déposée par MM. Mauroy et Rocard (*le Monde* du 11 janvier) n'appartient plus à la fédération de l'Isère, où il militait en 1977 lors de son élection au comité directeur du P.S. Il est à présent inscrit dans les Yvelines.

AU CONGRÈS DE BRUXELLES

M. Mitterrand se prononce contre l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le problème des pouvoirs publics de l'Assemblée européenne divise les socialiste européens, réunis jusqu'à ce vendredi soir 12 janvier, à Bruxelles. Alors que les Néerlandais, Italiens et Ouest-Allemands ont demandé que l'Assemblée européenne lutte pour étendre ses pouvoirs, M. Mitterrand a déclaré jeudi que son parti est « *à l'heure actuelle opposé à l'extension des pouvoirs du Parlement* (européen) *pour que l'Europe puisse se faire* ».

Le premier secrétaire du P.S. a souhaité que le Parlement « *soit capable, dans le cadre strict de ses pouvoirs actuels, d'innover afin d'exprimer les aspirations des citoyens et de contrôler les pouvoirs* ».

M. Mitterrand a suggéré que les socialistes proposent « *une charte communautaire des droits du citoyen. Cette charte*, a-t-il dit, *devrait protéger les droits des personnes et les libertés individuelles et améliorer la législation liée à l'activité économique, concernant le droit au travail, le droit de grève, l'interdiction du lock-out, la création d'un cadre juridique permettant d'établir des conventions collectives à l'échelle européenne. Elle devrait éventuellement créer un cadre permettant aux citoyens des Neuf vivant dans un autre pays de la C.E.E. de mieux participer à la vie politique, notamment communale* ». M. Mitterrand a également proposé qu'une commission, dite de l'égalité, soit créée pour examiner les progrès et reculs en matière de promotion de la femme.

Le premier secrétaire du P.S. a défini « *les conditions économiques de la citoyenneté* », c'est-à-dire la nécessité du plein emploi, d'une plus grande démocratie économique dans les entreprises, et d'une meilleure défense des consommateurs. Il a souligné la vigilance dont les socialistes doivent faire preuve vis-à-vis des risques de pression et de manipulation présentés par l'informatique et des dangers de « *la personnalisation du pouvoir* » due à l'influence croissante des médias.

« L'HUMANITÉ » : l'appel s'inscrit dans la perspective supranationale.

Francette Lazard note, dans *l'éditorial de l'Humanité* du 12 janvier, à propos des travaux du congrès des partis socialistes de la C.E.E. et de la réélection de M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, à la présidence de cette union des partis socialistes :

« *Les dirigeants de la social-démocratie européenne sont satisfaits du parti socialiste français et le font ainsi savoir, au moment où ils vont adopter, ensemble, un appel en vue des prochaines élections européennes (...).*

» Les signataires de l'appel de Bruxelles sont aussi prodigues de promesses qu'ils sont discrets sur la réalité des politiques qu'ils conduisent dans leurs pays respectifs.

» (...) Derrière le vague de formules généreuses, vidées de tout contenu concret, l'appel s'inscrit en fait, totalement, dans la perspective supranationale de l'Europe élargie. »

PRESSE

REPRISE DU TRAVAIL AU MAGAZINE « ELLE »

La rédaction de « Elle », qui a interrompu son mouvement de grève le 11 janvier, a demandé jeudi à être reçue par MM. Jacques Marchandise et Gérard Worms, respectivement P.-D.G. et directeur général du groupe Hachette, qui contrôle notamment la publication de « Elle », pour les informer sur le conflit qui a éclaté entre la direction et le personnel du magazine féminin.

Au cours d'une conférence de presse organisée jeudi par le personnel en grève, les délégués ont souligné que « Elle » aura connu cinq rédacteurs en chef en cinq ans, deux plans de licenciements et quatre plans de restructuration sans qu'aucune concertation ait eu lieu au cours de cette période avec la rédaction.

Parmi les messages de solidarité reçus par la rédaction de « Elle », signalons celui de la Fédération française des sociétés de journalistes, qui « exprime l'espoir que l'inspection du travail déclarera irrecevables les vingt et un licenciements annoncés ». « Il est inadmissible, ajoute ce message, qu'aucun plan social de reclassement des personnes menacées ne soit proposé par un groupe de presse de l'importance d'Hachette. »

Il se confirme enfin que, par suite du mouvement de grève, « Elle » ne paraîtra sans doute pas mercredi prochain.

● *Le Syndicat national des journalistes C.G.T.*, dans un communiqué, demande une augmentation de 3 % au 1er janvier pour compenser l'incidence sur les salaires de l'augmentation des cotisations de la Sécurité sociale et une prime de 300 F pour rattraper la baisse du pouvoir d'achat en 1978.

Contre la résignation

(*Suite de la première page.*)

Mais derrière cette illusion avait *pris place un corps de* revendications et d'aspirations qui pouvait esquisser un projet politique, pour peu que l'unité se structure réellement. Aujourd'hui, ceux qui font preuve d'une lucidité tardive à l'égard du programme commun en profitent pour tout jeter avec l'eau sale : l'unité, comme les propositions *de réformes les plus hardies.* Et participer au retour en force d'idées *rétrogrades comme on les trouve* dans une « nouvelle économie » qui le dispute en archaïsme avec la « philosophie » du même nom.

La gauche a, au sens strict, « perdu la boussole ». Voilà chacun de ses courants polarisé par une couche sociale traditionnellement de droite. C'est à qui raillera, sur une *base nationaliste, une fraction* de l'électorat gaulliste ou, sur une base *moderniste, une fraction de l'électorat* giscardien. Au point que c'est là le problème qui divise le P.S. Il s'ensuit un déplacement de l'axe des préoccupations, dramatique dans la période actuelle. Car les « travailleurs », ce mot qu'on ne cessait *d'avoir à la bouche il n'y a pas* encore longtemps, n'ont pas plus *intérêt à une alliance avec les éléments* les plus arriérés du patronat qu'avec les managers qui restructurent leur emploi. Avons-nous assez débattu, il y a un an, de la gestion de la crise par la gauche... Aujourd'hui, c'est la droite qui la gère bel *et bien, et la gauche qui la co-gère,* chacune à sa manière.

*Plutôt que de se demander pour*quoi une partie de ceux qui devaient la soutenir lui ont fait défaut, la gauche louche à droite. Ce faisant, elle va encore s'aliéner des appuis, surtout de la part de ceux qui ne sont pas fascinés par une « poli*tique » de ce genre. Dès lors, la* dégradation paraît s'alimenter d'elle-même. Les pronostics les plus pessimistes pourraient être avancés... s'il était vrai qu'avec le P.C.F. et le P.S. on a fait le tour de la question.

Si c'était vrai, il faudrait peut-être se *résigner à cultiver son jardin* local ou à sauver quelques meubles syndicaux. Or c'est faux. Il y a possibilité d'un projet de gauche, d'une majorité pour l'*imposer*, d'un courant *politique pour le promouvoir.*

Un projet

Un projet de gauche est possible. Il suppose que l'on se saisisse du fait majeur de cette période, la nouvelle révolution scientifique et technique, qui bouleverse les données *économiques et sociales à l'échelle* mondiale, et dont la crise que nous connaissons depuis 1974 constitue la phase d'adaptation nécessaire du point de vue du capitalisme. Il peut en naître le meilleur — réduction du *temps et de la pénibilité du travail,* enrichissement de la communication *entre les hommes, accès aux* connaissances, nouvelles potentialités de développement... — ou le pire : société cloisonnée entre ceux qui en profiteront et ceux qui seront voués à la marginalité, aggravation des inégalités internationales, totalitarisme technologique, frénésie d'accaparement des ressources, etc.

Le « pire » est la tendance spontanée du capitalisme. Il y a fort à *craindre aussi que, lorsqu'on nous* parle de la nécessité de tenir compte des réalités et des contraintes, au nom de la rigueur, on ne fasse que la politique du pire. Mais fermer les yeux et rêver à une France bien protégée de ces bouleversements revient exactement au même, les batailles de retardement en la matière constituant une forme de participation au processus.

Le « meilleur » n'est pas à attendre d'une sorte de despotisme éclairé. Il *suppose la maîtrise collective de* la science, des techniques, de leurs applications, bref de l'organisation sociale dans son ensemble. Voilà qui oblige assurément à remettre à neuf le socialisme, hors des modèles et des schémas traditionnels ; mais qui donne aussi une singulière acuité à l'autogestion — qui n'est autre pré*cisément que cette maîtrise collective.* Est-il nécessaire alors de rappeler qu'il s'agit de tout autre chose que d'une participation, même démocratique, à un capitalisme national d'Etat, ou de la création d'espaces de liberté dans une société s'enfon*çant dans la contrainte* ?

Une majorité

Dans la *mesure où l'autogestion* n'est pas une petite musique d'accompagnement mais constitue le principe essentiel autour duquel s'articule le projet politique, alors on *dispose de la logique* qui permet de répondre, autrement que d'une *manière empirique ou technocratique*, aux problèmes les plus épineux : relations internationales, choix de production, emploi, travail, sécurité, etc. Si le P.S.U. n'est pas désarmé *sur chacun de ses sujets, il sait qu'il* faut les approfondir et qu'il ne le fera pas seul.

Il est possible de réunir une majorité pour un tel projet. Ce qui ne veut pas dire que, malgré les progrès fantastiques qu'elle a accom*plis, l'idée d'autogestion est acquise* à tout le monde. Mais que ceux qui ont intérêt à éviter le « pire », et par conséquent à conquérir ce contrôle collectif, ceux qui ne sont ni les anciens maîtres menacés ni les futurs *maîtres* du nouvel ordre *social qui se prépare, ceux-là sont* les plus nombreux et peuvent s'allier. Ce sont, pour l'essentiel, la classe ouvrière et une grande partie de ces *salariés qui ne sont pas directement* dans la production et qu'on nomme *souvent « nouvelle petite bourgeoisie ».*

Celle-ci est l'objet de tentations de séduction de plusieurs côtés, parce qu'il s'agit d'une couche sociale montante qui a été frustrée — notamment du pouvoir — *par* l'Etat gaulliste. Du côté giscardien, les velléités de réforme locale sont dictées pour une bonne part par la conscience de cet enjeu. Autour de *Michel Rocard,* on lui accorde une place centrale, comme charnière *entre la classe ouvrière et la grande* bourgeoisie, et c'est ce qui fonde *principalement* un discours décentralisateur et « expérimentateur ». Il y a certes là une raison de plus de douter du caractère de « gauche » du projet rocardien. Mais la polémique du CERES contre la nouvelle petite bourgeoisie est stérile. Pas *seulement parce qu'elle revient* à scier la branche sur laquelle le P.S. est assis. *Mais parce qu'il est ab*surde de lui préférer la bourgeoisie nationale rétrograde.

En fait, les révoltes, les contestations, les changements de comportement social et politique, sont venus depuis dix ans à la fois de la classe *ouvrière et de cette couche montante.* Il est vrai que les mouvements *dits « sociaux » dans lesquels elle* s'est le plus exprimée — *femmes, écologistes, consommateurs, etc* — sont souvent restés à côté de la classe ouvrière. Mais il est vrai aussi que ceux d'entre eux qui se sont le plus solidement implantés sont ceux qui ont réalisé la jonction entre les travailleurs dans et hors la produc*tion — comme le syndicalisme du cadre de vie.* D'un côté, l'organisation et l'expérience de la classe ouvrière. De l'autre, l'extension du champ des luttes contre le capitalisme. Tels sont les termes du contrat. Un contrat qui est *possible* : le P.S.U., qui se situe *à la rencontre des deux, en est la* preuve vivante. Mais un contrat qui ne se réalisera qu'autour de l'objectif commun de contrôle collectif des finalités et des modalités de l'activité économique.

Un courant

Il existe enfin un courant pour soutenir une telle politique. C'est évidemment la condition *sine qua non* de la validité des affirmations précédentes. Il y a cependant une seconde condition : ce courant doit être autonome par rapport au P.C.F. et au P.S. *Et cela pour, au moins, deux* raisons. En premier lieu, les tentatives visant à greffer sur ces partis les préoccupations énoncées ci-dessus se sont soldées par un échec. *Echec de la « contestation »* au sein du P.C.F., échec de la ligne des Assises au P.S. ; *sans même parler* de la dérive de Michel Rocard, le seul fait que l'arbitrage au sein du P.S. soit entre les mains de la *tradition molletiste personnalisée* par Pierre Mauroy permet de mesurer *la distance entre les espoirs de 1974* et la réalité d'aujourd'hui. En second lieu, parce qu'il est désormais exclu qu'une unité dans la gauche puisse se réaliser entre ces deux seuls partis également soucieux d'hégémonie l'un par rapport à l'autre. L'unité ne sera possible que lorsqu'une troisième composante pèsera suffisamment lourd pour qu'aucune des deux autres ne puisse préten*dre à une supériorité absolue.*

Ce courant existe, mais il est ac*tuellement morcelé en raison même* des espoirs qu'ont pu susciter, selon *les moments, l'extrême gauche, la* gauche traditionnelle, les formes *moins directement politiques d'ac*tion, et aussi des déceptions qui ont suivi. On ne supprimera pas d'un trait de plume la *diversité des engagements... et des désengagements.* Mais il nous faut bien constater que, dans les rangs du P.S. et du P.C.F., *parmi les syndicalistes,* chez ceux qui tirent les leçons du *sectarisme gauchiste, et encore parmi ceux qui* sont définitivement allergiques à une certaine conception de la politique, *beaucoup partagent nos analyses.* Il faut commencer à jeter les ponts entre tous ces éléments. Plusieurs ponts : aucune *formule unique ne peut, de manière quasi magique,* prétendre assumer cette œuvre de lon*gue haleine. La convergence autogestionnaire* est l'un d'eux. Mais il y a aussi la recherche sur le projet de société, la coopération dans l'action, la mise en œuvre, avec *Maintenant*, d'un hebdomadaire commun, etc. Autant de jalons nécessaires à *la manifestation de ce courant,* qui doivent lui permettre de dessiner un autre visage de la politique.

Remettre sur le métier le projet *socialiste autogestionnaire, le lier* à une conception de l'unité qui ne soit pas dominée par les combinaisons électorales, recoller progressivement les *morceaux* éparpillés du courant *qui partage cette démarche,* et tout cela en se gardant de singer la politique traditionnelle, *telles sont* les tâches que doit se fixer le P.S.U. Elles sont lourdes, comme est lourd le poids de la résignation qu'il faut lever. Mais *ça n'est pas la première fois que ça nous arrive. Qu'on se* souvienne de l'état de la gauche au moment du gaullisme triomphant : d'où est venu le sursaut ? Nous sommes confrontés à un problème ana*logue, à cette différence près que* nous n'entendons plus faire du sauvetage dont les *autres* seuls profitent. N'oubliant pas nos erreurs du passé, nous avons l'intention de faire mieux, beaucoup mieux, cette fois-ci.

MICHEL MOUSEL.

Le Monde

société

LA FIN DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE PARIS

Les limites de l'aide de l'État à la famille

« *Je souhaiterais qu'une fois pour toutes on rejette le macro-social* (c'est-à-dire le recours aux décisions globales prises du sommet). *Laissons aux familles le soin d'exprimer leurs besoins et abandonnons toute ambition de nous substituer à elles.* » Volontairement provocant, le secrétaire général de l'Union internationale des organismes familiaux, M. Bernard Lory, a conclu la Conférence internationale de la famille qui s'est réunie à Paris *du 8 au 10 janvier* par un vigoureux plaidoyer en faveur d'une politique préventive et décentralisée de a famille. M. Lory, tout au long de son intervention, a dénoncé les dangers et les illusions des politiques trop dirigistes et interventionnistes. A propos *des mesures démographiques* qui se proposent de relancer la natalité en Europe ou de la freiner dans le tiers-monde, l'orateur a insisté sur « *l'inefficacité des interventions politiques quand elles ne respectent pas un certain nombre de données qualitatives et les comportements individuels* ».

Après avoir souligné la méconnaissance des besoins sanitaires et l'insuffisance de la *médecine* préventive, alors que les pouvoirs publics et les sociétés industrielles dépensent des sommes colossales pour réparer les dégâts provoqués par la maladie, M. Lory s'est opposé à une politique d'action sociale qui fixerait au niveau national les besoins à satisfaire : « *Il ne faut pas énumérer, définir les besoins car on s'expose, dans ce cas, à de graves déboires en ne répondant pas finalement à ce que souhaitent les familles.* » Si l'on veut éviter le gaspillage d'investissement dans des équipements sociaux « *victimes de l'indifférence du public* », il faut donner aux familles les moyens d'exprimer et de satisfaire leurs besoins au niveau local. Enfin, M. Lory s'est inquiété de « *l'invasion idéologique du néolibéralisme* » qui tend à remplacer la notion de *sécurité sociale ouverte à tous* par des mesures d'assistance, réservée aux seules familles à faible revenu « *sous prétexte de lutter contre la pauvreté* ». « *La lutte contre la pauvreté*, estime M. Lory, *doit s'intégrer dans une politique d'ensemble et non pas se substituer à celle-ci.* »

En développant ces idées provocantes et parfois paradoxales, qui tendent à *condamner l'interventionnisme tatillon de l'État et* un néolibéralisme bon teint, M. Lory rejoignait les préoccupations de nombreux représentants d'associations familiales des pays en voie de développement : sévères à l'égard des politiques généreuses, mais finalement bureaucratiques, des Etats, ces représentants des familles réclament certes une aide de l'Etat, une programmation, voire une planification, mais à la condition qu'une large autonomie soit accordée, au niveau local, quand il s'agit d'utiliser les *moyens* financiers dégagés par l'Etat.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Un débat sur la prostitution* aura lieu lundi 15 janvier, à 18 h. 30, à Paris, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Il est organisé par les *Grandes Conférences* de Paris et le club Libertés. M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) de Paris, auteur d'une proposition de loi pour la réouverture des maisons de tolérance, participera au débat.

DÉFENSE

LE MOUVEMENT « INFORMATION POUR LE DROIT DU SOLDAT » SE PLAINT D'ÊTRE L'OBJET D'UNE « SURVEILLANCE POLICIÈRE »

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au ministre de l'intérieur, le président de la *Ligue* des droits de l'homme, Me Henri Noguères, se déclare « *surpris d'apprendre que l'association démocratique Information pour les droits du soldat (I.D.S.) fait l'objet, depuis quelques semaines, d'une surveillance policière particulièrement étroite qui entrave ses activités et son fonctionnement normal* ».

Au nom du mouvement I.D.S., qui a rendu publique cette lettre lors d'une réunion de presse, le jeudi matin 11 janvier à Paris, M. Dominique Péré, ancien soldat candidat aux élections législatives de 1978 contre le premier ministre à Lyon, a indiqué : « *Nous supportons difficilement de voir s'immiscer en permanence, dans notre vie privée, des « plombiers », agents des renseignements généraux, de la sécurité militaire, de la direction de la surveillance du territoire.* »

Compagne d'un membre d'un comité de soldats, Mlle Brigitte Plaza, assistée de Me Jean-Louis Malterre, avocat à Paris, a déposé plainte pour violation de son domicile, dans le XIIIe arrondissement, après, selon elle, la fouille de son appartement par des inconnus qui étaient désireux d'intercepter des correspondances avec I.D.S.

D'autre part, les responsables du mouvement ont annoncé que trois de leurs militants civils de la région lyonnaise venaient d'être inculpés pour « *provocation par écrit adressée à des militaires des armées de terre dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans tout ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois* ». Il s'agit notamment de MM. Roland Bernier et Carlos Gil, le nom du troisième *inculpé* n'ayant pas été divulgué par I.D.S.

Cette inculpation a été prononcée sur plainte du ministre *de la défense*, après la *diffusion*, en septembre dernier, par le comité de soldats de Sathonay, d'un journal ronéoté de quatre pages intitulé *Ne pas subir* et consacré à l'intervention française au Zaïre.

CHASSE

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DEMANDE DE MAINTENIR L'INTERDICTION DE LA CHASSE DANS VINGT-NEUF DÉPARTEMENTS.

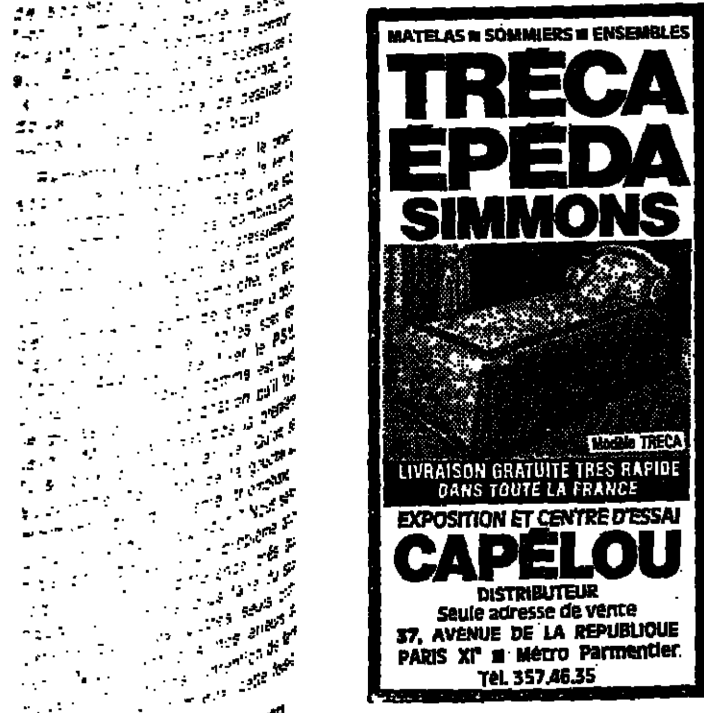
Le ministre de l'environnement a demandé aux préfets de vingt-*neuf départements* du Nord et de l'Ouest de maintenir l'interdiction de la chasse décidée la semaine dernière par suite de la vague de froid et des intempéries.

« *Même si une certaine amélioration des conditions atmosphériques a été notée, on constate la présence en France de nombreuses populations d'oiseaux en provenance d'Europe du Nord qu'il est indispensable de ménager, d'autant qu'une nouvelle vague de froid n'est pas impossible* », précise un communiqué du ministère et du secrétariat d'Etat à l'environnement.

Les nouvelles instructions ont été prises, souligne le ministère, à la demande des fédérations de chasseurs, de l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau et de plusieurs associations de protection de la nature.

Dans les autres départements, moins touchés, il a été demandé aux préfets d'examiner la situation en liaison avec les fédérations de chasseurs et les sociétés de protection de la nature. Selon le ministère de l'environnement, la chasse au gibier d'eau a été suspendue dans vingt-neuf départements du Nord et de l'Ouest. Les préfets et l'Office national de la *chasse* ont reçu pour instruction de veiller à l'application de cette décision : « *Un certain nombre de procès-verbaux ont été dressés et transmis au parquet* », ajoute le communiqué.

● *Le Rassemblement des opposants à la chasse* (R.O.C.) demande, dans un communiqué, « au ministre de l'environnement et du *cadre de vie*, ainsi qu'aux responsables des oragnisations cygénétiques de tout mettre *en œuvre* pour que tous les types de chasse soient provisoirement suspendus, y compris dans les propriétés privées, et dans toute la France, notamment dans les régions non touchées par le froid où les animaux (*oiseaux*) ont tendance à se concentrer actuellement et qui risquent donc d'être abattus en très grand nombre. Cet appel s'adresse « à tous les chasseurs de France pour qu'ils acceptent de renoncer à leur fusil *durant le temps des intempéries* » (*le Monde* des 8 et 9 janvier).



Pour une justice moderne

V. — Un plan cohérent de réformes

par ALAIN PEYREFITTE

Dans une série d'articles, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a analysé les manifestations et les causes du « mal » judiciaire (« le *Monde* » des 9, 10, 11, 12 janvier), avant d'esquisser un plan de réformes.

Un faux problème et de vrais problèmes, telle apparaît au total *la situation de la justice* d'aujourd'hui. Faux problème : l'indépendance, solidement garantie par des *règles rigoureuses*, a donné lieu à un fantasme entretenu à plaisir par quelques-uns qui, en voulant donner mauvaise conscience aux magistrats, pèsent *en réalité sur leur indépendance.* Les juridictions françaises sont impartiales et elles le resteront, à *condition d'être en mesure de* résister à toutes les pressions et passions. Ceux qui menacent *le* plus *leur* impartialité sont sans doute ceux qui dénoncent son absence — *pyromanes* qui *crient* au feu.

Vrais problèmes, le flot croissant *des affaires*, la *lenteur* aggravée de leur traitement, l'isolement et le trouble du corps judiciaire, la transformation du rôle du juge, le retard pris depuis un siècle dans *l'équipement* des tribunaux et des établissements pénitentiaires, l'augmentation rapide *de la « demande globale »* de justice : tout converge pour exiger des pouvoirs publics, mais aussi *du monde judiciaire*, des réformes audacieuses, qui dépassent de beaucoup le simple replâtrage. Les citoyens, face à un monde qu'ils ne comprenennt plus, attendent beaucoup de leur justice. Ils sont prompts à en désespérer et, si elle se montrait *incapable* — écrasée par ses tâches — de répondre à leur appel, ils chercheraient ailleurs les *réponses refusées. Elle doit donc* s'adonner à une véritable reconquête de la confiance des Français.

Audacieuses et cohérentes, les réformes doivent éviter la brutalité. La justice n'est pas une entreprise comme d'autres, auxquelles on peut infliger une médecine de choc. Elle touche de trop près à la vie de chacun, elle plonge des racines trop profondes dans notre sensibilité, pour que rien puisse y être tenté avec brusquerie. *Qui touche à la justice* doit user avec la plus grande circonspection du droit à l'erreur : *on ne réorganise* pas précipitamment une institution qui peut disposer de la liberté, de l'honneur ou de l'intérêt des citoyens. Pourquoi bouleverser le fonctionnement de la justice, là où il n'est pas en défaut ? Il faut seulement s'attaquer « à ce qui grippe et grince dans l'appareil judiciaire (1) ».

Comment moderniser la justice, si *fortement* remise en question ? En renforçant ses moyens. En adaptant ses structures *et ses procédures*. En la rendant plus accessible. En ouvrant ce monde clos. En donnant aux Français le sentiment qu'ils sont mieux protégés. Bref, en réconciliant la justice avec les justiciables et avec elle-même. A cette fin, je propose sept objectifs.

1) Appliquer les réformes existantes

La première *réforme*, c'est d'appliquer celles qui ont été décidées. Il en est d'excellentes, que mes prédécesseurs ont fait adopter par le Parlement — mais pas forcément par ceux qu'elles concernent ! Le changement, en matière judiciaire, ne passe que lentement dans *les esprits*.

Trop de réformes, sans doute heureuses, n'ont pas encore porté les fruits attendus. Ce n'est pas qu'elles fussent inadaptées ; c'est qu'elles n'ont pu être appliquées convenablement, ni même parfois mises en œuvre, faute de moyens suffisants ou d'information.

Quant aux réformes effectivement appliquées, il faut les laisser respirer avant qu'elles *soient bien* entrées dans les esprits. Ce n'est souvent qu'après un, voire deux arrêts de la Cour de cassation (dont plusieurs années de procédure) que des dispositions nouvelles prennent définitivement leur place dans la pratique judiciaire. *Sait-on que la Cour de cassation* — qui fixe la jurisprudence — commence à peine à être saisie de litiges concernant la nouvelle loi sur le divorce, qui date de 1975 ?

Ce rythme lent conduit parfois à de bien curieux paradoxes : il arrive *qu'on réclame* à grands cris une réforme... déjà votée ! Ainsi, on se plaint souvent du manque de peines alternatives à la détention. Mais il existe un éventail *assez* large de peines de substitution, permettant aux juridictions d'éviter l'emprisonnement quand il serait plus néfaste qu'utile.

C'est que les mentalités *judiciaires évoluent lentement* — aussi bien celle des justiciables que celle des praticiens du droit. Une *meilleure information* et des moyens accrus permettront que certaines lois ne restent point de belles *assoupies*.

2) Des moyens suffisants

La *justice ne* vit pas seulement de nobles principes. Il lui faut des hommes et des femmes en nombre *suffisant*, des *locaux* convenables, des techniques modernes. Elle ne gagne aucun supplément *de considération à être désuète*, incommode ou parcimonieuse. La pénurie des moyens des cours et tribunaux nuit à la qualité du service rendu.

D'autant que nous assistons à une véritable « explosion » judiciaire, comme on a connu une « explosion » scolaire, puis universitaire au début des années 60, une « explosion » téléphonique au début des années 70 : la *demande* croît soudain vertigineusement, alors que la capacité d'y faire face ne suit qu'avec retard. Un seul chiffre : de 1960 à 1978, la « matière première » de *la justice* pénale s'est multipliée par cinq — les plaintes et procès-verbaux reçus *par les parquets* sont passés de trois à quinze millions environ. Au pénal comme au civil, dans les tribunaux de grande instance comme dans les cours d'appel et à la Cour de cassation, *le* flux annuel des affaires inscrites au rôle et le volume des affaires *restant à juger ont doublé en dix* ans et augmentent rapidement. Le nombre des affaires pénales que les *parquets, débordés, sont* obligés de classer sans suite, accroît le sentiment d'impunité chez les uns, et d'insécurité chez les autres. Les tribunaux d'instance, surchargés, *délaissent l'activité de* conciliation. Pourtant, le personnel accomplit un effort exceptionnel : *à une augmentation des effectifs* de magistrats d'*un quart* a correspondu *un doublement* des affaires *jugées* (*sans que* la qualité du travail en ait jusqu'à présent souffert, grâce au dévouement de ceux qui font œuvre de justice).

La plus urgente des réformes de la justice était donc une augmentation de son budget. Il est fondamental que les moyens mis à la disposition de la justice s'accroissent rapidement. C'est, au demeurant, ce qui se produit. En deux budgets, ceux *de 1978 et* de 1979, l'augmentation des crédits aura dépassé 50 %, *c'est-à-dire un chiffre* double de la croissance du budget de l'Etat. 1 100 vacataires recrutés en *juillet 1977*, 2 000 postes de fonctionnaires créés en 1978 et 1 600 en 1979 ; 10 % des emplois nouveaux dans le secteur public, c'est-à-dire dix fois plus que l'importance *proportionnelle* du budget de la justice : ces quelques chiffres montrent la priorité consentie *durant ces deux années*, où l'accroissement des moyens de la justice aura été en tête de ceux de *tous les ministères. L'accent* a été mis d'abord sur le renforcement des greffes. C'est souvent à *ce niveau qu'intervient* le blocage des dossiers dans les juridictions, par suite du manque d'effectifs. Les retards inadmissibles dans les notifications de jugements sont en voie d'être comblés. L'accent *se* portera maintenant sur le renforcement des effectifs de magistrats.

Cet effort ne doit pas refléter une velléité passagère, mais une persévérante *détermination. Il* faut équiper les tribunaux, bâtir des cités judiciaires, construire des centres de rééducation *et des* établissements pénitentaires, veiller au recrutement et à la formation des hommes, *doter* les magistrats et leurs collaborateurs de toutes les commodités modernes (*secrétariat, informatique*, moyens de communication et d'information). Inutile de faire des réformes si l'on ne s'en donne pas les moyens.

3) Une organisation plus rationnelle

Le nombre et *l'argent ne* résolvent pas tout. Une justice mieux organisée sera plus efficace.

Il faut transformer la carte judiciaire. Une loi vient d'être votée qui permettra d'améliorer l'im*plantation des conseils* de prud'hommes. L'institution sera généralisée à l'ensemble du *territoire, ce qui soulagera* les tribunaux d'instance chargés de pallier leur absence.

Pour les tribunaux de commerce, nous préparons, en vue de la prochaine session *du* Parlement, une refonte de cette institution ancienne. Les moyens de *ces tribunaux seront* rassemblés, de manière qu'un tribunal central, pourvu de chambres spécialisées, coïncide, autant que possible, avec la localisation d'un tribunal de grande instance ; des tribunaux de commerce qui ont une activité réduite, aucun ne sera supprimé, mais *ils deviendront* des antennes où siégeront régulièrement des magistrats consulaires, de manière que cette juridiction reste toujours aussi proche du justiciable.

La même idée pourrait inspirer la répartition des tribunaux d'instance et de grande instance. *Notre* organisation distingue quatre cent soixante-neuf tribunaux d'instance (le plus souvent les anciennes *justices de paix*) et cent quatre-vingt-un tribunaux de grande instance. Cette *structure présente l'inconvénient* d'être artificielle, la répartition des affaires ne répondant à aucune logique, et entraîne une dispersion des moyens. Une fusion des deux types de juridiction permettrait d'éviter les conflits de compétence, de simplifier l'accueil du justiciable, de faire échec aux manœuvres dilatoires, de renforcer les moyens des tribunaux de grande instance tout en maintenant, par les audiences *régulières* tenues sur place, la proximité des juges et du justiciable. La commodité des usagers doit commander ce redéploiement.

4) Une procédure accélérée

Accélérer le cours de la justice ne peut évidemment se faire que dans le respect des droits des parties et, *en matière pénale*, des droits de la défense. Depuis plusieurs années, des réformes ont été mises en œuvre, tant pour la procédure civile que pour la procédure pénale, en vue d'éviter les manœuvres dilatoires et de faciliter le travail des magistrats. Ces *efforts* seront *prochainement* poursuivis et amplifiés.

Déjà, lors de la session qui vient de s'achever, le Parlement a adopté une loi qui doit accélérer l'examen des pourvois devant la Cour de cassation. La chancellerie poursuit l'œuvre de rénovation du code de procédure civile ; ainsi allons-nous prochainement procéder à une réforme d'ensemble des voies d'exécution, c'est-à-dire des moyens par lesquels les dé*cisions de justice sont exécutées*.

Aujourd'hui la justice est asphyxiée. Son organisation n'était *pas conçue pour des infractions* répétitives qui se chiffrent par millions. Je pense notamment aux contraventions en matière de circulation routière : comment ne pas tenir compte de ce phénomène de civilisation qu'est l'automobile et des conséquences qu'il entraîne sur le *fonctionnement* de nos juridictions ? Sans supprimer les garanties qu'apporte aux citoyens *l'intervention du juge pour* constater la réalité de l'infraction, il faut simplifier encore les mécanismes de sanction.

Enfin, des groupes de travail réfléchissent activement aux moyens de simplifier davantage les procédures pénale et civile et d'accélérer le traitement des dossiers. Par exemple, la classification des infractions (crimes, délits et *contraventions*) devra être entièrement revue pour tenir compte de l'évolution de la so*ciété* depuis le début du dix-neuvième siècle. Et l'heureuse expérience de la chambre des urgences de la cour et du tribunal de Paris pourra être étendue à la province.

5) Une justice plus accessible

Depuis des siècles, la justice émanait du souverain de droit divin. Elle tirait son *autorité* de son éloignement même et de sa majesté. Aujourd'hui, elle doit se rendre compte que le souverain, c'est le peuple. A elle de s'organiser pour lui, en devenant plei*nement un service public*, au service du public. Voyons comment.

La justice civile, notamment en milieu rural, est encombrée de litiges privés d'importance mineure : troubles de voisinage, affaires de bornages ou de mitoyenneté, querelles de famille ; mais aussi, réparations *locatives*, légers accidents de circulation, pensions alimentaires... De tels cas *ne devraient* pas venir nécessairement devant un magistrat professionnel. Leur solution de*mande plus souvent* du bon sens et de la pondération, que des connaissances juridiques très étendues.

Olivier Guichard a eu la bonne idée de créer des *conciliateurs* bénévoles qui, sur le terrain, apaiseraient les conflits naissants et éviteraient qu'ils ne se transforment en procédures : ce que faisaient si heureusement les *juges* de paix et *juges* de paix suppléants disparus en 1958 ; ce que les juges d'instance n'ont plus guère le loisir de faire.

Nous avons *expérimenté* cette *formule* à partir du printemps 1977 dans quatre départements-pilotes. Les bons résultats *obtenus* permettent aujourd'hui de la généraliser. Dans le courant de 1979, nous l'étendrons à l'ensemble du *territoire* métropolitain : trois mille seront installés. Le jour viendra où l'on pourra confier à ces conciliateurs le soin d'exercer, en liaison avec les juges professionnels, les pouvoirs mêmes qu'exerçait le juge de paix suppléant. Ils devraient *soulager les tribunaux* de litiges qui, faute d'avoir été réglés en temps utile, dégénèrent souvent en conflits pareils à ceux *que* Racine a raillés. Ils permettront à un particulier qui *hésite ou* renonce à franchir la porte d'un tribunal pour une affaire mineure, de ne pas rester *sur un sentiment* de frustration. Ils pourront rétablir un sentiment d'équité dans les actes de la vie quotidienne.

L'image de Saint Louis sous son chêne laisse une nostalgie au cœur des Français. Les justiciables ont besoin d'être écoutés. Echelon avancé et permanent de la justice, le bon conciliateur sera celui qui saura écouter, se transporter sur place, comprendre les raisons pro*fondes du différend dont* il est saisi, trouver la solution raisonnable qui y mettra fin. Il aura rempli sa *mission quand* il aura amené les deux parties à se serrer la main.

Si la *justice* est, *depuis* quelques années, de plus en plus embouteillée, donc ralentie, c'est, *au pénal*, à cause *de la montée* de la délinquance. Mais c'est aussi, au civil, à cause des efforts effectués *pour* mettre la justice à la portée de tous : ce ralentissement est la conséquence malheureuse d'une *évolution* heureuse.

L'aide judiciaire, instituée en 1972, a produit ses effets de manière croissante à partir de 1974. Elle sera perfectionnée pour améliorer encore l'accès à la justice des plus défavorisés.

Un pas capital a été franchi, il y a juste un an, lorsque nous avons supprimé les frais de justice. Désormais, l'Etat ne perçoit *plus aucun droit* à l'occasion des procès civils ou commerciaux. La justice devient ainsi moins *onéreuse*. Montaigne avait recommandé cette réforme au futur *Henri IV*, venu *lui demander* conseil à Bordeaux. Il en a souvent été question depuis : il n'aura *fallu que* quatre siècles pour la réaliser.

Les avocats ont entrepris, *depuis* quelque temps, de revoir les modalités de leurs rémunérations. Plu*sieurs barreaux ont élaboré des* barèmes indicatifs. Nous les encouragerons vivement dans cette voie, tout *en* évitant avec soin des mesures impératives.

Moins chère, la justice est en train de devenir plus compréhensible. Les magistrats et tous les partenaires de *justice ont accepté* (et, pour certains d'entre eux, facilité et encouragé) la simplifi*cation du langage judiciaire.* Quand leur a été diffusée ma circulaire conseillant l'abandon du latin et des formules archaïques, les brocards ont fusé. Un bâtonnier disait plaisamment qu'il se refusait à employer le mot *et caetera « pour obéir aux oukases du garde des sceaux »*. Les professions judiciaires ont aujourd'hui à cœur de parler une *langue claire*, à la portée de tous. C'est une petite révolution silencieuse. C'en est une autre d'organiser des services d'accueil, pour aider et guider les justiciables. C'en sera une autre encore de confier à un magistrat par cour, et bientôt par tribunal, le soin d'assurer, pour le compte de sa juridiction, les relations avec la presse et le grand public.

Prochain article :

RÉCONCILIER LES FRANÇAIS AVEC LEUR JUSTICE

(1) Selon le mot du procureur ... près la Cour de cassation.

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Liste d'admission (par ordre de mérite) au premier concours d'accès :

Mmes, Mlles et MM. : Carle, Colas des Francs, Barral, Borrel, Nadau, Marquant, Bittard, Wagenaar, Apelle, Melet, Theate, Joubrel, Torregrosa, De Canongettes de Canecaude, Maunand, Chaussade, Bonan, Pierre Simon, Ronsin, Potocki, Béatrice Guilloux, Bosi, Desrentes, Brigitte Lecomte, Dominique Dalmas, Hascher, Byk, Allee, Schvester, Fabienne Dubois, Hayat, Firmigier, Alegre de la Soujeole ;

Philippe Drouet, André Jacquot, Bernaud, Lecué, Didier Legrand, Chatoux, Miniconi, Ferrari, Gongora, *Lehman*, *Gremaud*, Mazarin, Hoareau, Bavelier, Matet, Lansac, *Schirer*, *Odile Martin*, *Jannier*, *Raffin*, Dooms, Francon, Moulis, Farina, *Gelbard*, *Steinitz*, *Hubert*, *Frédéric*, Charlon, Domages, Ingall-Montagnier, Contal, Lortholarie, Abelson, Cortes, Dominique Adam, Charruault, Guyon, Baujault, Jaffart, Gérard Dubois, Liberge, Guidoni, Balasquie, Jean-Baptiste Colombani, *Jacques Morel*, De Sonis, Zerbib, Georgin, Coquetin, Steckler, Ampuy ;

Bruhat, Oules, Fremiot, Nativel, Frayssinet, Sabine Faivre, Crousier, Dominique Legrand, Rebboh, Baysse, Palau, Sakri, Beurton, Rongier, Parinelli, Rinuy, Decout, Goy, Grzelak, Nolet ;

Pomarede, *Philippe Ruffier*, *Poirret*, Pavereau, Grafmuller, Weier, Pavan, *Martini*, *Fiasella*, *Françoise Lecat*, Chapon, Bartczak, Marie-José Durand, *Christine Jacob*, *Petitprez*, Lottin, Devidal, Michel Vannier, Brigitte Renault, Duquenoy, Peries, Marie-Jeanne Lavergne, Nalbert, Postel ;

Boissel-Dombreval, Rabesandratana, Chaumaz, Sylvie Petit, Tondu, Saint-Eve, Alesandrini, Audax, Danchaud, Patricia Richet, Vallee, *Ardaillon*, *Marrien*, *Lernould*, Huard, Faivre, Grasso, Duhâa, Kleinmann, Legardinier, Baudrier, Blouin, Gauquelin, Michèle Martinez, Pelier, Pous.

● *La procédure d'expulsion contre trois ressortissants espagnols.* — La commission spéciale des étrangers du département de la Gironde s'est réunie, jeudi matin 11 janvier, à Bordeaux, pour se prononcer sur la procédure d'expulsion engagée contre trois ressortissants espagnols : MM. Juan-Maria Arzallus, José-Luis Setien et Miguel Gonzalez, accusés d'avoir continué à administrer un mouvement interdit, le Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (*le Monde* du 30 décembre 1978). Les trois Espagnols ayant fait appel de leur condamnation pour ces faits à trois *mois* d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Bordeaux. La commission a *décidé le* renvoi de l'affaire jusqu'à ce que la cour d'appel — dont l'audience est fixée au 7 février — ait statué.

JUSTICE

VICTIME DE BRUTALITÉS AU BAR « LE THÉLÈME »

Mᵉ Benachenhou demande 343 500 francs au Trésor public

Le référé intenté par Mᵉ Abdelhak Benachenhou — frappé par des policiers le 28 février 1975 au cours d'une intervention au bar « le Thélème » — qui demande au Trésor public une provision de 343 500 francs à valoir sur son préjudice (« le Monde » daté 21-22 décembre 1978), a été plaidé jeudi 11 janvier, devant Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris.

Pour Mᵉˢ Régis Collier et Robert Akaoui, qui défendent les intérêts de Mᵉ Benachenhou, il est établi que celui-ci a été victime *« de graves violences de la part de policiers dans l'exercice de leurs fonctions ».* Ce sont les termes mêmes de l'arrêt de la chambre d'accusation du 14 décembre 1978 (*le Monde* du 16 décembre 1978), qui a rendu cependant un non-lieu, estimant qu'on ne peut identifier les auteurs des violences. Selon les deux avocats, *« il est évident qu'il y a eu voies de fait portant atteinte à l'intégrité corporelle et physique de notre confrère, et, dans cette opération de police judiciaire, la responsabilité de l'État est engagée ».*

Cette *« vision des faits »,* estime Mᵉ Michel Rémy-Morin, agent judiciaire du Trésor, est inexacte. L'opération de police prévue ce jour-là était une opération préventive, de police administrative, et non judiciaire. C'est donc devant le tribunal administratif que cette affaire, dans laquelle la responsabilité civile de l'État n'est pas engagée, doit être plaidée. De plus, Mᵉ Benachenhou n'aurait pas dû bouger lorsque la police est entrée : *« en se déplaçant, il s'est précipité au cœur de l'action, où, pour regrettable qu'elle soit, une confusion s'est produite ». « Il ne peut être reproché à cet avocat,* affirme au contraire la chambre d'accusation, *d'avoir cherché à se protéger dans l'angle du comptoir plutôt que de s'effondrer sous la table comme le firent d'autres consommateurs ».*

Préjudice limité

« On a voulu ramener cette affaire à un tout petit objet en invoquant la voie de fait, conclut Mᵉ Rémy-Morin. *De plus, la demande de Mᵉ Benachenhou est très importante. Heureusement le préjudice subi est très limité. J'ai pu, en le voyant travailler, me rendre compte de sa vigueur ».* Mᵉ Benachenhou, ont rappelé ses avocats, a dû être trépané, après les violences subies au Thélème.

M. Stéphane Boittiaux, substitut, a, d'emblée, indiqué qu'il examinerait uniquement les questions posées par la procédure, en particulier celle portant sur *« le caractère non contestable de la demande ».* Il s'agit bien, selon lui, d'une opération de police judiciaire, opération à laquelle la victime était étrangère. La responsabilité de l'État, ainsi que le montre la jurisprudence, peut être reconnue. Cependant, la loi du 5 juillet 1972 semble en retrait de la jurisprudence antérieure, la responsabilité de l'État étant engagée seulement pour faute lourde. Mais surtout, indique M. Boittiaux en concluant à l'incompétence du magistrat des référés, *« cette action a pour résultat de faire juger par le juge des référés le litige lui-même ».* L'ordonnance sera rendue dans une semaine. — Jo. S.

Ne pas confondre

Il n'est pas convenable de se comporter ainsi que le fait le ministre de l'intérieur à propos des violences policières commises, voici quatre ans, au café le Thélème.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se référer à l'arrêt rendu par la chambre d'accusation de Paris le 14 décembre dernier. D'autant qu'on ne peut soupçonner cette juridiction de s'être montrée défavorable aux intérêts bien compris de la police : le non-lieu qu'elle a prononcé au bénéfice du principal policier visé par Mᵉ Benachenhou, l'une des victimes, en est la preuve.

Or, la chambre d'accusation écrit, entre autres, ceci : *« Il est établi d'une manière certaine que Mᵉ Benachenhou a été victime de graves violences de la part de policiers dans l'exercice de leurs fonctions. »* On ne saurait être plus clair. Le ministère de l'intérieur fait pourtant, aujourd'hui, plaider que l'avocat est pour partie responsable des sévices dont il a été l'objet, que les auteurs de ces sévices ne sont pas d'évidence des policiers ; que, même dans ce cas, réparation ne peut être demandée que devant le tribunal administratif, juge de l'État.

Pour étayer cette dernière affirmation, le ministère soutient *que l'opération conduite au Thélème* relevait de la police administrative, *puisqu'elle* entendait prévenir une infraction, et non de la police judiciaire, compétente après que l'infraction a été commise.

Somme toute, à suivre ce raisonnement, la question posée serait la suivante : Mᵉ Benachenhou a-t-il subi des violences judiciaires ou des violences administratives ? Que diable, fractures judiciaires et fractures administratives ne sauraient se confondre !

Il est vrai que ce distinguo — toute fracture mise à part — est enseigné dans les manuels, il est vrai que le ministère de l'intérieur peut répugner à créer un précédent en reconnaissant des torts constatés par la justice elle-même, alors que celle-ci n'a pourtant pas fait montre, soit dit trivialement, de « racisme anti-*flics* ».

Il n'est pas moins vrai que le public ne comprend rien à ce jeu de ping-pong entre les ordres de juridiction et qu'il en tire le sentiment qu'on se paie sa figure : il est encore vrai que l'attitude du ministère de l'intérieur oscille entre la sottise et la mauvaise foi. Sottise, en effet, que de contester ce qui est patent, puisque, avec un tel précédent, on en finirait par douter de tout.

Il y a plus cocasse. La justice, *contre son gré, on veut le croire,* est implicitement appelée au secours d'une cause détestable. Prêtant ses détours aux intentions tortues du ministère de l'intérieur, la justice s'imposerait à elle-même ces attaques dont le président de la République disait le 3 janvier qu'elles sont *« choquantes, inadmissibles et dangereuses ».* — Ph. B.

MERS-LES-BAINS (Somme) : l'union de la gauche devant les juges.

Amiens. — A la requête de M. André Leducq, premier adjoint communiste de Mers-les-Bains (Somme), trois conseillers municipaux socialistes, MM. Jean-Pierre Delaby, Richard Fraszczak et Guy Choquart, ont comparu mercredi 10 janvier devant le tribunal de grande instance d'Abbeville (« le Monde » daté 7-8 janvier). L'élu du P.C.F. avait déposé une plainte pour diffamation, reprochant à ses collègues d'avoir affirmé que *certains adjoints, et notamment lui-même,* faisaient le plein d'essence de leurs voitures aux frais de la commune. Le fond du problème n'a pas été abordé devant les juges. Le tribunal a seulement ordonné une consignation de 2 000 francs et renvoyé l'affaire au 14 mars.

Au cours d'une séance du conseil municipal, le 2 octobre, M. Delaby avait affirmé : « Le bruit court que des adjoints font le plein d'essence de leur voiture sur le compte de la commune. » Il avait cité nommément M. Leducq. MM. Fraszczak et Choquart avaient ajouté qu'ils pouvaient prouver les affirmations de M. Delaby.

Il semble que l'action en justice pourrait être abandonnée. En effet, devant la publicité donné à cette affaire au plan national, les deux partis, communiste et socialiste, tentent d'arranger les choses au plan local afin que le climat cesse de se dégrader dans cette municipalité d'union de la gauche élue en mars 1977. — (Corresp.)

L'affaire de mœurs de Saint-Ouen

HUIT INCULPATIONS

Une affaire de mœurs, découverte au mois de septembre 1978 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et révélée partiellement par l'hebdomadaire « Minute » daté 10-16 janvier (« le Monde » du 12 janvier), a d'ores et déjà entraîné l'inculpation de huit personnes pour attentats à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans. Les huit inculpés *sont écroués* à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Il s'agit notamment de MM. Jacques Dugué, quarante-trois ans, agent commercial ; Daniel Maillart, vingt-trois ans ; Alain Leroy, trente ans, ouvrier fraiseur ; Jean-Marie Dhume, trente et un ans, inspecteur des douanes ; Cevelod Sokolowski, *cinquante* et un ans, ingénieur, et Mme Alain Leroy, remise en liberté.

Une enquête de la police américaine, au mois de juin 1978, avait permis aux policiers français de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme de découvrir les activités de M. Jacques Dugué. Dans une correspondance avec un certain M. Henry Johnson, de Los Angeles, actuellement recherché, M. Dugué exposait en effet des thèses pédophiles. Une plainte de parents devait déclencher, le 27 septembre dernier, une perquisition au domicile de M. Dugué, alors que ce dernier se livrait à une séance de poses photographiques *dans sa cave avec deux jeunes* enfants. Les enquêteurs ont saisi de nombreuses revues pornographiques, ainsi que divers objets. Les photographies d'enfants illustraient certaines revues en provenance de Belgique et des Pays-Bas.

M. Dugué, l'« organisateur », était entraîneur bénévole de basket-ball à l'Union sportive municipale audonienne (l'U.S.M.A.), où *il* avait « recruté » une douzaine de garçons ayant de quatre à dix-sept ans. Aucune violence, semble-t-il, n'a été exercée sur ces enfants. M. Dugué et ses « clients » se seraient adonnés à leur vice durant une année environ.

FAITS ET JUGEMENTS

La Confédération syndicale des avocats reçue par M. Peyrefitte.

M. Bedel de Buzareingues, président de la Confédération syndicale des avocats (C.S.A.) — née en 1977 de la fusion des deux principales organisations d'avocats, l'Association nationale des avocats de France (ANA) et le Rassemblement des nouveaux avocats de France (RNAF), elle déclare rassembler presque la moitié des quelque douze mille cinq cents avocats français — ainsi que les membres du bureau de cette organisation, viennent d'être reçus par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, assisté de MM. *Yves Rocca, directeur* des affaires civiles, et Jean Laplace, conseiller technique. M. Peyrefitte a accepté de présider la séance solennelle du congrès de la C.S.A. qui se tiendra à Perpignan les 10, 11 et 12 mai 1979, sur le thème « Défense des droits de l'homme ». *« Pour la première fois, une grande association d'avocats va prendre publiquement position sur les questions suivantes : légitime défense, terrorisme, autodiscipline, comportement des avocats face aux magistrats, etc. »* Le président de la C.S.A. *« a attiré également l'attention du garde des sceaux sur la grande misère de nombreux tribunaux, qui souffrent gravement d'un manque d'effectifs et ne peuvent fonctionner normalement. »* Le bureau, conclut la C.S.A., *« a réaffirmé son hostilité fondamentale à toute sécurité sociale judiciaire et M. Peyrefitte a renouvelé, à ses interlocuteurs son intention de maintenir le caractère libéral de la profession d'avocat. »*

A Strasbourg un policier inculpé de coups et blessures volontaires.

Un gardien de la paix, M. Patrick Germain, trente ans, a été inculpé de *« coups et blessures volontaires »* et écroué jeudi 11 janvier à Strasbourg, pour avoir frappé, mercredi 10 janvier, un agriculteur qui circulait, ivre, à bord de son tracteur dans les rues de Strasbourg et venait d'être interpellé.

M. Germain faisait partie d'une des trois patrouilles qui avaient interpellé, mercredi vers 2 h. 30, après une course-poursuite, le conducteur d'un tracteur zigzaguant dans les rues de la ville, et l'avaient obligé à descendre de son siège pour le conduire au commissariat. C'est au cours de ce transfert que l'agriculteur a été frappé par M. Germain. La victime a été hospitalisée.

● *Épilogue des élections municipales à Draguignan.* — Le tribunal correctionnel de Draguignan a condamné mercredi *10 janvier à 300 francs d'amende* avec sursis et 1 franc de dommages et intérêts les adversaires de M. Edouard Soldani, sénateur du Var, maire de Draguignan (P.S.), regroupés sous le sigle de la liste « Draguignan renouveau », pour la publication d'une édition spéciale en mars 1977 intitulée *le Dragon enchaîné,* dont le contenu fut jugé infâmant par M. Soldani et ses colistiers. — *(Corresp.)*

● *Deux attentats en Corse.* — Un attentat à l'explosif a été commis au cours de la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 janvier, à Vico, localité située au nord d'Ajaccio, contre une villa appartenant à un promoteur immobilier, M. Michel Guyon. D'autre part, un engin explosif a été lancé jeudi depuis une voiture contre la caserne du 2ᵉ régiment étranger parachutiste stationné à Corte (Haute-Corse). L'explosion a provoqué des dégâts matériels dont l'importance n'a pas été relevée par les autorités militaires. Les deux actions n'ont pas été revendiquées.

● *Courses truquées.* — M. Olivier Dupont, inculpé dans deux affaires de courses truquées, les prix de Nîmes et de Vaufrèges, a déposé plainte au parquet du tribunal de Marseille contre un policier de la brigade des jeux de Paris pour coups et blessures volontaires (*le Monde* du 13 décembre 1978). Ces violences, dont M. Dupont, actuellement en liberté, *dit avoir été victime,* auraient eu lieu en mai 1978.

D'autre part, le driver Jean-Louis Imbert, qui était recherché à propos de l'information ouverte sur les triplets truqués de Marseille, s'est constitué prisonnier lundi 8 janvier. Il a été inculpé et écroué. M. Imbert est également inculpé dans l'affaire du prix de Nîmes. Mais il avait été remis en liberté.

M. Gilbert Zemour condamné en appel.

La dixième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, jeudi 11 janvier, à dix mois d'emprisonnement et à deux ans d'interdiction de séjour M. Gilbert Zemour, qui était poursuivi, ainsi que son ami M. Marc Francelet, pour menaces de mort contre M. René Juillet, dirigeant de plusieurs établissements de nuit. La cour a relaxé M. Francelet. Quant à M. René Juillet, qui s'était constitué partie civile, il a été débouté. En revanche M. Alain Ciric, autre témoin qui avait également été menacé, obtient un franc de dommages-intérêts.

En première instance M. Zemour avait été condamné, le 11 juillet dernier, à un an d'emprisonnement, 1 500 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour. M. Marc Francelet s'était vu infliger dix mois d'emprisonnement et 1 000 francs d'amende et également cinq ans d'interdiction de séjour. M. Juillet avait obtenu 5 000 francs de dommages-intérêts (*le Monde* des 28 juin, 6 juillet, 13 juillet et 25 novembre). M. Zemour, incarcéré le 6 février 1978, avait été remis en liberté le 23 novembre. M. Juillet accusait M. Gilbert Zemour d'avoir voulu le rançonner et ce dernier *affirmait que cette* affaire était montée par la police *« pour le faire tomber ».*

« Français seulement ».

Un cadre d'une entreprise de Compiègne (Oise), M. Berger, a comparu mercredi 10 janvier devant le tribunal de grande instance de cette ville sur plainte du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples.

Le M.R.A.P. reproche à M. Berger, qui faisait alors fonction de directeur de l'entreprise I.T.T.B., d'avoir fait afficher au mois *d'août 1977 chez des commerçants* de Compiègne une petite annonce réclamant du personnel avec la mention *« Français seulement ».*

Cette entreprise emploie des ouvriers qui travaillent à l'étanchéité et aux ouvrages divers sur bois. Le personnel demandé par la petite annonce était destiné à deux chantiers, à Coëtquidan (Morbihan) et en Iran. Le jugement sera rendu le 14 février. — *(Corresp.)*

● *Les outrages de* Libération. — Des dessins humoristiques publiés par *Libération* les 13-*14 juillet 1977 et le 26 août* suivant, ont valu à sa directrice, Mme Zina Rouabah, d'être condamnée jeudi 11 janvier à 2 000 francs d'amende par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris pour outrages aux bonnes mœurs. En première instance la dix-septième chambre *correctionnelle lui avait* infligé, le 4 juillet 1978, une amende de 1 000 francs seulement, en la relaxant pour les dessins des 13-14 juillet (*le Monde* du 7 juillet 1978).

● *Les deux meurtriers présumés de Nouredine Nahou,* Algérien de vingt et un ans tué au cours d'une bagarre entre « rockers » le samedi 6 janvier à Toulon (*le Monde* des 9, 10 et 11 janvier), se sont constitués prisonniers jeudi 11 janvier auprès du maire de Borgo (Haute-Corse). Il s'agit de MM. Ignace Mattei, vingt ans, et Christian Plazanet, vingt ans. Les deux jeunes gens avaient été identifiés mardi 9 janvier par les services de police.

● *Protestation de détenus de Château-Thierry.* — Mercredi 10 janvier, après le déjeuner, dix-neuf des cent détenus du centre d'observation de Château-Thierry (Aisne) — qui reçoit certains détenus psychopathes — ont refusé de sortir du réfectoire, réclamant *« un café meilleur »* et *« un film de plus »* par semaine. Ils ont ainsi manifesté pendant plus de deux heures, avant d'être délogés par les policiers à l'aide de gaz lacrymogènes. Ils ont regagné leurs cellules sans autre incident.

ÉDUCATION

Pour renforcer le « soutien » pédagogique

M. Beullac invite les élèves les plus doués à aider leurs camarades en difficulté

De notre correspondant régional

Lyon. — Pour rencontrer ceux qu'il nomme dans le système éducatif les *« échelons-charnières »* — c'est-à-dire les cent trois inspecteurs répartis dans les vingt-sept académies. — M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a commencé son tour de France par Lyon, le jeudi 11 janvier.

Le ministre a rappelé, au cours d'une conférence de presse, les axes prioritaires de la politique : *rénovation* de l'école primaire, mise en place du collège unique *(« Il faudra très très longtemps »),* développement de la formation professionnelle et technique, et, surtout, formation des enseignants. *« C'est la priorité des priorités »* qui devrait concerner *« les enseignants du premier degré, mais également ceux du second, ce qui n'était pas envisagé il y a trois mois. »*

Selon M. Beullac, l'augmentation du nombre des enseignants (+ 48 % en dix ans, de 1968 à 1978) s'est accompagnée d'une *« dégradation du niveau ».*

L'ensemble de ce programme *« terriblement ambitieux »* nécessiterait *« plusieurs dizaines de milliers de postes supplémentaires »,* mais, a-t-il ajouté, *« en raison de la crise économique internationale, nous ne pouvons espérer trouver les moyens de cette politique que sur nous-mêmes ».*

Cela signifie pour le ministre : plan de redéploiement, efforts de pédagogie et imagination. A titre d'exemple, pour le « soutien », M. Beullac estime que *« le meilleur moyen d'aider les élèves qui ont des difficultés est de demander aux plus doués de le faire. Cela s'appelle le monitorat ».*

Pendant la visite du ministre, quelque deux cent cinquante élèves et professeurs d'écoles normales ont manifesté contre la suppression de postes de professeurs dans ces établissements (quatre cents dans toute la France, dont vingt et un dans l'académie de Lyon).

A ce propos, M. Beullac a affirmé : *« Nous avons fait des calculs, et, même avec quatre cents diminutions de postes, nous sommes encore au-delà de nos besoins. Savez-vous que les professeurs, dans les écoles normales, ne font qu'entre cinq et neuf heures de cours par semaine ? »*

Faisant allusion aux manifestants, il a ajouté : *« S'ils sont là, c'est qu'ils n'ont pas grand-chose à faire. Tout cela, finalement, n'est qu'un réflexe de privilégiés. »*

BERNARD ÉLIE.

Les élections professionnelles dans l'enseignement public

Stabilité dans la répartition des sièges mais recul du SNI en voix à la commission paritaire nationale des instituteurs

Des élections professionnelles ont eu lieu dans l'enseignement *public en décembre 1978.* Les instituteurs et les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) devaient désigner leurs représentants à la commission administrative paritaire nationale (C.S.P.N.) et aux commissions administratives paritaires départementales (C.A.P.D.) *pour les premiers, aux commissions* administratives paritaires académiques (CAPA) pour les seconds.

Seuls les *résultats concernant* la C.A.P.N. sont communiqués officiellement pour l'instant :

— Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C., affilié à la FEN) : 80,66 % des voix contre 84,63 % aux élections de 1975.

— Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) : 12,25 % (9,70 % en 1975).

— Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) : 3,34 %.

— Syndicat C.F.T.C. de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles (S.C.E.N.R.A.C.) : 0,93 % ;

— *Confédération nationale* des groupes autonomes (C.N.G.A.) : 1,53 % ;

— Fédération nationale de l'éducation et de la culture (affiliée à Force ouvrière) : 2,16 %.

La répartition des sièges reste inchangée : neuf pour le SNI-P.E.G.C., un pour le SGEN-C.F.D.T.

∴

Ces résultats font apparaître une légère diminution du pourcentage des voix du SNI (3,97 %) et une progression, d'une part, du SGEN-C.F.D.T. (1,55 %) et, à l'op*posé, des organisations* modérées : 0,14 % pour l'USNEF-C.G.C. Le syndicat F.O., implanté surtout en Moselle et qui *ne se présentait* pas au plan national en 1975, a recueilli 2,16 % des voix. Ces légers déplacements n'entraînent cependant aucune conséquence sur la composition de la commission, à cause de la règle de l'attribution des sièges au plus fort reste.

Le ministère de l'éducation n'a pas encore communiqué les résultats des autres élections aux autres instances. Aux C.A.P.D., selon les informations transmises par le SNI, sur 714 sièges à pourvoir (contre 704 en 1975), le SNI en *obtiendrait 643 (contre 653), le* SGEN-C.F.D.T. : 54 (contre 47), les autres syndicats : 10 (sans changement), F.O. conservant les deux sièges qu'il occupait.

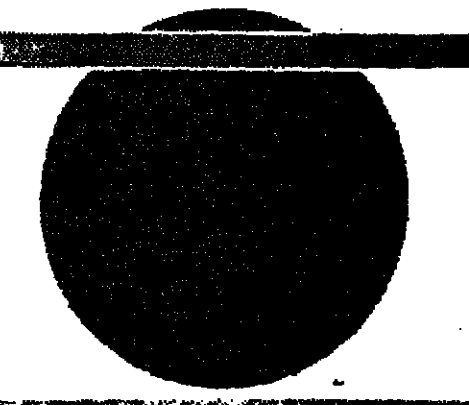
Quant aux CAPA, pour les professeurs de collèges, les organisations syndicales transmettent des résultats différents qui s'expliqueraient par un litige dans l'académie de Lyon.

● *Manifestation d'apprentis de la région parisienne.* — Des professeurs et des élèves du centre interdépartemental de formation d'apprentis et de perfectionnement artisanal, ont manifesté, mercredi 10 janvier, devant la chambre des métiers de la rue Bassano, à Paris (8ᵉ). *Ils protestaient contre les menaces* de licenciement adressées à vingt-trois d'entre eux (*le Monde* du 3 janvier). Ces enseignants refusent d'assurer les quarante heures hebdomadaires de présence dans le centre qui leur sont désormais demandées, alors que jusque-là, leur travail était réparti entre vingt-quatre heures au centre *et* le reste à domicile.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur l'aménagement des rythmes scolaires, paru dans *le Monde* du 12 janvier, plusieurs lignes ont été omises. Il fallait lire : *« Un conseil des ministres en mars examinerait ces premières propositions.* Auparavant le ministre de l'éducation aura reçu les fédérations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants. *Ces derniers s'affirment dans l'ensemble... »*

● *Grève le 18 janvier dans l'enseignement technologique.* — Les enseignants de technologie des lycées polyvalents *et* des lycées techniques sont appelés à faire grève, le jeudi 18 janvier, par le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), *qui sont au nombre* de treize mille environ. Professeurs techniques, professeurs techniques adjoints, certifiés, agrégés, assistants d'ingénieurs, maîtres *auxiliaires,* ils ont des statuts très différents entraînant des disparités de rémunération, de conditions de travail et de carrière. Le SNES demande l'alignement du statut des professeurs techniques et des professeurs techniques adjoints sur celui des certifiés et la titularisation des maîtres auxiliaires.

Le Monde ...DEMAIN



« Agissons pour mieux connaître les rapports entre les développements techniques et l'organisation sociale »

nous déclare M. Jacques Pomonti

Qu'attendre de la télématique que le rapport Nora-Minc définit comme l' « imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications » ? Comment maîtriser cette évolution technologique inéluctable ? Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Jacques Pomonti esquisse *quelques réponses à ces questions*. Jadis secrétaire général du club Jean-Moulin, aujourd'hui secrétaire général de l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications, il dirige un organisme d'études qui a notamment rédigé l'annexe n° 1 du rapport Nora-Minc : « Réseaux, télécommunications et télématique ». A la fois homme d'études et représentant des usagers, il se livre à une entreprise de démythification du discours tenu par les instances officielles à propos d'une innovation technique qui ne saurait se prendre pour fin ultime.

« Le chef de l'Etat a assigné à la France la tâche de se maintenir dans le peloton de tête des nations industrialisées. La télématique vous semble-t-elle un atout pour réussir ce pari ?

— C'est bien l'objectif officiellement énoncé : maintenir la France dans *« le peloton de tête »*. Il s'agit là d'un pari, non vraiment d'un choix. Il n'est pas sûr qu'un autre gouvernement serait en mesure d'agir différemment de ce point de vue. Dans les prochaines années, la préservation d'un minimum de libre arbitre sera à ce prix. C'est et ce sera le lot d'un groupe restreint de pays. La France en fait partie. Difficilement, mais elle en fait partie.

» La réussite de ce pari suppose avant tout qu'on prenne l'exacte mesure de l'impératif économique. Ainsi, sommes-nous, désormais et de plus en plus, contraints de concevoir, de fabriquer et de commercialiser des produits à haute valeur ajoutée, *ou, en d'autres termes*, à « haute information ajoutée ». Face aux pays en voie de développement, nous sommes en effet de moins en moins compétitifs dans ce qu'on peut appeler les industries de main-d'œuvre.

» Dans cette évolution, l'impact de la « télématique » (entendue au sens large, c'est-à-dire tout ce qui recouvre les développements joints des télécommunications, de l'informatique et des techniques audiovisuelles) est considérable en matière de politique industrielle.

» *Ainsi, en particulier*, des seules télécommunications, qui constituent un facteur d'entraînement décisif en amont de pans entiers de la production industrielle : lignes, câbles, faisceaux hertziens et fibres optiques ; satellites et lanceurs ; commutateurs publics et privés ; terminaux (vidéotex, télécopie, traitement de textes, terminaux points de vente, etc.).

» Ces activités représentent elles-mêmes l'aval d'autres secteurs industriels dont elles déterminent, pour une part importante, la puissance de développement : informatique et péri-informatique, industrie des divers composants (circuits intégrés, micro-processeurs, composants discrets...), etc.

» Enfin, les télécommunications sont également conduites à exercer un rôle d'entraînement important dans certains domaines en forte expansion des activités de services : production de logiciels, livraison de systèmes clés en mains, traitements à façon, conseil en informatique et en télécommunications, etc.

» Sans parler de l'apport de plus en plus indispensable des télécommunications au fonctionnement des entreprises, des organisations, au développement des échanges, qui en font le véritable système nerveux de notre vie économique et sociale.

» D'où le caractère stratégique de la « télémécanique », dont la contribution au développement économique ne peut qu'aller croissant. On a calculé que, aux Etats-Unis aujourd'hui, 46 % du P.N.B. étaient constitués d'activités relevant de l'information et de la communication. Cette évolution est révélatrice du rôle grandissant des technologies de l'information, comme éléments-clés des infrastructures techniques, dans l'avènement de cette *« société informationnelle »* vers laquelle s'orientent à vitesse accélérée nos types de société.

— Sommes-nous dans de bonnes dispositions à l'égard de la télématique ? Avons-nous conscience de l'importance de ses implications économiques ?

— Nous en sommes loin, malgré les apparences ! Toute politique dans ce domaine forme un tout. L'environnement des décisions est aussi important que *les décisions elles-mêmes*. Le gouvernement français vient bien de décider de consacrer un effort important, sur cinq ans, pour le développement des applications de l'informatique. Mais, dans le même temps, le budget d'investissement des télécommunications pour 1979 marque une régression de 4 % sur les prévisions, alors que nous n'en sommes qu'au début du rattrapage d'un long retard dans ce domaine. Il s'agit d'une logique purement comptable, anti-économique, résultant d'un partage avec le secteur énergétique. Pourquoi mettre en concurrence budgétaire ces deux secteurs ?

» Autre exemple : nous n'avons toujours pas de véritable politique des petites et moyennes entreprises, voire de « l'artisanat technologique ». Pour le budget 1979, sont inscrits 25 millions de francs au ministère français de l'industrie, près de 4 milliards de francs au ministère japonais du commerce international et de l'industrie. La « télématique » pourrait singulièrement aider à la restructuration de l'appareil productif français en facilitant la diffusion des services à la production, de l'intelligence et des capacités de décision. Encore faudrait-il que l'environnement y soit favorable. Or, aux plans administratifs et politiques, notre mentalité n'y est pas prête. Depuis des années, en fait de restructuration, nous semblons obsédés par la concentration industrielle, décalquée de la partie visible du modèle américain, celle des multinationales. A-t-on fait le calcul de la perte en ligne, provoquée par cette politique à sens unique, en matière d'innovation et d'emplois ? Une industrie concentrée est rigide, fragile. Voyez la crise de la sidérurgie qui, parce qu'elle frappe des régions entières, est en train de désarticuler la France... et pensons à la catastrophe que pourrait représenter une crise semblable dans l'automobile.

Le pouvoir entretient la confusion

— La télématique produit-elle des effets exclusivement sur l'économie ?

— Il devient de plus en plus impardonnable d'« oublier » les conséquences de l'innovation technique sur l'organisation sociale et sur l'individu. Notons qu'à cet égard le pouvoir entretient la confusion en parlant invariablement d'« *informatisation de la société* », expression qui mélange allégrement l'économique et le social.

» On lance actuellement dans la banlieue parisienne, à Vélizy (Yvelines), une opération qui consiste à installer dans les foyers de cette commune trois mille terminaux. Ceux-ci permettront à leurs bénéficiaires d'utiliser, par exemple, un annuaire télévisé ou un service de télétexte diffusant des informations pratiques.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS
et XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 12.)

UN DÉVELOPPEMENT «MASCULIN» OU «FÉMININ» ?

ENTRE *l'économie de Prométhée et celle de Bouddha, l'homme* a toujours balancé. Faut-il « pousser les feux » de la technologie pour conquérir des instruments de puissance nouveaux, des espaces inexplorés, des champs de consommation inconnus ? *Convient-il au contraire de donner aux habitants de la planète une sagesse qui conduise à faire dériver les besoins vers des valeurs de fraternité, plus que d'accumulation ?*

Questions de théoricien, puisque aussi bien « nous sommes embarqués » et « qu'on n'arrête pas le progrès » ? Voire. Il n'est pas besoin de remonter très loin dans le temps pour prouver que cette *question fondamentale se pose très concrètement*. Pourquoi la Norvège n'est-elle pas rentrée dans le Marché commun ? Essentiellement parce qu'une majorité de sa population ne voulait pas être entraînée dans un tourbillon industriel. Plus près de nous, les Autrichiens ont voté *contre la mise en service d'une centrale nucléaire. Et l'Iran ?* La *déconfiture de chah ne tient-elle pas* aussi au fait qu'il avait voulu imprimer à son pays une brutale poussée technologique sans trop s'inquiéter de savoir si la masse suivrait ?

Dans un livre, malheureusement non traduit en français, The Sane Alternative (1), James Robertson s'interroge sur l'ère post-industrielle et voit, une fois éliminées les perspectives catastrophiques (*de type nucléaire ou totalitariste*), deux orientations possibles : l'une, qu'il appelle le scénario M (comme masculin), où la société est vouée à une expansion dévorante ; l'autre, le scénario F (comme féminin), *où, dans un milieu préservé*, l'humanité s'épanouit *plus calmement*. On reconnaît dans le premier schéma celui d'Herman Kahn et de Daniel Bell, le second étant plutôt *défendu* jusqu'ici par les économistes « radicaux » américains.

Dans un article de *Forum de développement* (2), James Robertson précise à nouveau sa pensée en se servant du concept *d'économie « double »*. Selon lui, en règle *générale, l'industrialisation* a eu pour effet de convertir des tâches (cultiver des légumes, faire le pain, soigner des vieillards, par exemple), qui étaient accomplies pour elles-mêmes, en activités codifiées, accom*plies pour de l'argent*. Suivant *le scénario M*, cette *tendance* s'accentuera : des activités qui aujourd'hui *encore* font jouer les relations interprofessionnelles deviendront l'apanage de professionnels rémunérés qui pourvoiront aux besoins d'une certaine *clientèle*.

Dans le scénario F, la tendance se renversera. Hommes et femmes vivront plus souvent au sein ou à proximité de leur foyer et de la collectivité locale, et feront davantage pour eux-mêmes et *pour autrui. Le travail, les loisirs, l'éducation et la vie de famille formeront un ensemble plus uni, au lieu d'être dissociés comme* aujourd'hui.

Inutile de dire que James Robertson penche pour le scénario F, *qui permettra de « décoloniser le système »*, de *faire disparaître les différents compartiments* où *l'enfant*, l'adulte, le vieillard sont aujourd'hui enfermés. Pour lui aussi, *« la femme est l'avenir de l'homme »*.

Tout le problème est de savoir si les outils de plus en plus *perfectionnés dont nous* disposerons — ceux de la communication notamment — aideront à cette libération, ou au contraire à une ségrégation de plus en plus poussée entre les « élites » de la technocratie et les masses. Comme l'inventeur est aussi l'utilisateur, *l'homme ne peut s'en prendre, si le monde tourne mal, à quelque* force extérieure irrépressible. C'est la *politique* qui sera jugée.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Bon Choix*, 1978. En vente à 1,50 £ chez l'auteur, 7 St-Ann's Villas, London W 11 4 RV.
(2) Centre de l'information économique et sociale de l'ONU, numéro d'août-septembre 1978.

La leçon des États-Unis

PEUT-ON CONTROLER LA TECHNOLOGIE ?

Examiner si la recherche est gérée pour le mieux
Un budget de 10 millions de dollars par an
Un domaine à part :
le développement technologique militaire

Washington. — Ce n'est pas d'hier que date la notion de « recherche sur la recherche », qui tend à examiner si celle-ci est gérée pour le mieux et avec le minimum d'inconvénients induits. Et l'*Office for technology assessment* (OTA), organe du Congrès pour l'examen des grands projets technologiques nouveaux, dont on commence à reparler beaucoup... date de 1972.

« La croissance de la population, la limitation des ressources pétrolières, la détérioration biologique et la surcapacité de destruction militaire sont les quatre fléaux qui menacent l'humanité dans son proche avenir. En les analysant et en réagissant dès maintenant, nous pouvons les enrayer, ou les circonscrire », affirme M. Russell W. Peterson, le nouveau directeur de l'*Office for technology assesment*. Il fut gouverneur de l'Etat de Delaware, travailla pendant vingt-six années dans l'industrie chimique comme chercheur, puis comme dirigeant, et fut encore président du conseil pour l'environnement de la Maison Blanche de 1973 à 1976.

« Nos sociétés sont mal équipées intellectuellement pour évaluer la notion de progrès, poursuit-il. *Si l'on produit 1 million de dollars de substances cancérigènes, cela pèse autant dans le produit national brut qui mesure la progression économique que si l'on produit 1 million de dollars d'antibiotiques. »*

L'envergure des études entreprises fut l'un des écueils auxquels se heurta l'Office de Washington dans sa première phase d'existence : où commencer et où finir pour conclure sans s'empêtrer ? Constitué pour informer les parlementaires sur ce qu'il fallait penser des différents grands projets qui leur étaient soumis, l'OTA devait être, à côté de l'Office pour la comptabilité, de l'Office du budget, et du service de recherches documentaires (qui répond dans les vingt-quatre heures à plus de mille demandes de renseignements par jour), l'une des quatre antennes du pouvoir exécutif pour sa propre édification.

Une deuxième chance

Après la grande crise qui l'ébranla jusqu'en 1977, l'OTA se vit toutefois donner une deuxième chance, avec un conseil d'administration composé de douze membres du Congrès, six sénateurs et six députés, répartis également entre démocrates et républicains. Un conseil d'orientation composé de dix « citoyens » du secteur privé lui est adjoint. Et surtout l'on veut croire en la *fermeté du nouveau directeur général* qui a commencé par éliminer de ses cadres les nombreux employés placés là par des congressistes en mal de rendre service. Avec cent quarante personnes, dont la moitié d'« experts », et un budget de l'ordre de 10 millions de dollars par an, il estime, en faisant largement appel aux compétences extérieures, notamment dans le secteur privé, pouvoir mener simultanément une trentaine d'études par an.

L'une des dernières sorties, sur l'avenir de l'énergie solaire, montre à quel point il est facile, plutôt que de chercher à ne mécontenter personne, de mécontenter tout le monde. Ainsi les différents groupes de pression, et surtout les plus puissants, se trouvent-ils renvoyés dos à dos. Cette étude, qui a coûté 1,8 million de dollars et a duré deux ans, examine plusieurs scénarios en fonction de la politique américaine de l'énergie à venir et présente un choix d'options.

Elle conclut que l'énergie solaire pourrait devenir compétitive dans les dix ans et fournir vers le milieu des années 80 une contribution non négligeable à la satisfaction des

De notre envoyée spéciale

besoins américains en énergie domestique et même industrielle. Ne réclamant pas de grands programmes, puisqu'elle pourra se développer par la multiplication de petites unités « modulaires » (ce qui, soit dit en passant, est une forme de gestion décentralisée de l'énergie dont la conception perturbe au plus haut point les habitués de la fourniture par grandes « centrales » de l'énergie électrique), elle pourra se développer même sans l'assistance du gouvernement.

Mais l'étude souligne, ce qui est parler franc, que la politique américaine actuelle de contrôle des prix du pétrole, et de subvention à d'autres formes d'énergie de remplacement, revient à freiner considérablement le développement de l'énergie solaire. *Pour rétablir un équilibre normal*, il faudrait permettre aux prix d'augmenter jusqu'au « coût de remplacement marginal », établir des subventions à la production et à la consommation d'énergie solaire comparables à celles qui sont accordées à d'autres formes d'énergie, soutenir les programmes de recherche de développement et de démonstrations, encourager la coopération internationale là où cela serait utile, etc. Toutes choses qui ne sont pas forcément évidentes pour les congressistes...

Ainsi *l'Office for technology assesment* se remet-il sur les rails de l'avenir. Un programme d'actions prioritaires a été présenté par lui à ses autorités de tutelle et accepté en octobre dernier aux termes duquel il produira encore une dizaine d'études touchant différents aspects de la politique de l'énergie, s'inquiétera des effets sur la société des systèmes d'information électroniques nationaux (« la « société d'information »), de l'impact sur la compétitivité américaine de l'évolution de sa technologie (ralentit-elle ou non ?), des implications des transferts de technologie internationaux sur la même question, de la recherche *de méthodes nouvelles de régulation* de l'innovation technologique, des conséquences à attendre des spectaculaires développements dans les sciences génétiques, des retombées des nouveaux développements dans l'aéronautique civile, etc.

On remarque toutefois, à l'examen attentif de cette liste, que l'*Office for technology assesment* a le plus grand mal à mettre son grain de sel dans les développements technologiques militaires et paramilitaires qui représentent pourtant plus de la moitié des dépenses de recherche et de développement publiques américaines. Le nouveau directeur général de l'Office ne l'ignore pas, et il a mis son doigt discrètement dans l'engrenage en obtenant de pouvoir étudier quelles sont les conséquences civiles prévisibles d'une éventuelle guerre nucléaire, en particulier sur l'*agriculture* et l'alimentation.

Rien n'est laissé au hasard

Bien entendu, les plus puissantes administrations font tout ce qu'elles peuvent pour empêcher que des regards extérieurs trop « sophistiqués » viennent s'intéresser à leurs programmes. Ainsi n'est-il jamais question, à l'Office pour le contrôle de *la* technologie, de quoi que ce soit qui touche sérieusement aux programmes spatiaux qui, cependant, ne sont pas négligeables, notamment avec le projet de navette spatiale.

Il semble donc que, si l'Office pour le contrôle de la technologie peut parvenir à *fournir* des données sérieuses et utiles sur des domaines d'avenir, pour la plupart nouveaux (c'est-à-dire n'étant pas *encore* trop prisonniers d'organisations et d'intérêts établis), il lui sera difficile de devenir une réelle instance d'arbitrage.

Au reste, c'est l'une des forces des Etats-Unis que rien ne s'y passe seulement là où on le croit, ni là où l'on veut le faire croire. Les grands producteurs d'innovations, qui ne demandent rien à personne, sont souvent ces « collèges invisibles » qui se forment par le rassemblement de quelques spécialistes autour d'une « marotte » non loin d'une université où ils professent pour gagner leur vie tandis que leurs pensées sont ailleurs. Ces collèges invisibles tranchent sur ces « fermes à dindons » *(turkey farms)* que sont les prétendus « *think tanks* » (les machines à penser) qui emploient des dizaines ou des centaines de personnes sur des budgets souvent officiels et dont la productivité est réputée répondre avec célérité à la loi des rendements décroissants. Encore ont-ils été « dégraissés » par la crise.

Peut-être est-il vrai, comme nous l'a dit un observateur qui s'intéresse aux travaux des jeunes chercheurs que *« la crise n'a pas diminué le onmbre des chercheurs ; ce ne sont plus les mêmes... et elle a augmenté le nombre des chômeurs »*. Mais comme toujours dans cet étrange pays où tout est décentralisé, rien n'est laissé au hasard. Ainsi la National Science Foundation tient-elle un répertoire des publications et des travaux en cours, de sorte qu'elle communique au besoin à certains chercheurs les « trous » qu'elle repère dans les maillons des « chaînes de la connaissance ». Ainsi chacun se trouve-t-il à sa place, qui n'est pas la même. Et finalement, la technologie se contrôle toute seule... par le « système ».

JACQUELINE CRAPIN.

••• Energies ••• Communication ••• Informatique ••• Satellites ••• Electronique ••• Télé

BIBLIOGRAPHIE

« LA GUERRE DE L'ÉNERGIE EST COMMENCÉE »

de Lionel Taccoen

C'est à une histoire énergétique de la planète que nous convie Lionel Taccoen, responsable du service de l'information sur l'énergie à la direction de l'équipement d'Electricité de France, dans *La guerre de l'énergie est commencée* (1), plaidoyer subtil, passionné et souvent convaincant pour le nucléaire.

La révolution industrielle débute en Angleterre à la fin du dix-huitième siècle grâce au charbon (et à l'invention par James Watt d'une machine à vapeur économique et pratique). Et si l'île peut disposer de son vaste empire, c'est en partie grâce à ces navires à vapeur qui *sillonnent les mers*. Deux ans avant le début du règne de la reine Victoria, en 1835, l'Angleterre en a 500 quand la France n'en compte que 82.

A la veille de la première guerre mondiale, les Etats-Unis sont déjà le premier producteur d'énergie et la plus grande puissance industrielle.

Aujourd'hui, Europe, U.R.S.S., Amérique du Nord et Japon — un milliard d'hommes — consomment 90 % de l'électricité mondiale. Ces pays — à l'exception de l'U.R.S.S. — sont soumis à un mouvement idéologique « *expression la plus radicale d'une nouvelle sensibilité faite à la base de la recherche d'une chaleur humaine et d'un respect de la nature* ». L'Occident industrialisé voit reculer les valeurs maîtresses *de son développement passé : efficacité, rendement, croissance.*

Mais la remise en cause du partage de l'énergie de la planète devrait être le fait du tiers-monde, de ces trois milliards d'hommes aux motivations puissantes qui « *s'appellent misère, chômage ou malnutrition* ».

Certes, ce n'est pas le Népal qui entamera le capital énergie des riches. « *Qui donc se soucie du Népal ?* » Le bois y est devenu si cher que certaines familles sont obligées de substituer à la traditionnelle crémation l'enterrement de leurs morts, et il n'est pas sûr que le biogaz — tiré des excréments humains et animaux — puisse sauver une forêt blessée, des sols dégradés, un processus biologique séculaire presque brisé.

Ce ne sont pas ces « misérables » de l'énergie, mais la Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, Singapour, le Brésil et le Mexique qui vont réclamer leur part d'énergie, suivis ensuite de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, de l'Egypte, du Nigéria, du Maghreb. Plus de deux milliards d'hommes. La compétition sera rude. Elle l'est déjà. La Corée du Sud n'a-t-elle pas dépassé la France — en part du marché — comme fournisseur de l'Arabie Saoudite ?

Or la somme des productions possibles d'énergie en l'an 2000 n'atteint pas la barre des 15 milliards de tonnes d'équivalent-pétrole nécessaires « *pour assurer le décollage du tiers-monde et une croissance modérée pour les pays déjà industrialisés* ».

Lionel Taccoen envisage donc deux hypothèses : le tiers-monde reste dans la misère et les pays industrialisés s'installent dans le marasme. Ou alors les pays riches payent — et payent à temps — *les investissements nécessaires* à une production accrue. « *Le charbon, le gaz, l'uranium et même le pétrole mondial sont à peine entamés. Le problème n'est pas là. C'est l'extraction, le transport et la distribution de ces combustibles qui entraînent des difficultés.* »

Dans la redistribution des puissances politiques et économiques en cours dans le monde, l'énergie va donc jouer un rôle déterminant. La France, pays de taille moyenne, peu pourvue par la nature sur le *plan des ressources énergétiques*, a pour seule « *dot à apporter à l'Europe de l'énergie son savoir-faire en énergie nucléaire civile* », puisque, « *en tout état de cause, au début des années 80, l'industrie nucléaire française a toutes les chances d'être majeure, complète et indépendante* ».

Longs — mais enrichissants — *détours pour parvenir à un tel* plaidoyer, diront certains. Mais tous les participants à la Conférence mondiale de l'énergie, tenue en septembre 1977 à Istanbul, ont été frappés par la réponse d'un délégué de la Côte-d'Ivoire aux multi*ples communications qui envisageaient* l'utilisation des énergies dites nouvelles (solaire et nucléaire) par le tiers-monde. Tout cela, a-t-il dit, nécessite recherche et mise au point dans des laboratoires que nous n'avons pas. Utilisez ces éner*gies nouvelles et laissez-nous* pétrole et charbon. Une plus grande justice dans la répartition des ressources énergétiques de la planète passe-t-elle par-là ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) Flammarion, 312 pages, 48 F.

UN ENTRETIEN AVEC JACQUES POMONTI

(Suite de la page 11.)

» C'est une expérience intéressante du point de vue industriel, incertaine du point de vue social. On ignore si elle correspond à un minimum de besoins locaux et sociaux, alors qu'il s'agit de tester un matériel avant d'en lancer la fabrication sur le plan industriel. Objectif industriel donc, et non social. Cela devrait être dit clairement.

» La fragilité de notre vie sociale est telle qu'il y a urgence à étudier de près les effets possibles de développement tels que ceux de la « télématique ». En gros, trois éléments caractérisent aujourd'hui, du point de vue de l'information, le changement dans notre organisation sociale et économique : premièrement, les techniques de l'information, nous l'avons vu, occupent une place croissante dans la vie sociale ; deuxièmement, le processus de décision est de plus en plus bureaucratisé ; troisièmement, la population active française, allemande ou canadienne se trouve coupée, dans sa majorité, des réalités physiques de l'univers de la production agricole, industrielle ou artisanale. Les intellectuels ou les personnes ayant des compétences dans le traitement de l'information occupent, elles, une position privilégiée.

» La combinaison de ces trois éléments engendre des bouleversements aujourd'hui mal maîtrisés par notre « modèle » social et ses institutions. Chacun et la société sentent la nécessité d'un nouvel équilibre. Lequel ? Comment ? La réponse n'apparaît encore nulle part.

Examiner clairement les effets de chaque projet

— Dans ce contexte où les incertitudes semblent l'emporter sur les promesses, peut-on se rassurer en se disant que les nouvelles techniques — satellites, téléinformatique — sont neutres et que leurs résultats dépendront de l'usage qui en sera fait ?

— Elles ne sont pas du tout neutres. Il n'existe pas de neutralité du satellite ou du câble. Neutralité du satellite Télécom I, essentiellement destiné à des services de transmission à grand débit ? Il vise, au départ, non un objectif social, mais la relève d'un défi économico-industriel qui a son importance : celui du projet américain S.B.S., principalement développé par I.B.M.

» Neutralité du satellite de « diffusion directe », d'abord destiné à la diffusion de programmes télévisuels spécifiques, sans véritable « voie de retour » ? Face à l'apparition des demandes locales, il accroît la puissance de diffusion centralisée. Et que penser de la neutralité politique et culturelle d'un tel projet, du point de vue des rapports entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est lorsqu'il est développé par un pays comme la République fédérale ?

» Neutralité de la télévision par câble du point de vue de l'Etat central et de la presse locale, étant donnée sa capacité de diffuser des programmes locaux ?

» Neutralité du développement de la vidéotransmission, lorsqu'on observe les difficultés qui mettent aux prises les divers partenaires concernés pour la mise au point de son montage juridique ?

» Imaginons qu'en 1985 se confirme la prévision des experts selon laquelle 50 % du trafic postal concernera des informations émises par un ordinateur pour être retraitées par un autre ordinateur. La tentation sera forte d'y voir un gaspillage d'énergie et de papier, de confier ces messages à l'impulsion électrique et non au préposé. Dans ces conditions, le développement de la téléinformatique est-il neutre pour le personnel de la poste ?

» Il importe que les objectifs et les effets de chaque projet soient clairement examinés et énoncés : centralisation ou décentralisation ? Economie ou culture ? Publics spécifiques ou ensemble des utilisateurs ?... Que veut-on faire de la « télématique » ? Pourquoi ? Pour qui ? Relève-t-elle des discours sur la France douce, sur la France paisible, ou de ceux sur la férocité de la compétition internationale et sur les performances à l'exportation ?

— Dans notre société où la science et l'information passent pour répandues, vous semblez diagnostiquer une ignorance des phénomènes techniques aussi bien que sociaux ?

— Du point de vue des développements scientifiques et techniques, et des réalisations auxquels ils donnent lieu, notre « *système de décision* » méconnaît incontestablement ce qu'on peut appeler la « *demande sociale* ». Certes, il ne s'agit pas de nier l'importance des impératifs d'équipement industriel et de balance extérieure. Mais, s'agissant de développements tels que ceux dont nous parlons, peut-on privilégier ces impératifs sans en connaître les effets sur l'emploi, sur l'aménagement et la protection de la vie collective et individuelle ?

» Au plan de la technique proprement dite, on ne peut pas précisément parler d'ignorance. La compétence et la qualité des hommes et des institutions concernés ne sont pas en cause. Il s'agit plus exactement d'une difficulté grandissante de la prévision pour deux raisons essentielles :

» 1) La vitesse de l'innovation, d'une part. Ne dit-on pas qu'en l'an 2000 le contenu de l'enseignement sera constitué, pour les trois quarts, de connaissances ignorées aujourd'hui ? Quel défi et quelle leçon d'humilité pour les enseignants !

» 2) Le caractère imprévisible des *utilisations effectives de bien* des produits tenant à leur nouveauté et qui rend inopérantes les études de marché classiques. En témoignent les exemples d'échecs fort coûteux tels que celui du *picture phone* de l'A.T.T., *l'équivalent américain* du visiophone français. Quel défi et quelle leçon d'humilité pour les industriels et les commerçants !

— Vous décrivez une société quelque peu désorientée. La télématique peut-elle tout de même l'aider à maîtriser son évolution ?

— Croire que le progrès technique va s'arrêter relève actuellement de l'imaginaire. Le problème est donc de le maîtriser. Ainsi, par exemple, de la « télématique ». Elle peut permettre une véritable démocratisation de l'accès à la connaissance, à la réserve près de n'être prisonnière ni des informaticiens ni des financiers. A deux conditions toutefois. Il est nécessaire, en premier lieu, que notre société française et ses dirigeants prennent conscience de l'importance des investissements à réaliser pour mieux connaître les rapports entre les développements techniques et l'organisation sociale. L'essentiel de nos références est aujourd'hui d'origine étrangère. De ce point de vue, le rapport Nora-Minc aura eu un grand mérite : celui d'être une interrogation publique au cœur des problèmes de notre temps. Il faudrait d'autres rapports Nora-Minc... ou, plus exactement, il faudrait, en quelque sorte, institutionnaliser l'interrogation.

» La deuxième urgence est précisément d'innovation institutionnelle. C'est la leçon nécessaire de l'humilité : ouvrir et moderniser nos mécanismes de préparation et de prise des décisions, les décentraliser et les mettre en prise sur le corps social. Cela suppose une conception nouvelle du fonctionnement des institutions, autorisant une vision plus globale des projets, la mobilisation de plusieurs points de vue, en particulier ceux des utilisateurs ultimes.

» Soyons lucides : ou bien l'utilisateur verra ses besoins pris en compte par des institutions transformées ; ou bien il en rejettera les décisions et en déterminera l'échec ; ou bien encore, il s'exprimera par la rue. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS
et XAVIER WEEGER.

— Repères —

XEROX DANS LES SATELLITES

La Xerox Corporation vient de demander à l'administration américaine les premières autorisations nécessaires à la mise en service, qu'elle envisage pour la fin de 1981, d'un réseau de télécommunications par satellite desservant deux cents points du territoire des Etats-Unis. La compagnie Satellite Business Systems (S.B.S.), filiale commune d'I.B.M., de deux compagnies d'assurances et de la Comsat, a été la première à annoncer un tel service, offert à tous les utilisateurs intéressés. A la différence de S.B.S., qui vise surtout le marché des grandes entreprises et des administrations, Xerox semble surtout désireuse d'offrir ses services (essentiellement transmission de textes ou de données, et téléconférences) à de petits utilisateurs.

LE VIDÉODISQUE ARRIVE

Magnavox, la filiale de Philips aux Etats-Unis, vient de donner le coup d'envoi de la bataille du vidéodisque. Cet appareil se présente comme un électrophone à lecture optique, connecté à un téléviseur. Il utilise des disques plats sur lesquels sont gravés le son et l'image. Il est directement concurrent du magnétoscope. Magnavox a décidé de tester d'abord son produit dans la ville d'Atlanta en Géorgie. Le prix de vente du vidéodisque est d'environ 3 000 F et celui des disques varie, selon leur durée, de 26 F à 70 F. Deux cents titres sont d'ores et déjà disponibles. La technologie du disque a été mise au point par la firme californienne M.C.A.

R.C.A. aux Etats-Unis, les constructeurs japonais (Pioneer notamment)... et Thomson-Brandt en France, qui ont développé depuis des années des vidéodisques dans leurs laboratoires, n'ont pas l'intention, dans l'immédiat, de suivre l'exemple de Magnavox. Ils attendent les réactions du marché.

SOLEIL A L'HONNEUR

Une journée du Soleil sera célébrée en France le 23 juin 1979, à l'instar du « sun day » qu'ont connu les Etats-Unis en 1978. Trois grands colloques et une vingtaine d'expositions seront consacrés à l'énergie solaire.

DEMAIN... LE DIRIGEABLE

L'évolution des technologies, le renchérissement de l'énergie ont remis à l'ordre du jour le dirigeable comme moyen de transport. Un colloque international se tiendra sur ce thème les 28, 29 et 30 mars 1979 à Paris, à l'initiative de l'Association d'étude et de recherche sur les aéronefs allégés (Aérall).

L'ORDINATEUR QUI IRRIGUE

Aux Etats-Unis, une société propose un appareil d'irrigation basé sur un microprocesseur qui contrôle jusqu'à cinq cents têtes d'aspersion situées en douze postes différents. On peut ainsi pour 1 000 F environ programmer n'importe quelle combinaison de six séquences différentes d'arrosage sur une période de deux semaines.

● « Crible » (55, rue de Varenne) note dans son numéro de décembre que la NASA a confirmé que la production industrielle dans l'espace — grâce au vide et à l'apesanteur — peut-être rentable, dans le domaine des alliages spéciaux, des microprocesseurs, des molécules pharmacologiques, etc.



Un milliard de
d'économi

LONDRES -

GENÈVE • Centre

DU LAC
HOTEL-ROTISSERIE

Le Monde des loisirs et du tourisme

En attendant l'étalement des vacances...

LE Conseil économique et social a adopté, le mercredi 10 janvier, un avis sur « les problèmes posés par l'organisation des rythmes scolaires, compte tenu des nécessités de l'aménagement général du temps ». Après avoir entendu M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, le conseil a proposé un étalement des départs en vacances d'été grâce à une différenciation des dates de congés de la région parisienne, dès l'année scolaire 1979-1980. Il a souhaité que la durée des vacances d'été soit réduite à neuf semaines et que soient mises en concordance l'année civile et l'année scolaire.

M. Soisson se propose de saisir, au mois de mars, le conseil des ministres d'un ensemble de propositions destinées à améliorer les rythmes annuels, hebdomadaires et quotidiens des Français. Il aura, au préalable, reçu les points de vue des établissements publics régionaux.

Le gouvernement devra concilier si possible les points de vue des partenaires sociaux à ce sujet. Ceux-ci ne coïncident pas. Comme on le lira ci-dessous, l'étude de « rationalisation des choix budgétaires », réalisée par une équipe interministérielle sur le coût et les avantages économiques de l'étalement des vacances, met en lumière les gains importants réalisés à court et moyen terme par l'industrie touristique, les transporteurs, le tourisme social, les responsables de la circulation routière et même l'industrie. Reste à convaincre les parents que l'intérêt des élèves ne sera pas lésé par ce remodelage du calendrier. Sans oublier les professeurs qui ne veulent pas perdre, dans l'affaire, quinze jours de vacances. Enfin, il y a les femmes dont Françoise Giroud, ancien ministre, rappelle qu'elles pâtissent souvent de rythmes imposés par la gent masculine.

Dernière gageure, le gouvernement devra prendre des mesures d'aménagement du temps sans pour autant créer des rigidités supplémentaires dans un domaine où la liberté est de règle.

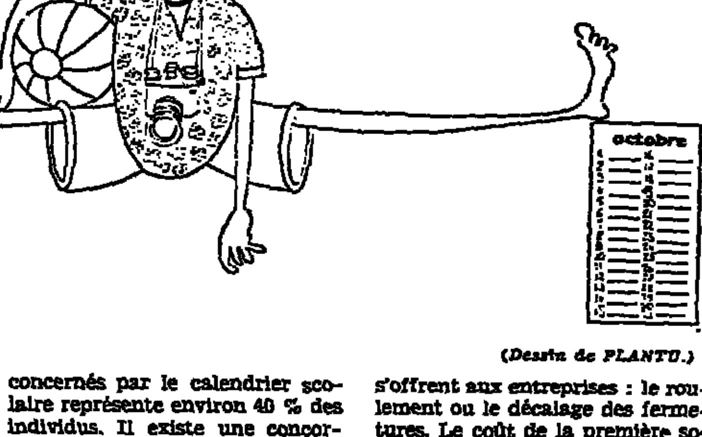
Un milliard de francs d'économies

LE gouvernement est bardé de rapports en partie ou en totalité consacrés à l'aménagement du temps : ceux de M. Jacques de Chalendar, en 1970 ; de M. Bertrand Labrusse, en 1975 ; de M. Jacques Blanc en 1977. Tous concluent évidemment à la nécessité, voire à l'urgence, d'une meilleure répartition des rythmes de la nation. Hormis quelques redécoupages des zones de vacances scolaires et l'étalement des fermetures des usines du secteur automobile, les décisions n'ont pas suivi ces pétitions de principe.

C'est donc avec une surprise que l'on a appris, en 1978, que le ministre de la culture et de l'environnement, son collègue de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et le ministre délégué chargé de l'économie et des finances avaient demandé à une mission interministérielle une étude supplémentaire menée suivant les méthodes de « rationalisation des choix budgétaires ». Mme Eliane Mossé, du ministère des finances, présidait cette commission, dont M. Jean-Luc Lesage, du commissariat au Plan, était le rapporteur. Le propos était beaucoup moins futile qu'il n'y paraissait.

En effet, la lettre de mission des trois ministres délimitait deux axes de recherche rarement explorés : « *Les conséquences économiques pour les entreprises de la modification des dates de vacances et de la mise en place de nouveaux régimes des temps de vacances* », ainsi que « *les conséquences sur les infrastructures d'un meilleur aménagement des vacances dans les régions touristiques.* »

Le rapport s'ouvre sur un véritable scénario de l'inacceptable. En 1976, les mois de juillet et d'août ont représenté 73 % du total des journées-vacances des Français. La projection de la situation, en 1985, donne un tableau plutôt apocalyptique. En cas d'absence de politique d'étalement des vacances d'été, le nombre de journées où l'on comptera en France plus de treize millions de touristes (« record » actuel) passera de une (1976) à vingt-huit en 1985. « *L'adaptation des équipements d'accueil et de transport à un objectif de simple maintien de la situation actuelle nécessiterait une multiplication par environ 1,25 des capacités de pointe des hébergements et des moyens de transport.* »



(Dessin de PLANTU.)

Etaler, mais à quel prix ? La commission a demandé à chacunes des parties prenantes son point de vue.

● LE SYSTEME EDUCATIF. — Le pourcentage des ménages concernés par le calendrier scolaire représente environ 40 % des individus. Il existe une concordance étroite entre les dates de départ en vacances et celles des vacances scolaires. Le rapport note qu'une modification de l'ordonnancement (roulement par zones) et de la durée des vacances (réduction à deux mois) renforcerait le pouvoir d'entraînement sur les entreprises. « *Les conséquences sur le système éducatif d'un décalage des vacances scolaires paraissent minimes, à condition que la mise en place soit progressive et soigneusement étudiée.* »

● LES MENAGES. — La contrainte essentielle pesant sur les décisions des ménages reste le mode de détermination des congés par les entreprises. En combinant les contraintes professionnelle et scolaire, on s'aperçoit que 21 % des ménages peuvent choisir leurs dates de vacances sans contraintes, que 22,5 % n'ont aucune liberté de choix et que 56,6 % disposent d'une latitude plus ou moins grande.

Les préférences vont à l'étalement, à l'anticipation des départs en juillet et en juin et au fractionnement, dans l'hypothèse où la cinquième semaine de congés serait généralisée.

● *LES ENTREPRISES.* — *Les industriels sont intéressés* par un étalement des congés pour quatre *motifs* : la recherche d'une *économie de capital* en utilisant celui-ci douze mois au lieu de onze ; la recherche d'un développement des parts de marché, entravé par l'arrêt d'un mois ; la recherche d'une économie de stocks « sortie » ; la recherche d'un bon climat social évitant l'absentéisme.

Deux solutions d'étalement s'offrent aux entreprises : le roulement ou le décalage des fermetures. Le coût de la première solution est estimé à moins de 0,5 % du chiffre d'affaires. La seconde technique, qui consiste à fixer la période de fermeture en dehors des pointes de congés, coûterait moins de 1 % du chiffre d'affaires dans l'industrie automobile.

« *En conclusion, il est extrêmement difficile de chiffrer le coût de l'étalement pour les entreprises,* notent les auteurs du rapport. *Si un tel chiffrage était possible, il est intuitivement probable que le bilan serait nul ou légèrement négatif, au moins dans une période de mise en place s'étalant sur quelques années.* »

● LES TRANSPORTS. — L'importance des améliorations qualitatives dues à un aménagement du temps doit être notée, et notamment en matière de confort, de la qualité des services et de l'image de marque. L'étude *fournit des prévisions très favorables pour Air Inter* (de + 2,1 à + 8,9 millions de francs, selon les hypothèses) et pour Air France (de + 300 à + 590 millions de francs), favorables pour la S.N.C.F. (10 millions de francs) sous réserve que l'étalement ne soit pas limité à l'été. Les réactions d'U.T.A., de l'Aéroport de Paris, des loueurs de véhicules et des transporteurs de marchandises sont toutes positives ou très positives.

● LE SECTEUR DE L'ACCUEIL. — Il serait le grand bénéficiaire d'un étalement des vacances. *Les gains extrêmes ont pu être estimés,* selon les hypothèse, à 91 *millions ou* 287 millions de francs pour l'*"hôtellerie traditionnelle* ; à 1 *million ou* 3 *millions de francs pour l'hôtellerie de plein air* ; à 32 *millions* ou 83 millions de francs pour les villages de vacances ; à 27 millions ou 93 millions de francs pour les infrastructures.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 14.)

LE TEMPS DES FEMMES

Parmi les points de vue recueillis par l'équipe interministérielle chargée de rédiger le rapport sur l'aménagement du temps, celui de Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat chargé de la condition féminine, intéressera toutes celles qui se demandent de quoi le temps libre sera fait.

FEMMES et hommes n'ont pas, généralement, la même relation avec le temps. Les femmes, lorsqu'elles travaillent, vivent pressées. Elles courent après le temps, surtout lorsqu'elles ont de jeunes enfants.

De la bousculade du matin à celle du week-end, où il faut fourrer tout ce qui n'a pu être fait dans la semaine, de la préparation du dîner au repassage en retard, elles subissent une pression permanente et parfois usante, lorsqu'elles n'ont pas le sens de l'organisation. Je dis bien le sens ; l'organisation, hélas, ne s'enseigne pas.

Quant aux périodes dites de vacances, ce sont des vacances toutes relatives lorsqu'elles ne se passent pas à l'hôtel. La plupart des mères de famille rentrent de vacances aussi fatiguées qu'elles l'étaient en partant, à moins d'être servies, ce qui suppose un niveau de vie considérable.

Toutes celles que je connais n'éprouvent un sentiment de « vacances » et de repos que lorsqu'elles sont séparées de leurs enfants. Celles qui ne travaillent pas à l'extérieur, en revanche, souffrent plutôt d'un excès de temps. (...)

Il est remarquable, d'ailleurs, que le système français soit entièrement conçu dans la perspective d'une disponibilité complète de la mère, qui est censée pouvoir s'occuper de ses enfants le mercredi et partir avec eux pendant deux mois et demi l'été.

C'est la disponibilité qui a été celle de la mère bourgeoise. Les autres n'avaient qu'à se débrouiller. Leurs enfants jouaient dans les rues et on ne s'en souciait guère. Où ils partaient « en colonie », ce à quoi jamais une famille bourgeoise n'aurait souscrit.

Les choses ont changé, dans ce domaine, parce que les femmes de la bourgeoisie sont relativement nombreuses à travailler. On trouve normal, aujourd'hui, que les enfants partent sans leurs parents à la montagne, l'hiver, ou en Angleterre, l'été. Et l'enfant frustré est celui des familles aux revenus modestes, qui reste à la maison à Pâques et à Noël.

(Lire la suite page 14.)

LONDRES - SUR - SOLDES

ROUGE vif sur la neige, un bus qui fait le gros dos, étonné de tant de blancheur. Sous les arbres nus et noirs de Hyde Park, au bord d'une Serpentine changée en verre dépoli, un cavalier, la casquette vissée aux sourcils et la botte flegmatique, qui met son alezan au trot... Londres, surprise — et contrariée — par un hiver vraiment « shocking », l'impudent qui avait osé cirer à glace les trottoirs bordés de limousines devant les colonnades victoriennes des nobles demeures de Grosvenor, de Belgravia et de Victoria Street ! Un froid tout juste bon pour le Continent, peut-être, mais sûrement pas pour la vieille Angleterre...

Pourtant, il en eût fallu bien plus pour changer les habitudes — pour qui nous prenez-vous ? Faire que les pintes, par exemple, ne succèdent plus, dans les pubs feutrés, aux pintes toujours renouvelées ; que les fléchettes ne cherchent plus le liège des cibles ; que le carver de chez Simpson renonce à trancher cérémonieusement d'une lame généreuse le bœuf rôti, gloire immortelle de la vénérable maison, tenu au chaud sous un dôme de métal argenté ; que le thé ne soit plus servi à son heure à l'abri des marbres du Hyde Park Hotel que Sir Charles Forte, président de la chaîne Trust House, a fait débarrasser de l'odieuse peinture dont on les avait recouverts. Ou que la capitale, enfin, ne sacrifie pas à la sacro-sainte tradition des soldes annuels.

Des soldes « à l'anglaise », bien évidemment. C'est-à-dire bien différents des nôtres. Ici, « solder » veut dire se débarrasser d'articles que la mode s'apprête à dédaigner du jour au lendemain. Là-bas, tout au contraire, c'est vendre à moitié prix, et parfois moins cher encore, des choses qui, une fois retombé le vent fou des rabais, reprendront place dans les vitrines avec leur étiquette habituelle. Vêtements, lainages, chaussures, chaînes hi-fi, caméras, livres, appareils ménagers, maroquinerie, parapluies, chapeaux, rien n'échappe à la règle à laquelle se plient d'ailleurs tous les « grands » de la place, les Burberrys, les Harrods, les Scotch House et autres Selfridges, comme les petites boutiques de Beauchamp's Place, de Piccadilly ou de Chelsea.

C'est dire quelles cohues s'emparaient le samedi 6, jour J du grand chambardement, de tout ce qui portait sur sa vitrine le mot sale (solde), mot magique, sésame chargé de promesses. Cohues certes, mais pas non plus semblables aux nôtres : si le flegme bien connu affleurait toujours le point extrême où une étincelle eût suffi à le faire basculer dans l'anarchie, jamais pourtant — on est Britannique ou on ne l'est pas... — l'irréparable n'allait se produire, même si des teints de brique viraient parfois au pourpre, même si de trop longues dents mordillaient nerveusement des lèvres polies par des siècles d'humour...

Et puis la pluie revint, faisant se dissoudre des neiges indésirables pour redonner à Londres son vrai visage, à la fois humide et aimable. Dans Hyde Park, des cavaliers trottaient, rassurés, et dans les pubs les pintes succédaient aux pintes. L'insolent froid — venu du Continent, c'est sûr — avait renoncé et tourné bride. Les soldes battaient leur plein : l'Angleterre restait l'Angleterre...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Air Tour - Euro 7 propose des week-ends à Londres à partir de 490 F. Départ d'Orly-Sud le vendredi en fin de journée, retour le dimanche vers 22 heures. Le forfait comprend le vol aller-retour, une chambre (avec lavabo seulement) et un petit déjeuner classique — le breakfast en supplément ; pour 550 F, chambre avec douche ; pour 738 F, chambre en hôtel quatre étoiles. (Toutes agences de voyages.)

★ Office britannique du tourisme : 6, pl. Vendôme, 75002 Paris, tél. 296-47-60.

UN MILLIARD DE FRANCS D'ÉCONOMIES

(Suite de la page 13.)

En revanche, les dépenses des postes « sécurité » et « police » seraient accrues de 10 millions à 16 millions de F. Ces bénéfices profiteraient d'abord aux exploitants de services, mais ceux-ci pourraient faire profiter leur clientèle de ces économies. Par exemple, les villages de vacances consentiraient des prix en baisse de 13 %.

L'addition de l'ensemble de ces gains dégage, pour la collectivité, un bénéfice de 1 milliard ou 1,25 milliard de francs, soit moins de 0,5 de la production intérieure brute. Mais l'« *éclairage macro-économique permet d'éliminer un certain nombre d'idées reçues* ». Les partisans de l'étalement des vacances déplorent le manque à gagner de la production nationale, la baisse de compétitivité sur les marchés extérieurs et l'effet inflationniste dû à la concentration des touristes. Selon la commission, l'amélioration de la balance commerciale ne dépasserait pas 4 milliards ou 7 milliards de francs par an et la balance touristique progresserait seulement de 5 millions à 7 millions de francs. « *Ces résultats peuvent paraître décevants par rapport à certaines déclarations exagérément optimistes* », note la commission, qui formule sa position en ces termes :

« *L'étalement des vacances, bénéfique au plus grand nombre en termes de qualité de vie et d'accès aux vacances de nouvelles couches sociales, serait d'un coût nul ou mineur pour les agents (système éducatif, industrie) devant participer à l'organisation de cet étalement. Au niveau de la collectivité tout entière et en termes économiques, l'étalement pourrait entraîner des gains faibles à court terme, mais plus substantiels à moyen terme.* »

Pour améliorer les rythmes saisonniers de la France, trois stratégies sont possibles :

— Une décongestion limitée visant à répartir sur juillet et août la fréquentation de pointe de la première quinzaine d'août ;

— Un assouplissement du calendrier, développant une certaine répartition des vacances au cours de l'année, avec, pour les entreprises, soit une fermeture sur deux périodes (dont une peut-être en dehors de l'été), soit l'instauration du régime de roulement complet. Pour le calendrier scolaire, un étalement par zones. Une variante à cette deuxième stratégie peut consister à étaler les « congés longs » de juin à septembre, avec un fort étalement des vacances scolaires ;

— Une politique de véritable étalement comportant le fractionnement des congés au cours de l'année, le report d'une partie des congés hors de la période d'été et l'étalement des congés d'été de juin à septembre. Cette stratégie nécessiterait la réduction des vacances scolaires d'été et une large diversification par zones géographiques.

Le rapport préconise la deuxième solution d'étalement moyen réalisable à court terme et bénéficiaire pour le plus grand nombre.

Les auteurs concluent leur étude en demandant que les actions d'aménagement du temps « *aboutissent à créer plus de flexibilité, de souplesse et de liberté de choix, et non à rajouter de nouvelles contraintes à celles qui existent déjà* ». Tel est bien l'enjeu du débat.

ALAIN FAUJAS.

Le temps des femmes

(Suite de la page 13.)

Cependant, le système scolaire demeure, bien qu'il y ait une inadéquation évidente entre ses rythmes et ceux de la vie de l'immense majorité de la population.

Il faudra bien arriver soit à adapter le travail aux rythmes scolaires, soit à adapter les rythmes scolaires au travail. On sait que la France a le privilège de la durée des vacances d'été, qui posent des problèmes aigus aux familles. L'attitude des Français qui souhaitent prolonger leurs vacances d'été se calque donc encore sur le modèle du début du siècle. Mais il se peut que les choses changent.

L'attitude des jeunes en ce qui concerne l'arbitrage temps de travail/temps libre est différente de celle de leurs aînés. Le temps libre leur paraît plus précieux qu'une augmentation de salaire, au moins lorsqu'ils sont célibataires. Le « quantitatif », comme on dit, reprend ses droits, par force, lorsque viennent les enfants. Et peut-être lorsque viennent les années. Néanmoins, il y a là une tendance de fond qui devrait progressivement modifier les comportements.

S'occuper de soi

Si l'on s'interroge sur les actions possibles dans le domaine de l'aménagement du temps, de la répartition entre temps de travail et temps libre, on est conduit aux remarques suivantes :

1) Les aspirations féminines et masculines ne sont pas les mêmes dès lors que les femmes travaillent. Celles-ci étant à la fois minoritaires (38 % des actifs) et éloignées des centres de décision, c'est toujours le point de vue masculin qui prévaut, y compris dans les revendications syndicales, les revendications purement féminines étant refoulées (voir l'opposition aux horaires flexibles). Si c'étaient les hommes qui avaient à assumer les charges familiales ménagères outre leur travail, ils auraient vraisemblablement trouvé depuis longtemps des aménagements avantageux ;

2) Si les solutions du type temps partiel, horaires flexibles, ne sont adoptées qu'au bénéfice des femmes, cela deviendra un prétexte de plus pour les reléguer dans les tâches subalternes, avec l'incidence que l'on connaît sur les salaires ;

3) Pour les femmes qui travaillent, la cinquième semaine de congé aurait moins de prix qu'un allégement des horaires quotidiens ou hebdomadaires. Il est caractéristique qu'elles ne fassent pratiquement pas d'heures supplémentaires. Une heure de travail en moins chaque jour, c'est quelques minutes de plus pour s'occuper des enfants, pour dormir (la plupart des femmes manquent de sommeil). Un jour de repos supplémentaire par semaine, c'est un jour pour s'occuper de soi, de la maison, pour se cultiver, pratiquer un sport, etc. ;

4) En ce qui concerne l'organisation du temps de travail, à durée égale, ce qui peut en alléger le poids, c'est la flexibilité. L'allégement de la contrainte des horaires rigides si pénible lorsqu' « il arrive quelque chose... ». Et il arrive toujours quelque chose quand on a des enfants. Une expérience intéressante a été tentée il y a deux ans, dont je ne connais pas les conclusions, à partir du schéma suivant : au début de l'année, chaque employé doit indiquer combien d'heures de travail il fournira dans l'année. Libre à lui, ensuite, de les répartir à sa convenance. Il faut évidemment que l'activité s'y prête ;

5) L'abaissement de l'âge de la retraite à cinquante-cinq ans, si les hommes la prenaient à soixante, est typiquement une revendication masculine, sauf pour celles qui ont exercé des travaux pénibles (...). Dans le couple, l'homme a généralement quelques années de plus. La retraite anticipée de l'épouse rétablirait l'équilibre. Alors que si l'homme prend sa retraite le premier, qui ira chercher le pain (...) ?

Si notre société peut s'offrir le luxe d'avancer de cinq ans l'âge de la retraite des femmes, il serait plus profitable, pour elles comme pour la société, de leur donner cette enveloppe de cinq ans lorsqu'elles en ont vraiment besoin, entre vingt et trente ans. Elles disposeraient d'un capital disponible de temps qu'elles pourraient utiliser pour élever leurs jeunes enfants, améliorer leur formation, au-dehors ou chez elles, par le truchement de la télévision qui n'est pas utilisée, aujourd'hui en France, à cette fin, alors qu'elle peut constituer une formidable institution d'éducation et de formation professionnelle.

Dans le domaine de l'aménagement du temps de vacances, pourrait-on susciter un « modèle » différent qui aurait force d'entraînement (...) ? Rien ne saurait être imposé, en tout cas. La flexibilité des horaires, c'est une contrainte « supprimée ». Les vacances forcées à certaines dates, ce serait une contrainte « ajoutée ». Nous en subissons bien assez.

Hippisme

L'idéal « Idéal »

BRR..., le pôle est à Vincennes. Mais on y voit de belles courses.

Le prix de Croix, par exemple. Le champion de la génération montante, Idéal du Gazeau, *doit à la précoce somptuosité de son compte en banque (1 960 400 F) d'y partir vingt-cinq mètres derrière les plus valeureux de ses contemporains. Il comble rapidement — peut-être trop rapidement — son handicap : il est déjà en tête devant les tribunes. Et, comme il ne change pas de rythme, le voilà qui se détache, cette fois devant le peloton. Mais, au passage, un wagon s'est accroché à cette locomotive :* Ianthin. *Les deux chevaux s'émoustillent mutuellement, accélèrent encore et accroissent leur avance. Il y a deux courses : celle des deux chefs de file et celle des autres, pour les lots de consolation.*

La première revêt, à la fin, une intensité dramatique. Idéal du Gazeau *et* Ianthin *sont épuisés d'avoir soutenu un tel rythme, sur une distance de 2 700 mètres, qui n'est pas encore tout à fait de leur âge.* Idéal *dodeline de son bonnet bleu, est au bord de la faute et du renoncement. Puis, c'est* Ianthin *qui est sur le point de se mettre au galop. Chacune de ces hésitations donne à l'adversaire un avantage passager d'une encolure. Comme celle de* Ianthin *se produit un peu plus tard, l'avantage est du côté d'*Idéal *au passage de la ligne d'arrivée. Les deux jeunes chevaux, qui ont trotté aux environs de 1 min. 19, battent leur record sur longue distance. Excellente fin de course d'*Idéal Quito. *Probablement en raison de sa plus grande taille, il paraît, pour l'instant, moins apte à l'effort que les deux premiers. Comme on dit à Vincennes, il n'a pas encore « la moelle ». Mais quand il l'aura, il fera jeu égal avec ceux qui le devancent actuellement.*

Pour l'heure, voici Idéal du Gazeau, *installé à la première place des « cinq ans ».*

Il y a toujours un chapitre insolite dans l'histoire des grands chevaux. La sienne en comporte un. Idéal du Gazeau *est un fils d'*Alexis III, *qui fut, au début de sa carrière, un très bon cheval, gagnant notamment du Critérium des trois ans, mais qui, ensuite, régressa quelque peu. En 1975, un grainetier de la région de Granville, M. Pierre-Jean Morin, déjà propriétaire de quelques chevaux et qui avait eu une particulière estime pour* Alexis III, *voulut acquérir un des premiers fils de celui-ci. Il se rendit chez le brigadier de la station de monte, proche de Challans, en Vendée, où* Alexis III *(qui est un étalon national) avait « fonctionné » les deux précédents printemps. Un étalonnier qui aime son cheval (et c'est presque toujours le cas) connaît tous les poulains qui sont nés de celui-ci : les beaux et les moins beaux et, accessoirement, ceux qui sont à vendre, ceux qui ne le sont pas, ceux qui ne le sont pas en principe, mais peuvent l'être si l'on avance des chiffres ayant valeur d'insistance...*

Un fulgurant début de carrière

*On était en novembre. C'était bien tard. Certes, l'étalonnier connaissait des poulains de l'année, mais pas de yearlings : tous étaient déjà vendus ou envoyés à l'entraînement par leurs « naisseurs ». Or, M. Morin voulait un yearling, pour avoir un an de moins à attendre, avant de voir son cheval au départ d'une course. L'étalonnier réfléchit encore. Si, il y avait M. Fradin qui avait un yearling d'*Alexis III. *Mais c'était une femelle. Peut-être M. Morin serait-il tout de même intéressé...*

*On alla voir M. Fradin, en groupe. L'achat de la fille d'*Alexis III *fut conclu. Comme on revenait vers la ferme, pour trinquer et sceller l'accord, Pierre-Jean Morin et son entraîneur, Eugène Lefèvre aperçurent un autre yearling — cette fois, un mâle — au détour d'une haie.*

« Et celui-ci, par qui est-il ?

— Par *Alexis...*

— Mais alors ?

— Ah, celui-ci, je ne le vends pas. Il part à l'entraînement la semaine prochaine... »

Les visiteurs comprirent : c'était un poulain de la catégorie qui requiert l'insistance des chiffres. Mais puisque le hasard l'avait placé sur le passage du groupe, c'était lui qu'il fallait acheter. Pierre-Jean Morin sut avoir l'insistance convaincante. Quand il quitta la ferme, il était propriétaire, pour un prix tout de même modique — moins de 40 000 francs — de la pouliche et du poulain. La première eut un destin obscur. Le mâle était Idéal du Gazeau.

Autre grand instant trotteur avec le prix de l'Ile-de-France. Mais celui-là est sans émotion. C'est en toute tranquillité que Gueridia *rallie le poteau après avoir, à l'entrée de la ligne droite, laissé sur place ses adversaires. On pouvait croire la jument passée de forme, au vu de ses obscures performances de l'automne. Elle se ressaisit juste au bon moment, à quinze jour du « Cornulier ». Derrière cet opportunisme, une préparation dosée de main de maître : celle de Georges Dreux. Il faut associer à l'entraîneur le jockey de la jument : Philippe Bekaert.*

Ce garçon accomplit un début de carrière fulgurant. Sa monte est un régal pour les yeux. Il est si parfaitement placé à cheval, si parfaitement au point d'équilibre idéal, qu'il n'a presque plus besoin de bouger aux divers temps du trot.

De Suisse, une grande nouvelle. Le tiercé, parrainé par la Fédération suisse des sports équestres et l'équivalent helvète de notre Loterie nationale, va faire son apparition dans les cantons. Le premier se disputera au mois d'août. L'élevage national et l'entraînement local ne sont pas suffisants pour alimenter en chevaux de qualité quarante courses à tiercé par an (c'est le nombre envisagé).

Parlons gros sous, précisément. La Société des steeple, qui a fait de bonnes recettes en 1978, a décidé d'augmenter de 13,05 % en 1979 la masse des allocations des courses d'obstacles. La hausse portera surtout sur les prix attribués aux seconds, troisièmes et quatrièmes. En contrepartie, les sommes ainsi gagnées en places seront désormais prises en compte pour le calcul des surcharges alors que, jusqu'ici, ces dernières ne dépendaient que des gains en premières places. Sous une apparence technique, c'est toute une philosophie des courses qui se trouve remise en cause. Jusqu'ici, le premier était tout, et ses suivants presque rien. C'était le premier qui « prenait tout l'argent » mais lui aussi qui, la fois suivante, subissait tout le poids des surcharges. Maintenant, il y aura répartition de l'argent et du poids ; en somme, nivellement, comme dans beaucoup de domaines. Par le haut ou le bas ?

LOUIS DÉNIEL.



Plaisirs de la table

PROVINCIALES

● **Traduit du niçard**

La charmante Alice Ballestra (*Du Lilon*, 9, rue Penchienatti, à Nice, tél. 85-61-55) apporte à sa carte, selon les saisons, du nouveau. Voici « lou tian dé nounat » (gratin de nonats : 18 F), le soufflé au pistou (16 F), la lotte à l'aïoli (42 F) entre autres merveilles niçardes, et jusqu'à la « mounine » (mousse de clémentines). Et cette soupe admirable de rascassettes, poutines, fèves, basilic, moules et pourpier !

● **Un calme manoir**

C'est celui de *Framicourt* (à Noailles, dans l'Oise, tél. 446-30-16). Maison de maître plutôt, calme et distinguée, avec une carte d'un classicisme rassurant n'excluant pas la recherche, comme ce soufflé au cresson (25 F), la flamiche (20 F), les noisettes de porc aux pruneaux (40 F). Et à chaque jour son plat (35 F), du navarin au petit salé-lentilles, du pot-au-feu à la potée lorraine. Belle cave (avec les fautes d'orthographe d'usage, hélas !), notamment en bordeaux et en champagne.

● **Revoilà Forgerit**

Paul Forgerit, le cher vieux Paul, Charentais militant, qui nous mitonnait tant de bonnes choses aux *Copains* de la rue de Verneuil, eh bien, le voici chez lui, je veux dire : à Mornac-sur-Seudre et, si j'ose écrire, en Charente... aise d'être en charentaises !

Avec Mireille, sa fille, *La Gratienne* (à Mornac (17113), tél. 02-03-90) est tout à la fois restaurant, salon de thé, boutique d'antiquités et cadeaux. Un menu à 38 F et la carte. Et à cette carte la soupe de moules (18 F), le jambon du pays (20 F), les sardines grillées et les céteaux frits (15 F), le civet d'encornets (30 F) et, bien entendu, les cagouilles, la daube de bœuf, le confit de porc aux moghettes.

Un régal de cuisine simple, d'expression du terroir et de l'amitié généreuse.

● **Les Quatre Saisons**

Yves Eymard *en cuisine*. Mme Rother pour l'accueil, les *canotiers à la Renoir sont rentrés* chez eux avec les derniers chasseurs et Olivet somnole au bord de l'eau... Mais les *Quatre Saisons* (351, rue de la Reine-Blanche, Orléans, tél. 66-40-51) reçoit encore les Orléanais avisés.

Le décor est élégant, presque luxueux. La carte importante. La brochette chaude de *maatjes* témoigne de ce que Michel Rother n'a pas oublié le *Vieux Berlin*, et les escargots aux noix (ou la friture au citron) qu'il s'est adapté. La choucroute « quatre saisons » doit étonner tout le Loiret par sa qualité et son abondance (48 F), et chaque viande est accompagnée d'une bouquetière de légumes frais : saluons ! Sans doute sacrifie-t-on au crottin tiède sur toast (16 F), mais le plateau de fromages est beau et la palette de sorbets étonnante (30 F).

LA REYNIÈRE.

LE DICTIONNAIRE DE JOSEPH FAVRE

Un cadeau en cette saison des cadeaux ? Un très beau cadeau serait la réédition du fameux « Dictionnaire universel de cuisine pratique » de Joseph Favre (né en Valais en 1849). Ce fut un personnage hors du commun, un cuisinier puis un culinographe original (son livre, en 4 volumes, parut en 1895).

Les éditions Jeanne Laffitte « reprints » (106, bd de Longchamp à Marseille) ont tiré à trois cents exemplaires cette encyclopédie contenant « l'étymologie, la synonymie en trois langues, l'histoire et l'analyse chimique des aliments. »

Est-elle dépassée ? Sans doute, sur certains points. Mais plus passionnante peut-être et non moins utile pour autant. Un plaisir de gourmet. — L. R.

MIETTES

● *Sur la carte d'un restaurant de la rue de Seine* cette formule inédite : « *Irish Coffee à l'armagnac* » ! Et, à propos d'un repas où figuraient les *chabichoux* tièdes aux aiguilles de pin, cette phrase cocasse d'un M. Kreismann : « *La crème ardente de ces faux œufs de chèvre couvés sans coque dans un nid d'aiguilles résineuses...* ».

● *Un bon restaurant à Nuces* (près de Marcillac, en Aveyron), le *Restaurant de la Gare* (tél. 69-11-01), tenu par Yves Lautier, que nous connûmes chez Daguin, à Auch. A la carte, un faux-filet gros sel aux truffes, une pintade aux coings...

● *Et rose elle a vécu...* Mésentente avec ses associées : Stéphane Oliver n'est plus rue Faustin-Hélie, où, du reste, le restaurant n'est plus *Stéphane Oliver*. Qu'on se le dise...

● *Un communiqué de presse des « Armes de Bretagne »* assure que ce restaurant vient d'obtenir le prix Edouard-de-Pomiane, en souvenir du prince des gastronomes. L'ennui est que le cher docteur de Pomiane n'a jamais été prince des gastronomes. Il faudrait peut-être alerter les personnalités qui ont été abusées et ont prêté leur concours à cette manifestation ?

Philatélie

N° 1568

FRANCE : « Victor Segalen ».

C'est à l'auteur des « Immémoriaux », Victor Segalen (1878-1919), que sera dédié le huitième timbre de l'année. Vente générale le 29 janvier (8°/79). — Retrait probable le 3 août 1979.



1,50 F, brun, vert et rouge.

Format 36×22 mm. Dessin et gravure de Claude Andréotto. Tirage : sept millions d'exemplaires. Taille-douce ; Atelier du timbre, Périgueux.

Mise en vente anticipée.

A BREST

— Les 20 et 21 janvier, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Palais des arts et de la culture, place Beethoven, à Brest. — Oblitération « P. J. ».

— Le 22 janvier, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Brest-Principal. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

A PARIS

— Les 20 et 21 janvier, de 9 heures à 18 heures, au musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez, Paris-8°. — Oblitération « P. J. », même qu'à Brest.

— Le 20 janvier, de 8 heures à 12 heures, à la R. P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et de 10 heures à 17 heures, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15°. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

● Ce timbre de 1,50 F — valeur peu courante actuellement — qui restera en vente jusqu'au 3 août prochain, est-il le présage d'une future augmentation des tarifs postaux ? La lettre passera-t-elle à ce taux ?

Au Musée Cernuschi

Le Musée d'art chinois de la Ville de Paris, 7, avenue Vélasquez, Paris-8°, organise une exposition « Formes chinoises », jusqu'au 11 *février*, afin de rendre hommage à Victor Segalen à l'occasion du centenaire de sa naissance, qui est souligné par l'émission d'un timbre-poste. Le Musée sera ouvert gratuitement au public les 20 et 21 janvier, de 9 heures à 18 heures, avec accès à l'exposition.

Nouvelles brèves

● BENIN : *premier vol à moteur, 1903-1978 Wilbur et Orville Wright, 800 F. Dessin et gravure de Claude Haley. Taille-douce, Périgueux.*

● CONGO : *« Année de l'hypertension », 100 F. Dessin et gravure de René Quillivic. Taille-douce, Périgueux.*

● DJIBOUTI : *« Philexafrique II », diptyque 90 F + vignette + 90 F. Dessin de Pierrette Lambert. Offset, Edila.*

● HAUTE-VOLTA : *surcharges en argent « Anniversaire du couronnement 1953-1978 » de la série « S.M. la Reine Elisabeth II », les mêmes valeurs, 200 F, 300 F et 500 F bloc.*

Pour les aérophilatélistes
Une mise au point des P.T.T.

Depuis de nombreuses années une quantité impressionnante de plis sont réalisés irrégulièrement en France, aux dépens des aérophilatélistes.

Par ces réalisations « bidon » beaucoup se font abuser et leurs auteurs non seulement en tirent « profit » mais « gloire » également.

Alors, un bon conseil, ne vous laissez plus abuser et retenez bien cette mise au point officielle des P.T.T., qui d'ailleurs n'est pas la première, — que nous approuvons — à propos des correspondances *aérophilatéliques de complaisance*.

Les rubriques spécialisées de certains journaux philatéliques signalent la réalisation de « correspondances avion » à l'occasion de premières liaisons aériennes ou de la mise en service d'un type nouveau d'appareil sur des lignes en exploitation.

Il est rappelé qu'« en ce qui concerne la France » seuls les plis *inclus dans des dépêches régulièrement* constituées par le service postal peuvent être considérées comme *des « correspondances avion »*.

Les correspondances transportées en dehors des *dépêches* postales ne peuvent, en aucun cas, avoir la qualité de correspondance avion.

Il en va ainsi.

— Des correspondances comportant des empreintes de timbres à date obtenues indûment *dans* les bureaux de postes des aérogares.

— Des plis transportés, en contravention avec *le* monopole postal, par les membres de l'équipage d'un avion ou par des passagers.

Aucune empreinte de timbre à date d'un bureau de poste ou de griffe particulière, aucune signature d'un membre de l'équipage d'un avion ne peut conférer une quelconque authenticité aux plis non postaux qui les reçoivent.

Bureau temporaire

⊙ 17100 Saintes (salle Saintonge), *les* 27 et 28 janvier. — Jumelage de la ville avec Tombouctou (Mali).

⊙ 75009 Paris (salle d'exposition, gare Saint-Lazare), les 3 et 4 février. — XXXVI° exposition de cheminots philatélistes.

⊙ 36100 Saint-Valentin (mairie), le 11 février. — Fête des fiancés.

Au Musée postal

L'émission du timbre « Miniature sur la musique » (réalisée par Robinet Testart au XV° siècle) est une excellente occasion pour le conservateur du Musée postal d'organiser, du 13 janvier au 4 février, sur ce thème, sous forme de sculptures, peintures, gravures, monotypes et dessins, une exposition des œuvres des dessinateurs et graveurs de nos timbres-poste. En outre, d'anciens instruments *des* XVII°, XVIII° et XIX° siècles seront également exposés. Entrée libre, tous les jours de 10 h. à 17 h., au 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15°.

ADALBERT VITALYOS.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré aux formules de *transport entre Paris et Londres* (*le Monde* du 2 décembre 1978), nous indiquions que British Island Airways offrait « à partir de 370 F, transport voiture particulière (Calais-Ramsgate), aéroglisseur, cinq passagers ». En réalité, ces prestations *sont* proposées par la société Hoverlloyd.

Rive gauche

Rive droite

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

CANNES

RUC HOTEL *** N.N. Tél. (38) 32-10 Face club tennis et piscine. Terrasse panoram. Prox. centre et Croisette.

06500 MENTON

HOTEL DU PARC*** NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc. Retraités séjours 3° âge, cures de repos

Côte Basque

64600 ANGLET

PASSEZ L'HIVER SUR LA COTE BASQUE EN HOTEL TROIS ETOILES. Retraités séjours 3° âge, cure de repos de convalescence. Prix valables du 1-12-1978 au 31-03-1979.
En chambre double : FORFAIT 1 semaine en pension complète par pers. 665 F T.T.C. FORFAIT 1 mois en *pension compl.* p. pers. 2.750 F. T.T.C.
En chambre individuelle : FORFAIT 1 semaine en pension complète par pers. 865 F T.T.C.
FORFAIT 1 mois en pension complète par pers. 3.370 F T.T.C.
INTER HOTEL de CHIBERTA et du GOLF, 104, bd des Plages, 64600 Anglet. Tél. (59) 63-94-57. Près de la mer et de Biarritz en pleine forêt de Chiberta.

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les Chalets du Villard, (92) 45-82-08. Chambres de 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Hiver : ski = piste, fond.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL. Première classe, centre, près gare centr. « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington. F 80 - 90, breakfast anglais, taxe inclus. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir E. Thom. - 01-589-8288.

Suisse

AROSA

HOTEL BELLAVISTA**** Tél. 1941/81/31-24-21. Piscine couverte, 28 °C (17×8 m). Excellente cuisine. Situat. tranquille. Transport grat. au skilift.

HOTEL EDEN**** Tél. 1941/81/31-18-77 Situat. centrale et tranquille. Proximité skilift et patinoire. Cuisine française. Bar-Dancing au sous-sol.

HOTEL VALSANA Première catégorie 1 semaine forfait de ski dès 575 F. Piscine couv. Patin. couv. Tx 74 232.

CH 3963 CRANS-MONTANA

Pourquoi pas à CRANS-MONTANA ? Ski - Soleil - Vos vacances d'hiver dans une ambiance agréable

HOTEL SPLENDIDE - Situation unique - *50 lits - Chambres avec bain* JANVIER ET MARS : pension complète dès 55 F ; demi-pension possible. Tél. 1941/27/41 20 56.

HOTEL SERENELLA. Tél. 19-41/27/41-37-81. Moderne, tout confort. Ski, soleil. Prix spéciaux, ascenseur, situation très ensoleillée. Janvier et mars en demi-pension dès FF 110. Février pension complète dès FF 150. Fam. R. Bagnoud.

HOTEL BEAU-SITE. Tél. 19-41/27/41-33-12. Vacances-détente et ski au soleil. A proximité des remontées mécaniques, cuisine soignée. Prix spéciaux en janvier et mars demi-pension. Fr. Fr. 125 par jour.

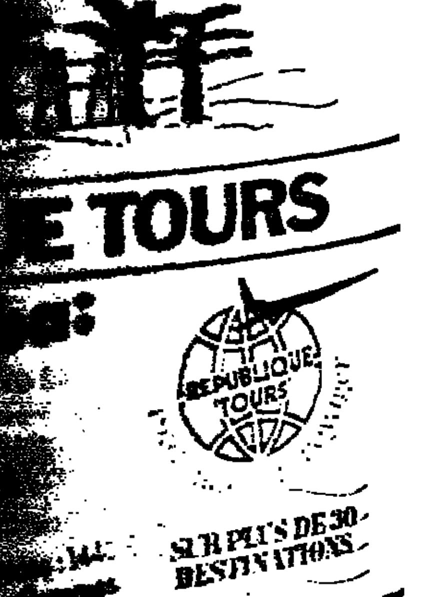
HOTEL EDORADO. Tél. 19-41-27-41-11-33. Confort, tranquillité, soleil, sauna, fitnes, solarium. Prix très avantageux en janvier et mars.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

FORFAIT 7 jours/6 nuits en demi-pension dès 306 F suisses, remontées mécaniques comprises. Piscine et patin. couv. GRATUIT. Office du Tourisme, CH-1854 LEYSIN. Tél. : 19-4125/62244.

CH - 3961 ZINAL (VALAIS)

1 670 - 2 900 m. alt., 30 km. au sud de Sierre. Vacances et liberté. Forfaits de ski 7 jours, logem. + accès à la piscine, dès F 400. Pens. et demi-pens. sur demande. Location d'appartements (2 à 6 pers.) à part. de F 60 la semaine et par personne et accès à la piscine Set-Zinal. Tél. : 19-41/27/65-18-81.



Jeux

échecs N° 796

LA VIGILANCE DE SMYSLOV

(Tournoi de Buenos-Aires, décembre 1978.)
Blancs : R. KEENE
Noirs : V. SMYSLOV
Défense Grunfeld

1. d4	Cf6	22. b3	Fd5
2. ç4	g6	23. Cf6+ (k)	F×f6
3. Cç3	d5	24. é×f6	D×a3! (l)
4. Cf3	Fg7	25. Tb1 (m)	é5! (n)
5. Db3 (a)	d×ç4 (b)	26. d×é5	Tf-é8
6. D×ç4	0-0	27. C×d5	C×d5
7. é4 (ç)	Fg4	28. Tb-d1 (o)	T×é5 (p)
8. Fé3	Cf-d7 (d)	29. é4	Db4 !! (q)
9. Db3 (é)	Cb6 (f)	30. Df2 (r)	T×é4
10. Td1 (g)	ç6 (h)	31. T×é4	D×é4
11. Fé2	Ca6	32. D×a7	Té8
12. 0-0	Dd6	33. D×b7	C×f6 (s)
13. a3	Cç7	34. Ff3	Dé3+
14. h3	Fé6 (i)	35. Rh1	ç5
15. Dç2	Ta-d8	36. Fd5	Té7
16. Cg5 (j)	Fç4	37. Db8+	Rg7
17. é5	Dd7	38. Ff3	h5
18. Fg4	é6	39. Tf1	Dd3
19. Tf-é1	Cç-d5	40. Td1	Dç3
20. Cg-é4	C×é3	41. Td8	
21. f×é3	Dé7		Abandon (t).

NOTES

a) Cette sortie de la D caractérise le « *système russe* » de la « *défense* Grunfeld ».

b) Cet abandon du centre sera compensé par une grande liberté de manœuvre des forces noires. 5..., ç6 est passif : 6. ç×d5, C×d5 (ou 6..., ç×d5 ; 7. *Fg5, é6 ; 8. é3 !, 0-0* ; 9. Fd3, Cç6 ; 10. 0-0, h6 ; 11. Fh4, g5 ; 12. Fg3, Ch5 avec des difficultés de développement du F-D noir) ; 7. é4, Cb6 ; 8. Fé3, 0-0 ; 9. Td1, Fg4 ; 10. Fé2, Dç7 ; 11. 0-0, Cb-d7 ; 12. h3 avec un jeu *difficile pour les* Noirs ; par exemple, 12..., F×f3 ; 13. F×f3, Rh8 ; 14. a4, Cç8 ; 15. b3, é6 ; 16. d5, Té8 ; 17. d×é6, f×é6 ; *18. Fg4 (Portisch - Botwinnik, 1969).*

ç) Le grand maître anglais accepte d'entrer dans l'un des systèmes les plus complexes de la défense Grunfeld, imaginé précisément par V. Smyslov lui-même entre 1946 et 1948 et sans cesse amélioré depuis le Tournoi des Candidats de 1948.

d) Contre Botwinnik au Tournoi de Groningue, 1946, Smyslov joua 8..., Cç6 mais se trouva en difficulté. Ce retrait du C-R vise le renforcement de l'aile - D et constitue la pierre de touche du système de Smyslov.

é) Sont également jouables 9. Cd2 ; 9. Cg5 ; 9. Fé2 ; 9. Td1 ; 9. 0-0-0 ; et 9. Db3 comme dans la partie, le coup du texte demeurant la continuation principale du système Smyslov. Les Blancs améliorent la situation de leur D.

f) A considérer est aussi 9..., ç5 sans craindre la prise du pion b7. Après 9..., ç5 ; 10. D×b7, F×f3 ; 11. D×a8, ç×d4 ; 12. g×f3, d×ç3 ; 13. Dd5, ç×b2 ; 14. Td1, Dç7 les Blancs sont perdus. D'où la suite 9..., ç5 ; *10. d5, Ca6 ; 11 Fé2* (ou 11. Cd2, é6 !), Tb8 ; 12. 0-0, Da5.

g) Si 10. a4, a5 ; 11. d5, F×f3 ; *12. g×f3, Dd6 ! ; 13. Cb5, Db4+* ; 14. D×b4, a×b4 ; 15. C×ç7, T+a4.

h) Plus de trente ans après sa découverte, l'ancien champion du monde réussit à innover. Les suites 10..., é5 ; 10..., é6 et 10..., a5 ayant *été jugées comme inférieures à 10...,* Cç8, on comprend que Smyslov ne veuille pas jouer une variante aussi analysée que 10..., Cç8, laquelle donne aux Blancs une forte initiative : 11. d5, Cé5 ; 12. Fé2, C×f3+ ; *13. g×f3, Fh5 (ou 13..., Fh3 ; 14.* Tg1 !) ; 14. f4, F×é2 ; 15. C×é2, Dd7 ; 16. h4, ç6 ; 17. h5, ç×d5 ; 18. h×g6, h×g6 ; 19. Fd4 !, F×d4 ; 20. T×d4, Rg7 ; 21. Cg3, Tg8 ! ; 22. f5, Th8 ; 23. T×h8, T×h8 ; 24. f×g6, f×g6 ; *25. é×d5 et maintenant les chances* sont égales. La suite modeste 10..., ç6 conduit à une position serrée des Noirs.

i) Les cases centrales sont bien défendues.

j) *Rompant avec la guerre de* tranchées que son adversaire pratique à merveille, les Blancs passent à l'action. On notera la profonde analogie de cette position avec celle de la partie Botwinnik - Smyslov de La *Haye, 1948.*

k) Les Blancs surestiment leur position et tentent de passer à l'attaque sur l'aile - R tout en menaçant le Fd5 de l'avance é3-é4. Si 23. Cd6, f5 ; 24. Fé2, Cç8 (ou 24. é×f6, T×f6 ; 25. Cd-é4) et si 23. Cç5, F×é5 ; 24. C×d5, T×d5 ; 25. Ff3, Fg3 ! et si 23. Cd2, ç5.

l) Et non 24..., D×f6 ; 25. é4 !. Smyslov reste vigilant.

m) Après 25. é4, P×b3 ; 26. Dd2, Rh8 ; 27. Dh6, Tg8 l'attaque des Blancs ne va pas bien loin, le rapatriement de la D noire sur f8 étant toujours possible.

n) Donnant au Fd5 une case de *fuite.*

o) Si 28. é4, Cç7 ; 29. Té-d1, h5 !.

p) Après avoir convenablement réglé les problèmes de l'ouverture, les Noirs sortent victorieux du milieu de partie.

q) *Et non 29..., Td-é8 ; 30. Fd7 !.* Maintenant ce sont les Noirs qui clouent à leur tour la Té1.

r) Si 30. é×d5 ?, T×é1+ et si 30. Dd2, D×d2 ; 31. T×d2, Td-é8 ou encore 30. Dç1, Db6+ ; 31. Rh1, C×f6

s) Entrant en fin de partie avec un pion de plus, les Noirs n'en demandent pas plus.

t) En jouant son quarante et unième coup, les Blancs abandonnèrent sans attendre la suite 41..., Té1+ ; 42. Rh2, Dç1 ; 43. Th8, Th1+ ; 44. Rg3, h4+ ! ; 45. T×h4, Dé1+ ou 45. R×h4, g5+ ; 46. Rg3, Dé1 mat. Naturellement 41. Rh2 était nécessaire, bien que les Noirs conservent de bonnes chances de gain — surtout dans les mains de Smyslov — après 41..., Td7 ; 42. T×d7, C×d7 ; 43. Db7, Cé5.

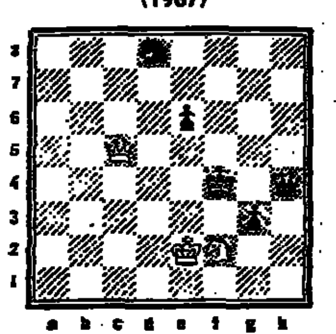
SOLUTION DE L'ETUDE N° 795
D. GURGUENIDTZE, 1977.

(Blancs : Ra8, Th8 et h2, Cb4 et ç2, Pb7, f6 et h7. Noirs : Rb1, Dd7, Tb6 et f8, Cb8, Pé5.)

1. Ca3+, Rç1 (si 1..., Ra1 ; 2. Ta2 mat) ; 2. Ca2+, Rd1 ; 3. Cç3+, Ré1 (si 3..., Rç1 ; 4. Tç2 mat) ; 4. Cç2+, Rf1 ; 5. Cé3+, Rg1 (si 5..., Ré1 ; 6. Té2 mat) ; 6. Tg8+ !, Dg7 ! ; 7. Cé2+ ! (et non 7. f×g7 ?, Ta6 *mat), R×h2 ; 8. h8=D+ !, D×h8 ;* 9. Cf1+ !, Rh3 (toujours si 9..., Rh1 ; 10. Tg1 mat) ; 10. Cg1+, Rh4 ; 11. Cf3+, Rh5 (si 11..., Rh3 ; 12. Tg3 mat) ; 12. Cg3+, Rh6 ; 13. Cf5+, Rh7 (si 13..., Rh5 ; 14. Tg5 mat) ; 14. Cg5+, R×g8 ; 15. Cé7 mat !

Double sacrifice de T pour un magnifique assaut de C.

ETUDE
H.-M. LOMMER
(1967)



BLANCS (3) : Ré2, Dç5, Cf2.
NOIRS (5) : Rf4, Dh4, Cd8, Pé6 et g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 793

LE TORTUREUR

Ce problème du commander Pawle est entré dans la Galerie des problèmes célèbres. Il est à la portée seulement des spécialistes.

	♠ R D 7 5 4 ♥ — ♦ 8 7 6 5 4 3 ♣ R 4	
♠ V 10 ♥ R D 6 ♦ 2 ♣ D V 9 8 7 6 5	N O E S	♠ 8 ♥ V 10 9 8 7 ♦ A R D V 10 9 ♣ 10
	♠ A 9 6 3 2 ♥ A 5 4 3 2 ♦ — ♣ A 3 2	

Ouest entame la dame de trèfle et Sud gagne le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense.

Réponse :

Si Sud joue le roi de pique, puis la *dame*, Est *ne doit* pas défausser un cœur car Sud pourrait affranchir son cinquième cœur en prenant la dame de pique avec l'as de pique.

D'autre part, la « rectification du compte » (pour un squeeze bascule), n'est utile que si elle est faite non pas dans une des couleurs rouges mais... *à trèfle !*

Voici la solution : le déclarant prend l'entame avec le roi de trèfle et rejoue trèfle, sur lequel *Est défausse un carreau* (car il ne servirait à rien de couper). Sud prend avec l'as de trèfle et *donne un trèfle*, sur lequel Nord défausse un carreau et Est un autre carreau.

1. — *Ouest contre-attaque pique*. Nord prend avec le roi de pique et rejoue *la dame de pique, sur laquelle, cette fois, Est est irrémédiablement squeezé*. En effet, a) *s'il défausse encore un carreau*, Nord gardera la main à pique et affranchira ses carreaux en coupant trois carreaux avec les trois atouts de Sud ; b) *s'il défausse un cœur*, le déclarant prendra avec l'as de pique et coupera trois fois cœur pour affranchir le cinquième cœur...

2. — *Que va-t-il se passer si, à la quatrième levée, Ouest rejoue trèfle* (dans coupe et défausse), tandis que Est s'empresse de couper avec le 8 de pique ? *Il semble* que cette défense empêche la bascule. Mais, en fait, il n'en est rien, à condition que Nord défausse un carreau et que Sud surcoupe avec le 9 de pique.

Ensuite, après avoir tiré l'as de cœur, le déclarant montera au mort en coupant un cœur, puis il jouera le roi de pique (pour la défausse d'un carreau d'Est) et ensuite la *dame de pique :*

♠ D 7 5 ♦ 8 7 6
♥ V 10 9 ♦ A R D
♠ A 6 3 ♥ 5 4 3

1er cas. — Est défausse cœur : Sud prend de l'as et il coupe deux cœurs pour affranchir son dernier cœur.

2e cas. — Est défausse carreau : Sud laisse la *main* au *mort*, et il coupera deux carreaux pour affranchir le troisième carreau du mort.

3e cas. — Si, au lieu de rejouer le quatrième trèfle, *Ouest contre-attaque carreau*, Sud coupe et joue le roi, puis la dame de pique, et la bascule fonctionne...

DANGEREUSE PRÉCIPITATION

	♠ V 8 6 5 ♥ 8 7 5 2 ♦ D ♣ A R V 9	
♠ 9 ♥ A D 3 ♦ A V 8 7 3 2 ♣ 6 3 2	N O E S	♠ 7 ♥ V 10 9 ♦ R 10 9 6 5 4 ♣ D 5 4
	♠ A R D 10 4 3 2 ♥ R 6 4 ♦ — ♣ 10 8 7	

Les bridgeurs ont une fâcheuse tendance à jouer trop vite la première levée.

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé l'as de carreau, *comment Schenken propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Une ouverture de quatre en première et seconde position est un barrage qui promet une couleur d'au moins sept cartes et 7 à 8 levées de jeu suivant la vulnérabilité. En principe, la main ne doit pas détenir *deux* as. C'est une ouverture très efficace car elle place l'adversaire dans une position très dangereuse, alors que le partenaire sait à quoi s'en tenir sur les possibilités des deux mains.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 50

UN SOLDAT BARAQUÉ

LES ROTOIRS, 10 décembre 1978, deuxième manche du double

> Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

D'après l'ancien règlement, seuls les verbes figurant dans le PLI étaient acceptés, mais leur transitivité (et donc la variabilité de leur participe passé) était décidée indifféremment par le PLI ou par le Bescherelle, ce qui aboutissait à parer certains verbes des plumes de verbes tout différents. Ainsi CHATONNER signifie mettre bas, *en parlant d'une chatte, et, à ce titre, le PLI le donne comme intransitif. Pour Bescherelle, il est transitif au contraire, mais il s'agit, là, d'un dérivé de chaton (tête de bague ; du francique* kasto, *caisse) et signifiant sertir. De même BARAQUER, v.i.,* s'accroupir *(pour un chameau), devient transitif chez Bescherelle dans le sens archaïque* d'installer (des troupes) dans une baraque. *Selon le Réglement international 1979, le PLI décide maintenant de la transitivité des verbes. Sont donc désormais invariables les participes passés suivants :* BARAQUÉ, CHATONNÉ, DECALOTTÉ, ŒUVRÉ, PATROUILLÉ.

Nous verrons dans nos prochaines chroniques les exceptions à cette règle.

NOTES

(a) Substance protéique du plasma. Le placement en H 8 est discutable, le prochain tirage avec un S donnant un coup évident. *(b)* Ce magnifique collage ne bat FIXANT que de 2 points. *(c)* Lézard des régions chaudes : NECK perd 2 points. *(d)* (Ancien) élève de l'ENA. *(e)* Marmotte dont la fourrure imite la martre.

	TIRAGE	*SOLUTION*	*REF.*	*POINTS*
1	A E E X L I N			
2	H G A I N T F	ALEXINE (a)	H 8	84
3	N G + E K I O C	HATIF (b)	I 8	38
4	I N E + E V E A	GECKO (c)	14 G	37
5	E E + Z B M H N	NAIVE	15 K	29
6	H M N + O U S T	BEEZ	13 K	35
7	H U T M + E O R	NOS	15 F	63
8	*M O + T ? A P Y*	*HEURTE*	*L 8*	*26*
9	P A O + R B I U	THYM (S)	8 K	51
10	O I + T R E S D	ABRUPT	K 3	20
11	E S A N Q U E	DOSERAIT	3 F	72
12	A A V L S T E	ENARQUES (d)	5 H	65
13	W E A U I S P	LAVATES	4 A	77
14	U E I + T D U O	SWAPS	0 1	57
15	O U U + E L E D	DILATEE	9 F	20
16	I S C N G F A	DOULEURS	1 H	80
17	G + E E N L M M	FIANCAS	B 2	36
18	M M N L + U E R	EXIGER	11 G	32
19	N + O R I I O ?	MURMEL (e)	A 7	36
20	O O + J L décomp.	(F) INIR	2 E	22
21		JE	0 14	9
22		MAL	7 A	5
23		DO	F 9	5
24		NO	I 5	2
25				
			TOTAL	901

Résultats. — 1. F. Lumbroso-Plaiat, 889 ; 2. Luyten-Hannuna, 886 ; 3. N. Halet-Sélia, 856.

PANTASCRABBLE N° 50
de Paul Fournier (Courthezon)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A E I O F F T - A E O U U N E - E E E D S S ? - A O C L N T T - E E U B M Q R.

Solution proposée : moins de 600 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 49

SENTIER, H 6, 66 - CASERENT, 7 E, 62 - ELINVARS, 12 B, 72 - RECALIONS, E 5, 94 - ME(Z)ZANINE, 8 A, 140. — Total : 434.

Cette élégante solution est battue par une trentaine d'autres que nous ont envoyées quelque cent soixante lecteurs. Voici la meilleure (610 pts), trouvée par quinze d'entre eux : RETINES (ou RETIENS ou SERIENT), H 2, 66 - ENCASTRE, 3 H, 72 - ALEVINES, O 1, 185 - ISOLERAI, 5 A, 66 - E(L)IMINEZ ou (A)NEMIIEZ), A 221. Gagnent une grille de scrabble Spécial Duplicate : Fournier, Genève ; Chaupitre, Toulouse ; Joyeux, Toulon ; Beynaud, Royan ; Mignot, Golfe-Juan ; Péronnet, Poitiers ; Domergue, St-Auban ; Perry, Digne ; Perrot, Jouy ; Lhotis et Daudier, Beynes ; Waleau, Verdun ; Benkritly, Aubervilliers ; Ducasse, Voiron ; Courtinat, La Celle-St-Cloud ; Faur, Mignot, Moskowitz, de Saint-Vulfran et Bonnard, Paris ; Leconte, Saint-Nicolas ; Fournier, Marseille ; Stern, Le Cateau ; Laheurte, Cernay ; Van Cayzeele, Thionville ; Wullième, Fort-de-France ; Caritey, Paucogney ; Lombard, Montrouge ; Sestini, Rueil ; Matos, Sartrouville.

Nous rappelons que les pentascrabbles ne sont qu'exceptionnellement primés et que nous le signalons lorsque c'est le cas.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Mercredi 17 janvier, 20 h. 30, tournoi au L.T.S.M., 68, avenue des Minimes, à Saint-Mandé. Places limitées. Tél. 328-13-31 avant 20 heures.

● Week-end à Rouen, les 3 et 4 février, au Novotel (Saint-Etienne-du-Rouvray), téléph. 16.35.74.18.24. Tournoi homologable en trois manches (première séance le 3 février, à 15 h. 30).

● Festival de Djerba du 4 au 11 février ; 2 110 F, voyage compris. Club Méditerranée, tél. 261-85-00, poste 35 70.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

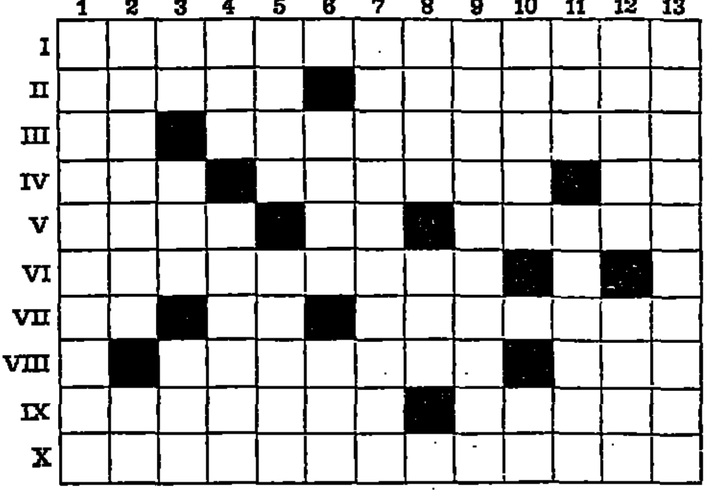
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 23

Horizontalement

I. Heureuses dans les bilans. — II. En plus ou en colère, cela dépend de l'accent ; Hippolyte si Oenone bégaye. — III. Note ; Faire œuvre pie dans le désert. — IV. Grecque ; Ont franchi le stade du papier bleu ; Aux deux bouts du nouveau métro. — V. Moderne s'il est méchant ; Vert vertical ; Brun étendu. — VI. Reste dans la gorge. — VII. Article ; Sa sœur vue de dos ; N'a pas été pris en défaut. — VIII. Coexistence ; C'est tout le contraire d'un poil. — IX. C'est tout le contraire du I ; N'importe où. — X. Tout y est écrit.



Verticalement

1. Cartésien. — 2. Graine de Polonais, de Russe ou d'Ukrainien, on ne sait plus très bien ; Fleuve. — 3. Possessive à l'envers ; Parti ; Grand, généralement. — 4. Sigle distingué ; Comblé. — 5. Voit prospérer les Sagiens ; On l'associe souvent au pied. — 6. Rira dans le désordre ; Chez Latécoère. — 7. Un lac, un bras, par exemple et entre mille autres. — 8. Patron en mer ; Vive le doux, à bas le gros. — 9. On s'en sort difficilement. — 10. Cherchez et, hélas ! vous trouverez ; Deux sur six. — 11. En commission ; Ce qu'aurait dû faire Harpagon pour éviter bien des inconvénients. — 12 Favorise la clôture ; Beaucoup de papier. — 13. Vivaces et dentelées.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 22

Horizontalement

I. Communication. — II. Améliorer ; Gré. — III. Cinabre ; Rondo. — IV. Ose ; SM ; Réveil. — V. Pe ; Acoté ; No. — VI. Balthus ; Gag. — VII. Olympias ; Cuit. — VIII. Niai ; Fuselées. — IX. Ivres ; Décorum. — X. Entre-détruire.

Verticalement

1. Cacophonie. — 2. Omise ; Lion. — 3 Mené ; Byzt. — 4. MLA ; Damier. — 5. Uvbs ; Lp ; Se. — 6. Normatif. — 7. Ire ; Chaude. — 8. Ce ; Rousset. — 9. Arrets ; Ecr — 10. Ove ; Clou. — 11. Igne ; Guéri. — 12. Ordinateur. — 13. Néologisme.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)
N° 23

Horizontalement

1. AEGGNRST. — 2. AABMORTU. — 3. ABGIORRU. — 4. EEIMPRR (+ 3). — 5. AADERRTU. — *6. AAEMPRU (+ 1).* — 7. EGIMSTU. — 8. CEEIRSS. — 9. AEFIIRU. — 10. BEEPRSTY.

Verticalement

11. AGILNOP. — 12. EILMOST. — 13. CELNNOU. — 14. AEILRRU (+ 3). — 15. ACEIPRT (+ 4). — 16. AAEELRTU. — 17. AEMNPRTU. — 18. ABDEINR (+ 1). — *19. CEPPRTUUS.* — 20. CGNORSU. — 21. EEIMOTTZ (+ 1). — 22. EGIIMOPT. — 23. AELNNORT (+ 1).

SOLUTION N° 22

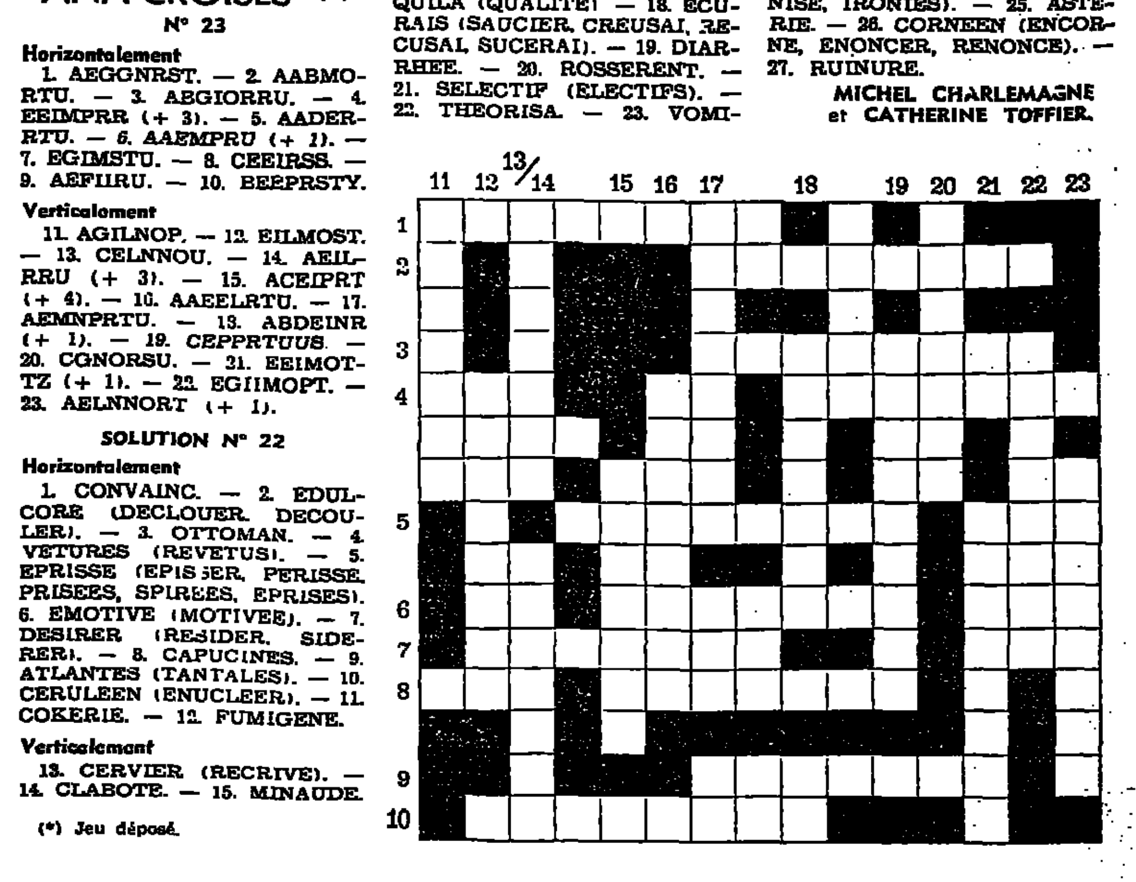
Horizontalement

1. CONVAINC. — 2. EDULCORE (DECLOUER, DECOULER). — 3. OTTOMAN. — 4. VETURES (REVETUS). — 5. EPRISSE (EPISSER, PERISSE, PRISEES, SPIREES, EPRISES). 6. EMOTIVE (MOTIVEE). — 7. DESIRER (RESIDER, SIDERER). — 8. CAPUCINES. — 9. ATLANTES (TANTALES). — 10. CERULEEN (ENUCLEER). — 11. COKERIE. — 12. FUMIGENE.

Verticalement

13. CERVIER (RECRIVE). — 14. CLABOTE. — 15. MINAUDE. — 16. QUATUOR. — 17. TEQUILA (QUALITE) — 18. ECURAIS (SAUCIER, CREUSAI, RECUSAI, SUCERAI). — 19. DIARRHEE. — 20. ROSSERENT. — 21. SELECTIF (ELECTIFS). — 22. THEORISA. — 23. VOMIRAIENT. — 24. IONISER (IRONISE, IRONIES). — 25. ASTERIE. — 26. CORNEEN (ENCORNE, ENONCER, RENONCE). — 27. RUINURE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.

RELIGION

APRÈS UNE ESCALE A SAINT-DOMINGUE

Jean Paul II arrivera à Puebla le dimanche 28 janvier

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Le programme officiel du voyage de Jean Paul II en Amérique latine, du 25 janvier au 1er février, vient d'être rendu public par la salle de presse du Saint-Siège :

● *25 janvier :* départ de Rome à 8 heures locales en D.C.-10 d'Alitalia. Arrivée à Saint-Domingue à 13 h. 30 (h. loc.). Dans l'après-midi, le pape concélébrera avec les évêques dominicains une messe sur la Plaza de la Independencia. Dans la soirée, il rencontrera le président de la République, M. Antonio Guzman Fernandez.

● *26 janvier :* messe dans la cathédrale pour le clergé, les religieux et les séminaristes. Départ avant 12 heures (h. loc.) en D.C.-10 d'Aeromexico. Arrivée à Ciudad del Mexico en début d'après-midi. A 17 heures (h. loc.), messe dans la cathédrale. Dans la soirée, rencontre avec le président de la République, M. José Lopez Portillo.

● *27 janvier :* concélébration d'une messe avec les évêques à Notre-Dame-de-Guadalupe, à 12 heures (h. loc.). L'après-midi, le pape reçoit le clergé.

● *28 janvier :* départ pour Puebla dans la matinée en voiture (130 km), à 12 heures (h. loc.), messe dans la cour du grand séminaire. A 15 heures (h. loc.), ouverture des travaux de la troisième assemblée de l'épiscopat latino-américain dans le séminaire.

● *29 janvier :* visite en avion présidentiel à Oaxaca, où se trouvent les vestiges de l'époque pré-colombienne, à 500 km de la capitale. L'après-midi, concélébration d'une messe dans la cathédrale d'Oaxaca avec les évêques de la région du Sud-Pacifique.

● *30 janvier :* départ de Mexico en avion présidentiel pour Guadalajara, à environ 500 km. Visite de la basilique de Zapopan. Concélébration d'une messe sur le parvis de la basilique.

● *31 janvier :* visite de l'université catholique de la Salle à Mexico, où le souverain pontife rencontrera quelque dix mille étudiants mexicains. Conférence de presse.

D'autre part, une dépêche A.F.P. en provenance de Mexico signale qu'une campagne visant à empêcher des manifestations à caractère religieux à l'extérieur des lieux du culte a été lancée au Mexique, deux semaines avant l'arrivée du pape.

Cette campagne, organisée tant par les partis de gauche que par le parti démocrate (droite), est surtout dirigé contre le projet prêté à Jean Paul II, de donner sa bénédiction à la foule au cours de cérémonies organisées hors des églises.

Le gouvernement et la hiérarchie catholique mexicains ont précisé que la visite du pape n'entraînerait aucune modification de la Constitution mexicaine en faveur de l'Eglise. Cette Constitution, qui fait du Mexique un Etat laïque, impose des restrictions sévères à l'Eglise et interdit, notamment, les célébrations religieuses à l'extérieur des lieux de culte.

Entendu par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi

Mgr Lefebvre a accepté de se soumettre à la « procédure normale »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Mgr Lefebvre s'est rendu, ce vendredi 12 janvier, pour le troisième jour consécutif, à la Congrégation romaine pour *la doctrine de la foi* (ex-Saint-Office). Il devait y être entendu par les collaborateurs du *cardinal* Franjo Seper, préfet de ce dicastère, chargé par Paul VI d'instruire le dossier.

Toujours frappé d'une suspense *a divinis*, le fondateur du séminaire d'Écône a donc accepté de se soumettre à la procédure normale. *Il n'est plus procureur* mais accusé. Jusqu'à présent, depuis sa suspense *a divinis*, l'évêque rebelle avait rencontré les autorités romaines dans des lieux sans rapport avec sa rébellion : le jardin de Castel-Gandolfo, où Paul VI l'accueillit le 11 septembre 1976, la bibliothèque *privée du pape, où Jean Paul II* s'entretint avec lui le 19 novembre dernier. Cette fois, la Citroën de Mgr Lefebvre, immatriculée en Suisse, s'est garée dans la cour du Saint-Office, ce palais qui vit défiler au cours des siècles tant d'hérétiques présumés et où Galilée abjura à genoux.

L'ancien archevêque de Dakar n'est appelé à s'expliquer que sur ses initiatives, non sur le « for intérieur », précise-t-on au Vatican dans un souci d'apaisement. Autrement dit, on ne lui fait pas un procès d'intention, ni aucun procès, du reste, ajoute-t-on. Mais cela revient au même : l'ex-Saint-Office se comporte en juge d'instruction. Le prélat a dû répondre par écrit à un questionnaire et apporter des précisions orales. Il appartiendra aux cardinaux membres de ce dicastère et, en dernière instance, au pape de se prononcer sur son cas.

C'est dire que l'affaire durera plus longtemps que ne l'imaginaient certains amis de Mgr Lefebvre. Ses « juges » seront trois Italiens (les cardinaux Ottaviani, Baggio et Pelici), deux Français (les cardinaux Villot et Garrone), deux Américains (les cardinaux Krol et Wright), un Allemand (le cardinal Volk), un Néerlandais (le cardinal Willebrands), un Yougoslave (le cardinal Seper) et un Brésilien (le cardinal Rossi), à moins que de nouvelles nominations n'interviennent.

Mgr Lefebvre est invité à s'expliquer sur plusieurs aspects de ses initiatives : doctrinaux, disciplinaires et pastoraux. La question essentielle est de savoir s'il reconnaît l'autorité du pape et du dernier concile, de *tout* le concile, y compris les déclarations sur la *liberté religieuse et l'œcuménisme*, contre lesquelles l'ancien supérieur des Pères du Saint-Esprit s'était rebellé. Pour que la suspense *a divinis* soit levée il devrait, d'une manière ou d'une autre, faire œuvre de soumission.

Le reste du dossier ne pose pas de problème insurmontable. Le Saint-Siège trouverait un moyen assez souple de contrôler les maisons sacerdotales fondées par Mgr Lefebvre. On pourrait même intégrer la cinquantaine de prêtres ordonnés par l'évêque suspendu de manière illicite mais non illégitime. Celui-ci n'a pu qu'aggraver son cas en ordonnant six autres séminaristes le 24 décembre dernier. Mais il se trouve pris dans un mécanisme qui le contraint d'aller jusqu'au bout de ses engagements.

Au Vatican, le secret de l'instruction est absolu. *Toutes* les « *indiscrétions* » citées ici ou là relèvent de la fantaisie.

ROBERT SOLÉ.

ÉDITION

Après les décisions annoncées par M. Monory dans le domaine du livre

Le Syndicat national de l'édition, présidé par M. Yvon Chotard, doit se réunir ce vendredi 12 janvier après la décision annoncée par M. Monory, ministre de l'économie, d'interdire les prix conseillés dans le domaine du livre (voir *le Monde* du 12 janvier).

Pour l'instant, la décision gouvernementale a soulevé peu de réactions officielles dans l'interprofession du livre qui attend de connaître le détail des mesures d'accompagnement prévues. La Fédération des syndicats de libraires et la FNAC donnent ci-dessous leur point de vue.

LA FEDERATION DES SYNDICATS DE LIBRAIRES : les commerçants dynamiques pourront s'adapter.

« Les services que le public attend de son libraire professionnel sont enfin reconnus officiellement. En fonction de la qualité de ses services rendus et non plus seulement en faveur de très gros achats, les éditeurs apporteront un soin particulier aux libraires qui assureront le stock varié, l'information complète, la commande d'un seul ouvrage, sollicités par le client. Grâce à ces mesures, les libraires pourront se maintenir à côté des grands points de vente modernes.

» Les commerçants dynamiques, imaginatifs, pourront en toute liberté s'adapter au marché local, et les prix doivent affirmer une tendance à la baisse sans que, par la tactique des pourcentages de rabais, le livre soit un produit d'appel. »

LA FNAC : le réveil risque d'être dur.

« Tout d'abord, nous nous réjouissons de ce que le gouvernement n'ait pas retenu la proposition des éditeurs consistant à créer un secteur de livres à prix imposé. L'obligation de vendre au prix net sans mention de prix conseillé s'insère plus naturellement dans la politique actuelle de M. Monory. Pour la FNAC, cette décision ne changera pas grand-chose ; au lieu de faire savoir que nous accordons une remise globale de 20 % sur la totalité de nos prix, nous devrons mieux préciser notre action et entreprendre une campagne d'information plus coûteuse.

» Nous maintiendrons intégralement notre politique de vente à faible marge commerciale et nous trouverons bien le moyen d'en informer les consommateurs. Pour ceux-ci, en revanche, il sera plus difficile de savoir à quel niveau de prix se situent les livres qu'ils achètent ; comment imaginer que tout acquéreur éventuel de livres fasse le tour de plusieurs librairies avant de se décider ? Pour les libraires qui ont réclamé cette mesure dans l'espoir de gêner la publicité de la FNAC, le réveil risque d'être dur.

» Nous sommes convaincus que nous allons assister à une grande généralisation de ventes à prix coûtant des œuvres de grande diffusion. Ceci risque d'avoir de très graves conséquences sur la rentabilité des petites librairies et de leur rendre impossible d'avoir en magasin le stock de livres à rotation lente que certaines d'entre elles s'honoraient de détenir... A moins qu'elles ne tentent de se rattraper en augmentant les prix. »

DANS LES COLLÈGES

La gratuité des manuels scolaires ne devrait pas être compromise

La mesure d'« interdiction des prix conseillés en librairie », annoncée par le ministre de l'économie (*le Monde* du 12 janvier) et qui s'applique aussi aux manuels scolaires, ne devrait pas remettre en cause le principe de la gratuité progressivement mise en place dans les collèges.

C'est ce qu'on affirme à la fois au ministère de l'éducation et au ministère de l'économie.

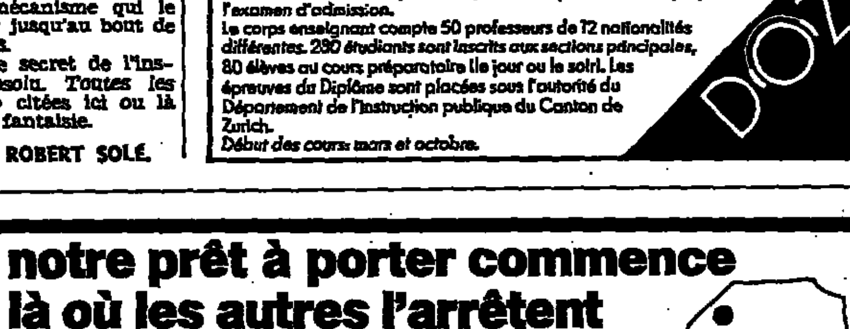
La gratuité des livres qui s'applique actuellement aux classes de sixième et de cinquième visera celles de quatrième à la rentrée de 1979 et de troisième en 1980. A cette fin, le ministère de l'éducation alloue aux établissements une somme globale (120 F par élève de sixième en 1977 ; 142,50 F en cinquième pour 1978 et vraisemblablement 175 F en quatrième pour 1979). Les livres sont achetés pour quatre ans ; entre-temps il peut y avoir des réajustements en fonction d'éventuelles variations du nombre d'élèves.

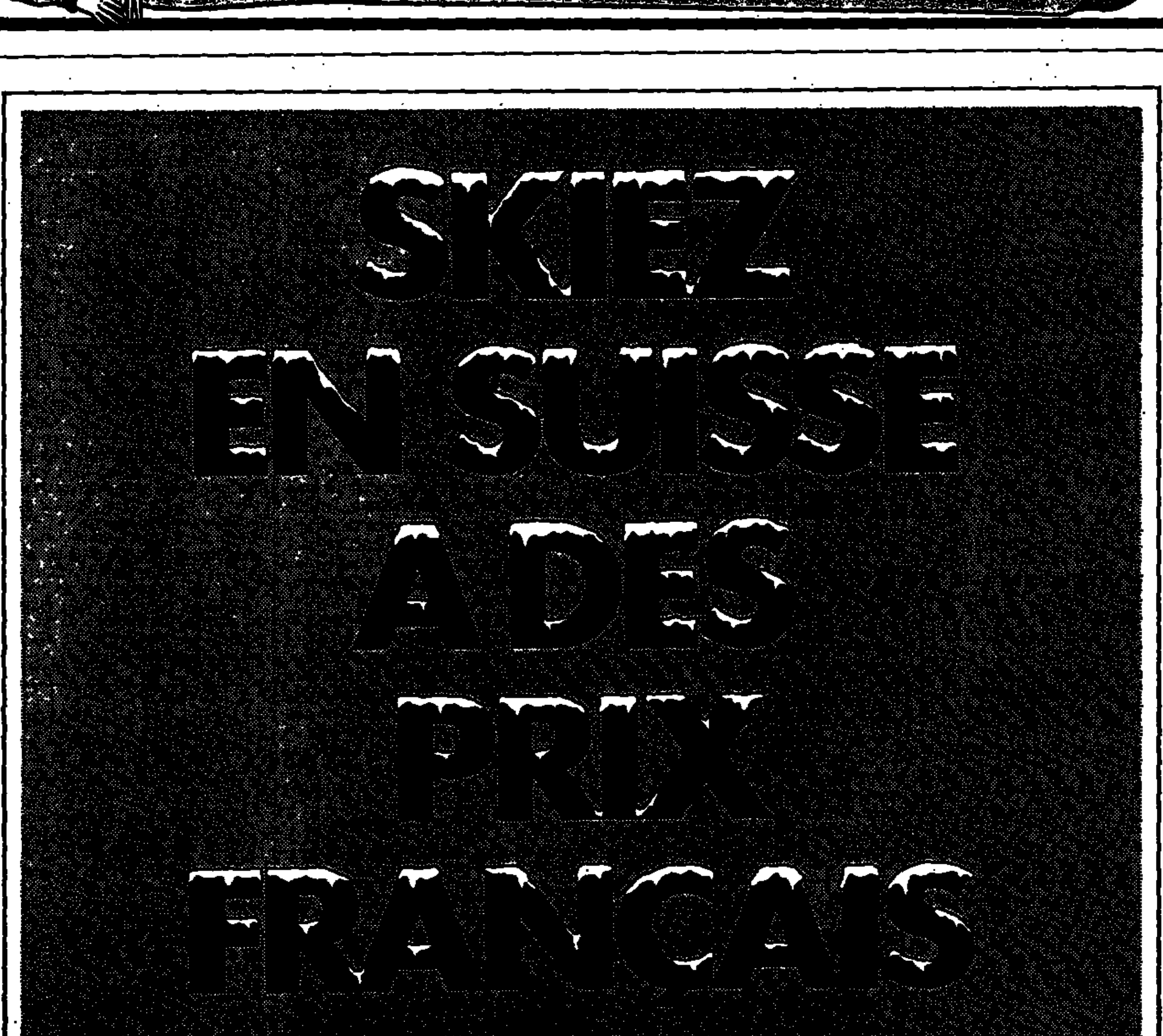
Les achats sont faits par les chefs d'établissements (sur proposition des professeurs) et il leur appartient de choisir le libraire qui consent les meilleures conditions (en moyenne 25 % de remise).

C'est en ce sens que, selon les deux ministères, la décision de M. Monory n'entrave en rien le jeu de la concurrence. Il appartient, dit-on, aux éditeurs de rechercher la préférence des acheteurs, tandis que les libraires, de leur côté, ne seront plus soumis à des « prix conseillés ».

Il n'en reste pas moins que les crédits alloués par l'Etat étant nécessairement limités, le Syndicat des éditeurs scolaires fait deux remarques essentielles : d'une part, la qualité des ouvrages est compromise ; d'autre part, la concurrence ne peut s'exercer que dans une fourchette de 2 à 3 F par ouvrage. De son côté, le Syndicat des libraires apprécie cette mesure de libéralisme. Mais les deux professions n'en sont pour l'instant qu'au stade des interrogations sur cette mesure nouvelle. Il n'est pas exclu cependant qu'elles tentent d'en tirer des arguments en faveur de revendications qui n'ont pas été totalement satisfaites il y a deux ans. — C. A.







Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Daquin et Lattuada à Saint-Étienne.

Aux premières rencontres cinématographiques de Saint-Etienne, qui auront lieu du 13 janvier au 11 février, seront projetés une centaine de films italiens et français de ces quarante-cinq dernières années. Cela ira des classiques comme Quai des Brumes *ou* le Voleur de bicyclette, *jusqu'aux œuvres des jeunes réalisateurs actuels. Organisées par l'Université nouvelle avec l'appui de la municipalité communiste, ces rencontres seront coprésidées par Louis Daquin et Alberto Lattuada. Un hommage leur sera rendu.*

Panorama, mémoire, dialogue et perspective seront les thèmes des quatre semaines, closes chacune par des week-ends de débats, avec les réalisateurs (une quarantaine sont attendus), à la Maison de la culture et des loisirs de Saint-Etienne. — (Corresp.)

Les « césars » et l'anniversaire du parlant.

Les « césars », prix cinématographiques français, seront décernés le 3 février à la salle Pleyel, au cours d'un gala présidé par Charles Vanel, et retransmis par Antenne 2. Outre le palmarès, l'Académie des arts et techniques du cinéma aura à établir la liste des dix meilleurs films français de ces cinquante dernières années. Le 30 janvier ce sera, en effet, l'anniversaire du cinéma parlant, apparu en France en 1929.

Une pré-sélection a été faite. Le « meilleur film français » sera choisi parmi l'Argent des autres, le Dossier 51, Molière *et* Une histoire simple. *Le « meilleur réalisateur » sera l'auteur d'un de ces quatre films. Pour les prix du « meilleur film étranger », les nominations sont* l'Arbre aux sabots, *d'Ermanno Olmi,* Julia, *de Fred Zinnemann,* Sonate d'automne, *d'Ingmar Bergman, et* Un mariage, *de Robert Altman.*

« Philippe Noiret » par Dominique Maillet.

Après Jean Gabin, Yves Montand et Arletty, Philippe Noiret entre dans la collection « Flash-back » des Editions Veyrier. « Philippe Noiret : un nom qui inspire confiance. Un personnage en qui l'on aime se reconnaître et un homme que l'on aimerait connaître... » *ainsi le présente son biographe, qui voit en ce grand comédien, placé aujourd'hui en tête des acteurs du cinéma français, une « anti-star ».*

L'étude sur cette anti-star est excellente, la filmographie et la mise en pages des photographies sont composées avec un soin extrême et l'on trouve même une des premières apparitions d'un Noiret jeune et maigre d'un film de scolarité à l'I.D.H.E.C. On trouve aussi dans cet album les prestations de l'acteur au théâtre.

★ Editions Veyrier, collection « Flash-back », 276 p., 400 ill., 79 F.

Bilans à lire.

L'ANNEE DU CINEMA 1978, par Danièle Heymann et Alain Lacombe. — Un grand agenda des films sortis en France, de juillet 1977 à juin 1978. Survol agréable qui doit tout autant aux photographies (de nombreuses en couleurs) qu'aux textes. On en retire l'impression — tout de même illusoire — que le cinéma est une fête perpétuelle.

★ Edit. Calmann-Lévy, 256 p., 350 illustr., 115 F.

LA SAISON CINEMATOGRAPHIQUE 1978. — Reprise, en édition reliée, agrémentée de reproductions photographiques, du numéro spécial (annuel) de la Revue du cinéma, *soit les analyses des films de long métrage distribués en France (du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978). Ouvrage sérieux et très critique.*

■ L'Association pour l'aide au retour créateur des travailleurs africains (A.A.R.C.T.A.), qui vient de se constituer (sous la présidence de François Beranger, Gilles Bleivels et Emmanuel Terray) dans le but d'aider des travailleurs migrants à créer dans leur pays des structures collectives (coopératives agricoles, centres de jeunes, ateliers de formation professionnelle, etc.) organise le samedi 13 janvier à la Mutualité, à Paris, à 20 heures, un spectacle avec Claude Nougaro, Pierre Akendenque et les Ballets-Théâtres Lemba. (Contacts : A.A.R.C.T.A., B.P. 127, 75006 Paris.)

Cinéma

Youssef Chahine, ce gêneur...

(Suite de la première page.)

Le film montre aussi cette catégorie de riches, toujours présente dans le pays, qui croit que l'argent peut tout procurer, y compris — en 1945 — un brevet de patriotisme.

Il rappelle enfin, avec à-propos, ce que Youssef Chahine souligne en ces termes : *« Cette société tolérante, laïque, ouverte aux musulmans, aux chrétiens et aux israélites, prônée aujourd'hui, avec sincérité j'en suis convaincu, par la charte des Palestiniens, a existé, il faut avoir le courage de s'en souvenir, dans l'Alexandrie cosmopolite d'avant la révolution de 1952. »* Le metteur en scène a passé toute sa jeunesse dans la capitale estivale et durrellienne de l'Egypte.

Dans un entretien avec la Nouvelle Revue du Caire, en 1975, Youssef Chahine disait qu'il s'était senti « *soulagé* » lors de la chute de Farouk en 1952, mais que de 1964 à 1966 il s'était exilé au Liban pour fuir le « *socialisme fascisé* » de ce Nasser, à la gloire duquel il avait pourtant tourné *Saladin* en 1962 et dont il *devait stigmatiser la dictature bureaucratique dans le Moineau,* film tourné alors que le second raïs n'avait pas encore engagé la dénassérisation. En 1976, *il* fut la première personnalité du septième art égyptien à s'inscrire au Rassemblement progressiste et unioniste, parti d'opposition regroupant des intellectuels marxisants et nassériens. Disciplinant pour une fois la sensibilité politique très personnelle qui l'anime — il est tout à la fois archi-libéral pour les personnes et révolutionnaire pour les *structures de pensée et d'organisation,* — Chahine a approuvé les prises de position de son parti condamnant l'« *impréparation* » de la visite du raïs en Israël et rejetant, non pas le principe de la paix, mais les pirncipales dispositions de la « *paix de Camp David* ». Cela n'a pas été suffisant. Certains gouvernements arabes auraient voulu voir le cinéaste condamner personnellement et solennellement la diplomatie du président Sadate et accepter de venir tourner des films chez eux.

Psychodrame

Cela, Youssef Chahine l'a refusé : « *Je ne travaillerai jamais qu'en Egypte et à travers l'Egypte !* » Bien que n'ayant plus un sou en poche après le tournagne d'*Alexandrie, pourquoi ?,* et malgré un état cardiaque qui lui fit quasiment réaliser ce film comme un testament, il a accompli à l'automne 1978 une « *tournée de persuasion* » dans quatre Etats arabes : Tunisie, Algérie, Irak, Syrie, et auprès des Palestiniens.

Avec les réactions récoltées dans ces pays, il y aurait un fort chapitre à ajouter au psychodrame arabe.

Disons tout de suite que la Tunisie « libérale » et l'Irak « laïque » sont *ceux qui se sont laissés convaincre* le plus facilement de la non-participation de Chahine au « *complot anti-arabe* ». Les Algériens (2) finirent également par en convenir, mais la découverte que le plus célèbre réalisateur arabe n'était pas musulman — la laïcité de Youssef Chahine est totale, si le film révèle ses origines chrétiennes — fut pour eux une épreuve psychologique difficile à surmonter.

Sur ce dernier point, l'attitude de certains dirigeants proche-orientaux, qui *ont* pourtant chez eux de fortes minorités arabes chrétiennes, reste plus difficile à expliquer que celle d'une Algérie à 99 % islamique. Aux yeux de ces gens-là : « *Une famille égyptienne de la petite bourgeoisie chrétienne* » ne peut pas représenter dans un film le « *peuple arabe d'Egypte* (3). Une personnalité proche-orientale, dont on préférera taire le nom, est allée jusqu'à trouver « *trop blanche de peau la juive et trop foncé le musulman !* » Avait-elle oublié que Bilal, premier muezzin de *l'Islam, était Noir ? Bref,* « *les circonstances actuelles ne permettent pas qu'*Alexandrie, pourquoi ? *soit diffusé en Syrie pour le moment* ». En revanche, les autres œuvres de

L'approbation des Palestiniens, qui risées, « *sa fidélité à l'idéal arabe ayant été reconnue* ».

L'approbaton des Palestiniens, qui n'ont omis de noter, eux, *ni le symbole du rêve américain fracassé des* Arabes (une statue de la Liberté ricanant de ses dents pourries est la dernière image du film), ni ce vieux millionnaire juif d'Alexandrie fuyant l'approche nazie en Palestine et qui, en 1945, prédit « *un enfer de cent ans, maintenant que le judaïsme a sombré dans la violence et le nationalisme* » ; les réactions plus que favorables du public populaire de Tunis à l'égard du dernier film de Chahine, lors des Journées cinématographiques de Carthage en 1978 ; l'enthousiasme des Egyptiens qui ont pu voir *Alexandrie, pourquoi ?* au cours de projections non commerciales ; *l'adhésion finale de l'intelligentsia algérienne,* ont démontré à Chahine que son œuvre n'a pas été incomprise partout, loin de là. Au reste, la force et la dimension politiques de ce film « *dérangeant* » ne pouvaient pas faire oublier la maestria avec laquelle est traitée la bouleversante histoire d'un adolescent égyptien qui veut échapper à tout prix à la médiocrité ambiante.

Dans le Proche-Orient déchiré, la portée d'*Alexandrie, pourquoi ?* devrait être immense. Après avoir rejeté *l'objection d'une Libanaise qui,* relayant le fameux « *la tolérance, il y a des maisons pour ça !* », de Claudel, assurait que « *certaines situations historiques justifient l'intolérance* », Chahine a dit : « *Les seuls et vrais responsables des laideurs de l'intolérance, partout et toujours, ce sont les pouvoirs, tous les pouvoirs et jamais les peuples.* » L'auteur de *Gare centrale* et de *la Terre* est, avec des hommes comme *le cinéaste* sénégalais Sembene Ousmane ou l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun, l'un des rares intellectuels du tiers-monde défendant de tout leur talent le droit à la différence. Mais, partout, des forces travaillent à feutrer leurs cris ou à les dénaturer.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(2) L'Algérie a coproduit *Alexandrie, pourquoi ?* avec Youssef Chahine.

(3) Plusieurs scénaristes musulmans travaillant au Caire nous ont confié leur étonnement de voir que, dans la tolérante Egypte, « *chaque fois que l'on utilise dans un scénario de film un prénom pouvant laisser penser que le personnage le portant est chrétien, la censure suggère discrètement, mais fermement, qu'on le change* ». Où va se loger l'« *intégrisme mesquin* » ?...

« L'adoption » de Marc Grunebaum

Il travaille sur ses plans de manière que les mouvements de caméra soient bien chargés de suggestion, et veille à ce que le regard du spectateur ne soit pas piégé par *un cliché qui lui aurait échappé* dans l'élaboration d'une mise en scène et d'un montage très réfléchis : Marc Grunebaum est un jeune réalisateur intéressant. Pour son premier long *métrage, il a carrément affronté une* situation impossible, où un peintre et sa femme recueillent un adolescent épileptique. Il a confronté la création, le plaisir et la puissance, l'amour, la mort et l'inceste, opté pour la juste simplicité des dialogues et la monstruosité du comportement. Et parce qu'il s'attachait au comportement, il a porté Jacques Perrin, Géraldine Chaplin et Patrick Norbert au maximum de ce qu'ils pouvaient démontrer.

Avec le désir de dominer des éléments *si forts, Marc Grunebaum* a bourré ses images de séduction. On se laisse prendre à la générosité tolérante de ce peintre un peu malheureux, à la chaleur vive et drôle *de sa femme, aux troubles enfantins* de l'innocent aimé, et on se laisse embarquer très vite pour une vie à trois. Elle finira mal, cette famille, car les deux adultes sont en fait des bourgeois vulgaires qui se servent du pauvre gamin (sur ce thème de la malhonnêteté bien-pensante, *il faut espérer que les Belles Manières,* de Jean-Claude Guiguet, sortira bientôt sur les écrans).

Le mari, après avoir joué une valse au piano pour que les deux autres s'enlacent, les regarde s'aimer plus tard. Il y a aussi une scène de masturbation devant un tableau lyrique, une étreinte surprise grâce à un trou *dans la salle de bains, et un viol. Omniprésente même* quand *elle* n'est pas le sujet de la séquence, la sexualité est toujours détournée ou pervertie. *Marc* Grunebaum ne maîtrise pas *bien* cette obsession, dans *la* mesure où ses personnages ne sont pas logiques. Ils sont exposés sans ambiguïté, ils sont bons, puis odieux, puis rien. D'où un malaise, une déception d'autant plus grande que le film promettait beaucoup. Par son sens de l'image, par sa complexité, qui n'aurait pas dû être un goût maniaque de la complication.

★ Voir les films nouveaux.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Faute de crédits

LA MAISON DE LA CULTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS NE PEUT OUVRIR SES NOUVEAUX BATIMENTS

Les équipements de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, dont la construction — à Bobigny et Aulnay-sous-Bois — vient d'être achevée, ne seront pas ouverts, comme prévu, au début de l'année 1979. L'échéancier financier établi en 1973 n'ayant jamais été respecté par l'Etat, l'Association de la maison de la culture s'estime dans l'impossibilité d'assurer le fonctionnement *de ces bâtiments.*

Une délégation conduite par M. Georges Valbon, conseiller général communiste, maire de Bobigny, a été reçue à ce propos par le directeur de cabinet du ministre de la culture et de la communication, qui a fait savoir que la participation de l'Etat serait, en 1979, pour la Seine-Saint-Denis comme pour les autres maisons de la culture, en augmentation de 8 %.

Le taux de croissance, inférieur à celui de l'inflation, est, selon le conseil d'administration de la maison de la culture, *« dérisoire compte tenu des besoins qu'entraîne l'ouverture de deux équipements supplémentaires ».* Rappelant les efforts consentis par les collectivités locales pour financer leur construction, l'Association de la maison de la culture appelle les organisations, les associations et la population de la Seine-Saint-Denis *à s'opposer* « par toutes les initiatives » au désengagement de l'Etat, dont pâtissent également les deux antennes autonomes du dispositif éclaté de la maison de la culture : le Centre dramatique national du Théâtre de la commune à Aubervilliers, et le Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis.

■ Le palmarès des Orphées d'or décernés par l'Académie nationale du disque lyrique a été proclamé le jeudi 11 janvier. C'est Mirella Freni qui a reçu le grand prix du prestige lyrique pour son enregistrement du rôle de Maria dans l'opéra de Verdi « Simon Boccanegra » (Deutsche Grammophon). Le prix des grandes voix humaines (grand prix de Radio-France) est revenu à Maria Callas pour ses interprétations de Bellini (EMI-La voix de son maître) et, ex aequo, au Théâtre de la Scala de Milan pour son album du bicentenaire (Accord).



TROIS DISPARITIONS

D.-H. Kahnweiler, le marchand des cubistes

Nous apprenons la mort du marchand d'art D.-H. Kahnweiler. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

Les grands marchands parisiens qui avaient inscrit leur nom sur l'avant-scène de l'art moderne n'étaient que deux, Durand-Ruel et Vollard, jusqu'à ce qu'un jeune homme de Mannheim nommé Daniel-Henry Kahnweiler soit venu à Paris en 1902.

Il avait dix-huit ans. Ses parents, qui étaient dans la finance, voulaient le voir poursuivre les affaires d'argent et l'avaient placé chez un agent de change parisien, puis à Londres, tâter du diamant afin de diriger une succursale en Afrique du Sud. Lui s'intéressait surtout à l'art. A la rigueur aux affaires d'art. Il délaissait la corbeille et le bureau pour les musées. Et au lieu de suivre le cours des actions, il achetait des œuvres, *des lithographies* de Lautrec, Cézanne, Manet, Vuillard. Ses parents, le mettant à l'essai, lui donnent 25 000 francs et un délai d'un an pour réussir dans la peinture *ou* bien retourner aux affaires. C'était en 1907. Daniel-Henry Kahnweiler avait eu la chance d'entrer en scène à un moment d'effervescence artistique. Le cas de l'impressionnisme, qui avait fait la fortune des audacieux, était dans les mémoires. L'avant-garde commence à avoir raison : elle est payante. Les fauves avaient fait leur apparition, les cubistes s'apprêtaient à entrer en piste. L'histoire de l'art moderne était entrée dans un processus d'accélération qu'on lui connaît aujourd'hui encore. Mais, en réalité, le jeune marchand ne savait pas grand-chose et ne conaissait personne, ni peintres ni critiques. Il n'a pas un tableau. Ses premières armes d'acheteur, *il les fait au Salon des Indépendants.* Bon début : Derain, Vlaminck..., qu'il accrochera dans sa petite galerie de la rue Vignon où il succède à une confiserie.

C'est peut-être dans ce réduit qu'il réfléchit sur le rôle joué par les Durand-Ruel et Vollard, « inventeurs » d'artistes inconnus, achetant à petit prix à l'heure de l'anonymat et revendant au plus haut, plus tard, au moment des premières consécrations. Avant eux, les marchands travaillaient, comme on dit, dans le court terme : ils vendaient les artistes établis. Valeurs sûres et goût du jour. Durand-Ruel et Vollard avaient, eux, pour la première fois, appliqué largement le système du long terme, achetant pour ainsi dire « à la baisse », vendant, une fois le stock constitué, « à la hausse »...

Daniel-Henry Kahnweiler s'était bien rendu compte de la mon̦ ̦e d'une génération d'artistes intéressants. Il pouvait l'accompagner et grandir avec. C'est dans cet état d'esprit qu'il se rend chez Picasso, au Bateau-Lavoir. Picasso, qui était déjà venu rôder dans la galerie de la rue Vignon et qui l'accueille en vieille connaissance. Sur son chevalet, une œuvre étrange dont *toute la ville parle : les Demoiselles d'Avignon,* dont les visages simiesques ont fait fuir Vollard, le collectionneur russe Schtiouchkine, le critique parisien Fénéon... C'est le début d'une *amitié* jamais interrompue. Daniel-Henry Kahnweiler non plus n'a pas acheté *les Demoiselles,* restées roulées dans l'atelier jusqu'en 1935, mais il emporte cependant quelques œuvres préparatoires.

Comment opérait Daniel-Henry Kahnweiler ? « *Devant un tableau,* nous racontait-il, *je n'ai jamais raisonné en termes de prix ni de mode. C'est une question de température : il fait chaud, il fait froid...* » Si une toile réchauffe le cœur, il l'achète... Mais le marchand avait un principe, financier celui-là : lorsqu'un artiste l'intéresse, il achète tout. « *D'ailleurs,* nous précisait-il, *dans ma vie, je n'ai acheté de tableaux qu'à une dizaine d'artistes. « Tout » acheter » est une garantie de mieux tenir le marché. Mais impose aussi le strict devoir de la fidélité. Continuer à acheter fidèlement, même lorsque les affaires vont mal, afin d'assurer la vie matérielle de l'artiste.* »

C'est pourquoi le choix d'un artiste était, pour Daniel-Henry Kahnweiler, une sorte de mariage. Parfois, c'est le coup de foudre : Picasso. Parfois, le mariage de raison : décidé, après essai, quelques années plus tard : Braque, Gris, Léger...

Dans le sillage des peintres cubistes, il y avait les poètes qui furent, eux aussi, les amis de Daniel-Henry Kahnweiler, car lui aussi était un écrivain secret. Il vend les toiles des premiers et édite les poèmes des seconds : Apollinaire, Max Jacob, André Salmon... En France, il n'avait que des amis. Et lorsque, en 1914, la guerre est déclarée, il ne se résoud pas à traverser le Rhin pour combattre en tant qu'Allemand un pays où il a fait sa vie. Il se réfugie en Suisse où le marchand oisif transformé en historien d'art actif rédige, en allemand, son ouvrage sur le « cubisme ».

De retour à Paris, en 1920, Daniel-Henry Kahnweiler ouvre la galerie Simon, rue d'Astorg, pendant que ses biens et sa fabu*leuse collection sont dispersés en* vente publique en tant que propriété d'un ressortissant allemand. C'est pas centaines que ses tableaux cubistes sont mis à l'encan.

On peut dire que, pour le marchand, le début des années 20 a vu s'achever la « période cubiste ». Il s'intéresse à d'autres peintres qui sont *loin* d'être de la même trempe, mais qui poursuivent la tradition picturale du cubisme : Suzanne Roger, Lascaux, Beaudin... Puis il découvre *un peintre peu ordinaire,* incompris ailleurs, André Masson, surréaliste de nature mais nor encore d'obédience, auquel il consacre une exposition en 1924.

Daniel-Henry Kahnweiler, qui s'était fait éditeur d'art, développe son champ d'historien de l'art et écrit une monographie sur Juan Gris, qui « *peignait dans la tradition de Rembrandt* ».

En 1940, la guerre apporte une nouvelle rupture dans le cours de la vie de ce marchand qui était juif et allemand, naturalisé français. L'exode. Sa galerie est mise sous séquestre. Il se cache, avec sa femme, dans le Lot. Et lorsqu'il revient après la guerre, sa galerie prendra désormais le nom de Louise Leiris, sœur de *sa femme. Il en est resté le* conseiller jusqu'à sa mort. Ayant pris ses distances des affaires, Daniel-Henry Kahnweiler écrit davantage sur l'art. Il publie, en 1949, son livre sur la *Sculpture de Picasso,* un ouvrage sur Paul Klee, des *Entretiens avec Crémieux, le Cubisme en français,* ainsi que *plusieurs articles sur l'art moderne.*

JACQUES MICHEL.

Le potier Norbert Pierlot

Le potier Norbert Pierlot est mort le jeudi 11 janvier, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Norbert Pierlot, ancien comédien — il avait notamment joué dans Caligula, *de Camus, et avait commencé une carrière prometteuse au cinéma — s'était établi, il y a près de trente ans, dans les belles vieilles pierres du château de Ratilly, à quelques minutes de Saint-Sauveur-en-Puisaye, dans l'Yonne, village natal de Colette.*

Il avait eu la chance de pouvoir acquérir à faible prix le château délabré, où il était arrivé à bicyclette, avec son épouse Jeanne, sans un sou vaillant. Il était cependant bien décidé à le restaurer et à lui redonner une âme. Là, réparant les brèches, consolidant les murs, il avait renoué avec la poterie.

Mais Ratilly était autre chose. Si les Pierlot y organisaient chaque été des stages de potiers (et ils ont ainsi formé des dizaines d'artistes qui œuvrent aujourd'hui dans le monde entier), le château était aussi, chaque été, un centre d'art où devaient se succéder de très grands peintres et sculpteurs: Vieira da Silva, Etienne Martin, Vera Pagava, Arpad Szenes, Bazaine, Calder, Ubac, Geer Van de Welde, Sima... Des spectacles marquaient la journée d'inauguration, et on a pu applaudir à Ratilly aussi bien l'orchestre Paillard que le mime Marceau. Cette nature hors du commun faisait passer le créateur souvent au second plan. Il n'en reste pas moins que Jeanne et Norbert Pierlot ont redonné à la poterie ses lettres de noblesse.

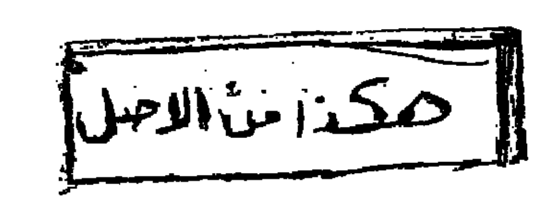
La danseuse Alexandra Balachova

On apprend la mort, le 5 janvier dernier à Chelles (Seine-et-Marne), à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de l'ancienne danseuse russe des Théâtres impériaux, Alexandra Balachova. Ses obsèques ont été célébrées, le 9 janvier, au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois. Une cérémonie à sa mémoire aura lieu, le 13 janvier, à 19 h. 30, à l'église russe, 87, boulevard Exelmans, Paris-16e.

Moins d'un an après la mort de Tamara Karsavina, la « prima ballerina assoluta » de Diaghilev, voici que disparaît sa contemporaine moscovite, Alexandra Balachova. Elle était moins célèbre que Karsavina, n'ayant jamais bénéficié de la notoriété de ses rivales pétersbourgeoises du Théâtre Marie, Anna Pavlova, Vera Trefilova, Olga Preobrajenska ou Mathilde Kschessinska. Mais sa beauté lui avait valu d'épouser, aux dernières heures de la Russie des tsars, un homme apanagé d'une grosse fortune.

Emigrée sur les bords de la Seine, en compagnie de son mari, au lendemain de la Révolution, Alexandra Balachova avait acquis droit de cité, tant par les récitals qu'elle donnait au Théâtre Fémina, avec son danseur Smolzoff, que par les fêtes où elle recevait le Tout-Paris, dans son hôtel particulier, à la manière fastueuse d'une Ida Rubinstein. En 1947, nous la vîmes remonter, pour les Ballets russes de Monte-Carlo — alors dirigé par un Serge Lifar en exil — la Fille mal gardée, *dont le rôle vedette était tenu par Renée Jeanmaire. Longtemps, et d'une manière effacée, elle avait prodigué son enseignement de la danse classique, salle Pleyel, avant de s'éteindre dans une maison de retraite.* — O. M.





هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Vendredi 12 janvier

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë.
TEP, 20 h. 30 : Jules César.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Embranchement de Mugby.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Soledad Bravo ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 20 h. 30 : le Grand Feu.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Orique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : Sans.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Dom Juan. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Daunou, 21 h. : Olysse au pays des merveilles.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Forum des Halles, 22 h. 30 : Omajakeno.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : le Gros Oiseau ; 22 h. : les Etoiles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo, mime ; 22 h. 15 : la Shaga. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
Moderne, 20 h. 30 : A condition de vivre.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 20 h. 30 : Des petits cailloux dans les poches.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Anne Sicco, mime.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Peplum en folie.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Rioet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire, 19 h. 30 : Il faut laisser crier la mémoire.
Nouveau Chic parisien, 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Les Petits-Pavés, 21 h. 15 : Eros Rosae ; 22 h. 15 : Petites histoires sur les gens et les animaux.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. Good Day.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : le Cabaret de la dernière chance ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
La Tanière, 20 h. 45 : J.-L. Sitruc ; 22 h. 30 : Louis Arti.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : Yves Duteil.
Aulnay-sous-Bois, église Saint-Sulpice, 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : les Loups.
Choisy, Théâtre P.-Eluard, 21 h. : Nu Creative Methods, Compagnie D. Bagouet.
Corbeil-Essonnes, C.C. Pablo-Neruda, 20 h. 30 : Ensemble d'ondes de Paris.
Créteil, M.J.C. du Mont-Mesly, 21 h. : Marc Casanova.
Noisy-le-Grand, Salle G.-Philipe, 20 h. 30 : Sol.
Saint-Maur, Théâtre du Val-de-Marne, 20 h. 45 : les Pauvres Gens. — Conservatoire, 21 h. : P. Le Moal, J.-L. Diommet, M. Vallois, free jazz.
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally, 21 h. : Noces de sang.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : Proust ou la Passion d'être.
Yerres, C.E.C., 21 h. : Claude Declerc.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham, et l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schubert, Berg).
Salle Gaveau, 21 h. : S. Richter, piano (Schubert, Chopin, Schumann).
Lucernaire, 21 h. : S. Bricard, flûte ; M.-F. Viot, violon ; M.-C. Chevalier, piano (Berlioz, Franck, Migot).
Radio-France, grand auditorium, 18 h. 30 : Orchestre national de France, dir. S. Cambreling, sol. J. Charpentier (Beethoven, Charpentier).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : A. Ciccolini, piano (Schubert).
Mairie du XXe, 20 h. 30 : Groupe de sept (Cherubini, Grétry...).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Frick Guin, Benny Vasseur.
Campagne-Première, 20 h. : Surya.
Stadium, 21 h. : Billy Harper Quintet.
Olympia, 24 h. : Jean-Loup Longnon Big Band.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Hamsa Music ; 22 h. 30 : la Veille.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : Faust, de F.W. Murnau; 18 h. : la Cage, de P. Granier-Deferre ; 20 h. : Algérie couleurs, Ali au pays des merveilles, d'A. Djourha et A. Bonnamy ; 22 h. : l'Ange ivre, d'A. Kurosawa.
Beaubourg, 15 h. : Un amour de pilule, de J.-C. Brialy ; 17 h., Le cinéma et le chemin de fer : le Train, de P. Granier-Deferre ; 19 h. : Flic Story, de J. Deray ; 21 h. Stutzen der Gesellschaft, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City - Triomphe, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue - Montparnasse 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17); Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DOSSIER 51 (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'EMPIRE DE LA TERREUR (A., v.o.) (*) : Brady, 10e (770-08-86).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf mer., S., Dim. a.-m.).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Images, 18e (522-47-94).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE CUISINE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033 - 07 - 76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs - Elysées, 9e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34)
JUKE - BOX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H Sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) . Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
MODULATION DE FREQUENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ON EFFACE TOUT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-24).
POINT OF ORDER (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
RUE DE LA JOIE (Jap. v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (743-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail 14e (320-38-98)
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (v.o., A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).
Le BAR DE LA FOURCHE (Fr.) : Palace Croix - Nivert, 15e (374-95-04).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CONTES IMMORAUX (Pol.) (** v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
2001, Odyssée de l'espace (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Haussmann 9e (707-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD LLYOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Broadway 16e (527-41-16).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JESUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première partie) : Grand-Pavois, 15e (54-46-85).
LENNY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
PORTE DES LILAS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e.
REVE DE SINGE (A., It., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
TEX AVERY FOLLIES (D., A.) (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Les Templiers, 3e.

Les films nouveaux

LA FEMME QUI PLEURE (*) film français de Jacques Doillon : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; P.L.M. - St-Jacques, 14e (589-83-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
L'ADOPTION, film français de Marc Grunebaum : Impérial, 2e (742-72-52); Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ANGE GARDIEN, film français de Jacques Fournier : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-96); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE CYCLE, film iranien de Dariush Merhjui v.o. : la Clef, 5e (337-90-90); St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA FIEVRE AMERICAINE, film italien de Claudio de Molinis (v.f.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29): Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17): Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91): Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAP HORN, film français d'Yves Hussenot : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Espace-Gaîté, 14e (326 - 99 - 34) : (ex-Paramount-Gaîté).
C'EST DINGUE MAIS ON Y VA, film français de Michel Gérard : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
BAKO, L'AUTRE RIVE, film français de Jacques Champreux (en français) : Styx, 5e (633-08-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) jusqu'au 14
POT DE VIN, film italien de Sergio Corbucci (v.o.) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 2e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C - Gare - de - Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ETE DE MES QUINZE ANS (*), film suédois de Knut Andersen (v.f) : Omnia, 2e (233-39-36) ; J. - Cocteau, 5e (033 - 47 - 62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 12 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : Adorable Julia, de S. Maugham et G. Balton, mise en scène R. Clermont. Avec M. Robinson, D. Ceccaldi, C. Parisy, J. Hély.
22 h. 55. Piano souvenirs, réal. J.-P. Manquillet, avec le pianiste J. Dieval.
23 h. 25. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35. Feuilleton : Sam et Sally (quatrième épisode).

21 h. 35. Magazine littéraire : Apostrophes (Le sexe des mots).



Avec M. P. Dard (Viens avec ton cierge) : *Mmes N.-L. Bernheim et M. Cardot* (Personne ne m'aime) : *MM. C. Duneton* (La puce à l'oreille) ; *P. Guiraud* (Sémiologie de la sexualité) ; *A. Lerond* (Grand Larousse de la langue française) ; *Mme M. Yaguello* (Les mots et les femmes)

22 h. 50. Journal.
23 h., Ciné-club. FILM : LE SALON DE MUSIQUE, de S. Ray (1958), avec C. Biswas, P. Devi, P. Sengupa, T. Lahari, K. Sarkar. (V.o. sous-titrée. N.).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Tribune libre : Parti des forces nouvelles ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30. Magazine V 3 : Le nouveau vendredi. (Les syndicats américains.)

Gilles Martinet a enquêté auprès des travailleurs de l'automobile de Detroit, chez les ouvriers agricoles de la Californie, dans un atelier de confection de New-York.

21 h. 30. Rue de l'opérette : Au soleil de Provence.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30. Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25. Les grandes avenues de la science moderne : l'Union internationale des télécommunications ;
20 h., Victor Serge ou l'histoire d'une hérésie ; 21 h. 30. Musique de chambre : R. Casadesus, A. Margoni, T. Marco, H. Bull ; 22 h. 30. Nuits magnétiques : là-bas, à Trieste ; K. Valentin et les brasseries.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2. Kiosque ; 18 h. 30. Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5. Jazz pour un kiosque ;
20 h. 20. Cycle d'échanges franco-allemands... « Ouverture du Freischütz » (Weber) ; « Trois nocturnes » (Debussy) ; « Symphonie n° 9 en mi mineur » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction S. Celibidache ; 22 h. 15. Ouvert la nuit : des notes sur la guitare ; 22 h. 55. Les femmes fatales ; 1 h., Douces musiques.

SAMEDI 13 JANVIER

11 h. 55. Philatélie club ; 12 h. 30. Cuisine légère ; 12 h. 45. Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35. Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45. La vie en vert ; 14 h. 5. Toujours le samedi ; 14 h. 10. Série Matt Helm : Les trafiquants d'armes ; 18 h. 5. Trente millions d'amis ; 18 h. 40. Magazine auto-moto ; 19 h. 10. Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40. C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.
20 h. 35. Variétés : Numéro un (Alain Souchon).
21 h. 35. Série : Le riche et le pauvre : les héritiers (1er épisode).
22 h. 35. Sports : Spécial basket-ball.
23 h. 40. Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45. Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? (Informations pratiques) ; 12 h. 15. Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45. Journal ; 13 h. 35. Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25. Les jeux du stade ; 17 h. 5. Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Nana Mouskouri) ; 20 h., Journal.
20 h. 40. Dramatique : Les procès témoins de leur temps (Le jour où on me retrouvera morte), de P. Dumayet, réal. R. Kahane. Avec O. Versois, P. Le Person, H. Labussière.

Une chronique villageoise à la Maupassant au milieu du siècle dernier.

22 h. 5. Sur la sellette ; 23 h., Musique nocturne.
23 h. 25. Journal.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30. Magazine de la mutualité agricole : les pieds sur terre.
18 h. 30. Pour les jeunes ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. Comédie musicale : Fêfê de Broadway, de J. Poiret mise en scène P. Mondy. Musique : M. Emer et P. Porte, réal. J. Hubert. Avec : J. Maillan, M. Roux, etc.

Maria Brémont, parvenue au faîte de sa carrière, décide de produire une comédie musicale, Fêfê de Broadway : *Fêfé, c'est Phèdre, mariée à un bon à rien et amoureuse de son beau-fils Hippo.*

23 h. 15. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : P. Lacoue-Labarthe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'U.R.S.S., puissance ou fragilité ; 9 h. 7. Le monde contemporain ; 10 h. 45. Démarches avec... G.-G. Lemaire ; 11 h. 2. La musique prend la parole : « Le voyage d'hiver », de Schubert ; 12 h. 5. Le pont des arts ;
14 h. 5. L'informatique, l'homme et le travail ; 16 h. 20. Livre d'or : J. Palenicek, piano, et M. Jerie, violoncelle ; 17 h. 30. Pour mémoire : « L'homme libre et la mer » par R. Pilladin ;
18 h. 45. Dites-le avec des cartes postales ;
20 h., Carte blanche par Lily Siou : « L'étrangère » de C. Aubin, réal. : E. Cramer ; 21 h. 55. Ad lib., avec M. de Breteuil ; 23 h. 5. La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Musiques pittoresques ; 7 h. 40. Musiciens pour demain ; 9 h. 2. Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17. Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40. Critiques auditeurs ;
14 h. 15. Matinée lyrique : « The Rake's progress » (Stravinski) ; 16 h. 45. Groupe de recherche musicale de l'INA : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30. Grands crus ;
19 h., Magazine des musiciens amateurs ;
20 h. 5. Concours international de guitare ; 20 h. 30. Echanges internationaux... Festival d'Edimbourg : « Ouverture de Candide » (Bernstein) ; « Concerto pour piano en mi mineur » (Chopin) ; « Symphonie en ré mineur » (Chostakovitch), par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. E. Svetlanov ; 22 h. 30. Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5. Concert de minuit, par l'ARC 2 et l'Itinéraire.

DIMANCHE 14 JANVIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30. Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30. Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Paul de Massy (Essonne), préd. Père Pierre Benoit.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30. TF 1-TF 1 ; 13 h. 20. C'est pas sérieux.
14 h. 15. Les rendez-vous du dimanche.

Avec E. Mitchell, C. Ribeiro, M. Trudeau, J. Rochefort, D. Darrieux.

15 h. 35. Série : L'escadron volant (n° 10) ; 16 h. 25. Sports première ; 17 h. 50. Dramatique : Le roman d'un catcheur, réal. W. Doniger et L. Steckler ; 19 h. 25. Les animaux du monde ; 20 h., Journal.
20 h. 35. FILM : MAJOR DUNDEE, de S. Peckinpah (1964), avec C. Heston, R. Harris, J. Hutton, C. Coburn, S. Berger. (Rediffusion.)

Un très beau western épique, où l'action, l'aventure, prennent valeur de symboles dans l'affrontement de deux soldats ennemis.

22 h. 48. Musique : Aix 78.

Concert par le Scottish Chamber Orchestra, direction : R. Benzi (Symphonie n° 38 en ré majeur, *de Mozart et* Symphonie n° 5 *de Schubert).*

23 h. 40. Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Ski : Slalom spécial messieurs à Wengen ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30. La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus (avec les groupes Bonneville et Siouxsie) ; 12 h. 40. Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15. Journal ; 14 h. 30. Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20. En savoir plus ; 16 h. 20. Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55. Monsieur Cinéma ; 17 h. 35. Chocolat du dimanche ; 18 h. 5. Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55. Stade 2 ; 20 h., Journal.
20 h. 35. Téléfilm : la Chatte sur un toit brûlant, d'après la pièce de T. Williams, réal. R. Moore. Avec L. Olivier, R. Wagner, N. Wood.
22 h. 20. La grande parade du jazz : Clarence Gatemouth Brown, réal. J.-C. Averty.
22 h. 55. Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30. Mosaïque : cinéma du tiers-monde.
16 h. 30. Prélude à l'après-midi ; 17 h. 30. un comédien : Jean-Paul Zehnacker lit Albert Schweitzer. (Souvenirs de mon enfance.)

18 h. 30. L'invité de FR 3 : J.-L. Dabadie.
19 h. 45. Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Alex Welsh Band.
20 h. 30. Emission d'art : Haute curiosité (1. L'art et l'argent).

Premier volet d'une série proposée par Maurice Rheims, de l'Académie française. Une réflexion sur les influences de la mode, la passion et la « nécessaire » protection du créateur.

21 h. 20. Journal.
21 h. 30. Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Dada, surréalisme et cinéma.
22 h., Ciné-regards : Festival de court métrage à Lille.
22 h. 30. Cinéma de minuit (cycle aspects du cinéma italien) : DILLINGER EST MORT, de M. Ferreri (1968), avec M. Piccoli, A. Pallenberg, A. Girardot (v.o. sous-titrée. Rediff.).

En une nuit, un homme, excédé du vide de son existence, cherche à se libérer de ses aliénations.
Une fable moderne à l'humour grinçant. Un film intellectuel.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : P. Lacoue-Labarthe (et à 14 h.) ; 7 h. 7. La fenêtre ouverte ; 7 h. 15. Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40. Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30. Protestantisme ; 9 h. 10. Ecoute Israël ; 9 h. 40. Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe chez les bénédictines de Vanves ; 11 h., Regards sur la musique : « Histoire du soldat » de Stravinski ; 12 h. 5. Allegro ; 12 h. 37. La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45. Inédits du disque ;
14 h. 5. « Le Navigateur et le Capitaine de négoce Magellan » (glose pour un héros), de L. Kobrinski. Réalisation G. Godebert ; 16 h. 5. Libre parcours récital au Ranelagh à Paris (Haydn, Poulenc) ; 17 h. 30. Rencontre avec... Philippe Boucher ;
18 h. 30. Ma non troppo ; 19 h. 10. Le cinéma des cinéastes ;
20 h., Poésie : P. Lacoue-Labarthe ; 20 h. 40. Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50. Poésie : Ipoustéguy.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5. Concert ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Bartok, Fauré, par E. Krivine, violon, et C. Ivaldi, piano ; 12 h., Musiques chorales : Vittoria, Palestrina, Lotti, Lassus ; 12 h. 35. Chasseurs de son ;
13 h., Portrait en petites touches : Scarlatti ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Louise », de G. Charpentier ; 17 h., Concert-lecture : Morales ;
18 h., Opéra bouffon : « les Saltimbanques » (Ganne) ; 19 h. 35. Jazz, s'il vous plaît ;
20 h., Equivalences ; 20 h. 30. Concerts publics de W. Furtwaengler... « Ouverture Léonore II » (Beethoven) ; « Mort et Transfiguration » (R. Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Hambourg ; « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms) ; « Symphonie n° 1 » (Brahms), par l'Orchestre de Radio-Hambourg ; 22 h. 30. Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5. Filiations.

« HOLOCAUSTE » en Allemagne

De notre correspondant

Bonn. — Après que le problème eut suscité de nombreuses controverses, les téléspectateurs de la République fédérale d'Allemagne vont être en mesure de voir le film américain *Holocauste*, consacré à l'extermination des juifs durant le régime hitlérien (*le Monde* daté 23-24 juillet et 24 août).

Il est vrai que le film ne sera pas diffusé par la première chaîne de la R.F.A., comme il en avait été question à l'origine. La tâche est confiée à l'ensemble des postes de la troisième chaîne, dont le niveau « intellectuel » est plus élevé, mais dont l'audience est moindre. Cependant, cette solution a permis d'entourer la projection d'*Holocauste* de plusieurs programmes complémentaires et explicatifs.

Le premier de ces programmes, dont le but est sans doute d'éveiller l'intérêt des spectateurs, a été diffusé jeudi sur la première chaîne, beaucoup plus populaire. Consacré à l'antisémitisme, il constituait en quelque sorte la préhistoire de l'extermination des juifs sous le nazisme. Après avoir rappelé les préjugés religieux du Moyen Age contre les israélites, cet essai visait à rappeler comment l'antisémitisme vulgaire a, dans le cours du dix-neuvième siècle, acquis des dimensions sociales et politiques.

Dans cette perspective le film se devait sans doute de souligner dans quelle mesure un antisémitisme virulent s'était manifesté à Berlin et à Vienne, bien avant l'apparition de l'hitlérisme. Le rôle des Eglises et des politiciens se réclamant du christianisme n'a pas été dissimulé. Même les idoles d'une certaine culture allemande n'ont pas été ménagées. Tel est le cas notamment de Richard Wagner et de son Cercle de Bayreuth, qui ont joué dans le développement de l'antisémitisme un rôle assez important pour que Hitler ait pu l'exploiter

Les personnages de Richard et de Cosima Wagner ont fourni, en même temps, l'occasion — d'ailleurs légitime — de rappeler que les fondateurs de l'antisémitisme intellectuel et politique du vingtième siècle doivent beaucoup à deux philosophes, le Français Gobineau et l'Anglais Houston Stewart Chamberlain.

La conclusion de cet exposé ne peut que susciter un peu de désarroi parmi beaucoup de téléspectateurs. Il fut dit en effet que : « *Bien peu de juifs vivent encore en Europe, mais l'antisémitisme et la haine raciale subsistent.* »

Le film *Holocauste* lui-même sera présenté sur la troisième chaîne les 22, 23, 25 et 26 janvier. Chacun des épisodes sera suivi d'un débat entre experts auquel le public pourra participer par l'intermédiaire du téléphone. D'autre part, un certain nombre d'écoles ont, à cette occasion, préparé des documents et organisé des cours susceptibles de faire mieux connaître à la jeune génération, ce qui s'est passé en Allemagne entre 1933 et 1945.

JEAN WETZ.

[Rappelons que « Holocauste » sera diffusé sur Antenne 2 les 13, 18, 25 et 27 février.]

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 13 JANVIER

— *André Fontaine*, rédacteur en chef du *Monde*, est l'invité du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 14 JANVIER

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, est interrogé par Philippe Alexandre, au cours de l'émission « L'interview-événement », sur R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., participe au Club de la Presse d'Europe 1, à 19 heures.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du vingtième anniversaire de la révolution cubaine, l'ambassadeur de Cuba et Mme Gregorio Ortega Suarez ont donné une réception, le jeudi 11 janvier.

Naissances

— Sandrine et Stéphane ont la joie d'annoncer la naissance de
Raphaële,
le 21 décembre 1978.
M. et Mme C. VALENT,
6, avenue des Grives,
Le Mont des Oiseaux, 83400 Hyères.

— Nicolas Lelarge est heureux d'annoncer la naissance de son frère
Benoît,
le 9 janvier.
Evelyne et Gérard LELARGE,
212, rue de la Convention,
75015 Paris.

— M. Jacques DARDEL et Mme, née Marie-France Thirion, ont la joie d'annoncer, avec Laure et Thierry, la naissance de
Sébastien,
le 4 janvier 1979.
Fontenay-aux-Roses.

— Anne et Florent GUSDORF laissent à Audrey la joie d'annoncer la naissance de
François,
le 30 décembre 1978.
L'Haÿ-les-Roses.

— M. Dominique de GRAMONT et Mme, née Marie Goubeau, laissent à Emmanuel la joie d'annoncer la naissance de
Thibault,
le 24 décembre 1978, à Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
M. Jean HILLEMAND,
fils du docteur et de Mme P. Hillemand,
avec
Mlle Bernadette FEREY,
fille de M. et Mme Ferey, décédés.
La cérémonie a été célébrée dans l'intimité le 16 décembre, en l'église de Bougival.
52, rue Honoré-de-Balzac,
Epinay-sous-Sénart, 91800 Brunoy.
17, rue de Serres, 75006 Paris.

Décès

PROFESSEUR M. LAPORTE

M. et Mme Jean Malaurie, leurs enfants Guillaume et Eléonore,
M. et Mme Jacques Lefèvre et leur fils Hadrien,
ont la grande douleur de faire part du décès du
professeur Marcel LAPORTE,
de la faculté des sciences
de l'Université de Paris,
directeur
du laboratoire d'électronique
de l'Institut du radium,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, à Paris.
Les obsèques auront lieu le lundi 15 janvier, à l'église Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, Paris-6e), à 10 h. 30 précises.
On se réunira à l'église.
L'inhumation aura lieu, dans la plus stricte intimité, au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue du Mail, 75002 Paris.

[Né le 21 janvier 1889, à Toulouse, Marcel Laporte fut, après la Grande Guerre qu'il fit comme officier d'artillerie, assistant de Marie Curie, de 1919 à 1934. Il fut alors nommé professeur à l'université de Nancy, puis à celle de Paris en 1946 ; il était professeur honoraire depuis 1960.
Fondateur, puis directeur, du premier laboratoire d'électronique créé dans une université française, Marcel Laporte est l'inventeur du flash électronique, d'un dispositif détecteur de mines et d'autres appareils utilisant les décharges électriques dans les gaz, sujet sur lequel il a publié de nombreux ouvrages scientifiques.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Emile BINOCHE,
survenu le 5 janvier 1979.
La service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 9 janvier, dans la plus stricte intimité.
De la part de :
Mme Emile Binoche,
M. et Mme Jean Coindre,
Mlle Brigitte Coindre,
Mme René Gohin et sa famille,
Mme Frédéric Jullot.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

— Samuel-Henri Eskenazi, Lydia Eskenazi (Claude Hartman),
Laurence Catherine-Ego,
Ariane Michèle Ego et Robert Chevassu,
Rosa et Jude Chevassu-Ego,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 9 janvier 1979, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
Viktnar-Ester ESKENAZI,
née de Toledo.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille, le lundi 15 janvier, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Lydia Eskenazi,
75, boulevard de la Villette,
75010 Paris.

— Ville-d'Avray, Garches.
Mme Yves Pergeaux et sa famille ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Yves PERGEAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 4 janvier 1979, à l'âge de cinquante-huit ans, muni des sacrements de l'Eglise.
63, rue du 19-Janvier,
92380 Garches.

— Ses amis en Allemagne, au Brésil, en France et en Suisse font part, dans la tristesse, la reconnaissance et l'espérance, du décès accidentel de
Klaus PLASSMANN,
survenu à Paris vendredi 5 janvier 1979.
« La seule règle est d'être vrai. »
Stendhal.

— Sirine-Real et sa fille ont la douleur de faire part du décès de
Charles REAL,
artiste peintre,
survenu le 2 janvier 1979, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
167, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— Mme Louis Sentis,
M. et Mme Jean Sentis,
M. et Mme Jean Lécole,
M. et Mme Michel Sentis,
M. et Mme Henri Sentis,
Sœur Marie-Joseph, dominicaine,
M. et Mme Pierre Sentis,
M. et Mme Jean-Jacques Boissard,
leurs enfants, petit-enfant,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Louis SENTIS,
rappelé à Dieu le 10 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.
La messe d'enterrement sera célébrée le samedi 13 janvier, à 14 h. 30, en l'église de Lagnieu.
Place des Fontaines-d'Or,
01150 Lagnieu.

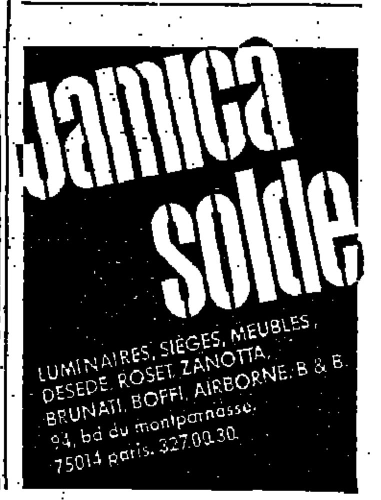
— Paris.
M. et Mme Michel Toromanoff,
M. et Mme Robert Toromanoff,
M. et Mme Edmond Toromanoff,
M. et Mme Georges Toromanof,
Leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve TOROMANOFF,
née Marie Lotoeff,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 11 janvier, dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Saturnin de Gentilly.
66, avenue Pasteur, 94250 Gentilly.
86, rue Saumuroise, 49000 Angers.
53, rue Saint-Fargeau, 75020 Paris.
21, rue Danielle-Casanova,
75001 Paris.

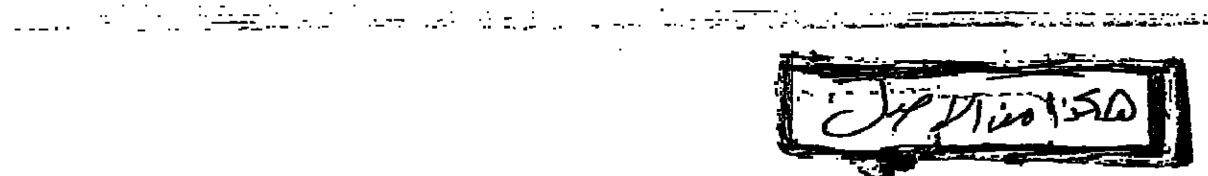
Remerciements

— Mme Jean Ségurel, ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leurs marques de sympathie à la suite du décès de
M. Je[an] SEGUREL,
chevalier de la Légion d'honneur,
accordéoniste,
sociétaire définitif de la SACEM,
survenu subitement en son domicile de Chaumeil (Corrèze), le 29 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu à Chaumeil, le 1er janvier 1979.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du décès de
M. Roland BERDA,
une pieuse pensée est demandée par sa famille à ceux qui l'ont estimé et aimé.





SPORTS

SKI

Les reclus de l'entre-deux-courses

De notre envoyé spécial

Crans-Montana. — Où sont les coureurs ? *Mais à leur place, voyons ! Ils n'ont pas bougé. Ils sont dans leur hôtel. Vous ne les avez pas vus ?*

Non, on ne voit jamais les coureurs. La *Coupe du monde* de ski se passe d'eux, les oublie jusqu'au rendez-vous furtif de l'aire d'arrivée le jour où une compétition est inscrite au programme du cirque blanc. Avant, ils sont invisibles. Après, ils disparaissent. Trois d'entre eux montent un instant sur un podium. Les autres plient bagages. Ensemble ils reprennent la route.

On voit *mal d'ailleurs quel intérêt* ils auraient à s'attarder. Evénement retentissant grâce surtout aux retransmissions de *l'Eurovision*, la *Coupe du monde de ski* tient peu de place. La petite troupe du cirque blanc est tout entière absorbée par la vie d'une *station en saison d'hiver*. Que voit-on à Morzine, à Courchevel, à Crans-Montana ? Quelques voitures portant slogans et noms de marques commerciales, parfois une banderole. La salle de presse est logée dans un bâtiment administratif, le bureau des courses le plus souvent est l'office du tourisme. Le grand chapiteau alpin est dressé chaque jour dans l'indifférence générale. Aucun regret lorsqu'il s'en va.

C'est vrai, ce cirque ne fait rien pour intéresser, attendrir les vacanciers des sports d'hiver. Il a peu de goût pour l'animation d'une station. Ayant lui-même d'une façon générale peu d'admiration pour ses champions, une fois que ceux-ci ont déchaussé leurs skis, il comprend mal quel plaisir d'autres pourraient *prendre à leur fréquentation*. Ingmar Stenmark ? Invisible. Les Français à Morzine ? Les Suisses à Crans-Montana ? Inaccessibles. Les fauves sont gardés en cage jusqu'au matin de la course. Les descendeurs ont plus de chance : ils s'entraînent deux jours de suite avant la compétition officielle, comme l'exige le règlement. Les enfants ont donc droit à trois passages de quelques secondes de l'Autrichien Frantz Klammer ou du Canadien Ken Read.

Les champions, c'est connu, ont besoin de beaucoup de repos. Il leur faut une vie simple et recluse. Alors, pour leur épargner des efforts inutiles, les « officiels » se montrent à leur place, vont manger râclettes et « croûtes du Valais » pour alléger leur estomac délicat, et vont danser « disco » en leur nom.

Ce pensionnat ambulant a, bien sûr, des mauvais élèves. Quelques fortes têtes s'abandonnent parfois à une brève école buissonnière. Rumeur de fête nocturne dans une équipe étrangère, commentaires sur les promenades des Canadiens dans la station. Mauvais signes : les performances vont s'en ressentir. La tension nerveuse risque de se relâcher. Après avoir bien mangé et beaucoup dansé, la petite troupe du « circus » lance alors de discrets rappels à l'ordre. *« De la tenue, voyons, du style ! Pensez à tous ceux qui voudraient être à votre place... »*

PHILIPPE BOGGIO.

Un mort, des blessés dans le rallye Paris-Dakar

Protéger l'« aventure »

Dans le rallye auto-moto Paris-Dakar, il y avait eu des côtes enfoncées. Des clavicules cassées. Des fractures du crâne, des bras, des jambes. Cette fois, il y a un mort. Patrice Dodin, décédé après plusieurs jours de coma à l'hôpital de la Pitié, où il avait été transporté. Aujourd'hui, les éclopés parlent, ils accusent. Ils sont choqués d'avoir été traités avec une certaine désinvolture par les organisateurs du rallye. Etonnés de n'avoir pas reçu dans ce raid de 10 000 kilomètres, traversant les déserts du Sahara et du Niger, toute l'assistance et tous les secours sur lesquels ils comptaient, un peu innocemment sans doute. Jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à la mort de Patrice Dodin, leur émotion avait été mal entendue. Quelques jours d'hôpital, après tout, on s'en remet. Pas de quoi faire une histoire.

Désormais, et comme à chaque fois que meurt un concurrent, on se pose mieux les questions. Toujours les mêmes, à vrai dire. Le risque n'était-il pas trop grand de lancer des motos sur un tel parcours ? Trois semaines, sans guère de repos, forcés que sont les pilotes de réparer leurs engins déglingués au soir de l'étape. Couchés tard, levés tôt. Recrus de fatigue pour une nouvelle journée de montagnes russes, d'acrobaties, sur les bosses de la piste. Presque sans visibilité parfois, à cause de la poussière. Avec des réflexes diminués.

Si l'on peut s'interroger, c'est essentiellement à ce sujet. Celui des précautions élémentaires que doit prendre un organisateur et sa responsabilité dans l'appréciation correcte du risque. Car, des concurrents, il s'en trouvera toujours pour foncer, tête baissée, sans trop réfléchir, et accepter l'aventure telle qu'on la leur présente. Eux, les concurrents, ne savent pas, avant, à quoi ils s'exposent. Pour le rallye Paris-Dakar, ils étaient cent soixante-douze au départ, cent ont déjà abandonné.

C'est donc, avant tout, des organisateurs que dépendent la bonne tenue et la protection élémentaire de ceux qui s'engagent dans une épreuve de ce genre. Des organisateurs et aussi des pouvoirs sportifs sans l'accord desquels rien ne pourrait se faire. Dans le passé, il a déjà suffisamment prouvé qu'il convenait d'être plus que vigilant à ce propos. Avant Paris-Dakar, il y a eu Abidjan-Nice et d'autres morts. Pour les mêmes raisons. Parcours trop difficile. Mal choisi. Surveillance insuffisante. Secours médicaux trop lents à intervenir.

Il ne servirait à rien d'interdire ce qui garde, de nos jours, sur mer ou sur terre, un parfum d'aventure. Chacun est libre de répondre à l'appel et ceux qui arriveront dimanche 14 janvier, à Dakar, conserveront à coup sûr le meilleur souvenir de leur périple. On peut seulement souhaiter que l'« aventure » soit mieux protégée. Elle n'y perdrait pas grand-chose.

FRANÇOIS JANIN.

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE PROPOSE UNE SÉRIE DE MESURES ANTIDOPAGE

Lors de sa dernière séance, l'Académie de médecine a adopté, à l'unanimité, les propositions suivantes, présentées par les professeurs *Gilbert-Dreyfus et Plas*, relatives à l'emploi des substances hormonales dans la pratique sportive :

1) Inscription des corticoïdes sur la liste des substances dopantes, compte tenu de la fréquence de leur utilisation aveugle en pratique sportive et des dangers qu'ils *représentent* ;

2) Pour les mêmes raisons, inscription sur la liste des substances dopantes, des stéroïdes anabolisants dérivés de l'hormone mâle, ainsi que *celle* des anabolisants hormonaux naturels eux-mêmes ;

3) Développement d'une campagne d'information à l'intention des intéressés et de leurs dirigeants, rappelant le rôle des hormones et les dangers de l'utilisation inadaptée des substances hormonales ;

4) Développement d'une campagne d'information à l'intention du corps médical, de plus en plus fréquemment sollicité par des athlètes, et qui serait tenté de prescrire des médicaments dont le but ne serait pas la correction d'un processus pathologique mais la recherche d'une amélioration artificielle de résultats sportifs ;

5) Poursuite d'études systématiques visant une meilleure connaissance de la biologie et de la psychologie des athlètes ;

6) Inscription des androgènes au tableau « A », par analogie avec les substances vénéneuses.

JEUX OLYMPIQUES. — *En réponse aux questions posées par les parlementaires* (le Monde *du 12 janvier) à propos de la mascotte Goofy choisie par le Comité national olymique et sportif français (C.N.S.O.F.), M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a déclaré le jeudi 11 janvier* « qu'il ne saurait être question que cette mascotte puisse figurer sur les tenues des membres de la délégation française aux Jeux olympiques ni constituer l'emblème de la représentation nationale ».

RUGBY. — *La Fédération française de rugby a décidé de suspendre pour un an Michel Sappa, deuxième ligne de Nice, pour les brutalités dont il s'est rendu coupable au cours de la rencontre Nice-Agen.*

INSTITUT

ÉLOGE DE ROGER CAILLOIS

La première séance de l'année de l'Académie française s'est ouverte sur l'éloge funèbre, prononcé par *M. Etienne Wolff*, de Roger Caillois, décédé, le 31 décembre dernier.

« *Roger Caillois*, a-t-il dit notamment, *était un homme d'une haute culture, d'une compétence si étendue qu'on n'en connaissait pas les limites. Il passait avec aisance du rêve au réel, du profane au sacré, de la mythologie grecque à la littérature sud-américaine de l'atome aux molécules, aux minéraux, aux insectes, aux méduses, à l'organisation des formes et des sociétés. Il n'est pas un domaine de la pensée qui lui ait été étranger.* »

L'ordre des candidatures aux deux sièges officiellement vacants — *la double élection est fixée* au jeudi 15 février — a été un peu déplacé. *Les voici telles qu'elles se* présentent actuellement :

Au fauteuil d'Etienne Gilson, *MM. Henri Gouhier et Michel* de Saint-Pierre.

Au fauteuil de Jean Guéhenno, MM. Alain Decaux, Maurice Duverger, Jean-Albert Weil.

On sait d'autre part que la réception de M. Edgar Faure aura lieu le 25 janvier. Il sera accueilli par le duc de Castries.

ARCHÉOLOGIE

LE CAVEAU FUNÉRAIRE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE ET DE SA FILLE MARIE DE BOURGOGNE AURAIT ÉTÉ DÉCOUVERT A BRUGES.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Après avoir été tué, puis à moitié dévoré par les loups pendant le siège de Nancy, en 1477, Charles le Téméraire a-t-il été victime de la Révolution française en 1796 ? Les archéologues belges répondront peut-être à cette question dans les prochains jours, après la découverte, dans l'église Notre-Dame de Bruges, du caveau funéraire de Marie de Bourgogne, morte après une chute de cheval en 1482, et de son père, Charles le Téméraire. Les deux cercueils auraient été cachés par le clergé en 1796, puis remis en place en 1806, mais on ne sait pas ce qui s'est passé pendant les huit années de « clandestinité ».

Les archéologues ont constaté que le caveau avait été profané et peut-être même pillé ; ils ne savent pas non plus si les cercueils existent encore, mais avant de continuer leurs investigations, ils veulent obtenir l'accord du dernier descendant des ducs de Bourgogne. Une lettre a été adressée par la Ville de Bruges à l'archiduc Otto de Habsbourg, rentré en Autriche après un long exil, pour lui demander d'accorder les autorisations nécessaires. Les chercheurs espèrent *résoudre* une énigme : en 1550, l'arrière-petit-fils du Téméraire, l'empereur Charles-Quint, avait envoyé une délégation à Nancy pour rapatrier le corps du duc de Bourgogne, mais, selon certaines rumeurs, les envoyés n'avaient rapporté qu'un cercueil vide.

PIERRE DE VOS.

[Marie de Bourgogne, fille unique du Téméraire, et, en conséquence, le plus beau « parti » d'Europe, épousa en 1477 — elle avait vingt ans — l'archiduc d'Autriche Maximilien de Habsbourg. A sa mort, en 1482, elle laissait un fils et une fille. Son fils, Philippe le Beau, se maria à Jeanne la Folle, fille des « rois catholiques » (Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille). A la suite de tous ces mariages, le fils de Philippe et de Jeanne, Charles-Quint, réunit donc sous le sceptre des Habsbourg une grande partie de l'Europe.]

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 janvier 1979 :

UN DECRET

● Relatif à la suspension d'immatriculation d'aéronef.

UN ARRETE

● Portant ouverture, à titre expérimental, d'un service de téléalarme de détresse dénommé Téléalarme et fixant la tarification provisoire à ce service.

Visites, conférences

SAMEDI 13 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 60, rue des Archives, Mme Allaz : « L'hôtel Guénégaud ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Bouquet des Chaux : « Sur les pas de Mme de Sévigné ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».

15 h., 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Pennec : « Le Musée de la médecine ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

16 h., Petit Palais : « Exposition de l'art de l'Inde » (Approche de l'art).

15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand).

16 h., 158, boulevard Haussmann : « Exposition la Ruche » (Mme Hager).

15 h., 77, rue de Varenne : « La vie de Rodin » (Histoire et Archéologie).

15 h., métros Jasmin : « L'abbaye bénédictine d'Auteuil » (Paris inconnu).

15 h., 12, rue de Ponthieu : « Un grand centre d'acupuncture » (Tourisme culturel).

15 h., cour Carrée, porte de l'Horloge : « Les appartements royaux du Louvre » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. R. Barjavel : « Les fleurs, l'amour, la vie... » ; M. R. Romério : « Pourquoi légitime défense ? » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. B. Mandelbrot : « Objets français et géographie imaginaire ».

21 h., Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, M. C. Maurin : « La campagne de la Thalassa dans l'océan Indien ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 280

HORIZONTALEMENT

I. Où l'on ne voit plus aucun mouton. — II. Qui fait penser à un ver. — III. Est beaucoup moins tendre que le poulet. — IV. Très précieux ; Jadis consultée. — V. Certain fut républicain ; N'est parfois qu'un filet ; Peut être courtisée quand on fait une ballade. — VI. Bien ennuyés ; Qui se sont donc bien radoucis. — VII. Souvent enterré avec joie ; Qui concerne certaine bête. — VIII. S'occupe des affaires des autres ; Pas épais ; Pronom. — IX. Pour lier ; Pas annoncé ; Nombre de jours pour une course ; Mot qui évoque un arrêt. — X. Est juste au-dessous de l'enseigne ; Fin pour un verbe. — XI. Dans un alphabet ; Plus que suffisant. — XII. Qui n'a donc pas été tirée ; Familière aux spécialistes de la recherche. — XIII. Légumineuses ; Difficiles à suivre. — XIV. Froides quand on a eu chaud ; Est souvent à moitié chaussée ; Règle. — XV. Dialecte celtique ; Qui ne *piquent donc plus* ; Peut avoir une gueule et deux oreilles.

VERTICALEMENT

1. Qui risquent de refroidir. — 2. A besoin de piocher ; Plante. — 3. Peuvent servir à faire des chaussons ; Traiter comme une vieille chaussette. — 4. Traitement digne d'un cornichon ; Règles. — 5. Elément d'un système ; Le plus utile des auxiliaires. — 6. Conjonction ; Pas dans le vent. — 7. Qui ont donc été renversés ; Point de départ ; Préfixe. — 8. Est difficile à coller ; Fera une touche. — 9. Saint pour un feu ; Souvent avec les autres ; Est souvent difficile à *percer*. — *10. Endroits où l'on* peut courir ; Un homme qui n'aime pas perdre le fil ; Crie comme un fauve. — 11. Un étranger ; Peut être mis pour eux ; Reçoit une poutre. — 12. Donnons une appréciation ; Peut sentir mauvais de la bouche. — 13. Abréviation pour un prince ; Pas doux ; Qualifie des matières précieuses. — 14. Quantité qui *compte pour du beurre* ; *Pas* vilaine. — 15. S'en va parfois de la poitrine ; Possessif ; Fait son choix ; Qualifie un certain blanc.

Solution du problème n° 2 279

Horizontalement

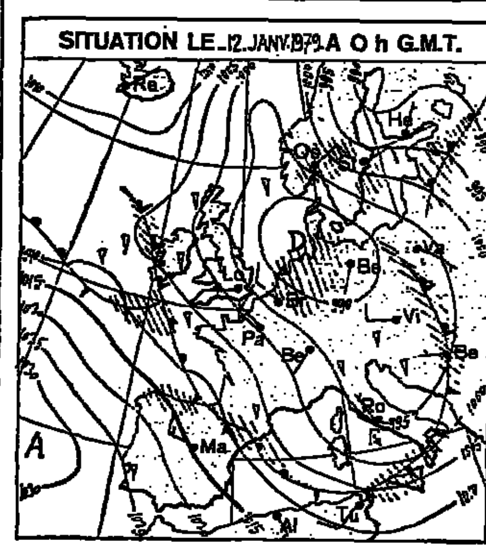
I. Incendies. — II. Nus ; Cu. — III. Esclandre. — IV. Harnais. — V. Crotté. — VI. Té ; Lee. — VII. Satrape. — VIII. Aria ; Isba. — IX. Bielle ; El. — X. Léré ; *Dote*. — XI. En ; Sasser.

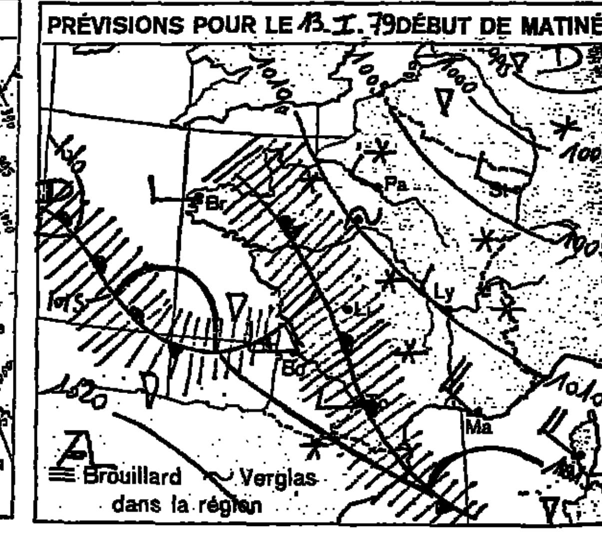
Verticalement

1. Inexcusable. — 2. Nus ; Arien. — 3. Cachottier. — 4. Latérales. — 5. Art. — 6. Donne ; Pieds. — 7. Da ; Les ; Os. — 8. Ecrite ; Bête. — 9. Sues ; Etaler.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 12.JANV.1979 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13.I.79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 janvier à 0 heure et le samedi 13 janvier à 24 heures :

Le courant frais et instable de nord-ouest, qui affecte la majeure partie de la France, s'atténuera lentement par l'*ouest* à l'avant des nouvelles pertubations d'origine atlantique. Ces perturbations, qui amèneront un léger redoux, pénétreront lentement sur notre pays, précédées de chutes de neige intermittentes et de verglas.

Samedi 13 janvier, sur les régions proches de l'Atlantique et des Pyrénées, le temps se couvrira de nouveau, avec des pluies modérées (*neige en montagne*) et des vents d'ouest à sud-ouest, qui se renforceront sur les côtes. Cette zone de temps couvert et pluvieux pénétrera lentement dans l'intérieur, précédée de neige intermittente et de verglas.

Sur les régions s'étendant de la Normandie au Bassin parisien, aux pays de la Loire, au Massif Central et au Languedoc, après une nuit froide (gelées de −1 °C à −3 °C dans l'intérieur), le ciel deviendra nuageux, avec des chutes de neige intermittente et du verglas le matin et des pluies passagères l'après-midi. Les vents seront modérés de secteur ouest.

Enfin, sur les régions du Nord, du Nord-Est, de l'Est et du Sud-Est, le temps sera variable, froid en début de matinée, avec quelques gelées *plus accentuées sur les surfaces* enneigées, nuageux dans la journée, avec quelques averses de neige et des vents assez forts de nord-ouest.

Jeudi 12 janvier, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite* au niveau de la mer était, à Paris, de 1 002,7 millibars, soit 752,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 11 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 12 et 8 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 9 et 3 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et −1 ; Dijon, 4 et 0 ; Grenoble, 5 et 0 ; Lille, 2 et −2 ; Lyon, 6 et −1 ; Marseille, 9 et 1 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 8 et 1 ; Nice, 11 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et −2 ; Pau, 9 et 6 ; Perpignan, 8 et 4 ; Rennes, 6 et 0 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 5 et 1 ; Toulouse, 7 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 3 et 1 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 2 et −2 ; Bonn, 2 et 0 ; Bruxelles, 2 et 2 ; îles Canaries, 18 et 16 ; Copenhague, 0 et 0 ; Genève, 3 et −1 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 5 et −2 ; Madrid, 14 et 11 ; Moscou, 1 et −4 ; New-York, −5 et −7 ; *Palma-de-Majorque*, 17 et 13 ; *Rome*, 14 et 5 ; Stockholm, 0 et −2.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi



emplois internationaux



Société Internationale d'Études & d'Interventions

NOUS RECHERCHONS POUR

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSFORMATION DE BOIS AU GABON (PORT-GENTIL)

Chantiers forestiers
Scierie industrielle
Usines de contre-plaqué et latté

UN CHEF DU DÉPARTEMENT TRAVAUX NEUFS

Dépendant du Chef de la Division Technique, le candidat appliquera ses activités aux domaines suivants :
- Travaux neufs, entretien des bâtiments et matériel, génie civil, opérations de dragage ;
- Production de vapeur - eau - électricité - air comprimé ;
- Services généraux et sécurité.

Il participe à l'étude des investissements et exerce des fonctions de gestion (établissement et contrôle des budgets, lancement de commandes...).
Il a autorité sur 170 personnes dont six cadres.
Age : 30-35 ans. Marié de préférence.
Formation : Centrale, A. et M. ou Grandes Ecoles.
Une expérience industrielle d'ingénieur généraliste, 5 ans minimum, est exigée.
Salaire important et nombreux avantages sociaux.
Adresser C.V. manuscrit et photo à : S.I.E.I., 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

OUTBOARD MARINE
Fabricant de moteurs hors-bord
Johnson et EVINRUDE
recherche son

DIRECTEUR NATIONAL DES VENTES

Nous sommes le plus important fabricant de moteurs hors-bord du monde et, la saison dernière, notre part de marché en France a atteint près de 40%. Nos objectifs sont beaucoup plus ambitieux et nous avons les moyens de les atteindre.

L'homme que nous recherchons :
- est un vrai professionnel de la vente
- devra avoir énormément d'énergie et une grande disponibilité
- sera bilingue (anglais)
- devra motiver une force de vente responsable d'un réseau de 400 revendeurs
- sera basé au Bourget

La rémunération sera en rapport avec les qualifications exigées.

Seules les candidatures comportant un C.V. manuscrit et une photo seront examinées, à adresser à l'attention personnelle de :
Monsieur Ghl de Han - Outboard Marine
B.P. 45 - 93151 Le Blanc Mesnil

Par ailleurs, les candidats intéressés par ce poste, pourront se rendre au Salon Nautique, au CNIT, du 13 au 22 janvier, afin d'avoir un aperçu du marché, et remettre, s'ils le souhaitent, leur candidature aux hôtesses de nos stands.
Les candidatures non retenues seront renvoyées dans les 48 heures.

ARJOMARI
recherche

Cadre Commercial Export

ayant la responsabilité des ventes papiers surfins grande exportation.
— Age minimum 30 ans
— Formation: HEC - ESSEC - SUP de CO
— Expérience: quelques années vente exportation appréciées
— Anglais: parfaites connaissances et pratique
— Espagnol: bonnes notions souhaitées.
Poste Paris impliquant déplacements
Disponibilité rapide appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo (retournée) et prétentions à : Monsieur E. D'HUMIERES
ARJOMARI : BP 23 - 06
75261 Paris Cedex 06

---

secrétaires

Centre chirurgical
Marie-Lannelongue
service de chirurgie
cardio-vasculaire,
133, avenue de la Résistance
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
recherche
SECRÉTAIRE MÉDICALE
bonne sténodactylo
pour emploi temporaire 4 mois.
Téléph. : 630-21-33, poste 3 093
pour rendez-vous.

HOPITAL DE JOUR
POUR ADOLESCENTS
VILLE-D'AVRAY 92
recherche
SECRÉTAIRE MÉDICALE
Convention collective 1966
Téléph. : 709-52-84 ou 709-56-65.

---

représent. offre

Frank Olivier
Département Femme
recherche
REPRESENTANT EXCLUSIF
compétent et dynamique
pour secteur EST,
clientèle déjà existante
à développer.
Adresser C.V. à Sté Nouvelle
Frank Olivier
36, r. des Jeûneurs, 75002 Paris

demandes d'emploi

CONDUCTEUR TRAVAUX
37 a., assimilé cadre en élect. gale, étude gest., réalisat., dont 17 ans de métier, rech. entrepr. pr collaboration. T. 378-93-21.

SECRETAIRE STENODACTYLO
Bachelière, 23 ans. Connaissance anglais, allemand, cherche place stable banl. Sud. Salaire mensuel souhaité : 3 500 F. Ecr. : Mlle B. FOY, 1, av. Galois, 92340 BOURG-LA-REINE

J.H. 22 a., sérieux, célib. Libéré O.M., ch. emploi stable, chauffeur de maître ou direction. Mi-temps ou complet. - Possède voiture. Tél. : Jean-Noël au 644-88-70 (domicile) ou au : 046-39-14 (H. bur.)

J.F. 19 ans ch. emploi sans qualification (rangement, classem., même ménage).
Ecr. nº 6976, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 35 a., vendeur metteur à part. 15 a. exp., ch. pl. librairie ttes régions. - Téléph. : 705-90-64

Cartographe-géographe, maîtrise de géograph. théor. et quantitat., certificat de cartographie analytique, thématique et par ordinateur. Expér. prof., ch. temps partiel ou complet.
Ecrire à A. GRAFF,
14, rue Bichat, 75010 Paris

Cad. imm. 32 a. bén. exp. réun. ds la direct d'éq. cciales à l'éch. nat. Et. ttes prop. Paris-prov. Ecr. nº 563 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cartographe-géographe, maîtrise de géograph. théor. et quantitat. certificat de cartographie analytique, thématique et par ordinateur, expér. profess., ch. tps partiel ou complet. Ecrire à A. GRAFF, 14, rue Bichat, Paris-10e.

Hme, 30 a., not. commerc., lic. d'angl., 1 a. Irlande, ch. situat. selon formation. 581-35-61.

capitaux ou proposit. com.

Wir suchen
WIEDERVERKAUFER
für interessante werbetechnische Neuheit. Nachweisbar sehr hohe Verdienstmöglichkeiten.
ILG Werbetechnik, Postfach 87, 8802 Kilchberg Schweiz/Suisse.

Sté de loisirs, pour développem. ch., urgt. 120.000 F (hypothéq.) 1/2 a. 14 %. 543-12-69 ou 542-21-43.

Société spécialisée propose investissement immobilier. GROS RAPPORT GARANTI. Tél. : 225-65-25, poste 1.

Recherche particulier pour investissement - M. HEBERT, 149, r. St-Honoré, 75001 Paris.

OFFRE A JOAILLIERS
recherche collaboration avec STE négociant pierres expertisées. Fixé à Grenoble, possède nombreuses relations. Disponible création réseau régional exclusif. Ecrire : HAVAS Nº 1 502, B.P. 297 38044 GRENOBLE.

Recherche cadre commercial dynamique disposant 100 à 150 000 F pour participation active à 25 % dans Société de Services en pleine expansion. Ecrire sous réf. 1 449 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Garage en pleine expans. rég. Bobigny sur N3 rech. ASSOCIE ou FINANCIER. Etudierait tte proposition. Téléph. : 843-87-54.

traductions

Demande

Trad. tech., dipl. HEC, rech. travx allem., angl. tech., arabe usuel. NERAND, 950-78-11, mat.

travaux à façon

ETUDES ET TRAVAUX
Nous étudierons, construirons, renoverons, decorerons, votre appartement, villa, bur., magasin. Tél. 622-53-71

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50 000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75.

Conseils en Carrières

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une document. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3), B.P. 402-09 PARIS.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends SIMCA 1301 S Modèle 74, 80 000 km. Boîte automatique. Argus 7 000 à débattre. T. : 329-12-40, poste 477 de 9 heures à 17 heures.

8 à 11 C.V.

ALFETTA 1,8 L. 1976, bleu mar. 1re main, excell. état, 40 000 km climat., porte-bag., ht-parleur, 26 000 F. Téléphone : 387-29-74.

Coll. vd Simca 1308 GL 8 000 km vert brze mét. nmb. acc. vig. 79 px intér. T. 958-68-83 ap. 20 h.

P. vd voit. SIMCA 1308 GT. Très bon état, 1976. Prix : 18 300 F à débattre. T. dom. 722-03-34, bur. 720-71-89.

divers

BMW 320 - 520 - 525 - 728 78 - Peu roulé. Garanties Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

boxes - vente

Box garage à vendre 6e arrdt, rue Bonaparte Saint-Sulpice. Tél. : 548-02-44 Hres bureau.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

Universiteit van Amsterdam

A l'Institut de Romanistique, U.E.R. de français et de roumain, un poste d'

Enseignant-Chercheur

pour la linguistique (appliquée) du ROUMAIN est vacant.

L'enseignant sera nommé pour une période maximale de trois ans. Le rapport entre activités d'enseignement et de recherche sera de 50 % : 50 % du temps.

Pourront proposer leur candidature ceux qui détiennent une licence de langue et de littérature roumaines ou un diplôme équivalent. Une très bonne connaissance du roumain tant orale qu'écrite est exigée.

Ceux qui désirent proposer leur candidature à ce poste sont priés d'envoyer leur dossier à S.A. Alexandrescu ou à W. van Eeden, Institut voor Romanistiek, Singel 134, 1015 AG Amsterdam, Pays-Bas, tél. 020-525 2610, dans un délai maximum de deux mois après la parution de cette annonce. Pour des renseignements plus amples s'adresser aussi aux personnes susnommées.

Pour suivre gestion administrative et commerciale de plusieurs établissements industriels
ORGANISME NATIONAL
recherche
COLLABORATEUR
HOMME ou FEMME
Ayant expérience professionnelle
Bureau Paris, avec déplacements en Province
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : REGIE-PRESSE
ss le nº 786.324 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Groupe immobilier
YVELINES - ESSONNE, rech.
RESPONSABLE
Expérience souhaitée pour
DIRIGER AGENCE
Fixe + pourcentage + intéres. C.A. Place stable. Bon salaire si capable - Téléph. : 461-89-68.

Pour chantier ETRANGER
CHIMISTES
spécialistes traitement des eaux industrielles. - Anglais courant. Envoyer C.V., SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, PARIS (17e), ou tél. : 754-64-00 pr rdez-vous.

RECHERCHE
ANIMATEUR M. J. C.
POUR RESPONSABILITES DU SECTEUR SPORTIF
Faire parvenir candidature avec C.V. : rue Charpy, Créteil (94).

Société performante d'électronique professionnelle recrute
JEUNES INGÉNIEURS
Grandes Ecoles
Un an d'expérience en électronique pour développement de systèmes à microprocesseurs (matériel et logiciel)
Lieu de travail : Clamart
Adresser C.V. détaillé à : C.G.P. nº 664, 25, rue Cavendish 75019 PARIS, qui transmettra

Importante Sté de transports Levallois (porte d'Asnières), recherche
COMPTABLE NIVEAU B.T.S.
Expérience souhaitée. Adresser candidature et C.V. à nº 56.233 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Sté PORGES S.A.
PARIS (7e)
recherche
ADJOINT (E) CONTROLEUR DE GESTION
Les candidats (es) de formation supérieure, minimum IUT gestion, option finance comptabilité, devront pouvoir faire preuve d'un dynamisme réel dans leur relation avec l'environnement.
Déplacement de courte durée en province à prévoir.
Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions, à : M.B.C., 104, Champs-Elysées, 75008 PARIS, qui transmettra, sous référence nº 69

MAIRIE DE VILLENEUVE-LE-ROI (V.-de-M.) + de 20 000 hab.
RECRUTE
SECRET. GENERAL ADJOINT
Cet emploi est ouvert aux chefs de bureau ou secrétaires généraux des villes de 5 à 20 000 hab. remplissant les conditions d'ancienneté requises. Cand. accompagnées de C.V. dét. à adr. à Monsieur le Maire de VILLENEUVE-LE-ROI.

JNE LABO. PHARMACEUTIQ. (dermo-pharmacie)
recherche
PHARMACIEN (NE) RESPONS.
Expérience contrôle analytique et mise au point galénique. Lieu de travail : PARIS-VIe. Pour informations Tél. 325-21-00.

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
C. A. D. A. T.
Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire
Etablissement sous tutelle
du Ministère de l'Habitat
et de la Construction
Offre pour ses Services Centraux et Régionaux en Algérie les emplois suivants :
— ARCHITECTES
— URBANISTES
— INGÉNIEURS (V.R.D. Topographie - T.P. - G.C.)
— TECHNICIENS SUPÉRIEURS (Architecture - Urbanisme - Cartographie Topographie - V.R.D.)

CONDITIONS REQUISES :
— Hautes qualifications.
— 10 années d'expérience.
— Langue française indispensable.

NOUS OFFRONS :
— Rémunération intéressante.
— Logement assuré.

ECRIRE :
avec curriculum vitae détaillé et photo d'identité à C.A.D.A.T. (D.P.F.D.)
30, rte St-Charles - Birmandreis - ALGER (Algérie)

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux

E.S.C.A.E. CLERMONT-FERRAND RECRUTE
ENSEIGNANT
DEPARTEMENT
FINANCES - COMPTABILITE - CONTROLE

MISSION :
participer à la conception, l'organisation, l'animation de l'enseignement à l'E.S.C.A.E.
Collaborer à la mise en place et au développement d'un centre d'assistance, de conseil pour les entreprises.
Nous recherchons une personne d'une trentaine d'années, diplômée de l'enseignement supérieur + expérience professionnelle + si possible expérience pédagogique.
Nous proposons : salaire intéressant et évolutif, stabilité d'emploi - climat agréable et enrichissant.

Adresser curriculum vitae (indiquer rémunération actuelle), photographie et lettre manuscrite à Directeur E. S. C. A. E., 4, boulevard Trudaine, 63037 CLERMONT-FERRAND Cedex.

---

l'agenda du Monde

Alarme

Protégez votre appartement votre boutique, votre entreprise
30 %
moins cher
radar autonome
Talco
batteries/secteur
protège jusqu'à 200 m2
sans installation
garantie 2 ans
Département Sécurité,
181, av. J.-Jaurès, 92 Clamart.
TEL. : 645-70-06.

Animaux

A vendre prix très intéressant CHIOTS PINSCHERS NAINS gar. de pure race, vacc. + rage av. carn. santé, coul. noir et feu ou feu. Except. pr amat. pinschers bleus. 028-50-30 (en insist.).

Antiquité

Bergères et Fauteuils
Louis XVI époque
TAPISSERIE DES FLANDRES fin XVIe, verdure de 5 m. sur 3, 65.000 F. Tél. : (32) 56-24-72, après 20 heures pour rendez-vous ou W.-E. toute la journée.

Artisans

MAÇONNERIE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - ELECTRICITE
CARRELAGE - PEINTURE
garantie décennale, agréé E.D.F. Devis gratuit. Tél. : 986-81-96.

TRAVAUX AGENCEMENT D'APPARTEMENT
Tél. 238-11-40, et soir, 201-90-26.

PEINTURE (entreprise de) recherche tous travaux de peinture, papiers peints et tissus. Remise 5 % sur présentation de l'annonce. Téléphone : 257-40-30.

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-38-82.

POUR TOUS TRAVAUX
maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tenture, peinture, moquette, blindage de portes. — TRU. 00-75.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. : 033-00-83.

Cours

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut
MAWRIZKI
Cours intensifs
même pendant les vacances.
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14
D-6900 Heidelberg.

Piano, méth. accél., spéc. adult., début. Résultats très rapides. Téléphone : 502-18-00, à l'Etoile.

CLUB ANGLAIS. — Cours et conversation avec un professeur d'origine. Téléphone : 354-01-72.

Livres

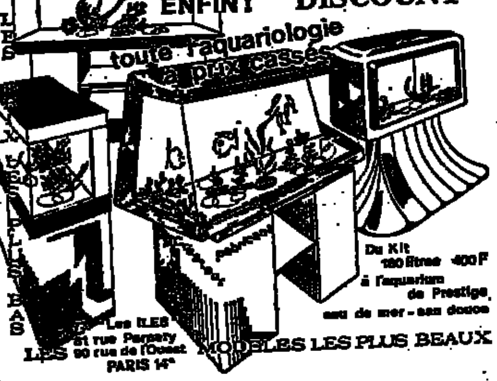
Encyclopaedia Britanica, neuve, édition 74, à saisir, 1.500 F. Tél., après 20 h. : 793-05-37.

Instruments de musique

Arrivage.
PIANOS D'ÉTUDE
contrôlés et garantis.
OPUS 21
4, rue des Tourelles,
PARIS. Tél. : 587-38-23.

PIANOS nfs dep. 7.500. Occas. 3.500. Queue 8.000. - DAUDE, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

Part. vd gd 1/4 de queue Ibach, mod. 1910, ref. 1977 par spécial., garanti 10 a., 1,85 m., vernis noir. Tél. : 337-83-47, le soir.



Relations

Une prestation hors du commun



CABINET RUCKEBUSH
32 ème année

Pour la recherche d'une tendresse partagée ou la construction d'un foyer basé sur une estime réciproque.

Des projets de rencontre élaborés discrètement entre personnes de qualité.

75008 Paris
5 rue du Cirque
(Rond Point des Champs Elysées)
Tél 720.02.78/720.02.97

59000 Lille
4 et 6 rue Jean Bart
Tél 54.86.71
54.77.42

Fourrure

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTIONS de timbres ou monnaies T.M., 1, rue de Maubeuge Paris-9e. T. 526-49-83.

Moquette

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30 000 m2 moquette synthétique et laine. Tél. : 757-19-19.

Photo

Vends LEICA M 4 (76)
TEL. : 825-67-49.

Rencontre

AREL
Rencontres - Loisirs
Club privé pour non-mariés, 116, Champs-Elysées. - 563-17-27.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Partez à la découverte de L'ISLAM en JORDANIE SYRIE (d'AKABA à ALEP : rencontres culturelles) 7-18 avril et 13-24 octobre. « Les Voyages de la Procure » 80, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 329-72-40. COR-LIS A 545
250 autres départs ds l'année.

TREKKING au NÉPAL
Licence CA 2
VACANCES PAQUES 1er au 27 avril
camp de base du MAKALU. Ecr. M. LE BLANC guide, 618, rte des Pèlerins 74400 Chamonix TEL. : (50) 53-10-72.

SKI AUTRICHE FEVRIER PAQUES
Jeunes, 10 à 18 a., Cèdre, 1, pl. Gal-Beuret, 15e. T. 273-08-50.

85101 Les Sables-d'Olonne
Collège Amiral tient pension de famille du 4-7 au 25-8, cuisine soignée, chambre pour 1, 2, 3, 4, bains et douches à tous les étages. — Prix modéré, situation 40 m. plage. Ecrire B.P. 38.

VARS-SAINTE-MARIE - SKI
Mardi-Gras (Paris) et mars, chalet, tt cft, 10 à 15 pers., près pistes. — Tél. : (42) 23-42-17.

Courchevel, Méribel, Port-Grimaud, Part. loue stud. à prix intéres., été, hiver. T. 707-97-11.

Alpes-de-Haute-Provence
SEYNE-LES-ALPES 04140
Ski piste, fond,
altitude de 1.260 à 2.000 m.
Hôtel Au Vieux Tilleul (**).
Téléphone : (92) 35-00-04.
Patinoire. - Salle de jeux.
Pension complète de 90 à 120 F.

ISOLA 2000 : 570 F
7 jours HOTEL + petits déjeuners, remontées comprises, du 7 janvier au 4 février. 260-47-67. - 15, avenue l'Opéra.

SUPER GRAND-BORNAND
(Haute-Savoie), duplex, tt conft, 6-8 personnes, libre du 4 au 18 févr. et 18 mars au 1er avr. Tél., hres bur : (26) 68-06-24, soir et week-end : (26) 68-22-66.

Alpes-Hte-Prov. : chalets louer vac. févr. (5, 6) - (8, 10) pers., stat. ski 5 km., calme, soleil. Edmond SILVE, 04140 Seyne-les-Alpes. Téléphone : (92) 35-00-79.

Cannes, bord de mer, locations meublées. Ecrire Dellen, 90, bd Gazagnair. — 06400 CANNES.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

équipement

LES ENTREPRISES NATIONALES DE TRANSPORT SOUS LA LOI DE LA CONCURRENCE

● S.N.C.F. : une nouvelle conception du service public

L'augmentation de 7,5 % à partir du 1er février des tarifs de la S.N.C.F. n'affectera que les voyageurs des grandes lignes. Les tarifs sur la banlieue parisienne resteront inchangés. Leur sort est lié à celui des tarifs de la R.A.T.P. qui ne devraient pas être relevés avant l'été. La Régie a tablé, pour sa part, sur une hausse de 10 % à partir du 1er juillet. Il faut, d'autre part, souligner que cette augmentation de 7,5 % ne représente qu'une moyenne et que suivant les genres de tarifs elle pourra être plus ou moins forte.

Le ministère des transports apporte, à ce propos, les précisions suivantes : « *Le relèvement de 7,5 % des tarifs voyageurs grandes lignes de la S.N.C.F. laissera subsister un déficit important de l'entreprise nationale en 1979. La décision du gouvernement de limiter la hausse, en première étape, à 7,5 % au lieu des 15 % réclamés par le conseil d'administration de la S.N.C.F., aura pour effet de réduire le montant des recettes supplémentaires attendues de la hausse des tarifs.* »

Au-delà de ce rajustement tarifaire, le ministre des transports, M. Joël Le Theule, qui, le 11 janvier, a reçu les représentants des différents syndicats de cheminots, s'est longuement expliqué sur la façon dont il voit l'avenir de la S.N.C.F.

Le contrat d'entreprise qui sera *prochainement signé* entre l'Etat et la S.N.C.F. doit, on le sait, fixer pour les quatre ans à venir les droits et obligations de la société nationale.

« *Le rétablissement de l'équilibre financier de l'entreprise ne saurait constituer une fin en* soi, a notamment déclaré M. Le Theule, *mais il devrait être le résultat d'un ensemble de mesures que devra prendre la S.N.C.F. pour améliorer s agestion, ses structures et sa compétitivité.* »

Le ministre a, à cette occasion, rappelé sa conception d'un service public évolutif.

« *Je crois*, a-t-il déclaré, *qu'il faut combattre un certain nombre de mythes qui font partie de la sociologie française. D'abord le service public n'est pas un service gratuit : si l'usager ne le paie pas à son prix, c'est le contribuable qui supporte la différence et il est donc normal d'arbitrer entre les besoins... Ensuite, ce n'est pas parce que dès l'origine et jusqu'à une époque récente le transport par fer a été considéré comme un service public, parce qu'il était le seul mode de transport, que cette notion doit se perpétuer et qu'il doit y avoir une assimilation permanente entre le fer et le service public.*

» *Que la S.N.C.F. assure, à la demande de l'Etat, certaines missions de service public, c'est normal, et elle est d'ailleurs rémunérée pour cela. Mais il ne faut pas confondre l'organe et la fonction. En l'occurrence, il s'agit de mettre à la disposition des personnes qui ne disposent pas d'un moyen de transport individuel la possibilité de se déplacer pour avoir accès aux équipements sociaux et de loisirs indispensables à la qualité de leur existence.*

» *Dans certains cas, ce moyen la densité du trafic ou de condiviatre en raison notamment de la densité du trafic ou des conditions géographiques particulières. Dans d'autres cas, ce sera un service routier... L'important est que le besoin de déplacement existant soit satisfait dans des conditions correctes de confort, de commodité et de prix.*

» *Pour concilier les diverses contraintes en présence*, a conclu sur ce point M. Le Theule, *il me semble que de plus en plus, le pouvoir de décision doit se rapprocher de l'usager et c'est ce qui m'incite à m'engager dans une politique active de décentralisation pour le transport de voyageurs de moyenne distance. Mais considérer que ce qui était adapté il y a vingt ou trente ans l'est encore actuellement me paraît une erreur.* »

● *La cargaison du pétrolier grec « Andros-Patria »* va être transbordée dans les soutes du pétrolier britannique *British-Promise*. L'opération aura lieu au sud des Açores, hors de la zone économique portugaise, dans un lieu choisi d'après des études faites par les services météorologiques américains et britanniques, a annoncé le jeudi 11 janvier un représentant de la société chargée du transfert du pétrole. — *(A.F.P.)*

● Air France : une révolution en direction du tourisme de masse

Air France a *réalisé en 1978* un bénéfice de 255 millions de franc dans l'exploitation de ses avions subsoniques ; son chiffre d'affaires a dépassé 11 milliards de francs. En revanche, l'exploitation de ses quatre Concorde s'est soldée, pour la compagnie nationale, par un déficit de 99 millions dont, comme il a été convenu par accord avec l'Etat, ce dernier prend à sa charge 70 %.

Le trafic des passagers ayant emprunté des vols subsoniques s'est accru de 10,4 %, avec un coefficient moyen d'occupation des sièges qui a atteint 64 %, chiffre record des vingt dernières années.

La croissance du trafic a été plus forte sur le réseau Amérique du Sud, avec une progression de 17,9 % par rapport à 1977. Cette croissance est de 16,2 % sur le réseau Afrique long-courrier, 16 % sur l'Asie et 12 % sur les Antilles. Les Concorde ont, de leur côté, transporté 76 900 passagers (43 117 en 1977). 48 070 ont emprunté la ligne Paris New-York, 10 500 la ligne Paris-Washington, 13 970 la ligne Paris-Rio-de-Janeiro, 4 360 la ligne Paris-Caracas.

Enfin, l'année dernière, toute les *filiales de la compagnie ont* affiché des résultats bénéficiaires.

MM. Pierre Giraudet et Gilbert Pérol, le président et le directeur général d'Air France, ont, le 11 janvier, présenté ces résultats à la presse et en ont esquissé l'explication. En 1974, la compagnie avait enregistré un déficit de 520 millions de francs. On était au cœur de la crise. Que s'est-il passé depuis ? Il y a eu d'abord un redressement général de la situation du transport aérien mondial.

Air France, malgré les handicaps particuliers qui lui ont été imposés (interdiction de remplacer les Caravelle, obligation d'acheter et d'exploiter des Concorde, nécessité de répartir son exploitation entre Orly et Roissy), a profité de cette tendance générale tout en faisant porter ses efforts sur trois points particuliers : amélioration de la productivité de l'ensemble de la compagnie (pas d'embauche de personnel), assainissement du réseau en supprimant ce que M. Giraudet appelle les *« lignes canards boiteux »*, assainissement de la flotte en remplaçant les appareils non rentables.

Pour l'avenir, les *dirigeants* d'Air France mettent l'accent sur la nécesité d'accroître la compétitivité de la compagnie.

Pas question d'abandonner les obligations que doit très normalement supporter une compagnie nationale, mais il faut rechercher des formules nouvelles à travers cette sorte de « révolution » qui consiste à s'adresser, enfin, à la clientèle du tourisme de masse. D'où le lancement, à partir du 15 mai, de la formule « Air France vacances » : prix et services allégés sur quelques grandes destinations touristiques. M. Giraudet explique à ce sujet : « *Le problème n'est pas de diminuer les tarifs au risque de perdre de l'argent, mais de savoir si nous pouvons offrir un produit nouveau sans mettre notre exploitation en péril* ». Pari à suivre.

● Compagnie générale maritime : une flotte réduite de moitié ?

Devant le comité central d'entreprise réuni les 10 et 11 janvier à la Défense, les dirigeants de la Compagnie générale maritime (C.G.M.) — *entreprise nationale* qui regroupe les activités des anciennes Messageries maritimes et de la Transat — ont présenté aux *organisations syndicales* les grandes lignes du « contrat d'entreprise » qui devrait être signé, avant fin mars, entre la C.G.M. et l'Etat (1).

Ce contrat couvrira les années 1979 à 1982. Son but est, en améliorant la gestion de l'entreprise, en la rendant plus compétitive au plan commercial, d'aboutir à un quasi-équilibre financier.

Or, pour 1978, le déficit de l'ensemble des activités du groupe C.G.M. se situerait à un niveau supérieur à 400 millions de francs, ce qui représente un record (163 millions de pertes nettes en 1977).

Les dirigeants de la C.G.M. ont, indique-t-on de source syndicale, présenté deux « variantes » du contrat aux syndicats, qui vont faire maintenant l'objet de négociations.

La première, qui correspond à l'équilibre financier retrouvé en 1982, impliquerait la suppression de mille sept cents emplois (la C.G.M. occupe actuellement quelque six mille personnes) et l'entreprise ne compterait plus à cette date que trente-six navires (ils étaient quatre-vingt-dix-huit au 1er janvier). Ce scénario très draconien conduirait vraisemblablement à la disparition ou au transfert à d'autres groupes de l'entreprise de réparation navale COGER installé au Havre, ainsi que des activités liées au tourisme ou à l'aquaculture.

La seconde hypothèse table, à l'horizon 1982, sur une flotte de cinquante navires environ et sur *la perte (seulement)* de neuf cents emplois.

Les difficultés actuelles de la C.G.M. ne constituent pas une surprise, puisque depuis longtemps cette entreprise est considérée dans les milieux maritimes privés comme « l'homme malade de l'armement français ». Elle hérite en effet — et en supporte encore les charges — d'un siècle de gestion mixte (paquebots et cargos). Elle est en outre engagée dans un gros effort de rajeunissement et d'investissement.

Pour la période 1976-1980, le programme de renouvellement comporte des investissements d'un montant compris entre 3 et 4 milliards de francs. Dans ce programme figure en priorité le remplacement de navires conventionnels par des navires porte-conteneurs, car ce mode de transport en développement rapide donnera à la compagnie maritime nationale de meilleures chances d'affronter des concurrents bénéficiant de charges d'exploitation moins élevées que les siennes.

(1) Un autre contrat devrait être conclu entre l'Etat et la Société nationale Corse-Méditerranée.

Témoignages contradictoires sur les circonstances de la catastrophe du « Bételgeuse »

De notre correspondant

Dublin. — Une messe pour les victimes de la catastrophe du *Bételgeuse* a été concélébrée par l'évêque de Cork et onze prêtres le jeudi 11 janvier, dans la petite ville de Bantry, près de l'île de Whiddy.

Des thèses contradictoires continuent à être avancées sur le déroulement des événements. Les propriétaires du dépôt (la société américaine Gulf Oil) maintiennent que la première explosion à bord du pétrolier français s'est produite à 0 h. 55, suivie d'une deuxième qui a détruit le navire. Mais selon plusieurs témoins qui habitent près du dépôt, les difficultés à bord du *Bételgeuse* ont commencé beaucoup plus tôt et ils déclarent avoir entendu des bruits anormaux juste avant 22 heures.

Un employé de la compagnie Gulf, le surveillant de la tour de contrôle, seul témoin de l'île, n'a pas été autorisé à faire des déclarations à la presse. L'enquête officielle continue activement. De même les efforts continuent pour tenter d'identifier tous les corps des vingt et une victimes retrouvées.

JOE MULHOLLAND.

Une mise au point de la Total-Compagnie française de navigation

La Total-Compagnie française de navigation a publié, le jeudi 11 janvier le communiqué suivant : « *Pour couper court aux rumeurs faisant état d'une polémique qui se développerait à propos des causes de l'accident du* Bételgeuse. *Total-Compagnie française de navigation indique qu'au stade actuel des investigations, il est impossible de définir les causes de la catastrophe. Il ne peut être question, pour le moment, de faire quelque commentaire que ce soit, qui préjugerait des résultats de l'enquête officielle menée par les autorités irlandaises et françaises.* »

L'immobilier

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

PATRONAT

L'assemblée générale du C.N.P.F.

Une nouvelle génération va entrer en scène

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) tiendra, mardi 16 janvier, son assemblée générale. Comme chaque année à pareille époque, les délégués des organisations qui le composent entendront le rapport moral des principaux vice-présidents et du président du C.N.P.F. et, comme tous les trois ans, ils rééliront les membres du conseil exécutif de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

Cette année toutefois, le caractère routinier de cette réunion s'estompe devant la volonté de M. François Ceyrac de faire de 1979 une année cruciale pour son organisation, tant du point de vue de l'orientation de sa politique économique et sociale que de la mise en place d'hommes nouveaux à des postes importants dans la perspective du choix de son successeur.

A soixante-six ans, M. François Ceyrac est, de l'avis de ses pairs, au faîte de sa puissance. Pourtant, il voit son horizon borné. Renouvelé dans ses fonctions l'année dernière pour un nouveau mandat, il estime, en tout état de cause, devoir se préparer à une succession pour janvier 1982, l'année qui devrait suivre l'élection à la présidence de la République. Sans doute, a-t-il encore du temps devant lui, mais pour avoir voulu ménager autant qu'il le fallait les susceptibilités et les intérêts des « barons » du patronat, le président du C.N.P.F. n'a guère opéré jusqu'à présent le « renouvellement des cadres » auquel on s'attendait, et il reste dans l'ensemble entouré de personnalités qui représentent plus le patronat des années 60 que celui des années 80. Avec le départ de M. Jacques Ferry, qui pourrait également quitter la présidence de la chambre syndicale de la sidérurgie, la réorganisation de l'importante commission économique générale du C.N.P.F. amorce le mouvement.

Il semble que M. Ceyrac souhaite une équipe de la nouvelle génération sur la ligne de départ pour la conquête de son siège, plutôt qu'un « dauphin » dont il sait par expérience à quelle éprouvante — et vraisemblablement décourageante — course d'obstacles il serait destiné.

Les choix personnels de M. Ceyrac sont à l'évidence liés à une certaine vision de la politique économique et sociale souhaitable, et il apparaît que celle-ci sera sanctionnée dans le bon ou le mauvais sens par les performances que feront les entreprises au cours de l'année qui s'ouvre. C'est pourquoi, bien qu'elle ne comporte en principe aucune échéance électorale intérieure importante, et peut-être à cause de cela, le patronat aborde 1979 comme une année cruciale.

Le jeu de M. Ceyrac est délicat. Il passe pour obnubilé par le souci de l'unité de ses mandants, persuadé que le patronat n'est pas un monde qui se dirige, mais une société où l'on facilite l'élaboration d'un consensus. Il faut se souvenir que lorsque M. François Ceyrac fut choisi pour la première fois comme président du C.N.P.F. en janvier 1973, après avoir assumé pendant des années la responsabilité des questions sociales, le monde patronal dans lequel il vivait était aux limites de l'éclatement. La corde se tendait entre les « conservateurs » et les « progressistes ». Les uns menaçant de faire plus ou moins sécession dans des associations puissantes, soit par la taille, soit par le nombre des entreprises qu'elles représentaient, tandis que les autres se singularisaient de plus en plus dans des « ailes marchantes » ou des « sociétés de pensée » difficiles à faire rentrer dans le rang.

Unité

Aujourd'hui il n'en va pas de même. Paradoxalement M. Ceyrac a bénéficié de la crise économique et des troubles politiques des années qui viennent de s'écouler. C'est sans doute aussi qu'il a su en tirer parti. Les patrons les plus en vue, qui faisaient un effort d'imagination pour créer les conditions d'une amélioration sociale et ne pouvaient guère être suivis par les autres, duren tse concentrer sur la gestion de leurs entreprises pour parer au plus pressé et veiller au grain. En même temps devant l'union de la gauche, l'union patronale s'est resserrée.

Si une compétition pouvait s'établir entre le C.N.P.F. et quelqu'un, ce serait avec les chambres de commerce dont l'ascension est actuellement spectaculaire en raison de la qualité des services techniques qu'elles offrent à un moment où les chefs d'entreprises en ont plus besoin que jamais (notamment à l'exportation, dans le domaine du crédit et pour faire face aux « entraves administratives ») ; et à cause du rôle de structure d'accueil qu'elles jouent dans les régions pour mobiliser les patrons les plus dynamiques.

Reste l'association Ethic qui groupe les « entreprises performantes » et dont « on dit » que le principal animateur, M. Yvon Gattaz (1), n'aurait pas vu d'un mauvais œil, encouragé par les siens, la perspective de faire en quelque sorte une « O.P.A. » sur le C.N.P.F. Nommé au conseil exécutif de celui-ci en 1976 pour la liste des cinq personnes dont le choix est laissé au président (les trente autres représentent des fédérations professionnelles et des unions régionales), M. Gattaz pouvait, en effet, prétendre représenter les entreprises plutôt moyennes (par opposition aux grandes), dynamiques (par opposition à celles qui vivent aux crochets de l'Etat), et dont les dirigeants sont sérieusement responsables puisqu'ils en sont largement propriétaires (contrairement à ceux qui s'appuient sur des entreprises dans lesquelles ils n'ont personnellement aucun engagement financier). Un « anti-patronat » en quelque sorte, si l'on en juge d'après les références de la majorité des habitués de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Le noyau dur du C.N.P.F. en convient volontiers, qui souhaite une « meilleure représentation des entreprises dans l'avenir », mais recule dans un souci d'union devant certains traits de caractère de l'animateur de l'Ethic. Celui-ci n'aura donc probablement pas, comme cela aurait pu se faire, la présidence de la commission politique économique générale laissée vacante par M. Jacques Ferry.

Un banc d'essai

La nouvelle composition de cette instance s'annonce déterminante. Non seulement parce que de son président dépendent les quelque huit cents personnes qui travaillent dans des commissions spécialisées ou dans des comités géographiques dont sortent les orientations du C.N.P.F., mais aussi parce que c'est là que semble devoir se trouver la « pépinière », pour ne pas dire le « banc d'essai » de M. Ceyrac en vue de sa succession. S'y remarquera probablement un « triumvirat » brillant, composé de MM. Alain Chevalier (administrateur-directeur général de Moët-et-Hennessy), Roger Fauroux (directeur général de Pont-à-Mousson-Saint-Gobain), Olivier Lecerf (P.-D.G. des ciments Lafarge). Dans le cas où M. Alain Chevalier serait élu, mardi, au conseil exécutif, ce serait vraisemblablement lui qui serait appelé à la présidence de la « grande commission ».

M. Alain Chevalier est, il faut l'avouer, loin de correspondre au stéréotype du patron tel qu'il apparaît généralement dans l'esprit du public. Jeune (il a quarante-sept ans), sportif, décontracté, organisé, il parle plusieurs langues et ne semble jamais courir après le temps, même s'il passe facilement d'un avion dans l'autre, notamment pour aller aux Etats-Unis, où il a étudié et où les intérêts de sa société sont importants. Ses références sont, aux yeux de ses pairs, aussi valables dans le domaine social que dans le domaine économique. C'est lui qui a présenté le projet de « bilan social » mis au point par l'institut de l'entreprise. Il y a deux ans, qui a organisé à Lille, avec M. Claude-Alain Sarre, les assises sur l'exportation en 1974, alors que l'hésitation était grande dans le monde patronal sur l'opportunité de l'ouverture par rapport aux avantages d'un « néo-protectionnisme », et c'est encore lui qui a animé, au cours de la convention des entreprises qui s'est tenue en décembre dernier, les travaux sur la solidarité et la complémentarité des entreprises.

Un nouveau venu à la commission de politique économique générale pourrait également ne pas passer inaperçu en la personne de M. Laurent Boix-Vives, développement industriel et P.-D.G. à succès du groupe Rossignol. Patron performant d'une firme à « taille humaine » et actionnaire de son entreprise, M. Boix-Vives pourrait bien apparaître comme le pendant de M. Gattaz. Il est trop tôt pour savoir comment se présentera l'élection présidentielle patronale qu'anticipe M. Ceyrac, mais on sait que M. Ambroise Roux, qui continue de jouer avenue Pierre-Ier-de-Serbie le rôle mystérieux de la « statue du commandeur », ne s'en désintéressera pas ; non plus que M. François Dalle, qui continue, de sa présidence de l'Oréal, de suivre attentivement les événements ; autant que M. Georges Chavannes, président de Leroy-Sommer et de l'IDI, qui jouit d'une excellente image de marque auprès de la plupart de ses pairs pour avoir toujours su se montrer socialement progressiste sans jamais négliger outre mesure les impératifs des équilibres économiques. Il fut l'organisateur des assises du patronat en 1977, joue un rôle important en Poitou-Charentes dont il a présidé le conseil régional, et il a ses observateurs privilégiés dans les instances dirigeantes du C.N.P.F.

L'autre grande commission du C.N.P.F., la commission sociale, présidée par M. Yvon Chotard, sera également touchée par le vent de renouvellement. M. Roland Koch (P.-D.G. de la Compagnie électro-mécanique) et M. Bernard Boisson, président du Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.) devraient faire leur entrée. La nomination de ce dernier, qui, il y a quelques jours encore, dénonçait vertement l'attentisme social du patronat, prend également figure de symbole.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Fondateur et P.-D.G. de l'entreprise Radiall (électronique), M. Yvon Gattaz est également fondateur et président de l'ETHIC (Entreprise à taille humaine industrielle et commerciale) et membre, depuis 1976, du conseil exécutif du C.N.P.F.

Président de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles

M. D'ORNHJELM EST DÉCÉDÉ

M. Erik d'Ornhjelm, président de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, est décédé. Avec lui disparaît une personnalité marquante du monde de l'automobile et des transports.

[Né en 1915 à Paris, M. Erik d'Ornhjelm, ancien élève de l'Ecole polytechnique, commença sa carrière aux Etats-Unis comme ingénieur en organisation professionnelle à Hartford. Il fut en 1938 chef du bureau d'études des grands magasins du Printemps. Prisonnier pendant la seconde guerre mondiale à l'Oflag 4 D, il est titulaire de la croix de guerre. C'est au lendemain du conflit qu'il s'orienta vers l'industrie automobile en prenant la direction de l'hebdomadaire « la Vie des transports », sous la gérance de la Société d'éditions et d'études de transport.

Il est nommé en 1954 délégué général du groupement syndical de constructeurs français d'automobiles qui réunissait les sociétés Berliet, Citroën, Panhard et Peugeot, puis en 1962, délégué général de la Chambre syndicale des constructeurs qui venait d'être réunifiée. Il en devient le président en 1966. Il présidera en outre à deux reprises — de 1969 à 1971 puis en 1977 — le bureau permanent international des constructeurs d'automobiles. M. Erik d'Ornhjelm était depuis 1969 membre du comité exécutif du C.N.P.F. et administrateur depuis 1971 de l'U.A.P.]

SOCIAL

Des contacts avec la C.G.T. ont précédé l'appel de la C.G.C. à une relance de l'action des cadres

Tandis que se développent dans les régions les plus frappées par le chômage les actions contre les licenciements, les directions des centrales syndicales, après une certaine période de silence, reprennent avec fermeté leurs activités en cette seconde semaine de janvier.

A la C.G.C., première en date, M. Charpentié, président de la confédération, a attiré l'attention sur les manifestations qu'organisent les cadres le 29 janvier. Sur les ondes, il a invité M. Séguy à une rencontre pour envisager une action rassemblant les cadres et les autres catégories de salariés. Rien ne s'y oppose, a répondu le secrétaire général de la C.G.T. « Toute la question est de savoir si une telle réunion peut être utile aux intérêts des travailleurs et des cadres », a-t-il ajouté, dans un commentaire soulignant les positions de l'U.G.I.C.T., l'union des cadres ingénieurs et techniciens cégétistes. « De toute façon, une manifestation commune n'est pas envisagée de sitôt », estime M. Charpentié.

M. Séguy a formulé sa réponse au moment où se réunissait la commission exécutive de la C.G.T., l'instance la plus importante entre les congrès. Les dirigeants y ont notamment examiné la possibilité de lancer une offensive unitaire avec la C.F.D.T.

Celle-ci, dans le même temps, a réuni son bureau national.

Lorsque M. Yvan Charpentié, le jeudi 11 janvier, au micro d'Europe 1, a offert une rencontre à M. Séguy, cette proposition n'était nullement improvisée. En effet, c'est au début du mois de novembre que M. Le Guen, secrétaire général de l'U.G.I.C.T. (cadres C.G.T.), a proposé à toutes les organisations de cadres une réflexion commune sur « la situation de l'emploi, suivie d'une manifestation qui prenne le caractère d'un avertissement solennel au gouvernement et au patronat ». Plusieurs organisations de cadres se sont montrées réservées devant cette initiative. Néanmoins, des contacts s'établirent entre la C.G.T. et les cadres C.G.C.

Déjà, dans le passé, un rapprochement de même nature s'était amorcé. En 1973, M. Malterre et M. Séguy s'étaient rencontrés, et il s'en fallut de peu (les questions de préséance et de représentativité n'ayant pu être laissées au vestiaire) que les deux organisations n'aboutissent à un accord concrétisant la communauté de conception quant à la défense des prérogatives du personnel d'encadrement.

Lors d'une rencontre, le 4 janvier 1979, des délégations, comportant notamment, du côté de la C.G.T., MM. Le Guen, secrétaire général de l'U.G.I.C.T., et Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral C.G.T., et, du côté de la C.G.C., MM. de Santis, secrétaire général adjoint de la centrale, et Cros (métallurgie), convinrent de poursuivre les contacts en les maintenant au niveau confédéral. Une nouvelle rencontre est prévue le 22 de ce mois.

M. Charpentié a voulu accélérer le processus par la déclaration que l'on sait. En même temps, il a voulu montrer que la C.G.C. entendait reprendre avec une vigueur nouvelle la défense des intérêts des cadres, fort malmenés par la politique gouvernementale. C'est-à-dire sortir des querelles internes qui ont absorbé depuis de nombreux mois une bonne part des activités de la Confédération des cadres. Le congrès extraordinaire qu'elle a tenu à Versailles, en octobre, malgré son extrême confusion et ses outrances, a eu au moins un effet salutaire, entend-on dire aux divers niveaux de la C.G.C. : on a pris conscience que les questions d'état-major et de rivalités de personnes (en termes clairs, celles qui opposent M. Charpentié et M. Marchelli, président de la Confédération des métallurgistes) ne pouvaient que conduire l'organisation des cadres à sa perte. Chacun, depuis, s'est efforcé de se montrer soucieux avant tout de la survie de la centrale.

M. Marchelli s'est acquitté de la majeure partie de ses dettes vis-à-vis de l'organisation de la rue de Gramont. Les procès qu'il avait engagés en nullité du congrès de Versailles sont venus devant les tribunaux ces dernières semaines, mais la justice ne rendra son verdict que fin janvier. L'impétueux président des « métallos » se garde de toute déclaration susceptible de ranimer la guérilla.

Plusieurs fédérations (Minatome, assurances, alimentation, fonction publique, etc.), se plaçant entre les positions exacerbées de MM. Charpentié et Marchelli, ont esquissé avec précaution dans ce sens, et certains si'me voie, dans la perspective du congrès qui doit en principe se tenir au mois de juin prochain. Il s'agirait de ramener vers la direction de la C.G.C. M. Jean Menu (secrétaire général de Minatome) qui faillit de peu l'emporter sur M. Charpentié lorsque celui-ci recueillit la succession de M. André Malterre. Les conversations se poursuivent avec précaution dans ce sens et certains contacts ont été pris avec M. Menin, secrétaire général de la C.G.C. M. Menu, personnellement, garde le silence.

La présidence de la C.G.C.

Quant à M. Charpentié, il vient de nous déclarer qu'il n'envisageait nullement à l'heure actuelle, contrairement à certains bruits, de ne pas demander le renouvellement de son mandat lors du prochain congrès C.G.C.

Il reste que les élections au Parlement européen pourraient peut-être modifier ce paysage. M. Calvez, délégué général de la C.G.C., a laissé entendre qu'il serait candidat. Il n'est pas exclu que M. Charpentié le soit également, ce qui entraînerait une redistribution des cartes à la direction de la centrale des cadres. Dans l'intervalle, celle-ci aura tenu, fin mars, un congrès extraordinaire destiné à mettre à jour ses statuts.

A la C.F.D.T., le bureau national, réuni du 9 au 11 janvier, a fait le point sur les problèmes posés par la stratégie mise en œuvre depuis les élections. Les cédétistes vont durcir leur action.

Mais le bureau a aussi travaillé à la préparation du congrès national qui se tiendra au mois de mai. Il a désigné les candidats qu'il présentera pour le renouvellement de la commission exécutive qui sortira de ces assises. En termes clairs, il a donc fait connaître ceux qui, sauf grave imprévu, formeront l'équipe dirigeante de la C.F.D.T. dans les trois prochaines années. Il y avait lieu de prévoir le remplacement de trois sortants : MM. Jacques Moreau, chargé du secteur politique ; René Salanne, responsable du secteur international, et René Decaillon, secrétaire général adjoint, chargé de l'organisation interne. Ils seront remplacés, sans que les attributions des nouveaux venus aient été, semble-t-il, définies, par MM. Jacques Chérèque, Noël Mandray et Georges Bégot.

Depuis longtemps, M. Chérèque, secrétaire général de la puissante fédération de la métallurgie, semblait hésiter à accepter des responsabilités au niveau de la commission exécutive bien qu'il ait toujours fortement soutenu l'orientation de M. Maire et, ces derniers mois, le « recentrage » de la centrale. Il a été aussi l'un des artisans de la résurrection du parti socialiste. La désignation de M. Noël Mandray, qui appartient à la fédération de la chimie (fédération dont M. Edmond Maire était le secrétaire général avant d'être porté à la tête de la centrale), ne présentait pas de difficulté. Celle de M. Georges Bégot était plus controversée, car il s'est toujours montré réticent devant le « recentrage » de la confédération. Cette contestation n'est pas nouvelle, car il avait été l'un des animateurs de l'aile gauche qui s'était opposée à M. Maire lors du dernier congrès de la C.F.D.T. M. Bégot a été élu de justesse. Il a recueilli 17 voix sur 30 suffrages exprimés, tandis que MM. Chérèque et Mandray en obtenaient 27. Les autres membres de la commission exécutive ont été confirmés dans leurs postes avec des « scores » allant de 23 voix (M. Rolant) à 28 voix (M. Hureau), tandis que MM. Edmond Maire et Albert Mercier en obtenaient 26.

JOANINE ROY.

SÉCURITÉ SOCIALE

Mme SIMONE VEIL LANCE UN APPEL A LA DISCIPLINE

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a lancé jeudi 11 janvier un appel à la discipline de tous les Français pour mieux maîtriser les dépenses de santé.

« Le système de la Sécurité sociale est en péril, a-t-elle dit, car l'accroissement des dépenses atteint un rythme qui commence à devenir insupportable. L'année 1979 ne se traduira pas par des réformes mais par une action en profondeur : la maîtrise des dépenses. Il faut maintenant un effort de chacun et une prise de conscience que l'abus ne vient pas du voisin. C'est une discipline individuelle qui est nécessaire. »

Les évêques français proposent cinq exemples de « solutions pratiques » au problème du chômage

Le conseil permanent de l'épiscopat français, réuni à Paris les 9 et 10 janvier, a publié une déclaration sur la situation économique et sociale intitulée : Vivre l'espérance dans la crise actuelle. »

« *Avec une intensité croissante,* est-il notamment indiqué, *la crise actuelle s'étend à tous les secteurs de l'activité. Elle sévit dans le monde entier. Chez nous, les plus grandes souffrances viennent du chômage, particulièrement dramatique pour les jeunes. L'insécurité gagne de proche en proche des catégories sociales et des populations jusqu'ici épargnées. Les décisions, dans l'univers économique actuel, se prennent à un niveau de plus en plus élevé et lointain (...). L'Evangile nous invite à œuvrer à la réalisation d'un monde où chacun ait sa part de responsabilité et connaisse la paix et la joie (...). Chacun est invité à ne pas tirer égoïstement son épingle du jeu mais à chercher sur le plan pratique des solutions au drame que vivent tant de jeunes et de familles.* »

Les évêques proposent cinq exemples de « *solutions pratiques* » au problème du chômage : renoncer aux heures supplémentaires ; refuser de travailler « au noir » ; renoncer à un salaire quand les deux conjoints travaillent ; ne pas cumuler un emploi avec une retraite suffisante ; réduire les horaires en vue d'une meilleure répartition du travail.

« *Cette crise n'est pas seulement économique,* expliquent encore les évêques français, *mais plus encore culturelle et même spirituelle. L'homme n'est pas seulement un agent de production et un consommateur. « Les » chrétiens, disait Jean Paul II, » voudront être à l'avant-garde » pour susciter des convictions et » des modes de vie qui rompent » de manière décisive avec une » frénésie de consommation épuisante et sans joie. »*

» *Dans un tel contexte, la réflexion des organisations politiques, professionnelles, sociales sur les causes et les dangers de cette crise est particulièrement importante. Le temps est venu de dépasser une solidarité étroite d'intérêts, de lutter contre les inégalités sociales injustifiables et d'élargir nos vues à l'ensemble des peuples. Les événements graves que nous vivons nous incitent à chercher résolument, dans une confrontation ardue et loyale, la voie d'un ordre économique à la fois plus juste et plus efficace, qui remette en cause la suprématie internationale du profit ; à contester les régimes et systèmes qui méconnaissent les* « droits objectifs de toute personne humaine » *(Jean Paul II).*

EMPLOI

La mobilisation de la Lorraine

(Suite de la première page.)

Et même si des dispositions sérieuses et concrètes sont adoptées — il est question de faciliter l'implantation dans l'est de la France de grandes unités automobiles (*le Monde* du 6 janvier), — l'ouvrier mosellan sait mieux que personne qu'une usine ne se bâtit pas en un jour.

Cette certitude d'être désormais « orphelins de la France », les Lorrains s'en imprègnent d'autant plus douloureusement qu'ils rappellent le passé historique de leur province. Trois dates reviennent, qui sont désormais associées dans les conversations : 1870, 1940 et 1978. « *Défendons la Lorraine* » : sous cette bannière apolitique et asyndicale, le quotidien régional *le Républicain lorrain* a entrepris, depuis la mi-décembre, une vaste campagne de pétitions destinées à être adressées au président de la République. Vingt-cinq mille réponses sont déjà parvenues au siège de Metz, réponses parfois virulentes et toujours navrées. Le sentiment de déception qui se dégage de ce courrier peut être résumé par cet avertissement d'un retraité de la sidérurgie : « *J'ai voté pour vous en 1974. Je réserve mon choix pour 1981, si rien n'est fait pour cette Lorraine qui a tant donné à la France.* »

Patriotisme : le grand mot est lâché, mais il ne sonne pas creux ici, du moins dans la population adulte. Et si, d'autre part, l'on ne manifeste pas de rancune ouverte à l'égard de la réussite du grand voisin d'outre-Rhin — il n'y a pas eu jusqu'à présent, rappellent les observateurs locaux, d'inscriptions ou de slogans anti-allemands, — on éprouve tout de même un certain dépit, que traduit cet ancien ouvrier métallurgiste de Thionville disant : « *Chaque jour, trente mille frontaliers français vont quémander leur pain en R.F.A.* »

La crise de confiance

Un sidérurgiste, portant à la façon du Christ une lourde croix de Lorraine sur l'épaule et se détachant en blanc sur un fond de carte de France couleur deuil et barrée de bleu, blanc, rouge, c'est le dessin qui illustre la campagne « *Défendons la Lorraine* ». Apposé en autocollants sur les voitures ou en affichettes sur les portes des maisons et sur les vitrines des magasins, il est partout visible dans la région. Cette omniprésence symbolise à la fois le succès de l'initiative de notre confrère, mais aussi — ce qui est grave — la faillite de toutes les organisations constituées.

En mettant uniquement en avant l'intérêt régional, sans autre considération, le quotidien de Metz a mis en lumière, bon gré, mal gré, la crise de confiance : chaque jour, des dizaines et dizaines de motions en faveur de la journée du 12 janvier ont été publiées par pleines pages ; *elles émanent de tous les* milieux politiques, syndicaux, patronaux, professionnels, culturels, sociaux, etc. C'est la preuve que les relais traditionnels — notamment les organisations politiques et syndicales — ne fonctionnent plus.

Un groupe de prêtres d'Hayange fournit cette intéressante explication : « *Au fond, les Lorrains n'ont jamais vraiment cru que le pouvoir réel appartenait dans cette région aux dirigeants politiques. Ils estimaient plutôt que ce pouvoir était l'apanage du grand patronat de la sidérurgie, à la fois paternaliste et inaccessible. Maintenant, ce grand patronat a disparu (2), remplacé par des technocrates qui tirent les ficelles depuis Paris, et les Lorrains ne considèrent pas mieux leurs représentants politiques régionaux.* »

Dans l'est de la France, on est particulièrement lassé des incessantes querelles nationales ou régionales entre le P.C. et le P.S. d'une part, le R.P.R. et l'U.D.F. d'autre part. « *Cela ne m'intéresse pas*, dit Marc, vingt-deux ans. *Pendant qu'ils s'engueulent, ils ne s'occupent pas de nous. Je les mets tous dans le même panier.* »

Les syndicats sont tout aussi critiqués. « *Les gens d'ici*, assure un petit commerçant d'Hayange, *en ont assez des grèves, des défilés, des opérations ville morte, des barrages de routes, qui n'apportent que des ennuis à la population, sans aucune compensation, sans efficacité.* » Victimes à la fois de l'échec de la gauche en mars dernier et de leurs dissensions respectives, la C.G.T. et la C.F.D.T. parviennent très difficilement à mobiliser, même s'il est vrai qu'il est facile pour le patronat de désorganiser une section en mutant ses délégués. Les deux syndicats viennent, en tout cas, d'essuyer un cinglant échec : en mai 1978 — date de renouvellement des cartes — 55 % des adhérents cégétistes de la métallurgie en Moselle n'ont pas confirmé leur adhésion.

Certes, un an auparavant, la C.G.T. locale avait connu une forte progression, un peu artificielle, car beaucoup de nouveaux travailleurs s'étaient inscrits par prudence, en attendant le résultat de mars 1978. Mais cette perte de 55 % a tout de même de quoi impressionner.

Le recul de la C.F.D.T. est, lui aussi, très important : — 20 % à — 25 % pour l'ensemble de la sidérurgie lorraine. Aucune autre organisation n'a vraiment bénéficié de ces écroulements. C'est sans doute que le discours et, surtout, la démarche syndicale, ne parviennent pas à faire peau neuve. C'est peut-être aussi — à la décharge des délégués et militants — que les travailleurs s'enferment dans leur coquille, quand survient le coup dur qui d'ordinaire n'arrive qu'aux autres. « *Il faut voir*, indique un « métallo » non syndiqué, *quelle est en ce moment l'ambiance dans les ateliers. Tout le monde s'observe du coin de l'œil en se disant que c'est le copain d'en face qui va être licencié. Quand les premières listes nominatives vont être publiées...* »

Egoïsme latent ou non ? Des fonctionnaires originaires du sud de la Loire et mutés en Lorraine se disent qu'ils pourraient trouver leur bonheur dans le malheur des sidérurgistes s'ils devaient réintégrer des cieux plus cléments. *Solidarité occasionnelle ou non ?* Un commencement de réponse sera apporté, moins ce vendredi 12 janvier, où tout est mis en place de façon assez traditionnelle, que le lundi 15 janvier : les élus municipaux de cent quarante-quatre communes lorraines touchées par la crise de la sidérurgie se réunissent en états généraux à Hayange. A l'ordre du jour : leur démission collective.

MICHEL CASTAING.

(2) Dans le dernier numéro daté octobre 1978-janvier 1979 de la revue réalisée par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres C.F.D.T., le secrétaire général de l'union régionale interprofessionnelle, C.F.D.T.-Lorraine écrit notamment : « *Les industriels dont dépendra l'avenir régional ne sont pas non plus en Lorraine. C'est à Paris qu'il faut demander les informations sur ce qu'il adviendra de Neuves-Maisons, de Sacilor, d'Usinor ou de Boussac. Autrefois, on s'adressait à la chambre syndicale de la sidérurgie à Metz. (...) Aujourd'hui, les présidents-directeurs généraux siègent à Paris. Il n'y a plus d'interlocuteur dans la région.* »

AFFAIRES

Rhône-Poulenc va relever massivement ses prix

Devant la montée rapide des prix du naphta, et pour éviter que ne se renouvelle une situation aussi grave que celle où se sont trouvées plongées les fibres synthétiques, le groupe Rhône-Poulenc a décidé de relever massivement (+ 25 %), mais en plusieurs mois par étapes successives, les tarifs de certaines grandes matières plastiques (P.V.C., polyéthylène, notamment) et de quelques produits de base *tels que le phénol* (+ 30 %), intermédiaire utilisé dans la fabrication des polymères mais aussi de médicaments.

Des hausses de 10 %, 15 % et même 20 % seront également appliquées aux fils et fibres synthétiques produits par Rhône-Poulenc. « *Nous prenons ces mesures, quitte à perdre des parts de marché* », a déclaré M. Jean Gandois, vice-président-directeur général du groupe. « *Il se passera ce qui se passera*, a-t-il ajouté. *Mais nous n'avons pas stoppé l'hémorragie du textile pour laisser s'en créer de nouvelles dans la pétrochimie, dont les comptes ont tout juste été équilibrés en 1978, et dans les matières plastiques, en déficit de 150 millions de francs.* »

Sous l'effet d'une demande accrue et d'une raréfaction du produit, les prix « spot » du naphta ont bondi en 1978, notamment entre le troisième et le quatrième trimestre. En un an, ils sont passés de 120 à 190 dollars la tonne, entraînant dans leur sillage les prix établis sur contrats, mais aussi ceux des grands *intermédiaires chimiques* fabriqués à partir de cette matière première. Ainsi, en l'espace des trois derniers mois, le benzène a monté de 35 % (+ 60 % en un an). Quant au toluène, dont l'emploi s'accroît pour élever l'indice d'octane de l'essence en remplacement *du plomb tétra-éthyle polluant*, son prix s'est élevé de 55 % entre la fin octobre et le 31 décembre et de plus de 100 % durant l'année entière.

M. Gandois croit pour sa part que ces tensions seront durables, ne serait-ce qu'en raison du caractère permanent de la distorsion observée en Europe entre la consommation de produits pétroliers légers et celle de produits lourds et des problèmes quantitatifs qui risquent de se poser pour la production de naphta.

Mais le dauphin de M. Gillet se veut quand même optimiste. Selon lui, aucun chimiste européen ne peut se permettre de maintenir ses prix aux niveaux actuels, et l'on peut s'attendre dans tous les pays à des hausses importantes des matières plastiques par paliers ».

ANDRÉ DESSOT.

FISCALITÉ

Le rapport sur les grosses fortunes

(Suite de la première page.)

Malgré la discrétion dont les travaux ont été entourés ont peut — à partir notamment de différentes déclarations gouvernementales, — connaître le sens général de ce rapport dont les grandes lignes étaient à l'évidence connues des pouvoirs publics.

Le rapport de deux cents pages remis à M. Barre par la commission soulignerait tous les inconvénients d'un *impôt annuel* sur la fortune : administration difficile, rendement faible, difficultés des évaluations, contentieux gigantesque, risque d'inquisition et aussi à l'inverse, de fraude... Il y a quelque temps d'ailleurs, les syndicats de fonctionnaires des impôts de la République fédérale allemande — pays où existe depuis longtemps un impôt sur la fortune, — avaient rédigé une note fort intéressante et précise décrivant tous les inconvénients d'un tel système. Cette prise de position semble assez significative : il est symptomatique que dans les pays où il existe, l'impôt sur la fortune soit plutôt en déclin.

Une telle réforme aurait-elle l'avantage de réduire les inégalité ? Sur ce point essentiel, la réponse de la Commission aurait été négative : à moins d'instituer des taux d'imposition extrêmement élevés — très supérieurs à ce que proposaient les partis de gauche eux-mêmes lors des élections législatives — l'effet de redistribution serait quasi nul. Or des taux de 3 ou 4 % apparaissent inapplicables : ils aboutiraient, dans la plupart des cas, à un impôt annuel dont le montant serait trop élevé pour pouvoir être réglé à partir des revenus du propriétaire. Celui-ci devrait alors « *liquider* » progressivement une partie de sa fortune, ce qui n'est pas forcément le but visé par le gouvernement et ne l'est sûrement pas quand il s'agit des agriculteurs qui, disposant d'un patrimoine énorme mais de revenus faibles, devraient démanteler leur instrument de travail.

L'impôt annuel sur la fortune aurait-il au moins l'avantage de permettre un recensement précis et complet *du patrimoine en France ? Réponse* encore une fois plutôt défavorable. Les moyens existent actuellement de faire ce recensement, et cela sans *rien modifier à la législation fiscale.* Il y faudrait peut-être un peu plus de moyens et d'effectifs, mais surtout — c'est nous qui l'écrivons — une réelle volonté politique de connaître ce que chaque Français s'efforce de cacher. Le problème posé — le seul véritable problème — est celui de la suppression de l'anonymat dont bénéficient un certain nombre de valeurs mobilières et de la déclaration par leur propriétaire de l'or, des bijoux et objets d'art.

La cause semble entendue : il n'y aura pas d'impôt annuel sur la fortune. La commission préférerait une réforme profonde des droits de succession. Là est le choix fondamental

Conformément aux instructions données par M. Barre à la commission des « trois sages », la modification des droits de succession ne se traduirait par une aggravation de l'imposition que pour les seules grosses fortunes. Les taux actuels pourraient être sensiblement majorés : ainsi, d'après nos informations, le taux maximum de 20 % en ligne directe pourrait passer à 40 %. En revanche, les abattements (175 000 F par personne en ligne directe) seraient très fortement augmentés — plus que *doublés, semble-t-il, — de façon à* exonérer complètement les petits héritiers.

Une telle réforme est-elle « vendable » à l'opinion publique et à la majorité dix ans seulement après la malheureuse affaire Ortoli et *alors que le franc s'apprête à réintégrer* le S.M.E. (Système monétaire européen) ? Tel apparaît — au-delà des considérations techniques — le seul véritable problème : celui d'un risque politique calculé. Une sortie précipitée du franc du S.M.E. aurait de graves conséquences politiques pour MM. Barre et Giscard d'Estaing. Il est juste de souligner cependant, que, contrairement à la réforme Ortoli, le projet gouvernemental actuel ne vise que les seules grosses fortunes et aboutirait à l'exonération de nombreux petits héritages, ce qui incontestablement déboucherait à plus de justice fiscale.

Tel est l'enjeu. Tel est aussi le risque.

ALAIN VERNHOLES.

LES DROITS DE SUCCESSION : 20 % MAXIMUM EN LIGNE DIRECTE

En ligne directe, après abattement de 175 000 francs par personne, la part du conjoint survivant, de chacun des enfants ou des ascendants est actuellement soumise à des droits progressifs : 5 % jusqu'à 50 000 F ; 10 % jusqu'à 75 000 F ; 15 % jusqu'à 100 000 F ; 20 % au-dessus. Le barème étant moins lourd pour le conjoint survivant.

En ligne collatérale ou entre non-parents, aucun abattement n'est pratiqué, les droits s'élevant, entre frères et sœurs, à 35 % jusqu'à 150 000 F et à 45 % au-dessus ; entre oncles ou tantes et neveux ou nièces à 55 % uniformément ; entre parents au-delà du quatrième degré et entre non parents, à 60 %.

Les donations sont soumises au même régime fiscal que les successions. Les donations-partages par anticipation bénéficient du barème préférentiel applicable aux transmissions entre époux, et ouvrant droit, en outre, à une réduction de 25 % du barème de l'impôt.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

L'officialisation de la grève des camionneurs aggrave la crise économique

La tension sociale s'est brutalement aggravée le jeudi soir 11 janvier avec la décision du syndicat des ouvriers du transport (T.G.W.U.) — le plus important par le nombre de ses membres et par ses ressources financières — d'officialiser la grève des camionneurs. En même temps, faute de progrès substantiels dans la négociation, les mécaniciens des locomotives ont annoncé deux arrêts de travail de vingt-quatre heures mardi et jeudi prochains. Enfin, l'état d'urgence a été proclamé en Irlande du Nord, sévèrement affectée par la prolongation de la grève des chauffeurs de camions-citernes, pratiquement terminée par contre dans le reste du pays.

De notre correspondant

Londres. — L'aggravation de la crise sociale est un coup sévère pour M. Callaghan : dans l'après-midi du jeudi 11 janvier, le premier ministre s'était efforcé de dissuader M. Evans, président du T.G.W.U., de renforcer la grève des camionneurs, qui affecte déjà très sévèrement la vie économique du pays et l'existence quotidienne de millions de Britanniques dont le ravitaillement est menacé. L'officialisation de la grève va augmenter, voire doubler le nombre des grévistes (environ soixante mille) et renforcer les piquets de grève, qui empêchent la livraison de matières premières à l'industrie et compliquent la distribution des produits alimentaires.

Selon le président de la fédération patronale (C.B.I.), l'industrie *britannique risque* d'être paralysée dans une dizaine de jours avec, pour conséquence, des licenciements massifs. M. Healey, chancelier de l'Echiquier, a annoncé que, faute d'un règlement rapide, la Grande-Bretagne pourrait compter un million de chômeurs de plus à la fin de la *semaine prochaine.*

En fait, les dirigeants travaillistes hésitent à s'engager dans un conflit ouvert avec les syndicats, qu'ils ne sont pas certains de gagner.

Le gouvernement maintient pour le moment une ligne conciliante que ses adversaires conservateurs ont déjà qualifiée d'« *apaisement* ». De fait, le gouvernement « *aménage* » la grève des camionneurs plutôt qu'il ne la combat car il escompte la coopération du T.G.W.U. Ainsi, M. Healey n'a pas manqué de souligner qu'en officialisant la grève, M. Evans était mieux en mesure de la contrôler, notamment en maintenant les livraisons essentielles (en particulier celles d'engrais et de fourrage, destinées aux animaux, pour éviter selon les avertissements officiels le « *cannibalisme* » chez les porcs et la volaille) et en limitant les effets des piquets de grève « *secondaires* » gardant les entreprises non impliquées dans le conflit entre les camionneurs et leurs employeurs. Sur ce point, M. Evans aurait fait des promesses précises au gouvernement.

MM. Callaghan et Healey n'ont pas manqué de dire aux dirigeants du TUC, mais apparemment sans résultat, que cette série de grèves affecterait sensiblement les chances du Labour aux prochaines élections. Aussi *bien, les conservateurs*, spéculant sur le mécontentement du public et l'impopularité actuelle des syndicats, prennent-ils l'offensive pour dénoncer la « *capitulation* » du gouvernement travailliste devant le « *pouvoir* » syndical.

HENRI PIERRE.

MONNAIES

La Banque de France comptabilise l'or à 29 535 F le kilo et le dollar à 4,1940 F

Le bilan de la Banque de France *arrêté au 4 janvier 1979* fait connaître les nouvelles bases d'évolution des avoirs de change de l'institut d'émission pour le premier semestre de cette année :

● L'or est comptabilisé au prix de 29 535 francs le kilo (correspondant à la moyenne de cours *de Londres au cours* des quarante derniers mois) contre 26 449 francs pour le deuxième semestre de 1978.

Il en résulte une plus-value de 9 789 millions qui a été, au passif du bilan, affectée au compte « réserve de réévaluation des avoirs publics en or ».

● Le cours retenu pour le dollar est de 4,1940 F (cours du 27 décembre 1978) contre 4,5285 F dans les bilans du deuxième semestre de l'année dernière.

Il en résulte une moins-value sur les avoirs en devises qui s'est traduite par une *diminution* de 2 388 millions de francs du poste « disponibilités à vue à l'étranger » à l'actif, et de 102 millions de francs de la rubrique « dépôts en devises des banques et institutions étrangères » au passif.

La moins-value nette, soit 2 286 millions de francs, a été prise en charge par le Fonds de stabilisation des changes.

● Le cours retenu pour les droits de tirage spéciaux (D.T.S.), également celui du 27 décembre 1973, est de 5,45081 F contre 5,60985 précédemment.

La situation hebdomadaire arrêtée au 4 janvier fait encore état de l'allocation de D.T.S. par le Fonds monétaire. La France a reçu à ce titre 199,6 millions de D.T.S. pour un montant de 1 088 millions de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ..	4,2595	4,2705	— 200	— 170	— 340	— 290	—1110	—1040
$ can. ...	3,5848	3,5945	— 165	— 130	— 285	— 225	— 775	— 705
Yen (100)	2,1530	2,1615	+ 80	+ 115	+ 165	+ 210	+ 395	+ 465
DM	2,2910	2,2980	+ 45	+ 85	+ 100	+ 140	+ 310	+ 380
Florin	2,12	2,1280	— 65	— 30	— 90	— 45	— 185	— 125
F B. (100)	14,5240	14,5690	— 360	— 230	— 590	— 370	—1455	—1055
F. S.	2,5350	2,5475	+ 110	+ 155	+ 260	+ 315	+ 800	+ 875
L. (1 000).	5,0744	5,0924	— 295	— 220	— 505	— 395	—1670	—1520
£	8,4665	8,4935	— 550	— 490	— 985	— 865	—3025	—2870

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 7/8	3 1/4	3	3 3/8	3 1/2	4	3 1/2	3 7/8
$ E.-U.	9 15/16	10 5/16	11 3/8	11 3/4	11	11 3/8	11 3/4	12 1/8
Florin	8 1/8	8 7/8	8 5/8	9 1/8	8 5/8	9 1/8	8	8 1/2
F B (100)	8 1/2	9 3/4	8 1/4	9	8 3/8	9 1/8	8 3/8	9 1/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 3/16	+ 3/16	— 1/8	+ 1/8	1/16	7/16
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	11 3/4	12 3/4	11 3/4	12 3/4	13 1/8	13 3/4
£	11	12	13 3/8	14 1/8	13	13 3/4	13 5/8	14 3/8
Fr franç..	6 5/8	7 1/8	7 3/4	8 3/8	8	8 1/2	8 15/16	9 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 JANVIER

La hausse s'accélère

Le premier mouvement de hausse de l'année, amorcé dès lundi dans un marché sans affaires s'est poursuivi et même accéléré ce jeudi à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, en progrès de 0,2 % à l'ouverture de la séance, a finalement terminé à + 1,1 % environ. Simultanément, le volume des transactions s'est accru, suffisamment pour être remarqué, mais sans atteindre toutefois le niveau des dernières semaines de 1978.

Les opérateurs sont restés assez sélectifs, leurs achats se concentrant plus particulièrement sur la chimie, le matériel électrique et les magasins. Ailleurs, notamment à la sidérurgie, un certain nombre de baisses ont encore été enregistrées.

Les vedettes de la séance ont été, Générale de fonderie (+ 12 %), Chargeurs réunis (+ 6 %) et UTA, dont la cotation dut, une fois de plus, être retardée devant l'afflux de la demande. Celle de Machines Bull s'est déroulée à l'heure dite, mais a nécessité un temps assez long, tant les ordres étaient nombreux (+ 5,5 %, finalement). Même problème pour les cotations de Peugeot-Citroën et de Michelin, mais, à l'inverse, les cours de ces deux valeurs ont reculé respectivement de 1 % et de 3 % avant de se redresser un peu en fin de séance.

Un marché plus actif, des mouvements enfin significatifs ; la Bourse de Paris se réveille. C'est en tout cas, l'avis presque unanime autour de la corbeille. Outre les investisseurs étrangers dont on estimait qu'ils avaient augmenté leur participation, quelques épargnants particuliers de retour au Palais Brongniart, et les inévitables interventions des « institutionnels », l'on a même cru remarquer quelques professionnels parmi les acheteurs...

Calme plat sur le marché de l'or : le lingot valait 30 370 F au dernier cours, contre 30 495 F, et le napoléon, 268,80 francs contre 269,70 francs.

LONDRES

Amorcé vingt-quatre heures plus tôt, le mouvement de baisse s'accentue avec l'aggravation des conflits sociaux, et l'indice des industrielles cède 3,3 points à 474,2. Recul des fonds d'État et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 216 50 contre 228 65

VALEURS	CLÔTURE 11 1	COURS 12/1
Beecham	632	636
British Petroleum	908	903
Courtaulds	119	117
De Beers	402	404
Imperial Chemical	362	369
Rio Tinto Zinc Corp.	241	242
Shell	566	561
Vickers	190	189
War Loan 3 1/2 %	29 5 8	29 9 16
*West Driefontein	28 1 4	28 7 8
*Western Holding	22 7 16	22 1 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PONT-A-MOUSSON S.A. — « 1979 sera encore une année sévère, mais nous pourrons raisonnablement espérer retrouver en 1980 un exercice bénéficiaire », a déclaré M. Hubert Cousin, président de la société. Négatif de 7 millions de francs en 1977, le résultat net sera, pour 1978, encore lourdement grevé de charges exceptionnelles qui entraîneront une perte sociale importante.

MAJORETTE. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 sera en progression nettement plus importante que celle du chiffre d'affaires (+ 30,8 %). Le résultat net par action représentera 50 F contre 36 F en 1977.

I.T.T. — « Des ventes et des bénéfices sans précédents sont attendus pour 1978 », a déclaré M. Hamilton, président du groupe. Les résultats consolidés augmenteraient de 15 % par action (4 dollars pour 1977). Le chiffre d'affaires mondial passerait de 16,7 milliards en 1977 à 19,3 milliards de dollars.

TENNECO. — Le dividende payable le 13 mars a été fixé à 55 cents pour le premier trimestre de 1979.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	10 janv.	11 janv.
Valeurs françaises	101,3	102,7
Valeurs étrangères	104,2	103,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	88	88,7

NEW-YORK

Léger redressement

Le mouvement de baisse, qui semblait devoir se poursuivre jeudi à Wall Street, a finalement subi un coup d'arrêt, et l'indice Dow Jones, qui perdait un moment plus de 6 points dans la journée, a terminé en progrès de 3,12 points à 828,05.

Le volume des transactions a été à peu près identique au précédent, 24,63 millions d'actions ayant changé de mains contre 25,1 millions la veille. La participation des investisseurs institutionnels a encore diminué, 287 « paquets » d'au moins 10 000 actions ont été traités contre 304 mercredi. Finalement, sur 1 830 valeurs cotées, 717 sont parvenues à progresser, 658 reculant encore et 464 restant inchangées.

La performance n'est pas négligeable quand on sait que le département du travail a annoncé une hausse de 0,8 % des prix de gros pour le mois de décembre (9,1 % pour l'année, soit la plus forte hausse depuis 1974).

Il est vrai que, à l'inverse, la stabilité de la masse monétaire, annoncée après la séance, avait de quoi satisfaire les boursiers...

VALEURS	COURS 10 1	COURS 11 1
Alcoa	49 1 4	49 1 4
A.T.T.	61 1 8	60 3 4
Boeing	74 3 4	77
Chase Manhattan Bank	30 3 4	30 7 8
Du Pont de Nemours	127 1 2	129 1 2
Eastman Kodak	60 3 4	62 1 8
Exxon	48 5 8	49 1 2
Ford	44 5 8	44 3 8
General Electric	48 7 8	48 3 4
General Foods	33 1 2	33 1 2
General Motors	55 5 8	55 3 4
Goodyear	17 1 4	17 1 4
I.B.M.	305 3 8	309 1 2
I.T.T.	29 7 8	30
Kennecott	21 1 8	21 1 4
Mobil Oil	69 7 8	69 3 8
Pfizer	33 1 4	34 1 8
Schlumberger	94 7 8	97 1 2
Texaco	24	24 1 8
U.A.L. inc.	31 1 4	30 7 8
Union Carbide	35 5 8	35 3 4
U.S. Steel	23 7 8	24
Westinghouse	17 3 4	17 7 8
Xerox	57 1 2	59 3 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 1	12 1
1 dollar (en yens)	196 60	197 95

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 7 8 %

BOURSE DE PARIS - 11 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/1	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 262	4 247	4 23
Allemagne (100 DM)	229 390	229 810	229
Belgique (100 F)	14 535	14 560	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 350	212 690	210 50
Danemark (100 krd)	82 520	82 900	81 50
Norvège (100 k)	84 120	84 170	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 529	8 502	8 55
Italie (1 000 lires)	5 081	5 079	5 10
Suisse (100 fr.)	255 220	255 920	254 50
Suède (100 krs)	97 850	97 900	96 75
Autriche (100 sch.)	31 325	31 365	31 25
Espagne (100 pes.)	6 069	6 079	5 80
Portugal (100 esc.)	9 090	9 130	9
Canada ($ can 1)	3 575	3 576	3 565
Japon (100 yens)	2 159	2 158	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11 1
Or fin (kilo en barre)	30400	30380
Or fin (en lingot)	30495	30445
Pièce française (20 fr.)	269 70	268 80
Pièce française (10 fr.)	219 80	218 90
Pièce suisse (20 fr.)	262 60	263 60
Union latine (20 fr.)	233 50	232 50
Souverain	265 30	266 50
Pièce de 20 dollars	1246 40	1248 80
Pièce de 10 dollars	720	730
Pièce de 5 dollars	435	450
Pièce de 50 pesos	1209 50	1208
Pièce de 10 florins	242	242

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1979 a été tiré à 573 271 exemplaires.

La visite du vice-président irakien

La France attache « le plus grand prix à l'unité du monde arabe », déclare le communiqué

La France attache « *le plus grand prix à l'unité du monde arabe* », indique le communiqué publié jeudi 12 janvier au terme de la visite à Paris du vice-président irakien, M. Maarouf. Elle la considère « *comme un facteur positif non seulement pour la destinée de la nation arabe, mais également pour l'évolution harmonieuse des relations internationales* ».

Le communiqué poursuit : « *Les deux parties sont convenues que l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient postule notamment le retrait des forces israéliennes des territoires occupés et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien.* » En ce qui concerne le Liban, « *les deux parties se sont prononcées en faveur de la consolidation de l'autorité légale du gouvernement sur toute l'étendue de son territoire et ont exprimé leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'unité du Liban* ».

Les deux parties réaffirment aussi l'importance qu'elles attachent à l'indépendance et à la non-ingérence, ainsi qu'au dialogue euro-arabe, à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial et au développement de leur coopération bilatérale.
s ?alap« e

M. Maarouf s'est entretenu jeudi avec le président de la République, qui l'a reçu à déjeuner entouré des ministres de l'agriculture, M. Méhaignerie, de l'industrie, M. Giraud, et du commerce extérieur, M. Deniau. Dans l'après-midi, M. Maarouf a eu un entretien avec M. Barre, qu'il a invité en Irak.

« *La paix au Proche-Orient ne se fondera pas durablement sur la division, mais sur l'union du monde arabe*, a dit M. Giscard d'Estaing à l'issue du déjeuner. *Les circonstances du moment ajoutent encore au prix que nous attachons à l'existence d'un Irak fort, stable et prospère. Nous attendons beaucoup du rôle qu'il lui revient de jouer pour l'équilibre du Proche-Orient.* »

● *L'émir de Qatar*, cheikh Khalifa Ben Hamadal Thani, a eu, jeudi 11 janvier, un entretien d'une heure avec M. Giscard d'Estaing. L'émir effectue un séjour privé en France.

Le conflit du Sahara

LA MAURITANIE SERAIT FAVORABLE A UN RÉFÉRENDUM DANS LA ZONE QU'ELLE CONTROLE

Nouakchott (A.F.P.). — Le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Ould Mohamed Salek, a laissé entendre, au cours d'une entretien, que la Mauritanie favoriserait, si le Front Polisario le souhaite, l'organisation d'un référendum dans la partie du Sahara occidental qu'elle contrôle, si une solution globale au conflit apparaît impossible « s'il y a un blocage, une réticence de l'un ou l'autre protagoniste, la Mauritanie est déterminée à régler la question du Sahara à son niveau », a-t-il ajouté. L'amélioration des relations entre la Mauritanie et l'Algérie ne devrait pas altérer les rapports entre Nouakchott et Rabat. Faisant allusion à la cessation, à terme, des survols de son pays par les Jaguar français, le colonel Salek a exclu qu'une telle mesure entraîne une diminution de la coopération militaire franco-mauritanienne.

A la Jamaïque

LES ÉMEUTES ANTIGOUVERNEMENTALES ONT FAIT SEPT MORTS

Kingston (*A.F.P., U.P.I.*). — Toutes les manifestations et réunions publiques ont été interdites, jeudi 11 janvier, sur l'ensemble de la Jamaïque. Sept personnes (dont trois policiers) ont été tuées depuis le début, lundi, des émeutes contre le gouvernement de M. Michael Manley, premier ministre socialiste ami de M. Fidel Castro. La violence, politique ou non, est endémique en Jamaïque mais les incidents de cette semaine sont les plus graves depuis *plusieurs années*.

Ces troubles ont pour origine la décision d'augmenter d'environ 7 % le prix de l'essence. M. Manley a déclaré, mercredi, dans un message radiodiffusé, que cette question n'avait été qu'un prétexte et qu'il s'agissait en fait d'un « *complot organisé pour renverser le gouvernement* ».

En Chine

LE « GRAND BOND EN AVANT » DEVIENT LE « GRAND RECUL »

Pékin (A.F.P.). — La presse officielle chinoise a adopté le jugement de l'ancien président Liu Shaoqi (Liu Shao-chi) qualifiant le « grand bond en avant » (1) lancé par Mao en 1958 de « grand bond en arrière ».

Un commentateur du « Quotidien du peuple » écrit que la période de 1958 à 1962 avait marqué pour l'économie chinoise un « grand recul » et que parmi les diverses causes des « nombreuses difficultés » économiques enregistrées alors il y avait en particulier « une vie démocratique anormale au sein du parti ».

Le « Quotidien du peuple » n'avait jusqu'à présent jamais jugé aussi sévèrement la politique de Mao lors du « grand bond en avant », au cours de l'actuelle « réévaluation » du rôle du Grand Timonier dans l'histoire.

(1) On entend par là le programme de Mao pour le développement agricole et industriel grâce à la mobilisation des masses, *dans le cadre des communes populaires*. — (N.D.L.R.)

En Argentine

UNE ANCIENNE ATTACHÉE DE PRESSE DE L'AMBASSADE A PARIS EST ASSASSINÉE

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P. Reuter*). — Le cadavre de Mme Elena Holmberg, une diplomate argentine enlevée le 20 décembre dernier, a été retrouvé dans un cours d'eau près de Buenos-Aires.

Le père de la victime, M. Adolfo Holmberg, avait déclaré que sa fille avait été enlevée le 20 décembre en plein jour par trois individus circulant en voiture alors qu'elle devait rencontrer deux journalistes français de *Paris-Match* pour « *leur dire toute la vérité sur l'Argentine* ». De 1972 à août dernier, Mme Holmberg avait été attachée de presse à l'ambassade d'Argentine à Paris.

LA POINTE DU HOC APPARTIENT AUX RANGERS

La conservation des souvenirs du débarquement de juin 1944, à la pointe du Hoc (Calvados) a fait l'objet d'un accord signé le jeudi 11 janvier, par MM. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis, et Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Il confie aux Etats-Unis d'Amérique la conservation de ce haut lieu où les rangers américains se sont illustrés pendant la seconde guerre mondiale, et qui est situé sur le territoire de la commune de Cricqueville-en-Bessin (Calvados), non loin du grand cimetière américain de Colleville-sur-Mer. Le champ de bataille, qui couvre une superficie de 12 hectares, a été classé en 1947, et acheté en 1978, par le conservatoire du littoral. Un monument y a été édifié.

Les négociations SALT 3

UNE POLÉMIQUE ENTRE LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET LE P.C.F.

Le ministère de la défense a protesté, jeudi 11 janvier, contre l'interprétation donnée par le parti communiste à la décision française de ne pas participer aux négociations SALT 3. Dans un communiqué, le ministère déclare notamment : « *Le P.C. (...) propose tout simplement d'inclure la force nationale de dissuasion dans les limitations d'armements nucléaires négociées par les puissances super-armées. Il s'agit bien cette fois d'aliéner purement et simplement notre capacité de dissuasion et notre indépendance. Il y a huit jours, le P.C.F. reprochait au gouvernement français d'avoir égaré la clé du potager. Aujourd'hui, le même P.C.F. lui demande tout simplement de remettre à des puissances étrangères la clé du coffre-fort.* »

L'Humanité de ce vendredi répond : « *Le P.C.F. et son journal ont exigé, à maintes reprises, que la France reprenne toute la place qui lui revient dans toutes les instances où l'on cherche à limiter et à arrêter la course insensée. Et le moment venu à participer à la mise au point des limitations et des réductions des arsenaux stratégiques. A participer activement, en puissance souveraine de ses décisions, et avec toutes les autres puissances concernées, et pas seulement l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Cette participation (...) ne peut avoir lieu que si la sécurité de chacun n'est pas amoindrie et si personne n'en tire d'avantages particuliers.* »

M. Édeline démissionne officiellement de ses fonctions à la S.F.P.

« *M. Jean-Charles Edeline vient, pour des raisons de santé, de présenter sa démission de président-directeur général de la Société française de production et de membre du conseil d'administration de cette société* », annonce ce vendredi 12 janvier un communiqué du ministère de la culture et de la communication.

Un conseil d'administration sera réuni le lundi 15 janvier pour désigner un nouvel administrateur et élire un autre président-directeur général, « *M. Bertrand Labrusse, président par intérim, ne souhaitant pas*, selon le même communiqué, *voir renouvelé le mandat qui lui avait été confié le 13 octobre* ».

Le ministre de la culture et de la communication, prenant acte de la démission de l'un et de l'autre, dit de M. Jean-Charles Edeline, qu'il « *s'était dévoué avec beaucoup de foi et d'ardeur aux difficiles problèmes de son adaptation* », et précise qu' « *il tient à remercier M. Bernard Labrusse d'avoir assuré la gestion de la S.F.P. pendant ces trois derniers mois, et d'avoir rempli avec efficacité et précision la mission d'investigation qu'.. lui avait confiée et qui se révèlera très utile pour la réorganisation de la S.F.P.* »

M. Jean-Philippe Lecat rappelle à cette occasion que « *le redressement complet et rapide de la S.F.P. constitu une action vitale pour la radiotélévision en France* ». « *Une S.F.P. rénovée et solide sera*, ajoute-t-il, *l'instrument de création indispensable à l'ensemble de l'audiovisionnel notre pays.* »

M. Jean-Charles Edeline, qui avait été éloigné de la S.F.P. en octobre en raison de son état de santé, n'était en effet pas encore considéré juridiquement comme démissionnaire. Le départ de M. Labrusse, annoncé par lui-même le 5 janvier, au cours d'un comité d'entreprise, peut sembler surprenant compte tenu du soutien que le ministre de la culture et de la communication lui avait promis tout au long de l'élaboration du programme d'action destiné à assurer en trois ans le redressement de la société (*le Monde* daté 6-7 janvier et 10 janvier).

Les syndicats, aux Buttes-Chaumont, se disent prêts à se mobiliser et appellent leurs adhérents à la vigilance. Le S.N.R.T.-C.G.T. considère que ses revendications demeurent et réclame « *la définition d'un quota de production de service public intégrant les capacités de la S.F.P.* ». Une assemblée générale est prévue pour le mardi 16 janvier.

M. ANDRÉ CHABAUD EST NOMMÉ DIRECTEUR DU MUSÉE DU LOUVRE

M. André Chabaud vient d'être nommé directeur du musée du Louvre, en remplacement de M. Pierre Quoniam.

M. Quoniam, qui avait été nommé directeur du Louvre en 1972, en remplacement de M. André Parrot, attendait son changement de fonction depuis déjà quelques mois. Il est avec *MM. Landais, Van Der Kemp* et Salet, un des quatre inspecteurs généraux des musées de France, fonction qu'aucun d'entre eux n'exerçait vraiment puisque le premier est directeur des musées de France et les deux autres sont à la retraite. C'est M. Quoniam qui désormais sera chargé de mission pour intervenir à un niveau supérieur, dans tel ou tel musée national ou de province, en réfection ou en création.

[Né en 1921 à Champs-sur-Tarentaine dans le Cantal, M. André Chabaud est licencié en droit et diplômé d'études supérieures (économie politique). Il était entré au ministère de l'éducation nationale en 1945 et en fut détaché pour assumer les fonctions de chef des services administratifs de la Réunion des théâtres lyriques nationaux. Il en est devenu directeur en 1957. En 1968, il était nommé administrateur intérimaire de la R.T.L.N. en remplacement de M. Auric. M. André Chabaud devait ensuite devenir *secrétaire général de l'Inventaire des richesses artistiques de la France*, service qu'il avait pour ainsi dire mis sur pied après sa création par M. Malraux.

La tâche de M. Chabaud en tant que directeur du Louvre sera notamment de réaliser la modernisation des équipements du musée dans le cadre de la loi-programme des musées de France.]

M. MÉHAIGNERIE SOUHAITE UN RAPPORT COMPARATIF DES COUTS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA C.E.E.

« *La délégation française mettra toute son énergie le 22 janvier lors du conseil agricole européen pour obtenir un engagement précis sur la suppression des montants compensatoires monétaires* » (M.C.M.) a déclaré jeudi 11 janvier M. Méhaignerie au cours d'une réunion de presse. Le ministre français de l'agriculture n'a pas précisé comment il comptait obtenir cet engagement de la part de l'Allemagne, qui refuse de promettre à l'avance une diminution de ses prix agricoles en cas de réévaluation du mark. Mais il a indiqué cependant qu'il souhaitait que la Commission européenne fasse un rapport comparatif sur les coûts et les prix des productions agricoles dans les neuf pays de la C.E.E., rapport dont il accepte d'avance les conclusions.

M. LOMBARD REMPLACE M. TAYLOR A LA TÊTE DE CITROËN

M. Jacques Lombard a été nommé président du directoire d'Automobiles Citroën. Il remplace M. George Taylor, qui occupait ce poste depuis janvier 1975 à la suite de l'absorption de Citroën par le groupe Peugeot. M. Taylor, qui quitte Citroën, devrait bientôt être nommé conseiller auprès du directoire de P.S.A. Peugeot Citroën (holding du groupe *Peugeot*), *où il sera spécialement* chargé des affaires internationales.

M. Jacques Lombard, cinquante-cinq ans, ancien directeur commercial de Peugeot, avait également été nommé en 1975 membre du directoire d'Automobiles Citroën.

Au sein du nouveau directoire d'Automobiles Citroën, il sera assisté de M. Xavier Karcher, qui était jusque-là directeur de la division automobile de P.S.A.-Peugeot-Citroën (division chargée de coordonner l'activité des filiales automobiles du groupe Peugeot). Outre MM. Lombard et Karcher, le nouveau directoire d'Automobiles Citroën comprendra M. Raymond Ravenel, ancien directeur général de Citroën.

